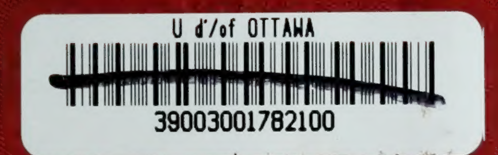


Petit Livre
des Congrégations
de la S. Vierge

IMPRIMATUR

Parisiis, die 7 aprilis 1905.

G. LEFEBVRE
v. g.

Propriété de

J. de Gigord.

Petit Livre des Congrégations de la S. Vierge

DANS LES COLLÈGES

PAR

Le P. Pierre BRUCKER

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE
J. DE GIGORD, ÉDITEUR
RUE CASSETTE, 15

1914



SOMMAIRE DES RÈGLES NOUVELLES

de la *Primaria* du Collège Romain.

Les dix Règles qui suivent sont un abrégé substantiel des 69 Règles de ce Petit Livre. *Elles ont été récemment approuvées par le T. R. P. Général Ledochowski (1918), pour plus de simplicité. Nous indiquons à la suite de chacune des dix nouvelles Règles les anciennes Règles dont elle résume la substance. Les anciennes* Notes explicatives *gardent toute leur valeur de commentaires pratiques.*

---

1. *But général.* — Le but des Congrégations agrégées à la *Primaria* Romaine est de développer chez leurs membres une parfaite dévotion à la Très Sainte Vierge, pour faire d'eux, par ce moyen, des chrétiens résolus à se sanctifier eux-mêmes et le prochain, selon tout leur pouvoir, dans la pleine soumission à la Sainte Eglise et à son chef Notre Saint-Père le Pape. — 1. 2.

2. *Patronage marial.* — La Très Sainte Vierge, sous l'un quelconque de ses titres, sera la Patronne de la Congrégation. On solennisera, chaque année, sa fête et celle du Patron secondaire qu'on aura choisi. Les Congréganistes auront pour leur Mère du ciel une affection vraiment filiale, s'efforceront d'imiter ses vertus

et s'encourageront mutuellement à bien la servir. — 3. 10. 11. 40.

3. *Réunions de piété.* — Elles auront lieu, autant que possible, au moins chaque quinzaine ; elles comportent les prières du *Manuel* en usage, une exhortation du Directeur et une communion générale, au moins mensuelle. — 5. 6. 7. 8.

4. *Journée pieuse.* — On la commencera par les actes d'adoration, de foi, d'espérance et de charité ; on offrira la journée à Dieu et l'on se recommandera à la Très Sainte Vierge. Autant qu'on pourra, on ajoutera une méditation ou une lecture pieuse, la sainte messe, la communion, le chapelet ou le petit office, une visite au St-Sacrement dans la journée, et, le soir, la prière d'usage et l'examen de conscience. — 34.

5. *Direction spirituelle.* — On aura un confesseur stable, pieux, prudent, le Directeur ou un autre, auquel on obéira fidèlement en tout ce qui concerne la vie intérieure, et l'on tâchera de faire chaque année une retraite, avec confession générale depuis la dernière, et résolutions pour l'année suivante. — 9. 35. 37. 38. 44. 47.

6. *Gouvernement.* — La Congrégation aura pour Directeur un prêtre, qui la gouvernera en tout. Il peut se faire aider par des dignitaires supérieurs, formant son Conseil, et par des

dignitaires inférieurs, chargés des emplois matériels. Ils ont leurs règlements spéciaux. (*Voir les Manuels.*) — 18-22. 48-50. 58. 59-65.

7. *Charité intérieure.* — Les Congréganistes doivent s'aimer fraternellement, s'édifier et s'animer au bien entre eux, se prêter aide en toute circonstance, prier les uns pour les autres, surtout pour les affligés, les malades, les mourants, les défunts. On accompagnera ces derniers à leur tombe et l'on assistera à leur service funèbre spécial en Congrégation. — 15.

8. *Charité extérieure.* — Les Congréganistes se rappelleront toujours que selon la parole de Notre-Seigneur, à côté du grand commandement de l'amour de Dieu, il en est un second, grand aussi, qui ordonne d'aimer le prochain. Ils sauront donc, selon les traditions de la Congrégation, s'employer avec tout le zèle possible, dans toute la mesure de leurs moyens, au bien des âmes et des corps, soit en leur particulier, soit comme membres actifs des œuvres chrétiennes ; s'il n'en existait pas à leur portée, leur charité tâchera de les créer. — 12. 13. 43.

9. *Admission.* — Nul ne sera admis dans la Congrégation, s'il n'est vraiment recommandable et disposé à bien observer ces règles. Après deux mois d'épreuve satisfaisante, le postulant pourra être accepté par le Directeur et sera reçu, selon le cérémonial du *Manuel*, un

jour de fête mariale. Une fois admis, on e Congréganiste pour la vie, à moins qu'on n sorte volontairement ou qu'on ne soit exclu pour faute jugée grave par le Directeur aprè enquête. — 23-27. 30. 31.

10. *Observation des Règles.* — Elles n'obligen pas sous peine de péché; mais les ayan acceptées en entrant, on doit les observer d son mieux, si l'on veut vraiment atteindre le bu de la Congrégation. — 32. 33.

AUX CONGRÉGANISTES

C'est à vous, mes chers amis, que je dédie ce *Petit Livre*. J'ai tâché d'y mettre un peu de sens pratique, tel que j'ai pu l'acquérir par une assez longue expérience, et beaucoup de bon vouloir pour vos jeunes âmes, que j'ai toujours aimées particulièrement.

J'ai voulu vous donner un *vade-mecum*, un livre de poche, qui fût aussi complet que possible sans être encombrant. La première partie, en vous mettant sous les yeux les *Règles* et les *Coutumes* qui font toute la vie d'une Congrégation, vous aidera à mieux la comprendre et à mieux vous pénétrer de son esprit.

Dans une seconde partie vous trouverez, disposés sous une forme commode pour la récitation publique, les *Offices* que vous dites dans vos réunions.

La troisième (*Journée pieuse du Congréganiste*) fournira à votre piété les principales prières dont elle aura besoin de se nourrir selon les circonstances.

Mais comme il n'y a pas de piété solide sans la lutte contre le mal et l'effort pour le bien, un court appendice renferme quelques *Avis pratiques* qui pourront vous être utiles

pour cette lutte nécessaire, soit au collège, soit en vacances, soit plus tard dans le monde.

Car vos devoirs envers Marie ne finissent pas avec vos années de collège : vous êtes Congréganistes pour la vie. Ce *Petit Livre,* reçu le jour de votre consécration et devenu votre compagnon inséparable, vous rappellera, à travers tous les dangers et toutes les épreuves de votre carrière, le pacte qui vous lie à la Reine du ciel et qui vous assure de sa part une protection égale à votre fidélité.

Ce pacte, ne l'oubliez jamais et vous serez sauvés. *Filius Mariæ non peribit.*

P.-P. Brucker.

Paris, le 8 décembre 1904, en la fête du cinquantenaire de la proclamation de l'Immaculée Conception.

CALENDRIER

DES CONGRÉGATIONS DE LA SAINTE VIERGE

On y trouvera imprimés en caractères gras les noms des Saints et des Bienheureux que les Congrégations de la Sainte Vierge ont déjà donnés à l'Église. — Nous y avons signalé aussi les enfants martyrs.

Bén. désigne un religieux *bénédictin*; — *dom.*, un *dominicain*; — *franc.*, un *franciscain*; — *pr.*, un *prêtre*; — *m.* et *mm.*, un ou plusieurs *martyrs*; — *v.*, une *vierge*.

Les fêtes qu'on ne célèbre pas dans toute l'Église sont en caractères *italiques*.

TABLE
DES FÊTES MOBILES

ANNÉES	LETTRE DOMINICALE	MERCREDI DES CENDRES	DIMANCHE DE PAQUES	JEUDI DE L'ASCENSION	DIMANCHE DE LA PENTECOTE	JEUDI DE LA FÊTE-DIEU	1er DIM. DE L'AVENT
1914	d	25 fév.	12 avr.	21 mai	31 mai	11 juin	29 nov.
1915	c	17 fév.	4 avr.	13 mai	23 mai	3 juin	28 nov.
1916	b A	8 mars	23 avr.	1 juin	11 juin	22 juin	3 déc.
1917	g	21 fév.	8 avr.	17 mai	27 mai	7 juin	2 déc.
1918	f	13 fév.	31 mars	9 mai	19 mai	30 mai	1 déc.
1919	e	5 mars	20 avr.	29 mai	8 juin	19 juin	30 nov.
1920	d c	18 fév.	4 avr.	13 mai	23 mai	3 juin	28 nov.
1921	b	9 fév.	27 mars	5 mai	15 mai	26 mai	27 nov.
1922	A	1 mars	16 avr.	25 mai	4 juin	15 juin	3 déc.
1923	g	14 fév.	1 avr.	10 mai	20 mai	31 mai	2 déc.
1924	f e	5 mars	20 avr.	29 mai	8 juin	19 juin	30 nov.
1925	d	25 fév.	12 avr.	21 mai	31 mai	11 juin	29 nov.
1926	c	17 fév.	4 avr.	13 mai	23 mai	3 juin	28 nov.
1927	b	2 mars	17 avr.	26 mai	5 juin	16 juin	27 nov.
1928	A g	22 fév.	8 avr.	17 mai	27 mai	7 juin	2 déc.
1929	f	13 fév.	31 mars	9 mai	19 mai	30 mai	1 déc.
1930	e	5 mars	20 avr.	29 mai	8 juin	19 juin	30 nov.
1931	d	18 fév.	5 avr.	14 mai	24 mai	4 juin	29 nov.
1932	c b	10 fév.	27 mars	5 mai	15 mai	26 mai	27 nov.
1933	A	1 mars	16 avr.	25 mai	4 juin	15 juin	3 déc.

JANVIER

a	1. LA CIRCONCISION.
b	2. Oct. S. Etienne. — *S. Marcellin, jeune m.*
c	3. Oct. S. Jean. — *Ste Geneviève, patr. de Paris.*
d	4. Oct. SS. Innocents. — *S. Tite, évêque.*
e	5. S. Telesphore, pape. — *Ste Émilienne, v.*
f	6. L'ÉPIPHANIE.
g	7. *S. Lucien d'Antioche, prêtre et m.*
a	8. *S. Lucien de Beauvais, pr. et m.* *S. Julien, martyr*, et *Ste Basilisse son ép. v.*
b	9. *S. Celse, enfant, m. avec sa mère et 7 frères.*
c	10. *S. Pierre Urséolo, doge de Venise, puis bén.*
d	11. **S. Hygin, pape et martyr.**
e	12. *S. Victorien, abbé.*
f	13. Oct. Épiph. — *S. Léonce, év. de Césarée.*
g	14. S. Hilaire, évêque de Poitiers, doct. de l'Église.
a	15. S. Paul, premier ermite. — S. Maur, abbé.
b	16. **S. Marcel, pape et martyr.**
c	17. **S. Antoine, abbé.**
d	18. LA CHAIRE DE S. PIERRE A ROME.
e	19. S. Canut IV, roi, m. — S. Maris, ste Marthe et leurs enfants Audifax et Abacum, mm.
f	20. S. Fabien, p., et S. Sebastien, off. rom., mm.
g	21. STE AGNÈS, vierge, martyrisée à 13 ans.
a	22. S. Vincent, diacre, martyr à Valence.
b	23. LES ÉPOUSAILLES DE LA TRÈS STE VIERGE.
c	24. S. Timothée, évêque d'Éphèse, martyr.
d	25. La conversion de l'apôtre S. Paul.
e	26. S. Polycarpe, évêque de Smyrne, martyr.
f	27. S. Jean Chrysostome, archev. et doct.
g	28. *S. Cyrille d'Alexandrie, év. doct.*
a	29. **S. François de Sales**, *Congr. év. doct.*
b	30. Ste Martine, v. m. — *Ste Bathilde, r. de Fr.*
c	31. S. Pierre Nolasque, fond. de N.-D. de la Merci.

Dim. ap. l'Épiphanie : SAINT NOM DE JÉSUS.

FÉVRIER

d	1. S. Ignace, patriarche d'Antioche, martyr.
e	2. LA PURIFICATION DE MARIE.
f	**3. S. Blaise, évêque et martyr.**
g	4. *Ste Jeanne de Valois, reine de France.*
a	5. Ste Agathe, vierge et martyre. — Les 26 premiers martyrs du Japon : *S. Pierre-Baptiste, franc. — SS. Paul, Jean et Jacques, jés., etc.*
b	6. Ste Dorothée et S. Théophile, jeune avocat, mm.
c	7. S. Romuald, instituteur des Camaldules.
d	8. S. Jean de Matha, instituteur des Trinitaires.
e	9. S. Cyrille d'Alexandrie, év., docteur de l'Église.
f	10. Ste Scholastique, sœur de S. Benoît, vierge.
g	11. **Le B. Jean de Britto,** *Congr. jés. et m.*
a	12. *Ste Eulalie* et *Ste Suzanne, v. et mart.*
b	13. *Ste Catherine de Ricci, vierge, domin.*
c	**14. S. Valentin, prêtre et martyr.**
d	**15. S. Faustin et S. Jovite, martyrs.**
e	16. *Ste Julienne, vierge, mart. à Nicomédie.*
f	17. *S. Sylvin, évêque.*
g	18. S. Siméon, second év. de Jérusalem, mart.
a	19. *S. Gabin, pr. et martyr.*
b	20. *S. Eucher, év. d'Orléans.*
c	21. *Le B. Jacques Carvalho, jés., martyr.*
d	22. La Chaire de S. Pierre à Antioche.
e	23. S. Pierre Damien, card.-évêque d'Ostie.
f	**24. S. MATHIAS, apôtre.**
g	25. *S. Félix III, pape.*
a	26. *Ste Marguerite de Cortone, pénit., franc.*
b	27. *S. Julien d'Alexandrie, m.*
c	28. *S. Romain, abbé de Condat.*

Mardi ap. Septuag. : Prière et Agonie de N.-S. — *Le mardi suiv.* : Mémoire de la Passion. — *Le 1er vendredi de Carême* : La sainte Couronne d'épines. — *Le 2e vendr.* : La Lance et les Clous qui percèrent N.-S.

MARS

d	1. *Le B. Michel Carvalho, jés. miss., mart.*
e	2. *S. Simplice pape.*
f	3. *Ste Cunégonde, impératrice, v.*
g	4. S. Casimir, jeune prince polonais.
a	5. *Le B. Paul Navarre, jés. miss., martyr.*
b	6. *Ste Colette, vierge, clar.*
c	7. S. Thomas d'Aquin, dom., docteur de l'Église, patron des Universités catholiques.
d	8. S. Jean de Dieu, instit. des FF. de la Charité.
e	9. Ste Françoise, veuve romaine.
f	10. Les Quarante soldats de Sébaste, martyrs.
g	11. *Le B. Henri Suso, dom.*
a	12. S. Grégoire, pape, doct. de l'Église.
b	13. Ste Christine, vierge et martyre.
c	14. *Ste Mathilde, reine.*
d	15. *S. Longin, soldat qui ouvrit le Cœur de J.*
e	16. *S. Héribert, évêque de Cologne.*
f	17. S. Patrice, évêque, apôtre de l'Irlande.
g	18. S. Gabriel, *archange.*
a	19. S. Joseph, époux de la sainte Vierge.
b	20. *SS. Joseph et Victor, enfants, mart. av. leur mère.*
c	21. S. Benoît, patriarche des moines d'Occident.
d	22. *Ste Catherine de Gênes, veuve.*
e	23. *S. Victorien, proconsul d'Afr. m.*
f	24. *S. Siméon, jeune enfant tué par les Juifs.*
g	25. L'ANNONCIATION DE LA T. S. V.
a	26. *S. Ludger, évêque de Munster.*
b	27. *S. Alexandre, soldat et martyr.*
c	28. *S. Gontran, roi des Burgondes.*
d	29. *S. Eustase, abbé de Luxeuil.*
e	30. *S. Quirin, tribun, m.*
f	31. *Le B. Nicolas de Flue, juge, puis reclus.*

Le 3e vendr. de Car. : Le Saint-Suaire. — *Le 4e :* Les Cinq Plaies de N.-S. — *Le 5e :* Le Précieux Sang de N.-S. — *Le 6e :* La Compassion de MARIE.

AVRIL

g	1.	*S. Hugues, évêque de Grenoble.*
a	2.	S. François de Paule, instituteur des Minimes.
b	3.	*S. Richard, évêque de Chichester.*
c	4.	S. Isidore, archev. de Séville, doct. de l'Église.
d	5.	S. Vincent Ferrier, *dom.*
e	6.	*Ste Julienne du Mont-Cornillon*, v., relig.
f	7.	*Le B. Herman-Joseph, Prémontré.*
g	8.	*S. Denis, évêque de Corinthe.*
a	9.	*S. Hugues, évêque de Rouen.*
b	10.	*Ste Mechtilde, vierge, abbesse.*
c	11.	S. Léon le Grand, pape, docteur de l'Église.
d	12.	*S. Jules Ier, pape.*
e	13.	S. Herménégilde, jeune prince espagnol, m.
f	14.	S. Justin le Philosophe, *m.*
g	15.	*S. Crescent, martyr.*
a	16.	*S. Benoît-Joseph Labre, pèlerin et mendiant.*
b	17.	S. Anicet, pape, martyr.
c	18.	*La B. Marie de l'Incarnation, carmélite.*
d	19.	*S. Léon IX, évêque de Toul et pape.*
e	20.	*Ste Agnès de Monte-Pulciano, v. dom.*
f	21.	S. Anselme, archev., doct. de l'Église.
g	22.	SS. Soter et Caïus, papes et martyrs.
a	23.	S. Georges, soldat de la légion thébéenne, m.
b	24.	**S. Fidèle de Sigmaringen**, *Congr., magistrat, puis miss. franc. et martyr.*
c	25.	S. Marc, évangéliste.
d	26.	*SS. Clet et Marcellin. — N.-D. de Bon-Conseil.*
e	27.	**Le B. Pierre Canisius**, *jés.*
f	28.	*S. Vital, m. — S. Paul de la Croix, Passion.*
g	29.	S. Pierre, martyr, dom.
a	30.	Ste Catherine de Sienne, vierge dom.

Le troisième dim. après Pâques : PATRONAGE DE S. JOSEPH.

MAI

b	1. S. PHILIPPE ET S. JACQUES LE MINEUR, apôt.
c	2. S. Athanase, patr. d'Alexandrie, doct. de l'Égl.
d	3. L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX.
e	4. Ste Monique, veuve, mère de saint Augustin.
f	5. S. Pie V, pape.
g	6. Le martyre de S. Jean devant la Porte-Latine.
a	7. S. Stanislas, évêque de Cracovie, martyr.
b	8. L'Apparition de saint Michel, archange.
c	9. S. Grégoire de Nazianze, év. et doct. de l'Égl.
d	10. S. Antonin, archevêque de Florence.
e	11. **S. François de Girolamo**, *Congr., jés.*
f	12. SS. Nérée et Achillée, frères, martyrs.
g	13. S. Onésime, év.
a	14. S. Boniface, martyr à Tarse.
b	15. *S. Isidore, laboureur, patron de Madrid.*
c	16. *S. Jean Népomucène, chanoine, martyr.*
d	17. S. Pascal Baylon, *franc.*
e	18. S. Venance, martyrisé à l'âge de 15 ans.
f	19. **Le B. Crispin de Viterbe**, *Congr. franc.*
g	20. S. Bernardin de Sienne, *franc.*
a	21. *S. Félix de Cantalice, franc.*
b	22. *Ste Julie, v. m. en Corse. — S. Émile, martyr.*
c	23. **S. Jean-Baptiste Rossi**, *Congr., chan.*
	— **B. André Bobola**, *Congr. jés.*, m.
d	24. NOTRE-DAME AUXILIATRICE.
e	25. S. Grégoire VII, pape.
f	26. S. Philippe Néri, fond. des Oratoriens.
g	27. Ste Madeleine de Pazzi, v. *Carmél.*
a	28. S. Augustin, archev. de Cantorbéry.
b	29. *S. Conon et son fils âgé de 12 ans, mm.*
c	30. S. Félix, pape, mart. — S. Ferdinand III, roi.
d	31. Ste Angèle Mérici, v., fond. des Ursulines.

Le 1er dim. ap. la Pent.: 1. S. TRINITÉ. — *Le jeudi suivant :* FÊTE-DIEU.

JUIN

e	1. S. *Pamphile, pr. et mart.*
f	2. *S. Pothin, év. et Ste Blandine, servante, mm. — B. Marie-Anne de Paredès, v. à Quito.*
g	3. STE CLOTILDE, *reine des Francs.*
a	4. S. François Carracciolo, clerc rég. min.
b	5. S. Boniface, Apôtre des Allemands, m.
c	6. S. Norbert, evêque, fondateur des Prémontrés.
d	7. *S. Robert, abbé en Angleterre.*
e	8. *S. Médard et S. Godard, év.*
f	9. S. Prime et S. Félicien, martyrs.
g	10. Ste Marguerite, reine d'Écosse.
a	11. S. Barnabé, apôtre.
b	12. S. Jean de St-Facond, ermite de S. Augustin.
c	13. S. Antoine de Padoue, franc.
d	14. S. Basile, év. de Césarée, doct. de l'Église.
e	15. *Ste Germaine Cousin, bergère de Pibrac.*
f	16. **S. Jean-François Régis,** *Congr., jés. — Ste Julitte et son fils S. Cyr, âgé de 3 ans, mm.*
g	17. *S. Gondulphe, év.*
a	18. SS. Marc et Marcellin, martyrs.
b	19. Ste Julienne. — SS. Gervais et Protais, mm.
c	20. S. Silvère, pape et martyr.
d	21. S. LOUIS DE GONZAGUE, *Congr., jés.*, mort à 24 ans, Patron de la jeunesse.
e	22. S. Paulin, év. de Nole.
f	23. *Ste Marie d'Oignies, vierge.*
g	24. NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE.
a	25. S. Guillaume, abbé. — *S. Prosper d'Aquit., év.*
b	26. SS. Jean et Paul frères, martyrs.
c	27. *S. Ladislas, roi de Hongrie.*
d	28. S. Léon II, pape. — *S. Irenée, év. de Lyon, m.*
e	29. S. PIERRE ET S. PAUL, princes des Apôtr.
f	30. Commémoraison de saint Paul.

Le vendr. après l'octave de la Fête-Dieu : LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

JUILLET

g	1. Oct. S. J.-B. — *S. Thibaut de Champagne.*
a	2. LA VISITATION.
b	3. *S. Anatolie, év. — S. Phocas, jardinier, m.*
c	4. *Ste Berthe, abbesse.*
d	5. S. Cyrille et S. Methode, év., apôt. des Slaves.
e	6. Oct. SS. Apôtres. — *Ste Lucie, martyre.*
f	7. **Le B. Pierre Fourier,** *Congr., chan. rég. — Ste Pulcherie, impératrice et v.*
g	8. Ste Élisabeth, veuve, reine de Portugal.
a	9. N.-D. des Prodiges.
b	10. Ste Félicité et ses sept enfants, martyrs.
c	11. S. Pie 1er, pape, m. — *S. Savin, moine.*
d	12. S. Jean Gualbert, fond. de Vallombreuse.
e	13. S. Anaclet, p. et m. — *S. Eugène, év. de Carth.*
f	14. S. Bonaventure, franc., card., doct. de l'Égl.
g	15. S. Henri, empereur. — *Le B. Ignace d'Azevédo et ses 39 comp., jés., martyrs.*
a	16. NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.
b	17. S. Alexis, patricien romain.
c	18. **S. Camille de Lellis,** *Congr.,* fond. des Clercs Ministres des Infirmes.
d	19. S. VINCENT DE PAUL, fond. des Lazaristes.
e	20. S. Jérôme Émilien, fond. des Somasques.
f	21. Ste Praxède, v. — *S. Victor, officier rom., m.*
g	22. Ste Marie-Madeleine.
a	23. S. Apollinaire, évêque de Ravenne, martyr.
b	24. **S. François Solano,** *Congr., franc., miss.*
c	25. S. JACQUES LE MAJEUR, apôtre.
d	26. SAINTE ANNE, mère de la très sainte Vierge.
e	27. S. Pantaléon, médecin, martyr.
f	28. S. Innocent, pape. — S. Celse, jeune enfant, m.
g	29. Ste Marthe, hôtesse de Notre-Seigneur.
a	30. *SS. Abdon et Sennen, mm.*
b	31. S. IGNACE DE LOYOLA, fond. de la C. de J.

Le 1er dimanche de juillet : PRÉCIEUX SANG.

AOUT

c	1.	S. Pierre-ès-liens.
d	2.	**S. Alph.-M. de Liguori**, *Congr.*, avocat, puis miss., fond. des Rédemptor., év. doct.
e	3.	L'Invention de S. Étienne. — *Ste Lydie, march.*
f	4.	S. DOMINIQUE, fond. des Frères Prêcheurs.
g	5.	NOTRE-DAME DES NEIGES.
a	6.	LA TRANSFIGURATION DE N.-S.
b	7.	S. Gaétan, Théatin. — *S. Albert, carme.*
c	8.	*Le B. Pierre Lefèvre, prêtre, jés.*
d	9.	*S. Romain, soldat, converti par S. Laurent.*
e	10.	S. LAURENT, diacre, martyr.
f	11.	S. Tiburce et Ste Suzanne, m. — *Ste Philomène.*
g	12.	Ste Claire, vierge, abbesse.
a	13.	**S. Jean Berchmans**, *Congr.*, *jés.*, mort à 22 ans, Patron de la jeunesse.
b	14.	S. Eusèbe, prêtre.
c	15.	L'ASSOMPTION, FÊTE PATR. DE LA FRANCE.
d	16.	S. Hyacinthe, dom. — *S. Roch.* — *S. Raoul.*
e	17.	*S. Paul et Ste Julienne, sa sœur, mart.*
f	18.	*S. Agapit, enf. de 15 ans, m.* — *Ste Hélène, imp.*
g	19.	*S. Louis d'Anjou, év. de Toulouse.*
a	20.	S. Bernard, abbé de Clairvaux, doct. de l'Égl.
b	21.	Ste Jeanne-Franç. de Chantal, fond. de la Visit.
c	22.	*S. Hippolyte, év. de Porto, martyr.*
d	23.	S. Philippe Béniti. — *S. Sidoine Apollinaire.*
e	24.	S. BARTHÉLEMY, apôtre.
f	25.	S. LOUIS IX, roi de France.
g	26.	S. Zéphyrin, pape et martyr.
a	27.	S. Joseph Calasanz. — *S. Césaire, év. d'Arles.*
b	28.	S. Augustin, év. d'Hippone, doct. de l'Église.
c	29.	La décollation de S. Jean-Baptiste.
d	30.	Ste Rose de Lima, vierge, dom.
e	31.	S. Raymond Nonnat, card.

Le dim. après le 15 : S. JOACHIM, père de la S. V. — *Le dim. suivant :* LE CŒUR IMMACULÉ DE MARIE.

* Le 15 août, communion pour la Congrégation.

SEPTEMBRE

f	1. S. Gilles, abbé.
g	2. S. Étienne, roi et apôtre de la Hongrie.
a	3. *S. Antonin, jeune enf. martyrisé à Capoue.*
b	4. *Ste Rosalie, vierge.*
c	5. S. Laurent Justinien, patriarche de Venise.
d	6. *S. Eleuthère, abbé.*
e	7. *Ste Reine, vierge et martyre.*
f	8. LA NATIVITÉ DE MARIE. — S. Adrien, m.
g	9. **S. Pierre Claver,** *Confes., ap. des nègres.*
a	10. S. Nicolas de Tolentino, erm. de S. Augustin.
b	11. **B. Charles Spinola,** *Confes.* et ses comp., dont Ignace, enfant de 4 ans, mm.
c	12. *Commémoraison du tr. saint Nom de* MARIE.
d	13. *S. Maurille, év. — S. Aimé, év.*
e	14. L'EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.
f	15. *S. Alfred, év. — S. Valérien, pr. martyr.*
g	16. S. Corneille, pape, et S. Cyprien, év. mm.
a	17. Les Stigmates de S. François.
b	18. S. Joseph de Copertino, franc.
c	19. S. Janvier, év. de Bénévent, martyr.
d	20. S. Eustache, général romain, martyr.
e	21. S. MATTHIEU, apôtre.
f	22. S. Maurice et ses comp., soldats, mm.
g	23. S. Lin, pape et m. — Ste Thècle, v., m.
a	24. NOTRE-DAME DE LA MERCI.
b	25. *S. Firmin, évêque.*
c	26. S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.
d	27. SS. Côme et Damien, médecins, martyrs.
e	28. S. Wenceslas, duc de Bohême, martyr.
f	29. S. MICHEL, archange, patron de la France.
g	30. S. Jérôme, prêtre, docteur de l'Église.

Le dim. après la Nat. : SAINT NOM DE MARIE ; — *après l'Exalt.* : N.-D. DES SEPT DOULEURS.

* Le 8 sept. ou le dim. suivant : Comm. pour la Cong.

OCTOBRE

a	1. S. Remi, év. de Reims, apôtre des Francs.
b	2. Les SS. Anges Gardiens.
c	3. S. *Candide, martyr.* — S. *Gerard, abbé.*
d	4. S. François d'Assise, fond. des Fr. Mineurs
e	5. S. Placide, bén., martyr.
f	6. S. Bruno, fondateur des Chartreux.
g	7. S. Marc, pape. — *Notre-Dame de la Victoire.*
a	8. Ste Brigitte, veuve, princesse de Suède.
b	9. S. Denis, 1er év. de Paris, mart.
c	10. S. François de Borgia, duc de Gandie et jés.
d	11. S. *Émilien.*
e	12. **Le B. Camille Costanzo**, *Cong. jés., avec François et Pierre, jeunes enfants, martyrs.*
f	13. S. Édouard, roi d'Angleterre.
g	14. S. Calliste, pape, martyr.
a	15. Ste Thérèse, vierge, réformatrice du Carmel.
b	16. S. *Florentin, évêque de Trèves.*
c	17. **La B. Marguerite-Marie, v. *Visit.***
d	18. S. Luc, évangéliste.
e	19. S. Pierre d'Alcantara, prêtre, franc.
f	20. S. Jean de Kenti, curé, puis profess. à Cracovie.
g	21. Ste Ursule et ses comp., v. et m.
a	22. S. *Alexandre, évêque et martyr.*
b	23. S. *Jean de Capistran, mission.*, franc.
c	24. S. Raphael, archange.
d	25. SS. *Crépin et Crépinien, nobles rom., mm.*
e	26. S. Évariste, pape, m. — Les Saintes-Reliques.
f	27. S. *Frumence, évêque.* — S. *Elesban, roi.*
g	28. **S. Simon et S. Jude, apôtres.**
a	29. S. Narcisse, évêque de Jérusalem.
b	30. **S. Alphonse Rodriguez**, *Cong.*, fr. jés.
c	31. ***Ste Lucile, Romaine, martyre.***

Le 1er dim. d'octobre : N.-D. du Rosaire. — *Le 2e dim. :* La Maternité de Marie. — *Le 3e dim. :* La Pureté de Marie.

NOVEMBRE

d 1. LA TOUSSAINT.
e 2. Commém. des fidèles déf. — *S. Georges, év.*
f 3. *S. Hubert, év. de Tongres. — Ste Sylvie, veuve.*
g 4. **S. Charles Borromée**, *Congr.*, arch.
a 5. *S. Zacharie et Ste Élisabeth.*
b 6. *S. Léonard, solit. — S. Winoc, abbé.*
c 7. *S. Ernest, abbé, martyr.*
d 8. Oct. Touss. — *S. Godefroy, év. d'Amiens.*
e 9. Dédic. de St-Jean de Latran. — S. Théodore, m.
f 10. S. André Avellin, avocat, puis relig. théatin.
g 11. S. MARTIN, évêque de Tours.
a 12. S. Martin, pape. — *S. René, évêque.*
b 13. S. STANISLAS KOTSKA, *Congr.*, novice j., mort à 18 ans. Patron de la jeunesse.
c 14. S. Josaphat, archev., martyr.
d 15. Ste Gertrude, v., abbesse.
e 16. *S. Léopold, marq. d'Autriche. — S. Edmond, év.*
f 17. S. Grégoire le Thaum. — *S. Grégoire de Tours.*
g 18. La Dédicace de l'église des SS. Pierre et Paul.
a 19. Ste Élisabeth, duchesse de Thuringe, franc.
b 20. S. Félix de Valois, fond. des Trinitaires.
c 21. LA PRÉSENTATION DE MARIE au Temple.
d 22. Ste Cécile, vierge et martyre.
e 23. **S. Clément, pape et martyr.**
f 24. S. Jean de la Croix, réform. du Carmel.
g 25. Ste Catherine, vierge, mart. à Alexandrie.
a 26. **S. Léonard de Port-Maurice**, *Congr.*, franc.
b 27. *S. Maxime, év. de Riez. — S. Séverin, moine*
c 28. *S. Sosthène, martyr à Corinthe.*
d 29. *S. Saturnin, 1er év. de Toulouse, martyr.*
e 30. **S. ANDRÉ, frère de S. Pierre, apôtre.**

Le dim. après le 8 : DÉDICACE DES ÉGLISES DE FRANCE. — *Le 2e dim.* : PATRONAGE DE LA T. S. V.

N. B. L'un des premiers jours libres après le 2, on fera la Commémoraison de tous les Congréganistes trépassés.

DÉCEMBRE

f	1. *S. Éloi, orfèvre, puis évêque de Noyon.*
g	2. Ste Bibiane, v. et m. — *Ste Pauline, v. et m.*
a	3. S. François-Xavier, jés., ap. des Indes.
b	4. S. Pierre Chrysol., év. doct. — *Ste Barbe, v. m.*
c	5. S. Sabas, abbé.
d	6. S. Nicolas, archevêque de Myre.
e	7. S. Ambroise, év. de Milan, et doct. de l'Égl.
f	8. L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE.
g	9. *Ste Valérie, vierge, martyre à Limoges.*
a	10. *Notre-Dame de Lorette. — Ste Eulalie, v., m.*
b	11. S. Damase, pape.
c	12. *S. Corentin, év. — S. Maxence, martyr.*
d	13. Ste Luce, vierge, mart. — *S. Aurence, m.*
e	14. *S. Fortunat, év. de Poit., histor. et poète.*
f	15. *Ste Chrétienne, servante, ap. de la Géorgie.*
g	16. S. Eusebe, évêque de Verceil, martyr.
a	17. *S. Lazare, l'ami de N.-S., 1er év. de Marseille.*
b	18. L'Expectation de la sainte Vierge.
c	19. *Ste Fauste, dame romaine.*
d	20. *S. Philogone, avocat, puis év. d'Antioche.*
e	21. S. Thomas, apôtre.
f	22. *S. Flavien, préfet de Rome, martyr.*
g	23. *Ste Victoire, vierge, martyrisée à Rome.*
a	24. Veille de Noël. — *Ste Adele, veuve, abbesse.*
b	25. NOEL. — Ste Anastasie, vierge et martyre.
c	26. S. Étienne, diacre, premier martyr.
d	27. S. JEAN, apôtre et évangéliste.
e	28. Les SS. Innocents.
f	29. S. Thomas Becket, archev. de Cantorbéry, m.
g	30. *S. Sabin, év., et S. Vénustien, magistrat, m.*
a	31. S. Silvestre, pape. — Journée d'action de grâces pour tous les bienfaits reçus de Dieu durant l'année, par l'intercession de Marie.

Omnes Sancti et Sanctæ Dei, intercedite pro nobis.

AVANT-PROPOS

ORIGINES ET AVANTAGES DES CONGRÉGATIONS DE LA SAINTE VIERGE

Origines.

Les Congrégations de la Sainte Vierge, qui sont aujourd'hui répandues dans le monde entier, se rattachent toutes à celle qui fut érigée canoniquement, sous le vocable de l'Annonciation, dans l'église du Collège Romain, le 5 décembre 1574, par S. S. le pape Grégoire XIII et souvent confirmée par ses successeurs, spécialement par Benoît XIV dans sa Bulle d'or du 27 septembre 1748.

Cette Congrégation-mère porte le titre de *Prima Primaria*, parce qu'elle a été la première en date et que toutes les autres tiennent d'elle leurs privilèges par l'entremise du Supérieur Général de la Compagnie de Jésus.

Elle doit sa naissance à un jeune religieux jésuite, le P. Jean Léon, qui professait la grammaire au Collège Romain en 1563. Voulant développer dans le cœur de ses élèves l'amour de Dieu et de Marie pour le plus grand bien de leurs âmes, il réunissait chaque soir les meilleurs d'entre eux dans une classe. Là, devant un autel impro-

visé, on récitait quelques prières et l'on écoutait une courte lecture spirituelle. Les dimanches et fêtes, on y ajoutait le chant des vêpres.

« C'est en 1564 que ces jeunes étudiants, au nombre de soixante-dix, l'élite du Collège Romain, se placèrent sous la protection spéciale de la Sainte Vierge et que furent rédigés les premiers règlements. En voici la substance :

« Les Congréganistes se proposaient comme but le progrès dans la piété et dans les belles-lettres. Toutes les semaines, ils s'approchaient du tribunal de la Pénitence, afin de purifier leur cœur des moindres souillures et de se rendre ainsi plus agréables à leur patronne immaculée. Tous les mois, au moins, ils recevaient la sainte Eucharistie. Tous les jours, ils assistaient à la messe et disaient ou le chapelet ou certaines prières du Manuel de la Congrégation. A la fin des classes, avant de quitter le Collège, ils méditaient, pendant un quart d'heure, quelques pensées pieuses et, pendant un second quart d'heure, ils s'entretenaient de leurs bonnes résolutions. Le dimanche, après le chant des vêpres et une courte exhortation que leur faisait le Père directeur, ils se rendaient soit aux hôpitaux pour y consoler les malades, soit à d'autres œuvres de charité. Un préfet et douze autres dignitaires se partageaient le soin d'aider de leurs conseils leurs jeunes condisciples; un Père de la Compagnie présidait a tous les exercices [1]. »

1. *Histoire des Congrégations de la Sainte Vierge*, par le P. L. Delplace, S. J. (1884).

En 1569, le Collège Romain vit fonder une seconde Congrégation pour les élèves âgés de plus de dix-huit ans ; en 1581, il en comptait déjà quatre.

La première en dehors d'Italie fut établie à Paris, au célèbre Collège de *Clermont* (devenu plus tard lycée *Louis le Grand*), probablement par le P. Jean Léon lui-même, qui y vint en 1569. Le jeune François de Sales, alors âgé de treize ans et élève de rhétorique (1580), en fut préfet. Bientôt, grâce aux fruits merveilleux de vertu que produisit cette pieuse institution et malgré l'opposition incroyable de l'hérésie et de l'Université, les Congrégations se multiplièrent dans les autres Collèges de la Compagnie en France, avec des résultats également heureux, que la *Bulle d'or* détaille longuement.

Mais, après le Collège, ne fallait-il pas tâcher de conserver ces résultats, au milieu des dangers que la jeunesse court trop souvent dans le monde? Les Congrégations de jeunes gens se fondèrent partout et ne tardèrent pas à voir surgir à côté d'elles les Congrégations d'hommes, où nobles et princes, évêques et prêtres, soldats et magistrats, bourgeois, commerçants, ouvriers, domestiques, matelots, pêcheurs, tantôt confondus, tantôt séparés, rivalisèrent de ferveur dans la pratique de la piété chrétienne, et des œuvres de charité.

Les Annales des diverses Congrégations nous révèlent, du moins en partie, la prodigieuse variété des œuvres que l'amour de Marie et des âmes a de tout temps inspirées à leurs membres. Pas une seule des misères

humaines n'a échappé à leur dévouement ingénieux. Délivrance des captifs et des esclaves, soulagement des malades et des infirmes dans les hospices ou à domicile, assistance des pauvres honteux ou connus, moralisation des vagabonds et des délaissés, réhabilitation des déchus, réconciliation des ennemis, pacification des différends, encouragement des travailleurs, instruction des enfants et de tous les ignorants, en un mot, satisfaction de tous les besoins matériels et moraux du pauvre peuple : voilà le magnifique bilan du zèle des Congréganistes.

Et qu'on ne s'imagine pas qu'il en fut seulement ainsi dans les premières années, dans l'âge d'or de la Congrégation. La charité chrétienne est un arbre toujours vert et toujours fécond : il a porté au XIXe siècle et porte encore les mêmes fruits qu'aux siècles plus religieux qui ont précédé.

En preuve, citons seulement la Congrégation de Paris, fondée après la Terreur, sous l'inspiration du Père Jean-Baptiste Delpuits, par six jeunes élèves de droit et de médecine, Buisson et Fiseau, Regnier, de Marignan, Mathieu et Eugène de Montmorency, qui en attirèrent beaucoup d'autres. Ils exercèrent un véritable apostolat parmi cette jeunesse des Facultés, qui vient chercher dans la capitale la science et trop souvent aussi les plaisirs dangereux : Dieu seul connaît le nombre de ceux qu'ils sauvèrent ainsi du grand naufrage. Les malades des hôpitaux étaient alors presque partout dépourvus des consolations religieuses : les Congréganistes trouvèrent moyen de les approcher,

de les soulager et de leur procurer les secours suprêmes. Détruite en 1809 par un pouvoir ombrageux, la Congrégation refleurit peu d'années après et donna naissance à une société de bonnes œuvres, divisée en trois sections : les hôpitaux, les prisons, les petits Savoyards. L'un de ses membres les plus distingués, le conseiller Gossin, eut en 1826 la première idée de l'*Œuvre* aujourd'hui si florissante *de Saint-François Régis* pour la réhabilitation des familles irrégulières.

Quand elle succomba « sous l'impopularité d'un nom que l'impiété voltairienne s'efforçait de flétrir »[1], les fondateurs des *Conférences de Saint-Vincent de Paul* rétablirent les mêmes œuvres sous une forme moins compromettante et sous un nom nouveau. Aujourd'hui encore, les Congrégations ressuscitées, tout en poursuivant leur but propre qui dépasse les limites fixées aux *Conférences*, vivent fraternellement à côté de ces dernières et coopèrent volontiers avec elles au bien des malheureux.

Mais le modèle incomparable des Congrégations de Collège nous est fourni par le Petit Séminaire de Saint-Acheul, fondé en 1814 par le P. de Clorivière[2]. Le P. Louis de Bussi avait su quadrupler les forces de ses Congréganistes en les divisant, selon leurs attraits et leurs aptitudes, en quatre groupes. La double section des *prisonniers* et des *ma-*

1. P. Carayon, *Histoire abrégée des Congrégations* (1863).
2. Voir le P. Ch. Clair, *La Congrégation de la Très Sainte Vierge à Saint-Acheul* (1877).

lades visitait à tour de rôle les pensionnaires de Bicêtre ou de la Conciergerie et ceux de l'Hôtel-Dieu, distribuant aux uns et aux autres les secours de l'âme et du corps, obtenant par les mille industries de leur zèle juvénile des miracles de résignation et de conversion. La section des *pauvres* soulageait la misère soit à la porte même du Collège, soit dans les réduits des indigents, n'oubliant pas de joindre à l'aumône matérielle l'aumône plus précieuse qui relève et enrichit les âmes. La section de la *maison de Dieu* avait la gracieuse mission de soigner, d'orner et d'embellir le sanctuaire de Marie, afin qu'il apparût toujours digne d'elle et de ses enfants privilégiés. Enfin la section du *zèle* comprenait trois subdivisions, dont l'une s'exerçait, sous la présidence du directeur, à défendre la vérité catholique contre les objections courantes ; l'autre se proposait tous les moyens pratiques d'honorer et de faire honorer la Sainte Vierge ; la dernière se chargeait d'accueillir les élèves nouveaux et de leur faciliter les devoirs de la vie de Collège. Il faut lire dans les récits authentiques les admirables traits de dévouement que suscita cette organisation et les effets non moins admirables qu'elle produisit parmi les protégés de la Congrégation.

Pourquoi ne verrait-on pas ces beaux exemples se renouveler dans le présent et dans l'avenir ? La source d'où ils ont découlé une première fois n'est pas desséchée : les œuvres de zèle jaillissent comme naturellement de l'amour de Marie, dont les Congréganistes font profession.

Avantages.

Devenir de parfaits chrétiens : voilà, dans toute sa sublime simplicité, le but que se proposent les Congréganistes de la Sainte Vierge. Toute autre préoccupation serait contraire au principe même de la Congrégation et indigne de leur loyauté.

Pour atteindre ce but, quels avantages leur offre la Congrégation ? Il y en a quatre principaux.

I. Le premier et le plus considérable de tous, c'est l'adoption spéciale du Congréganiste par la Sainte Vierge. L'adoption, disent les jurisconsultes, est un acte légitime par lequel on est reçu dans une famille étrangère et dans les droits d'un fils de famille [1]. Elle suppose deux conditions : il faut le consentement mutuel de l'adoptant et de l'adopté, et il faut que l'acte d'adoption se passe avec quelque solennité devant les juges. C'est ce qui a lieu, quant à l'essentiel, dans la réception du Congréganiste. Il vient au pied de l'autel, par un acte de consécration public, déclarer qu'il prend la Sainte Vierge pour sa souveraine qu'il veut honorer, pour son avocate qu'il veut invoquer, pour sa mère qu'il veut aimer. D'autre part, le directeur, légitimement autorisé par le Vicaire de Jésus-Christ, le reçoit, au nom de la Sainte Vierge. En vertu de ce contrat mutuel, le Congréganiste devient enfant adoptif de la

1. *Adoptio est actus legitimus, quo quis in alienam familiam jusque filiifamilias suscipitur.*

Mère de Dieu et fait désormais partie de sa famille d'une manière plus spéciale que les simples chrétiens, à peu près comme saint Jean, par l'adoption que le Sauveur prononça du haut de la croix, devint enfant de cette même Vierge plus que les autres apôtres.

En échange de la promesse que le Congréganiste fait à Marie de rester toujours fidèle à son service et de ne jamais rien se permettre, ni de rien permettre à ses subordonnés qui soit contre son honneur, il lui demande de vouloir bien l'accepter à tout jamais parmi les siens, l'assister en toute occasion et ne pas l'abandonner à l'heure de la mort.

Or, Marie étant la meilleure et la plus parfaite des mères, on ne peut douter qu'elle veuille remplir tous ces devoirs de charité envers ses fils adoptifs, aussi longtemps qu'ils garderont eux-mêmes leurs promesses. Et comme, d'autre part, elle est aussi puissante que bonne, on voit à quelles magnifiques espérances donne droit le titre de Congréganiste, non seulement dans l'âge des passions naissantes et des rêves d'avenir, mais à tout âge et dans les mille combats de la vie, jusqu'au dernier de tous, qui est le plus décisif.

Filius Mariæ non peribit, a dit un saint : l'enfant de Marie ne périra pas. Quelle consolation, et quel encouragement à se mettre sous sa protection !

II. Après le secours d'en haut qui leur est assuré par la protection spéciale de Marie,

les Congréganistes trouvent un second avantage, pour devenir plus aisément de parfaits chrétiens, dans la direction qui leur est offerte par des *règles* écrites et des *instructions* orales.

Règles. — Toute association qui veut vivre et prospérer doit avoir ses statuts et ses règlements, expression authentique de son but, de ses moyens, de son esprit. Aussi la bulle d'institution de 1584 conférait-elle à perpétuité aux Supérieurs généraux de la Compagnie de Jésus, directeurs suprêmes de la *Primaria*, le droit de promulguer tous les statuts et règlements qu'ils jugeraient utiles pour sa bonne organisation et direction, et de les modifier, suivant les besoins, ajoutant que *les statuts et règlements ainsi promulgués devraient être observés par tous les Congréganistes* affiliés à la Congrégation romaine.

D'après cette autorisation, le P. Général Claude Aquaviva, qui avait dirigé la *Primaria* pendant six ans après son fondateur, promulgua dès l'an 1587 le premier texte des *Règles et Statuts des Congrégations de la Sainte Vierge, établies dans les Collèges de la Compagnie de Jésus avec l'approbation du Siège Apostolique, et enrichies d'indulgences*.

Ce texte vénérable, avec quelques additions destinées surtout à former la piété des jeunes gens, fut réédité au XVIIIe siècle par le P. Parthenius Mazzolari et promulgué de nouveau en 1855 par le T. R. P. Général Beckx, pour toutes les Congrégations dépendant de la *Primaria*.

Mais des circonstances nouvelles ont réclamé d'autres statuts qui, sans être nouveaux dans le fond, précisent davantage certains

points pratiques. Ils viennent d'être publiés par le T. R. P. Général Wernz, sous le titre de *Règles Communes des Congrégations Mariales,* érigées dans les maisons ou églises de la Compagnie de Jésus.

Ces Règles font donc loi, dans leurs dispositions essentielles, pour toutes les Congrégations agrégées à la *Primaria*. C'est dans leur texte qu'il faut chercher le véritable esprit de la Congrégation et les moyens de le traduire en action pour notre vie intérieure et extérieure.

Mais les Règles, pour produire tous leurs bons effets pratiques, veulent être commentées avec intelligence et appliquées avec prudence. Cette double tâche sera remplie par chaque Père directeur, soit dans les allocutions qu'il adresse régulièrement aux Congréganistes assemblés, soit dans les entretiens particuliers qu'ils peuvent avoir avec lui pour tous les besoins de leurs âmes. Heureux le jeune homme qui a trouvé et qui a écouté ce guide sûr et paternel!

III. Un troisième grand avantage résulte de l'association. Enfants de la même Mère, les Congréganistes sont tous frères. Ils mettent en commun leurs *prières*, leurs *mérites* et leurs *bons exemples;* et cette triple union, en vertu de la promesse qu'a faite le Sauveur de se trouver lui-même parmi deux ou plusieurs fidèles réunis en son nom, les arme d'une singulière force pour combattre le bon combat.

IV. Enfin, les Souverains Pontifes ont généreusement ouvert aux Congréganistes le trésor des Indulgences de la sainte Église. En voici le Sommaire nouveau, proposé à l'approbation de S. S. le Pape Pie X par la Congrégation de la S. Inquisition Romaine, et ratifié par lui, le 21 juillet 1910.

SOMMAIRE DES INDULGENCES ET PRIVILÈGES, accordés par les Souverains Pontifes à la Congrégation *Prima Primaria* du Collège Romain et aux autres qui lui sont ou seront agrégées.

A. — *Indulgences plénières pour les seuls Congréganistes.*

1. Le jour de la réception dans la Congrégation, si après confession ils reçoivent le même jour la S. Eucharistie.

2. A l'article de la mort, si, après confession et communion, ou du moins avec contrition, ils invoquent de cœur, s'ils ne peuvent de bouche, le T. S. Nom de Jésus.

3. Si, après confession, ils communient à l'une des fêtes suivantes : Noël et Ascension de N.-S., Immaculée Conception, Nativité, Annonciation, Purification, Assomption de la S. Vierge.

4. Le jour des Morts, après confession et communion : indulgence applicable aux Congréganistes qui sont en purgatoire.

5. Une fois par semaine, le jour qu'ils voudront, s'ils communient, après s'être confessés la veille ou le jour même, pourvu que dans la semaine ils aient assisté à une réunion.

6. Si, après confession, ils prennent part à la communion générale des Congréganistes.

7. S'ils font les Exercices spirituels durant un nombre quelconque de jours, ou la récollection mensuelle même durant un seul jour, pourvu qu'après confession et communion ils visitent le T. S. Sacrement et prient en sa présence aux intentions du Souverain Pontife.

8. Si le Directeur de Congrégation, visitant un membre malade de sa Congrégation, l'exhorte à souffrir patiemment les ennuis de la maladie, ou l'aide à accepter volontiers la mort de la main de Dieu, et lui fait réciter trois fois devant un crucifix le *Pater* et l'*Ave* aux intentions du Souverain Pontife, le jour où le malade aura reçu la S. Eucharistie, il peut lui appliquer une indulgence plénière.

B — *Indulgences plénières et partielles pour les seuls Congréganistes.*

9. Les Congréganistes peuvent gagner toutes les indulgences des Stations de Rome, si, au jour de ces Stations, ils visitent leur chapelle ou une église publique et y récitent sept *Pater* et *Ave* — après confession et communion pour les indulgences plénières.

10. Si, après les Exercices spirituels, ils prient pendant quarante jours pour obtenir la persévérance : 200 jours d'indulgence pour chaque jour, et une indulgence plénière, s'ils se confessent et communient dans cet espace de temps.

C. — *Indulgences partielles pour les seuls Congréganistes.*

11. Sept années et sept quarantaines, chaque fois qu'ils assisteront pieusement à la sainte messe dans la semaine; — qu'ils examineront soigneusement leur conscience le soir, avant de se coucher; — qu'ils assisteront aux réunions publiques ou privées, ou aux offices divins organisés par la Congrégation et approuvés par le Directeur pour la délivrance des Congréganistes ou d'autres fidèles défunts; — qu'ils visiteront les pauvres, les infirmes et les prisonniers; — qu'ils réconcilieront les ennemis; — qu'ils prieront pour les malades et les morts; — qu'ils accompagneront à la sépulture ecclésiastique le corps d'un Congréganiste ou d'un autre fidèle.

12. Trois cents jours, chaque fois qu'ils réciteront pieusement l'acte de consécration de S. Jean Berchmans ou celui de S. François de Sales — ou l'antienne *Salve Regina*.

13. Cent jours, chaque fois qu'ils baiseront la médaille de la S. Vierge que portent les Congréganistes (pourvu qu'elle ait été approuvée par l'Ordinaire et bénite par le Directeur ou son délégué), en récitant pieusement l'invocation : *Nos cum Prole pia benedicat Virgo Maria!* (Que la Vierge Marie avec son doux Fils nous bénissent!)

D. — *Indulgences plénières pour tous les fidèles.*

14. Si, après confession et communion, entre les premières Vêpres et le coucher du soleil de la fête principale ou secondaire d'une Congrégation, ils en visitent le lieu de réunion et y prient aux intentions du Pape.

Si la Congrégation n'a pas de vocable secondaire, le Directeur peut, avec le consentement de l'Ordinaire (ou celui de son Supérieur, s'il est prêtre régulier), choisir un jour quelconque de l'année pour cet effet.

Si le lieu de réunion varie ; s'il change pour toujours ou pour un temps ; si, avec l'agrément du Directeur, pour plus de commodité ou de solennité, la fête principale ou secondaire vient à être célébrée dans une autre église, l'indulgence vaut pour la visite de cette église.

Si l'une ou l'autre de ces fêtes ou les deux ne peuvent être célébrées assez commodément ou assez solennellement à leur jour propre, le Directeur peut (avec la permission respective de l'Ordinaire ou de son Supérieur) désigner d'autres jours de l'année pour cette célébration et pour le gain de l'indulgence, et, si les jours désignés sont empêchés par une autre fête de rite double, faire célébrer *une* messe solennelle de la fête ainsi transférée. L'indulgence suit toutes ces modifications.

15. S'ils assistent à un triduum d'exposition du T. S. Sacrement durant un certain temps dans le lieu de réunion, en y priant et accomplissant les œuvres prescrites, ils gagnent les indulgences des 40 Heures.

E. — *Privilèges.*

16. Le Directeur peut se substituer un autre prêtre pour recevoir les Congréganistes et bénir les médailles.

17. (*Indulgences en faveur des Princes*).

18. Sauf les Communions générales, la communion requise pour gagner une indulgence de Congrégation peut être transférée par les Congréganistes à n'importe quel jour dans l'octave du jour désigné.

19. Les prières récitées en commun par les Congréganistes dans leurs réunions hebdomadaires, avec l'intention de les appliquer aux intentions du Pape, suffisent pour gagner les indulgences de ces réunions.

20. Les indulgences attachées aux réunions de chaque semaine valent aussi pour celles qui ne se font que deux fois par mois.

21. Toutes les indulgences qui sont ou seront concédées aux Congrégations, excepté l'indulgence plénière *in articulo mortis*, sont applicables aux défunts.

22. Une messe dite n'importe où, par n'importe quel prêtre, pour un Congréganiste défunt, jouit de l'autel privilégié.

23. Les serviteurs des Congrégations, tant qu'ils sont affectés à leur service, peuvent gagner toutes les indulgences des Congréganistes, aux mêmes conditions.

24. Les prêtres, Directeurs légitimes d'une Congrégation quelconque, sont par le fait membres de cette Congrégation, sans avoir besoin d'aucune cérémonie de réception ; participent, à titre personnel, à tous ses privilèges et indulgences.

25. Le Directeur d'une Congrégation éri-

gée, en principe, pour des adolescents, peut admettre des adultes et des pères de famille. Cette faculté vaut dans les cas semblables pour d'autres Congrégations, y compris celles de femmes. Il faut pourtant un juste motif, qui se trouvera plus facilement quand quelqu'un, changeant d'état de vie (par exemple, en se mariant), désire rester dans la Congrégation et qu'il n'existe dans l'endroit aucune autre congrégation de la S. Vierge qui lui convienne.

26. Les Congréganistes une fois légitimement admis dans une Congrégation, en restent toujours membres, à moins qu'ils ne la quittent volontairement ou qu'ils n'en soient exclus comme indignes; et, par conséquent, s'ils remplissent les conditions requises, ils participent toujours aussi aux grâces et indulgences.

27. Tous les Congréganistes qui sont absents du lieu de la Congrégation durant un an ou davantage, et qui fixent leur domicile en un endroit d'où ils ne peuvent venir assister aux réunions, sont tenus, pour gagner les indulgences, d'entrer dans une Congrégation établie au lieu de leur nouveau domicile et conforme à leur état, à moins que le directeur de cette Congrégation ne s'y oppose ou qu'il n'existe un autre empêchement légitime, dont le Directeur de la première Congrégation sera juge.

PREMIÈRE PARTIE

RÈGLES ET COUTUMES

AVERTISSEMENT

Les Règles qui vont suivre s'adressent aux Congrégations Mariales du monde entier, quoiqu'elles n'obligent immédiatement que celles qui sont érigées dans les maisons et églises de la Compagnie de Jésus. Mais, à côté de leurs prescriptions universellement obligatoires, qui formulent d'une façon *absolue* le but, l'esprit et les moyens essentiels de l'institution, il s'en trouve d'autres, d'un caractère purement *directif*, qui ont trait aux moyens d'ordre plus secondaire et dont l'application devra nécessairement s'accommoder aux temps, aux lieux et aux personnes, sans d'ailleurs sortir de l'esprit général de ces Règles.

D'après ces principes, par respect pour la haute antorité dont leur texte est revêtu, on le donnera ici intégralement ; mais, pour en faire l'application aux besoins particuliers de la vie de collège, sans toucher à l'esprit ni au sens même des Règles, on joindra à chaque chapitre des *Notes* pratiques, dont l'ensemble formera une sorte de *Coutumier*, pouvant aider au bon fonctionnement des congrégations qui voudront bien l'adopter avec l'approbation de leur Ordinaire, c'est-à-dire du Supérieur Provincial pour les maisons de la Cie de Jésus, de l'Évêque pour les autres. (Voir plus loin la Règle 69 avec sa Note.)

La traduction française des Règles, faite sur le texte romain, a été revisée à Rome et approuvée par l'autorité compétente.

Décret d'approbation

En vertu de l'autorité à nous conférée par le S. P. Grégoire XIII (Constitution Omnipotentis Dei, *du 5 déc. 1584), puis étendue et confirmée par Sixte-Quint, Clément VIII, Grégoire XV, Benoît XIV, Clément XIII, Léon XII et Léon XIII, nous donnant le droit d'établir les Règles des Congrégations Mariales et de les modifier, corriger et réformer selon l'état des choses et des temps :*

Nous approuvons et sanctionnons à nouveau les Règles suivantes, extraites des Règles communes qu'établirent nos prédécesseurs le P. Aquaviva en 1587 et le P. Beckx en 1855 et déjà ratifiées par notre préd. le P. Martin en 1905, mais récemment appropriées avec soin aux derniers décrets du S.-Siège et aux besoins actuels, et revisées par Nous ;

*Et, sauf approbation qui a pu ou pourrait être donnée à d'autres Règles par le Supérieur Général pour une classe déterminée de personnes ou pour une région particulière, Nous déclarons et décrétons qu'*elles sont les Règles Communes qui doivent servir à toutes les Congrégations Mariales, *érigées dans les maisons ou églises de la Compagnie de Jésus.*

En foi de quoi, après avoir signé ces Lettres de notre main, Nous les avons fait munir du sceau de notre Compagnie.

Rome, en la fête de l'Immaculée Conception de la B. V. Marie, le 8 décembre 1910.

FRANÇOIS-XAVIER WERNZ,
Supérieur général de la Compagnie de Jésus.

RÈGLES COMMUNES

DES CONGRÉGATIONS MARIALES

ÉTABLIES DANS LES MAISONS ET ÉGLISES
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

CHAPITRE I.

But et nature des Congrégations.

1. *But des Congrégations.*

Les Congrégations Mariales, instituées par la Compagnie de Jésus et approuvées par le S.-Siege, sont des associations pieuses qui ont pour but de développer chez leurs membres une dévotion, un respect et un amour filial très ardents pour la B. Vierge Marie et, grâce à cette dévotion et au patronage d'une Mère si bonne, de transformer les fidèles réunis sous son nom en autant de bons chrétiens, travaillant sincèrement à se sanctifier, chacun dans son état, et se dévouant énergiquement, dans la mesure de leur condition sociale, à sauver et à sanctifier les autres, ainsi qu'à défendre l'Église de Jésus Christ contre les attaques des impies.

2. *Érection et agrégation.*

La faculté d'ériger des Congrégations Mariales dans les maisons et églises de la Compagnie de Jésus, de les agréger à la *Prima Primaria* romaine et de leur communiquer les indulgences et privilèges que lui ont accordés les Pontifes romains, appartient exclusivement, selon les Constitutions Apostoliques, au T. R. P. Général ou au Vicaire général de cette même Compagnie.

3. *Marie Patronne principale.*

La T. S. Vierge étant la Patronne par excellence de ces Associations, comme l'indique leur titre commun, doit être reconnue par toutes pour Patronne principale : elles prendront pour vocable un de ses mystères ou des noms sous lesquels elle est honorée. Cependant il leur est loisible d'ajouter à ce vocable principal celui d'un patron secondaire.

4. *Diversité de classes.*

Quoique les Congrégations Mariales soient instituées pour toutes les classes de fidèles, leur organisation permet aisément — et c'est un moyen pratique pour mieux réaliser leur but — d'en établir de spéciales selon l'âge, l'état de vie ou la condition des personnes, en sorte qu'il y ait des congrégations d'enfants, de jeunes gens, d'hommes, d'étudiants, d'ouvriers, etc.

CHAPITRE II.

Exercices communs des Congrégations Mariales.

5. *Réunions hebdomadaires.*

Les Congrégations Mariales doivent se réunir au moins une fois dans la semaine, au jour et à l'heure fixés par leurs Règles ou par les coutumes locales. S'il n'y a pas d'empêchement particulier, il est bon que ces réunions générales aient lieu tous les dimanches et à toutes les fêtes de précepte sans restriction. Elles ne devront être omises aux jours indiqués que pour des raisons tout à fait exceptionnelles et n'être interrompues durant la saison d'été que pour cause d'absence des Congréganistes ou pour tel autre motif qui les rendra impossibles à cette époque.

6. *Exercices des réunions ordinaires.*

Voici quels sont habituellement les exercices de ces réunions :

1° Invocation du Saint-Esprit par l'hymne *Veni Creator;*

2° Lecture d'un livre de piété pendant dix ou quinze minutes, en attendant que les Congréganistes soient au complet;

3° Si c'est l'usage, annonce des fêtes et de la semaine liturgique, d'après un calendrier commun ou spécialement approuvé pour ces Congrégations;

4° Chant des Matines ou des Vêpres du Petit Office de la S. Vierge, suivant que la Congrégation se réunit le matin ou le soir. On peut y substituer la récitation ou le chant d'un autre office de la S. Vierge ;

5° Courte exhortation du Directeur sur un sujet relatif au progrès spirituel des Congréganistes ;

6° On terminera par la récitation des Litanies de Lorette, ou par quelques prières au Patron secondaire de la Congrégation, ou par d'autres selon la Coutume locale.

7. *Exercices extraordinaires.*

Outre ces réunions ordinaires, les Congréganistes auront certains exercices de piété extraordinaires, tels que les Communions générales, les Exercices spirituels de S. Ignace, leurs fêtes patronales solennelles.

8. *Communion générale.*

La communion générale des Congréganistes sera célébrée, une fois par mois, à jour fixe, ou en quelque fête solennelle de Notre-Seigneur ou de la Sainte Vierge, s'il n'y a pas de raisons spéciales en faveur d'un autre jour. Cet exercice peut se réduire à la messe, avec préparation à la communion et action de grâces, et, si c'est l'usage, annonce de la semaine liturgique suivante, chant de l'antienne *Salve Regina*, ou autres courtes prières en l'honneur de la Sainte Vierge.

9. Retraite annuelle.

Les *Exercices spirituels* (retraite) se feront chaque année durant quelques jours et se termineront par une Communion générale. Le Directeur de chaque Congrégation, prenant en considération les circonstances, en détermine l'époque, la durée et l'horaire. Il faut pourtant remarquer que le temps du Carême est d'ordinaire le meilleur. Quant à la manière de faire les Exercices, la plus profitable à coup sûr est d'y vaquer loin du monde et de ses amis dans une retraite *fermée.* Si cela n'est pas faisable et qu'on ne puisse pas non plus y consacrer toute sa journée, il est bon qu'ils durent six jours, avec au moins deux temps de recueillement, l'un le matin, l'autre l'après-midi ou le soir, qu'on emploiera aux exercices les plus importants : lecture spirituelle, méditations, exhortations, messe et rosaire.

10. Fêtes patronales.

Les Congrégations devront célébrer, tous les ans, avec une religieuse solennité, leurs fêtes titulaires. Pour rendre plus d'honneur et de gloire à la T. S. Vierge, leur Patronne principale, elles feront bien de se préparer à sa fête titulaire par une neuvaine ou un triduum de dévotion. — Dans les Congrégations qui ont pour patron secondaire saint Louis de Gonzague, et aussi dans les autres, on a coutume d'honorer le jeune Saint par la pieuse pratique des six dimanches.

11. *Solennité des fêtes.*

L'éclat de ces fêtes solennelles et, en général, de toutes les cérémonies publiques devra être proportionné aux ressources matérielles et à la condition sociale des Congréganistes, en évitant toujours une vaine ostentation, qui loin de promouvoir le vrai but de la Congrégation, ne ferait qu'en affaiblir beaucoup l'esprit.

NOTES DU CHAP. II.

6. — Au Collège, ces exercices se font en deux fois et habituellement dans la semaine. Un jour, il y a réunion d'une demi-heure ; un autre jour, messe de Congrégation.

1° La *réunion* s'ouvre par les prières d'usage. Vient ensuite l'offrande des bonnes notes et des décorations; puis, l'instruction du P. Directeur sur les Règles ou sur quelque autre sujet pratique. A la fin, on dit les Litanies de la Sainte Vierge et d'autres courtes prières d'un *Manuel*.

2° Avant la *messe*, le P. Directeur suggère aux Congréganistes une intention de prière et leur donne quelque avis de circonstance. De l'*Introït* à *l'élévation*, on récite un Nocturne, ou les Laudes, ou deux petites Heures ou les Vêpres de l'Office de la Sainte Vierge, quelquefois le petit Office de l'Immaculée Conception.

Après l'*élévation*, on chante une strophe, une antienne ou une invocation au Saint Sacrement ou à Notre-Seigneur, — et après la communion du prêtre, un cantique ou une hymne en l'honneur de la Sainte Vierge.

Quand la messe se dit pour les défunts, on récite les Laudes de l'Office des morts et l'on chante après l'élévation le *Pie Jesu*, après la communion le *De profundis*.

De temps en temps, pour habituer les Congréganistes à bien dire leurs prières, on remplace l'Office et les chants par les prières de la messe, que le Préfet dit à haute voix, sous forme de lecture méditée, selon les indications du P. Directeur.

8. — Dans les Collèges chrétiens, il ne se passe guère de mois sans qu'une fête de l'Église amène une communion générale des élèves : pour l'édification commune, il convient que les Congréganistes y prennent part *avec les autres,* sauf les rares exceptions où l'une des fêtes de Congrégation coïnciderait avec une fête ecclésiastique. Mais si l'on veut s'en tenir à l'exécution stricte de ce que la Règle demande, on peut, chaque mois, désigner un jour de réunion ordinaire de Congrégation pour une communion générale des Congréganistes, qui leur donne droit à une indulgence plénière spéciale.

9. — Sans s'arrêter aux prescriptions matérielles de cette règle, qui ne regardent pas les collèges, les Congréganistes s'appliqueront à en observer l'esprit, pendant les retraites auxquelles ils prendront part.

Pour la retraite annuelle de rentrée, ils n'auront à se distinguer des autres élèves que par une plus grande ferveur, s'il est possible, par une fidélité plus généreuse au règlement et par une attention plus soutenue à ne pas perdre une parcelle de ce temps si fertile en grâces.

La retraite de fin d'études ou *retraite des partants* réclame de ceux qui la font une bonne volonté particulière, dont les Congréganistes devront encore donner l'exemple. Et comme elle est d'une souveraine importance pour l'avenir des retraitants, elle sera recommandée à la Congrégation dès le début du mois de Marie et précédée d'une neuvaine générale, qui aura pour but d'en obtenir le plein succès. On pourra inviter même les retraitants non Congréganistes à y prendre

part et à assister exceptionnellement aux instructions préparatoires que le P. Directeur jugerait bon d'adresser aux Congréganistes. Durant tout le temps que durera cette retraite, les Congréganistes qui ne la font pas continueront à offrir à la Sainte Vierge pour les retraitants toutes les prières et les bonnes œuvres que la charité fraternelle leur inspirera.

Enfin il est extrêmement souhaitable que, dès le collège, tous les Congréganistes aient en haute estime la retraite annuelle et qu'en le quittant ils emportent avec eux la ferme résolution de recourir, toute leur vie, à ce moyen de salut si puissant et, quand on le veut, si facile.

10. — Le P. Directeur prendra soin d'indiquer les exercices dont se composeront ces neuvaines et triduums, en les adaptant au milieu, comme aussi d'exciter les générosités, tout en les réglant. En général, pour que ces exercices puissent se soutenir jusqu'au bout et produire un sérieux résultat, il faut deux choses : 1° s'imposer plutôt peu que beaucoup de pratiques, mais s'en acquitter parfaitement ; — 2° corroborer les actes de piété par des actes de mortification, des sacrifices, surtout des victoires sur ses défauts : car « *il ne suffit pas, pour entrer au royaume des cieux, de me dire :* Seigneur, Seigneur ! *Il faut faire la volonté de mon Père* » (MAT., VII, 21).

« *Dans les endroits où l'usage est en vigueur, chaque Congréganiste apportera, à la Congrégation, détaillés par écrit, mais sans signature, les hommages qu'il aura pratiqués ces jours-là et les déposera dans l'urne ou la boîte destinée à les recevoir : ils seront ensuite lus en public, à la place de l'instruction ordinaire. Cette lecture se fera, autant que possible, la veille même de la solennité, pour que le souvenir de ce qu'on aura entendu anime tous les cœurs à un redoublement de ferveur et de dévotion.* » (Tiré des anciennes Règles du P. Parthenius.)

Pour la dévotion des six dimanches, on peut choisir les six qui précèdent les vacances et les offrir au jeune Saint pour obtenir par son intercession la grâce d'être préservé, durant cette époque parfois dangereuse, de tout mal dans l'âme et dans le corps. Il convient, d'ailleurs, que les Congréganistes ne séparent pas dans leur dévotion les trois jeunes Saints, enfants privilégiés de Marie, que l'Église a donnés pour patrons spéciaux à la jeunesse studieuse : saint Louis de Gonzague, saint Jean Berchmans et saint Stanislas Kostka.

11. — Pour l'honneur de la Sainte Vierge, la consolation spirituelle des Congréganistes et l'édification générale, on peut, à la fête patronale, joindre une ou deux autres fêtes de la Sainte Vierge. On célébrera solennellement aussi les installations et les réceptions, si elles ne coïncident pas avec les précédentes; enfin la fête des adieux, également précédée d'une neuvaine pour le succès des examens de fin d'année et la persévérance des partants.

Quant à l'ornementation qu'elles réclament, il est à désirer que la Congrégation possède une sacristie assez bien montée pour y suffire et pour n'avoir pas besoin de recourir chaque fois à la générosité du Collège ou des Congréganistes. Mais si elle est pauvre, les confrères tâcheront de suppléer par leur ferveur à ce qui fera défaut dans l'éclat extérieur de la cérémonie et prieront la Sainte Vierge de vouloir bien accepter la compensation.

Si, pour nous permettre de mieux célébrer ces fêtes, la Providence nous envoie par des mains pieuses quelque offrande extraordinaire, on aura soin de consigner par écrit le nom des donateurs et de les recommander aux prières de la Congrégation.

CHAPITRE III.

Sections et Conférences.

12. Œuvres de piété et de charité.

Puisque les Congrégations Mariales veulent faire monter les associés au plus haut degré possible de sainteté et les mettre à même d'étendre leur salutaire influence sur beaucoup d'autres pour le bien des âmes, elles doivent tout faire pour développer en eux la piété et les former à la pratique des œuvres de charité envers le prochain. Ces œuvres seront surtout : l'enseignement de la doctrine chrétienne, la visite des malades dans les hôpitaux et des détenus dans les prisons (œuvres auxquelles les anciennes Congrégations se dévouaient avec beaucoup de zèle), ou d'autres semblables, selon que l'exigeront les besoins des temps modernes et la diversité des conditions locales.

13. Sections d'œuvres.

Pour faciliter la pratique de ces œuvres, il conviendra, si le nombre et la qualité des Congréganistes le permettent, de les grouper tous en diverses sections spéciales, ayant leur organisation et leur fonctionnement propres, quoique toujours subordonnées à l'autorité qui gouverne la Congrégation.

14. *Conférences d'études.*

Il est aussi très conforme aux traditions primitives des Congrégations qu'elles aient, surtout si elles se composent d'étudiants, une ou plusieurs Académies (Conférences), où les jeunes gens s'exerceront à des travaux scientifiques, littéraires, artistiques ou professionnels, pour s'avancer dans leurs études ou leurs professions respectives et pour acquérir, sous la direction d'hommes compétents, une règle de jugement sûre dans les questions qui touchent à la foi et à la morale catholique.

Notes du chap. III.

12. — Dans les temps actuels plus que jamais, la perfection pratique pour les Congréganistes est de se préparer, dès le collège, à devenir des *hommes de foi* et *d'action*.

Pour devenir *hommes de foi*, ils s'appliqueront à connaître parfaitement leur religion par l'étude sérieuse de ses dogmes et de sa morale, à développer dans leur cœur l'amour de la sainte Église, à fréquenter les sacrements, à prendre l'habitude de la prière et l'estime de toutes les pratiques de la véritable piété, tant privée que publique.

Pour devenir *hommes d'action chrétienne*, ils nourriront le généreux désir de rendre service à Dieu et au prochain, à l'Église et à la patrie; ils combattront en eux-mêmes l'égoïsme, l'amour du bien-être, le respect humain; ils chercheront à exercer autour d'eux le double apostolat du bon exemple et du bon conseil, et pour mieux y réussir, ils tâcheront de s'entendre et de se sou-

tenir fraternellement, en se conformant toujours à une prudente direction.

Dans le même but, ils s'intéresseront activement, selon toute la mesure du possible, aux œuvres apostoliques et charitables qui seront à leur portée et ne craindront pas de leur faire quelques sacrifices de temps, d'argent et de dévouement personnel.

13. — Ces sections, qui produisent de magnifiques résultats dans les grandes Congrégations de jeunes gens et d'hommes en Espagne et en Allemagne, fleurissaient déjà (V. l'*avant-propos*) en France, il y a un siècle, spécialement chez les Congréganistes du Petit Séminaire de Saint-Acheul. En maint Collège, aujourd'hui même, on consacre des heures de récréation ou de promenade à catéchiser les *petits laïques*, à visiter les pauvres, à aider les patronages, etc. Tout cela a pour effet d'initier peu à peu à l'action sociale chrétienne — et pour de simples collégiens, dont le premier devoir est de faire de bonnes études, cela peut suffire provisoirement, sauf l'exception suivante.

14. — On ne peut qu'encourager vivement tous les Congréganistes et, avec eux, tous les autres élèves qui ont quelque souci de travailler un jour pour Dieu et pour la patrie, à se faire inscrire dans ces réunions d'études, où ils pourront trouver une formation précieuse. Au collège même, il est désirable que, du moins, les élèves des classes supérieures soient préparés d'une façon plus immédiate à l'action catholique, sinon par des travaux personnels qui risqueraient de trop les absorber, mais par quelques conférences d'hommes compétents, qui leur ouvriraient l'esprit et les orienteraient dans la bonne voie, et même par un choix judicieux de lectures, capables de former en eux de loin le jugement sûr dont parle cette Règle.

CHAPITRE IV.

Gouvernement des Congrégations

15. Autorité du P. Général de la Cie de Jésus.

Le gouvernement suprême des Congrégations Mariales érigées dans les diverses maisons ou églises de la Compagnie de Jésus appartient au T. R. P. Général ou au Vicaire général de cette Compagnie, selon la Constitution *Omnipotentis Dei* de Grégoire XIII, confirmée et amplifiée par une série d'autres Constitutions Apostoliques. En vertu de cette autorité, le T. R. Père Général peut faire et publier des statuts, constitutions et décrets pour la direction des Congrégations, examiner et approuver ceux que d'autres auront faits par ses ordres, les modifier, les corriger, en faire de nouveaux, chaque fois qu'il le jugera utile.

16. Pouvoirs des Directeurs.

D'après la Constitution *Laudabile Romanorum Pontificum* de Benoît XIV, les Directeurs particuliers, établis par le Père Général dans les maisons ou églises de la Compagnie de Jésus, jouissent de pleins pouvoirs en tout ce qui regarde la conduite, le gouvernement et l'administration tant spirituelle que temporelle de leurs Congrégations. Ils peuvent, pourvu qu'ils ne touchent pas aux présentes Règles générales, établir les règles, statuts et décrets particu-

liers que dans leur prudence ils jugeront opportuns, comme aussi modifier et complètement changer ce qu'ils auront établi, sans être obligés, en aucun cas, d'obtenir ou de demander l'avis ou le consentement des Congréganistes.

17. Nomination des Directeurs.

La faculté d'établir les Directeurs de Congrégation a été conférée, par disposition expresse du T. R. P. Général, aux Pères Provinciaux et aux Supérieurs de Missions. Les Supérieurs locaux de la Compagnie jouissent, à l'égard des Congrégations érigées dans leurs maisons ou églises, des mêmes pouvoirs que les Directeurs, à la place desquels ils peuvent, en outre, s'il y a de justes raisons, en subdéléguer d'autres pour un temps.

18. Grands Dignitaires.

Pour se faire aider dans le gouvernement de la Congrégation, le Directeur est assisté d'un choix de Congréganistes, comprenant d'ordinaire un Préfet, deux Assistants, un Secrétaire, six Conseillers ou davantage, un Instructeur des candidats et un Trésorier. Ils ont le titre de Grands Dignitaires et forment seuls le Conseil de gouvernement. Quand les circonstances le demandent, le Directeur établit des vice-dignitaires, un Vice-Secrétaire, un Vice-Instructeur, un Vice-Trésorier, ou des titulaires d'emplois nouveaux, et il peut leur donner à tous la qualité de Grands Dignitaires.

19. Dignitaires inférieurs.

Les dignitaires inférieurs, tels que Sacristains, Contrôleurs, Bibliothécaires et Lecteurs, remplissent diverses charges d'ordre plutôt matériel, quoique plusieurs d'entre elles soient d'une grande importance pratique. Leur nombre se réglera sur les besoins de chaque Congrégation.

20. Nomination des Dignitaires.

La nomination des dignitaires inférieurs dépendra du libre choix du P. Directeur. Quant aux membres du Conseil ou grands dignitaires, dans les Congrégations où il n'est pas d'usage qu'ils soient, eux aussi, librement désignés par le Directeur et où, pour de sérieuses raisons, il ne semble pas à propos d'introduire ce mode, ils seront élus par les Congréganistes, à la pluralité des suffrages, sur une liste de trois noms choisis par le Directeur, pour chaque office distinct. Dans les Congrégations en voie de formation, on adoptera l'une ou l'autre pratique, selon ce que la prudence conseillera, eu égard aux circonstances, pour la plus grande prospérité de la Congrégation. On garde cependant la liberté de choisir les dignitaires, tant supérieurs qu'inférieurs, par un autre mode, dans le cas où les circonstances et le but même de la Congrégation Mariale le feront paraître préférable.

21. Renouvellement des Charges.

Les charges sont ordinairement renouvelées une fois l'an, à l'époque fixée par les Règles ou la coutume locale. Aux charges qui viennent à vaquer en dehors de cette date, on pourvoit comme il est dit plus haut.

22. Dépendance à l'égard du Directeur.

Les dignitaires du Conseil, comme les dignitaires inférieurs, useront de leurs pouvoirs dans la mesure et dans les conditions où le Directeur les en a investis. Ils restent soumis à son autorité, individuellement et collectivement, pour l'exercice de leur charge.

Notes du chap. IV.

15. On peut commencer par un nombre moindre de conseillers et l'augmenter peu à peu avec celui des Congréganistes. Il est bon qu'au moins toutes les classes supérieures de la Division soient représentées au Conseil et qu'avant la fin de l'année on y introduise quelques élèves des classes inférieures, pour perpétuer d'une année à l'autre les bonnes traditions.

Si la Congrégation est peu nombreuse, les conseillers peuvent cumuler avec leur titre principal les fonctions de Trésorier, de Sacristain, de Lecteurs, de Directeur du chant, etc. Les Approbanistes ne sont admis aux charges qu'à titre de suppléants : ils ne seront ni installés solennellement ni inscrits dans le Livre qui reçoit les Noms des dignitaires de la Congrégation.

20. Il demeure entendu que, dans tous les cas, le P. Directeur reste libre, avant toute désignation, de prendre, en conseil ou en particulier, l'avis des conseillers sur les dignitaires à nommer, sans être obligé de s'y conformer rigoureusement.

1. On doit poser en principe que les dignitaires, quel que soit leur mérite personnel, ne sont pas nommés à titre d'estime seulement, mais aussi et principalement pour le bien de la Congrégation et pour la bonne influence qu'ils pourront avoir sur sa marche. Or si, d'une part, il faut un certain temps d'exercice d'une charge pour acquérir cette influence, on risque, d'autre part, de la voir s'affaiblir par un exercice prolongé. On peut tout concilier, en renouvelant les élections à des intervalles qui ne soient ni trop longs ni trop courts, par exemple tous les six mois, mais avec faculté de réélire les dignitaires sortants, un nombre de fois strictement limité, ou sous la condition qu'il y ait interruption entre deux magistratures. La coutume locale décidera.

Les électeurs doivent considérer la parfaite sincérité de leurs votes comme une obligation d'honneur et de conscience. Pour le leur faire mieux comprendre, les élections se font avec quelque solennité, à la chapelle, pendant qu'on récite à haute voix le chapelet. De plus, immédiatement avant, le Directeur donne lecture des principales Règles de chaque dignité, indiquant les qualités qu'elle réclame des candidats.

Jusqu'à l'installation des nouveaux dignitaires, les anciens resteront en place. Quant à cette installation, elle doit, pour le légitime prestige des élus, se faire solennellement, autant que possible à une fête de la S. Vierge, selon le cérémonial des *Manuels* en usage.

CHAPITRE V

Admission et exclusion des Congréganistes.

23. Conditions préalables d'admission.

Si quelqu'un désire entrer dans la Congrégation Mariale, il adressera sa demande au Directeur, qui a seul autorité pour y admettre. S'il peut, il emploiera, pour obtenir cette admission, l'entremise d'un Congréganiste, qui le proposera. Le candidat doit, avant tout, être de mœurs irréprochables, remplir les conditions d'âge, d'état, de profession, etc., requises pour la Congrégation qu'il a en vue, et être fermement résolu à en observer fidèlement les Règles.

24. Temps de probation.

L'admission définitive sera précédée d'un temps de probation qui ne durera pas moins de deux mois. Pendant tout ce temps, le Candidat est tenu d'accomplir, sans réserve, tous les devoirs que la Congrégation impose à ses membres.

Quand on vient d'une autre Congrégation, on peut être admis immédiatement, pourvu qu'on présente au Directeur des Lettres patentes, signées du Directeur de la Congrégation que l'on quitte et contenant un certificat de bonnes mœurs et d'assistance habituelle aux exercices de cette Congréga-

tion. Celui qui ne vient pas directement d'une autre congrégation, quand même il aurait été auparavant Congréganiste, subira une épreuve plus ou moins longue, selon ce que règlera le Directeur.

25. *Époque des réceptions.*

La réception solennelle des nouveaux Congréganistes se fera deux fois par an ou plus souvent, aux fêtes titulaires de la Congrégation ou aux autres fêtes de la S. Vierge.

26. *Consulte pour l'admission.*

Quand approche l'époque d'une réception solennelle des candidats, le Directeur propose au Conseil les noms de ceux qui, à son jugement, pourraient être admis, et invite les conseillers à dire franchement leur avis et à formuler leurs objections, s'ils en ont, contre l'admission proposée. Compte fait des observations du Conseil, le Directeur décidera pour chacun, selon qu'il le jugera expédient, s'il doit être admis au nombre des Congréganistes, ou soumis à une plus longue épreuve, ou absolument écarté.

27. *Réception solennelle.*

La réception solennelle des Congréganistes sera célébrée en réunion plénière. Le Préfet, le Secrétaire et l'Instructeur assistent à la cérémonie aux côtés du Directeur.

Les nouveaux Congréganistes s'approcheront de l'autel, quand ils seront appelés par le Secrétaire, et, fléchissant les genoux, prononceront leur Acte de consécration à la T. S. Vierge. Ce sera l'un des deux qui suivent.

Acte de consécration de S. Jean Berchmans.

Sainte Marie, Mère de Dieu et Vierge, moi N. N. je vous choisis aujourd'hui pour ma Souveraine, ma Patronne et mon Avocate, et je prends la ferme résolution de ne jamais vous abandonner, de ne jamais rien dire ni faire contre vous et de ne jamais permettre à d'autres de rien faire contre votre honneur.

Recevez-moi donc, je vous en conjure, pour votre serviteur perpétuel; assistez-moi dans toutes mes actions et ne m'abandonnez pas à l'heure de ma mort.

Ainsi soit-il.

Acte de consécration de S. François de Sales

Très Sainte Vierge et Mère de Dieu Marie, moi N. N., quoique très indigne de vous servir, mais pénétré de votre merveilleuse bonté et pressé du désir de vous servir, je vous choisis aujourd'hui, en présence de mon Ange gardien et de toute la Cour céleste, pour ma Souveraine, mon Avocate et ma Mère, et je prends la résolution de vous servir à tout jamais et de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour que vous soyez fidèlement servie par les autres.

Je vous prie donc et vous supplie, ô très miséricordieuse Mère, par le sang de Jésus-Christ versé pour moi, de daigner me recevoir au nombre de vos protégés et comme votre serviteur perpétuel. Assistez-moi dans toutes mes actions et obtenez-moi la grâce de me conduire, en parole, en œuvre et en pensée, de manière à ne jamais blesser ni vos yeux ni ceux de votre Très Saint Fils. Souvenez-vous de moi et ne m'abandonnez pas à l'heure de la mort.

Ainsi soit-il.

Ensuite le P. Directeur, ou un autre prêtre délégué par lui, leur impose la médaille de Congrégation selon la formule ordinaire et les déclare admis en disant :

FORMULE DE L'ADMISSION.

En vertu de l'autorité qui m'a été légitimement conférée, je vous reçois dans la Congrégation de la T. S. Vierge (titre principal) *et de* (titre secondaire), *et vous rends participants de toutes les indulgences accordées à la* Prima-Primaria *Romaine et à la nôtre. Et maintenant, vos noms vont être portés sur le registre de la Congrégation : qu'ils soient inscrits pour l'éternité au ciel !*

L'inscription des nouveaux Congréganistes dans le registre de la Congrégation ne doit jamais être omise [1].

1. On trouvera les formules latines avec celles du diplôme dans ce *Manuel*.

28. Validité de l'admission.

Le Directeur, dans les cas particuliers, peut dispenser des formalités de l'admission : car il suffit, à la rigueur, pour sa validité que celui qui a le pouvoir d'admettre et celui qui doit être admis manifestent leur intention formelle par un signe extérieur.

29. Distinction des classes.

Dans une Congrégation qui comporte une seule classe ou condition de personnes, on n'en peut admettre aucune qui serait d'une classe ou condition différente, à moins que le Directeur n'en décide autrement pour un juste motif.

30. Caractère permanent de la réception.

Les Congréganistes une fois légitimement reçus dans une Congrégation, en restent toujours membres, à moins qu'ils ne la quittent volontairement ou qu'ils n'en soient exclus comme indignes.

31. Cas d'exclusion.

Sera exclu tout Congréganiste ou candidat qui aura manqué notablement aux devoirs généraux du bon chrétien ou aux obligations particulières des Règles. L'exclusion sera toujours prononcée par le Directeur, qui consultera préalablement le Conseil dans les cas offrant quelque difficulté spéciale.

Notes du chap. V.

23. — La valeur d'une armée dépend essentiellement des bonnes conditions de recrutement et de formation des jeunes soldats : cela est vrai aussi de l'armée congréganiste — et d'autant plus vrai qu'elle doit être une armée d'élite. Les prescriptions formulées ici, avec leur prudente lenteur et leurs précautions multiples, ont donc une importance très grave et demandent à être observées scrupuleusement, si l'on ne veut pas s'exposer à toute sorte de déceptions. Si l'ensemble de la Congrégation ne représente pas véritablement un choix, elle tombera infailliblement et rapidement à l'état de chose banale et stérile.

Les Approbanistes, qui sont comme les *novices* de la Congrégation, prennent part à ses exercices spirituels, mais non aux délibérations ni aux élections, et ils occupent aux réunions une place à part.

Mais pour leur faire estimer davantage ce premier degré et les mieux disposer à monter plus haut, il est nécessaire, surtout quand ils sont encore jeunes, de ne pas les y admettre trop vite et de les maintenir quelque temps à l'état de simples *aspirants* ou *candidats,* leur permettant parfois d'assister aux réunions et exigeant d'eux de sérieux efforts pour le parfait accomplissement de leurs devoirs d'état. Quand on aura constaté ainsi leur bonne volonté et obtenu des garanties contre le danger d'inconstance future, on pourra, par décision du Conseil approuvée du P. Directeur, les admettre au rang d'Approbaniste et leur permettre de prononcer, sans solennité, un acte préparatoire de consécration à S. Joseph ou à d'autres saints, pour obtenir par leur intercession la grâce de devenir de dignes Congréganistes de la S. Vierge. (V. le Formulaire, p. 88.)

24. — Au Collège, les deux mois de probation peuvent aisément et souvent doivent être prolongés, pour maintenir toujours haut l'estime de la Congrégation.

De même, les élèves venus d'une autre Congrégation, quoique admis de droit aux réunions, devront avoir donné les preuves suffisantes de bon esprit congréganiste, avant de renouveler publiquement leur acte de consécration et surtout avant d'être élevés aux hautes charges.

27. — Les détails de la réception solennelle des Congréganistes n'ayant aucun caractère essentiel, peuvent varier avec les coutumes locales et les *Manuels* approuvés. Ainsi le Directeur peut, au début de la messe ou après l'Evangile, recevoir les promesses des Candidats, prononcer leur admission, leur remettre la médaille et le Livre des Règles, en réservant l'acte de consécration pour le moment plus recueilli qui précède la communion, comme il se pratique pour la profession religieuse.

Quoiqu'on soit libre de choisir entre les deux Actes de consécration, dont le second n'est d'ailleurs qu'un développement du premier, il semble désirable pour l'uniformité que chaque Congrégation ait le sien et que l'autre demeure réservé à la dévotion privée. Le T. R. P. Anderledy a permis d'y insérer la promesse louable de ne jamais faire partie d'une société secrète condamnée par l'Église, et d'autres analogues, mais dont il faut user avec discrétion.

30 — Infidélité volontaire ou exclusion forcée, la rupture avec la Congrégation est toujours un malheur pour le coupable : car quoique les promesses faites solennellement à la S. Vierge devant témoins n'obligent pas, comme un vœu, sous peine de péché, qui dira tout ce que l'ancien enfant de Marie perd en perdant ce titre?

CHAPITRE VI

Devoirs communs à tous les Congréganistes.

32. Observation des Règles.

Quoique les Règles de la Congrégation, par elles-mêmes, n'obligent pas sous peine de péché ni mortel ni véniel, mais laissent à chaque matière le degré d'obligation qui résulte de la loi divine ou ecclésiastique, il faut néanmoins que les Congréganistes tiennent ces Règles en grande estime et tâchent de les observer avec la plus exacte fidélité, puisqu'ils les ont acceptées volontairement, au jour de leur entrée, et qu'en elles résident les moyens nécessaires et efficaces pour atteindre le but de la Congrégation.

33. Vie chrétienne.

Un bon Congréganiste doit, par-dessus tout, être un chrétien exemplaire, conformant parfaitement sa foi et sa vie à la foi et à la morale qu'enseigne la S. Église catholique, louant ce qu'elle loue, réprouvant ce qu'elle réprouve, ayant avec elle en toute chose un même sentiment et ne rougissant jamais d'agir, dans la vie privée ou publique, en fils obéissant et fidèle d'une Mère si sainte.

34. La journée pieuse.

Les Congréganistes mettront un grand soin à s'acquitter des exercices de piété qui

sont les plus nécessaires pour mener une vie de ferveur. Chaque matin, dès leur lever, ils réciteront les actes de foi, d'espérance et de charité, remercieront Dieu des bienfaits reçus, lui offriront leurs occupations, avec l'intention de gagner durant la journée toutes les indulgences qu'ils pourront, et invoqueront la T. S. Vierge Marie en récitant au moins trois fois la Salutation Angélique. Ils consacreront au moins un quart d'heure à l'oraison mentale, assisteront, s'ils le peuvent, à l'adorable sacrifice de la messe et réciteront le chapelet ou un office de la S. Vierge. Le soir, avant de se coucher, ils examineront soigneusement leur conscience et feront un acte de contrition fervente sur les péchés de toute leur vie, et spécialement sur ceux qu'ils auront commis dans la journée.

35. Fuite des occasions de péché.

Ils éviteront avec soin toute liaison, toute relation qui ne serait pas indispensable, avec des personnes mauvaises ou suspectes. Qu'ils se gardent des lectures et des spectacles inconvenants. Et, en général, qu'ils fuient toutes les occasions où il y aurait danger pour leurs propres âmes, ou quelque scandale et mauvaise édification pour le prochain.

36. Choix du Confesseur.

Autant qu'il se pourra, chaque Congréganiste aura son confesseur stable, qui devra être un homme pieux, docte et pru-

dent. Il lui découvrira avec une entière sincérité l'état de sa conscience et se laissera former et diriger par lui en tout ce qui regarde la vie spirituelle.

37. *Confession et communion.*

Avant de recevoir la médaille, le Candidat fera une confession générale de ses péchés, à moins que le Confesseur n'en juge autrement. Ensuite, il ne devra pas se contenter des communions générales de règle, mais s'approcher des sacrements aussi souvent que son confesseur l'y engagera.

38. *Confession générale.*

Excellent pour tous est le conseil que donne le Pape Benoît XIV de faire une confession générale une ou deux fois l'an, à partir de la précédente. Le moment le plus avantageux, à cet effet, sera celui de la retraite, de la récollection mensuelle, ou la fin de l'année.

39. *Communion fréquente.*

Ils regarderont comme s'adressant à eux d'une manière spéciale l'invitation faite par le S.-Siège à tous les fidèles pour la communion fréquente et quotidienne. En conséquence, on recommande vivement à tous et à chacun de ne pas seulement se nourrir du pain eucharistique aux jours où les Congréganistes peuvent gagner une indulgence plénière, mais de s'attacher à réaliser, cha-

cun pour soi, la pieuse et salutaire pratique, si désirée par Notre-Seigneur et par l'Église catholique, d'aller à la sainte Table fréquemment et même journellement.

40. Dévotion à la S. Vierge.

La T. S. Vierge Marie est la Patronne par excellence des Congrégations Mariales : les Congréganistes devront donc professer à son égard une très particulière dévotion, s'efforcer d'imiter ses incomparables vertus, mettre en elle toute leur confiance et s'animer les uns les autres à l'aimer et à la servir avec une piété toute filiale.

41. Assiduité aux réunions.

Tous seront grandement assidus à fréquenter au temps prescrit les réunions générales de la Congrégation, tant ordinaires qu'extraordinaires. Les présences sont contrôlées de diverses manières, suivant les coutumes de chaque Congrégation. On peut recommander l'usage de remettre un billet avec son nom aux dignitaires chargés du contrôle. Le Congréganiste qui ne pourrait assister à une réunion doit faire connaître le plus tôt possible, de vive voix ou par écrit, le motif de son absence au P. Directeur, qui jugera si ce motif est légitime.

42. Participation aux Sections et aux Conférences.

La création de sections particulières, pour développer chez les Congréganistes la piété

et leur faire pratiquer le zèle et la charité chrétienne, étant conforme à l'esprit de la Congrégation (ch. III), on doit fort souhaiter que tous les Congréganistes prennent une part active aux travaux d'une section, et l'on fera même bien de rendre la chose obligatoire, là où les circonstances le permettent. Quant à l'obligation pour chacun, suivant son genre d'études et sa profession, de venir aux Académies (Conférences) qui peuvent exister dans la Congrégation, elle dépendra des règlements particuliers.

43. Apostolat privé.

Tous s'appliqueront en outre, autant qu'ils pourront, à exercer en leur particulier le zèle pour les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles, spécialement en amenant à la Congrégation ceux qu'ils y jugeront aptes : de cette façon, chaque Congréganiste deviendra un véritable apôtre de la gloire de Dieu et de sa sainte Mère.

44. Obéissance et respect aux autorités.

En tout ce qui regarde la vie de la Congrégation, ils obéiront d'une volonté prompte et soumise aux ordres et aux conseils du P. Directeur. Ils témoigneront aussi le respect et l'obéissance convenable au Préfet et aux autres membres du Conseil, ainsi qu'aux dignitaires inférieurs, dans les choses qui sont de leur attribution.

45. *Charité fraternelle.*

Entre eux, ils se traiteront avec une affection de frères et une charité de chrétiens, et prieront souvent Dieu Notre-Seigneur pour les besoins de la Congrégation et des Congréganistes, spécialement des malades. Quand l'un d'eux aura passé à une vie meilleure, ceux qui le pourront accompagneront sa dépouille mortelle au tombeau et tous offriront en leur particulier des prières pour le repos de son âme. De plus, on récitera pour lui en commun l'office des Morts ou d'autres prières, et l'on fera célébrer une messe pour le faire participer à l'indulgence de l'autel privilégié.

46. *Contribution aux dépenses.*

Chacun contribuera aux dépenses de la Congrégation soit par une aumône volontaire, telle que ses moyens la lui permettront, soit par une cotisation fixe, mais modique, que déterminera la coutume.

47. *Absences et départs.*

Si quelqu'un doit quitter pour un temps ou pour toujours le siège de la Congrégation, il en avisera le P. Directeur, qui lui enverra, s'il est nécessaire, des Lettres patentes signées de lui et du Préfet, certifiant qu'il est Congréganiste et digne d'être admis comme tel dans les autres Congrégations. Tous les Congréganistes qui seront absents du lieu de la Congrégation durant un an ou davantage, et qui fixeront leur domicile en un

endroit d'où ils ne pourront venir assister aux réunions, doivent savoir que, pour gagner les indulgences, ils sont tenus d'entrer dans une Congrégation établie au lieu de leur nouveau domicile et conforme à leur état, à moins que le Directeur de cette Congrégation ne s'y oppose ou qu'il n'existe un autre empêchement légitime, dont le Directeur de la première Congrégation sera juge. Les absents écriront quelquefois au Directeur ou au Préfet. Ils auront soin de garder, autant que les circonstances le permettront, les pieux exercices de la Congrégation, et, partout où ils seront, ils pratiqueront avec une entière fidélité la vie chrétienne et fervente qui convient aux bons Congréganistes de la S. Vierge.

NOTES DU CHAP. VI.

32. — Ce chapitre capital peut être considéré comme le code abrégé des Congrégations. Après avoir solidement motivé (32) le devoir général d'observer les Règles, il reprend sous une forme plus complète et plus pratique les grandes prescriptions des chapitres précédents et des anciennes Règles.

Les sept premiers articles (33-39) énumèrent les devoirs de la *vie chrétienne :* soumission pratique à l'Eglise, journée pieuse, fuite des occasions de péché, direction spirituelle, fréquentation des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

Les huit articles suivants (40-47) ont rapport à la *vie congréganiste :* dévotion à Marie, fidélité aux réunions, œuvres de charité collectives et individuelles, obéissance et respect à l'autorité, charité fraternelle, aumône à la Congrégation, devoirs des absents.

33. — Le devoir chrétien s'impose déjà, dans une certaine mesure, à l'enfant qui a l'usage de sa raison. Ce devoir grandit avec lui et se développe dans sa conscience par l'éducation de la famille, plus tard par celle du collège chrétien, dont le premier et le principal but est de former les jeunes gens à la vie chrétienne, tout en les formant à la science. C'est aux jeunes gens de concourir personnellement et activement à cette double formation par l'obéissance, le travail, la piété, qui feront d'eux de parfaits collégiens et, du même coup, de parfaits Congréganistes, tout en les préparant à leurs devoirs d'hommes.

34. — Ces exercices de piété se font déjà dans les collèges chrétiens, au moins pour l'essentiel : que les Congréganistes s'en acquittent de leur mieux, selon les avis de leur Directeur, qui leur dira aussi ce qu'ils devront observer en vacances. Avant de quitter le collège, à la Retraite de fin d'études, ils régleront pour l'avenir leurs exercices de piété avec le reste.

36. — Le confesseur ordinaire des Congréganistes au Collège est le Directeur. Ainsi semblent le demander, d'une part, l'efficacité de la direction générale et, d'autre part, l'amour filial qu'ils lui promettent au moment de leur admission.

Au confessionnal et en dehors, son titre lui confère grâce d'état pour tout ce qui regarde le bien de leur âme, la formation de leur caractère, la lutte contre leurs défauts, la préparation de leur avenir, la solution de toutes leurs difficultés. Sur tous ces points, ils lui donneront pleine liberté de les diriger et ne craindront pas de le consulter en toute franchise et simplicité.

Toutefois, ils restent libres de s'adresser à un autre confesseur, soit au temps d'une retraite, soit pour tout autre motif raisonnable, pourvu qu'ils ne le fassent pas dans le but d'échapper à une direction suivie, indispensable pour qui veut sérieusement progresser dans le bien.

37. — Par cette confession préparatoire à sa réception solennelle, le futur Congréganiste : 1° comprendra mieux, qu'en entrant au service de Marie il devra rompre avec un passé de fautes ou de faiblesses pour commencer une vie nouvelle, vie de pureté de cœur, vie de devoir, vie d'énergie morale, vie d'effort constant vers les sommets ; — 2° devenu par l'absolution plus agréable à Dieu et à Marie, il se sentira plus de ferveur pour s'offrir à eux ; son oblation aura plus de prix et lui vaudra des grâces plus puissantes pour faire honneur à ses engagements.

39. — La communion fréquente a toujours été en honneur dans la Congrégation ; mais en ces derniers temps, grâce à sa S. le Pape Pie X, le plan divin qui a voulu faire de l'Eucharistie, avant toute autre chose, une *force* dont notre infirmité naturelle ne peut se passer, a été mieux reconnu. Les Congréganistes se feront une joie de se conformer aux directions pontificales que vise cette règle.

40. — Le *patronage* de Marie est double. Patronne de toute la Congrégation par l'autorité des Vicaires de Jésus-Christ, elle devient la patronne de chaque Congréganiste par son acte de consécration. Quels que soient les termes matériels de cet acte, il comporte essentiellement une donation de soi au service de la S. Vierge : « *Suscipe me in servum perpetuum* — recevez-moi pour votre serviteur à tout jamais. » Offerte par le Congréganiste dans sa pleine liberté, acceptée par l'Eglise au nom de Marie, cette donation prend la forme d'un contrat bilatéral, qui établit entre les deux parties contractantes des droits et des devoirs réciproques, tels qu'ils peuvent exister entre souverains et sujets, patrons et protégés, intercesseurs et clients.

Mais, dans le cas présent, la SOUVERAINE, la PATRONNE et l'AVOCATE à qui le Congréganiste rend hommage et obéissance, se trouve être en

même temps sa MÈRE adoptive : de là résulte entre elle et lui un autre droit et un autre devoir, celui de l'amour, qui préexistait au contrat d'hommage, que ce contrat ne détruit point et qui, loin de là, relèvera singulièrement le respect du serviteur en y mêlant la tendresse du fils.

La seconde formule autorisée de l'acte de consécration ajoute expressément aux titres de SOUVERAINE et d'AVOCATE celui de MÈRE. On pourrait objecter qu'ayant reçu Marie pour mère par testament du Sauveur, nous n'avons plus à la *choisir* comme telle; mais il n'en est pas moins vrai que ce dernier titre résume tous les autres, comme l'amour filial résume tous les devoirs du Congréganiste envers Marie. Parce qu'il aime Marie, il l'*honorera* comme sa Souveraine; parce qu'il aime Marie, il l'*imitera* comme sa Patronne; parce qu'il aime Marie, il l'*invoquera* comme son *Avocate*, et enfin, parce qu'il l'aime, il voudra la faire aimer autour de lui, par ses confrères d'abord, puis par toutes les âmes sur lesquelles pourra s'étendre son action. Cet amour, essentiellement pur dans son origine et dans son but, peut devenir tendre et ardent jusqu'à paraître une sainte passion, sans cesser d'être *fort comme la mort* et capable des plus généreux sacrifices. Ainsi s'explique pourquoi la Congrégation s'est recrutée durant des siècles et dans les milieux les plus divers avec un succès toujours égal : c'est que l'amour de Marie, qui en est le principe vivifiant, n'a ni âge, ni sexe, ni profession, ni patrie. Il est universel comme l'amour de Dieu, dont notre foi ne le sépare pas.

41. — Le P. Directeur et le Conseil fixeront, selon les circonstances, les sanctions que comportent les absences non justifiées, les notes faibles et les autres manquements contraires au bien ou à l'honneur de la Congrégation.

43. — Le zèle est inventif, comme l'amour dont il procède. Si, pour faire plaisir à la

S. Vierge, le Congréganiste de collège ne peut guère s'appliquer aux œuvres extérieures, il trouvera facilement, s'il veut, mille petites occasions d'exercer la charité, surtout la charité spirituelle, auprès de condisciples de bon vouloir, qu'il soutiendra par le concours du sien, et auprès d'autres de vouloir faible, qu'il stimulera d'exemple et de parole. Cet apostolat de famille est doublement salutaire : à ceux qui en sont l'objet et à celui qui l'exerce. Il constitue un excellent apprentissage pour plus tard et mérite d'être encouragé, sous la réserve de quelques précautions contre un zèle imprudent.

45. — Suivant que le malade est au collège ou dans sa famille, le Directeur décidera ce qui devra se faire pour le consoler et pour assurer le salut de son âme. Après sa mort, on fera pour lui ce que prescrit la Règle, et le Préfet pourra, au nom de la Congrégation, écrire à la famille du défunt une lettre de condoléance.

En général, puisque les Congréganistes sont frères, ils mettront volontiers en commun leurs deuils et leurs autres épreuves. Si donc les parents de l'un d'eux sont frappés de maladie ou de mort, il en avertira le Directeur, qui les recommandera aux prières de tous. Ils se feront un devoir, non seulement de prier de tout leur cœur aux intentions de l'affligé, mais aussi de le consoler par les témoignages d'une sympathie vraiment fraternelle.

Mais, outre le motif général de la charité chrétienne, l'union fraternelle des Congréganistes a pour motifs particuliers le soutien mutuel et l'honneur de la Congrégation.

Ils veilleront pourtant à ce que cette union ne prenne pas un caractère exclusif. Ils tâcheront même de gagner l'estime et l'affection de tous leurs condisciples par une vertu aimable plutôt que sévère et par la disposition constante à leur rendre service à tous, mais surtout aux faibles et aux nouveaux. Ainsi travailleront-ils

efficacement à établir ou à maintenir autour d'eux cet esprit de famille, sans lequel la vie de collège ne saurait devenir agréable.

L'esprit de famille sera complet, si tous, fraternellement unis entre eux, sont en outre filialement unis à leurs maîtres. A leur égard, partout et toujours, les Congréganistes donneront l'exemple du respect, de la franchise, de la docilité, d'une affection reconnaissante, et ils ne craindront pas de leur prouver ces sentiments d'une façon plus expressive dans certaines occasions où le silence serait faiblesse et ingratitude.

47. — Il est fort à souhaiter que, dispersés dans le monde, tous les Congréganistes restent unis entre eux par le solide lien d'une amitié chrétienne et qu'une réunion spéciale leur permette, de temps à autre, de renouveler ensemble leurs engagements envers Marie, au lieu même où ils les ont prononcés pour la première fois.

Mais surtout ils n'oublieront jamais que leurs devoirs envers Marie ne finissent pas avec leurs études de collège, qu'ils lui sont consacrés pour toujours et que, pendant les années périlleuses de leur adolescence, d'abord, et plus tard pendant les travaux et les épreuves parfois rudes de leur vie d'homme, ils auront plus besoin que jamais de son assistance. Qu'ils la cherchent dans les Congrégations de jeunes gens et d'hommes faits, selon les conseils de cette Règle.

Enfin, pour résumer en deux mots tous leurs privilèges et tous leurs devoirs de Congréganistes, partout et toujours, ils seront fiers d'appartenir à la cour de la Reine du ciel et de la terre, mais ils se rappelleront en même temps que cet honneur serait pure vanité, s'ils ne mettaient leur conduite en accord avec leur titre et s'ils ne tâchaient de s'en rendre de jour en jour plus dignes en devenant de jour en jour meilleurs chrétiens.

CHAPITRE VII.

Grands Dignitaires.

48. Leur devoir général.

Les grands dignitaires du Conseil, étant supérieurs en dignité aux autres Congréganistes, doivent les surpasser aussi dans la pratique des vertus et l'exacte observation des règles, selon le degré d'élévation de leur charge.

49. Union avec le Directeur.

Ils mettront tous leurs soins à remplir les devoirs de leur charge et recourront au P. Directeur toutes les fois qu'il sera nécessaire de lui rendre compte de leur gestion, de le consulter sur les doutes et les difficultés qui se présenteront, de recevoir de lui de nouvelles instructions. Ils se feront ainsi, comme ils doivent, les auxiliaires fidèles de son autorité dans le gouvernement de la Congrégation.

50. Leur part dans les décisions.

Qu'ils apportent le secours de leur parole et de leur suffrage aux réunions convoquées par le P. Directeur ou, sur son ordre, par le Préfet. Seront censées décisions du Conseil, et promulguées comme telles, les résolutions prises à la majorité absolue des votes du Conseil, approuvées par le Directeur, et régu-

lièrement publiées. Sans l'agrément du Père, aucune résolution, même adoptée à l'unanimité, ne sera réputée valide.

51. *Intention droite dans leur vote.*

Ils exprimeront nettement et franchement leur manière de voir sur les questions qui se traiteront en conseil, mais sans prétendre imposer leur avis. Ils ne se laisseront jamais non plus influencer par leur attrait particulier ou leur intérêt personnel, mais auront exclusivement en vue la plus grande gloire de Dieu et l'avantage spirituel de la Congrégation.

52. *Questions difficiles en Conseil.*

S'il leur vient à l'esprit de faire en Conseil une proposition capable de susciter quelque grave difficulté, ils l'exposeront d'abord en particulier au P. Directeur, qui décidera selon sa prudence s'il convient ou non de la présenter et de la discuter.

53. *Rôle du Préfet.*

Le *Préfet* est par son autorité le premier des dignitaires et comme le bras droit du Directeur. Avec lui il préside les réunions et, tout en lui restant subordonné, comme il le doit, il intervient en tout ce qui regarde le gouvernement de la Congrégation, spécialement pour l'admission et l'exclusion des Congréganistes.

54. *Rôle des Assistants.*

Le *premier* et le *second Assistant* aident le Préfet à remplir sa charge, en lui prêtant leur conseil et leur coopération immédiate. Le Préfet absent est remplacé par le premier Assistant; au défaut de celui-ci, par le second.

55. *Rôle du Secrétaire.*

Au *Secrétaire* incombe le soin de rédiger le procès-verbal des séances du Conseil, de tenir le journal général de la Congrégation, d'écrire et de signer les diplômes d'inscription des Congréganistes et les autres pièces, lettres patentes, lettres simples, notices et documents officiels quelconques. Pour tout cela, il se réglera sur les intentions du Directeur et du Préfet. Les procès-verbaux du Conseil, le journal général de la Congrégation et les inscriptions des Congréganistes seront consignés en trois Livres différents, qui ne devront faire défaut à aucune Congrégation.

56. *Rôle des Conseillers.*

Les *membres du Conseil,* comme l'indique leur nom, gardent leur rôle de Conseillers non seulement dans les séances du Conseil, auxquelles ils prennent part avec voix délibérative, mais encore en particulier, quand ils sont consultés par le Directeur ou le Préfet. Pour donner un avis sûr, ils devront, le mieux qu'ils pourront, connaître les Con-

grégauistes et se tenir au courant de ce qui intéresse la Congrégation. Enfin, plus que personne, ils auront présent devant les yeux, en toute occasion, ce qui a été dit plus haut, pour les dignitaires en général, touchant l'esprit de parti qu'il faut éviter et l'intention droite avec laquelle on doit dire son sentiment.

57. *Rôle de l'Instructeur.*

L'Instructeur des candidats a pour fonction de les guider et de les mettre au courant des usages et de l'esprit de la Congrégation, durant le temps d'épreuve qui précède la réception. Il rendra compte au Directeur des observations qu'il aura faites sur la manière dont les Candidats se comportent en Congrégation et en dehors, pour que le Père puisse, en meilleure connaissance de cause, accorder, différer ou refuser l'admission définitive.

58. *Rôle du Trésorier.*

Le *Trésorier* recueille les aumônes ou les contributions fixes des Congréganistes et des bienfaiteurs, garde d'ordinaire en dépôt l'argent de la Congrégation et solde les dépenses sur l'ordre préalable du Directeur ou du Préfet. Il mettra beaucoup de clarté et de soin dans la tenue des livres et des écritures de sa charge et agira dans toute sa gestion comme un fidèle administrateur du petit trésor de la S. Vierge qui lui est confié.[1]

Notes du chap. VII.

47. — Il faut attacher une grande importance à la régularité des assemblées du Conseil.

Le Conseil se réunit en séance ordinaire, au moins une fois par mois et à l'approche des réceptions, pour conférer sur l'état général de la Congrégation, sur les promotions éventuelles, etc. Le Directeur peut toujours le convoquer en séance extraordinaire pour les cas particuliers.

La prière dite, le Directeur expose l'objet de la délibération ; puis il donne la parole au Préfet, demande l'avis des autres conseillers, résume les débats et conclut. Le suffrage du Préfet compte pour deux; mais le résultat ne devient exécutoire qu'après avis conforme du P. Directeur.

La délibération terminée sur les questions à l'ordre du jour, le Directeur demande si quelqu'un des conseillers n'aurait pas à faire quelque autre proposition ou observation, relative à un intérêt général ou particulier, laissant à chacun pleine liberté de dire sa pensée, sauf à le corriger paternellement, s'il s'égare.

53. — Le Préfet aura de l'influence pour le bien, si on trouve en lui, toujours et partout, l'homme du devoir, mais du devoir aimable, et s'il ne cherche à se faire estimer et aimer que pour faire estimer et aimer la vertu.

Il visitera régulièrement le Directeur pour demander les instructions nécessaires et pour lui rendre compte de ce qu'il aura fait dans l'exercice de sa charge.

Il devra bien connaître toutes les règles et coutumes de la Congrégation pour les faire observer. Mais, en ayant l'œil à tout et en aidant au besoin ceux qui ont une charge, il évitera de se substituer à eux.

54. — Les Assistants devront, comme le Préfet, servir de modèle aux autres Congréganistes et, de plus, se tenir avec lui en parfait accord.

55. — Le Livre du Conseil relatera, sous une forme précise et sans détails oiseux, les délibérations et les décisions des consultes qui méritent d'être conservées.

Le Journal de la Congrégation racontera brièvement les réunions solennelles, les fêtes patronales ou autres, les installations de dignitaires et les réceptions de Congréganistes, avec les noms des uns et des autres, et en général tous les faits de quelque importance qui pourront servir au maintien des traditions et à l'histoire de la Congrégation.

Le Livre des Inscriptions renfermera la liste par ordre de réception de tous les Congréganistes et, à part et en tête, celle des Directeurs et des Préfets successifs, avec les dates convenables En certains endroits, un Livre spécial reçoit l'Acte de consécration, écrit et signé par chaque nouveau Congréganiste. Le tout, sans préjudice des tableaux où ces mêmes noms sont inscrits ou gravés pour la postérité.

Le Secrétaire aura soin de tenir ses Livres à jour et sera toujours prêt à en donner lecture au Conseil dans ses séances ordinaires.

56. — A toutes ces qualités sérieuses, on doit en ajouter une, sans laquelle les Conseillers auraient peine à gagner ou à conserver le respect et la confiance : c'est une parfaite discrétion en dehors des séances du Conseil. Le défaut de cette vertu — car c'en est une — pourrait avoir de fâcheuses conséquences pour le bien de la Congrégation ou celui de ses membres.

57. — La charge d'Instructeur, outre une parfaite connaissance des Regles et de l'esprit de la Congrégation, demande un don particulier d'a-

mabilité et de dévouement ; la raideur ou l'indifférence ne pourraient qu'éloigner les cœurs. D'autre part, un zèle excessif, étroit, mal entendu, aurait aussi de graves inconvénients. Il faut donc, pour bien remplir tous les devoirs de l'emploi, un ensemble de qualités rare, qui doit rendre circonspect dans le choix du titulaire.

Il va de soi que, dans les petites Congrégations, l'emploi peut être réservé soit au Préfet, soit à l'un des autre dignitaires éprouvés, à moins que le Directeur ne juge meilleur de faire lui-même l'éducation des candidats.

58. — Le Trésorier consigne dans un livret spécial les recettes et dépenses de la Congrégation, dont il devra rendre compte au Conseil avant de sortir de charge. Il n'engage aucune dépense sans l'agrément exprès du Directeur. Il fait les quêtes ordinaires et réclame les offrandes d'usage pour les diplômes et les médailles, mais aura soin de concilier, dans l'exercice d'une charge quelquefois peu agréable, le devoir de sa conscience avec la délicatesse des procédés.

Il tiendra aussi à jour l'inventaire des objets qui appartiennent à la Congrégation et marquera fidèlement, selon les indications du Directeur, les noms des personnes à qui elle sera redevable d'une offrande.

Si la Congrégation a une œuvre de charité recevant des offrandes en espèces ou en nature, le Trésorier peut être chargé d'en tenir aussi les comptes, à moins que le Directeur ne préfère confier ce soin à un autre. En tout cas, les comptes doivent être séparés.

Sa charge est, d'ailleurs, de celles qui, dans les petites Congrégations, peuvent être remplies par un Conseiller.

CHAPITRE VIII

Dignitaires inférieurs

59. Leurs devoirs généraux.

Les dignitaires inférieurs, comme les grands dignitaires, doivent se signaler par leur piété et leur amour pour la Congrégation et s'acquitter de leur charge avec un zèle empressé. Ils iront voir le Directeur plus ou moins fréquemment, suivant que l'exigera la nature de leur office.

60. Office des Sacristains.

La Congrégation aura au moins deux *Sacristains*, dont le devoir sera de disposer convenablement la chapelle pour les réunions congréganistes et de pourvoir à tout ce que réclame le service de la Congrégation pour ses exercices ou pour les cérémonies religieuses.

61. Office des Contrôleurs.

Il faudra également des dignitaires chargés du contrôle des présences aux réunions. Ils auront un Livre convenablement disposé, avec les noms de tous les Congréganistes et Approbanistes, où ils noteront chaque fois les présences, ainsi que les motifs d'absence visés par le P. Directeur.

62. *Office du Lecteur.*

Au *Lecteur* incombe le soin de la lecture spirituelle qui se fait aux réunions, et aussi, quand l'usage la comporte, l'annonce des fêtes et de la semaine liturgique.

63. *Office du Bibliothécaire.*

Le soin de la bibliothèque sera confié à un ou à plusieurs *Bibliothécaires*, qui, aux jours et heures indiqués, communiqueront aux Congréganistes le catalogue des livres que possède la Congrégation, donneront les ouvrages demandés et remettront en place ceux qu'on rendra.

64. *Office des Visiteurs.*

Le Directeur et le Préfet ne pouvant visiter fréquemment les Congréganistes malades, il faudra nommer des *Visiteurs*, pris parmi les plus zélés et les plus prudents, qui prêteront leur concours pour ce pieux service. Ils s'efforceront de rendre leurs visites agréables aux malades et de leur procurer aide et consolation par leurs entretiens spirituels. Ils prieront pour eux et veilleront à ce qu'on fasse de même en Congrégation, quand leur mal empirera, et, dans ce cas, ils avertiront aussitôt le Directeur, pour que le malade puisse être muni à temps des saints sacrements.

65. *Charges supplémentaires.*

Les charges supérieures et inférieures mentionnées dans ces Règles sont communes à toutes les Congrégations. Si, en vue de besoins particuliers, on veut en établir d'autres encore, leur nature, leurs prérogatives et leurs devoirs seront déterminés par le Directeur de chaque Congrégation, à qui seul appartient le droit de les instituer.

NOTES DU CHAP. VII.

59. — Les charges inférieures comportant nombre de petits détails, ont besoin, surtout quand elles sont exercées par de tout jeunes gens, de règlements détaillés et prévoyants, si l'on veut que les choses se passent toujours avec ordre et convenance. De là les règlements supplémentaires qui suivent.

60. — Le *Sacristain* est chargé de tout ce qui regarde le service de l'autel et responsable des objets qui appartiennent à la sacristie de la Congrégation. Il aura de ces derniers un inventaire exact, qui ne devra pas sortir de la sacristie, pas plus qu'aucun des objets qui y sont marqués, à moins de permission *expresse* du Directeur.

Il fera en sorte que les vases et les vêtements sacrés, les fleurs et tous les autres objets soient parfaitement propres ; il veillera soigneusement à leur conservation, comme au bon ordre de la chapelle, s'entendant pour cela, au besoin, avec le Sacristain du Collège.

Il aura pour auxiliaire un second sacristain qu'il formera de son mieux. Celui-ci s'occupera, seul, dès qu'il en sera capable, du service des réunions ordinaires. Un peu avant les fêtes ou

les exercices particuliers, le premier sacristain ira prendre les instructions du Directeur.

Deux *Servants* sont nommés, à chaque changement de Préfet, pour servir la messe de Congrégation : ils ont deux suppléants, qui peuvent être de simples approbanistes, comme le second sacristain. Les Sacristains doivent les avertir à temps et, s'ils font défaut, les remplacent. Les jours de fête, on peut leur adjoindre d'autres Congréganistes.

Sacristains et Servants s'acquitteront de leurs fonctions pieuses avec le zèle que doit leur inspirer l'amour de la Sainte Vierge et avec le plus grand respect pour le sanctuaire, même si le S. Sacrement ne s'y trouvait pas habituellement.

61. — Dans les petites Congrégations, la charge du contrôle des présences peut aisément être annexée à celle du Portier. Il marque les absents sur un tableau à fiches, qu'il porte ensuite au P. Directeur, et il leur rappelle en temps convenable qu'ils ont à s'excuser avant la réunion suivante. Après une seconde absence non justifiée, il sera chargé par le Directeur de notifier aux coupables leur suspension provisoire.

En outre, il est seul chargé d'ouvrir et de fermer la porte de la chapelle, sans laisser entrer personne durant les réunions. Il veille à ce que chacun prenne et garde la place qui lui a été assignée selon sa charge ou son ancienneté. Il donne avec le claquoir les signaux pour les mouvements d'ensemble.

A l'occasion, il avertira le P. Directeur de ce qui se serait passé contre le bon ordre, pour qu'il y soit porté remède.

62. — Les Congrégations qui disent un office canonique ont besoin de deux lecteurs (auxquels on adjoint deux suppléants) pour diriger la récitation en deux chœurs. Ils devront, autant que possible, avoir une bonne prononciation et une voix claire. Quand ils auront à donner l'antienne,

ils prendront le ton un peu surélevé qui est celui de la psalmodie et qui doit être le même pour les deux chœurs. Durant toute la récitation ils tâcheront de le soutenir, et s'il baissait trop, ils le relèveraient au bon moment. Mais surtout ils s'appliqueront à empêcher la précipitation et à faire faire les arrêts des astérisques et les autres coupes, sans quoi l'office ne serait plus une prière.

Si, en dehors de l'office, il se présente à faire une lecture spirituelle ou une proclamation quelconque, ils la feront d'une voix haute, et claire, qui en rende l'intelligence facile et profitable.

Outre ces Lecteurs, on établira aussi, pour les réunions de piété, deux ou plusieurs *chantres*, et, s'il est possible, un *Organiste*. Le Directeur désignera celui d'entre eux qui aura autorité pour le choix et la distribution des chants à exécuter selon les usages reçus.

Avant tout, ils feront en sorte que le chant favorise le recueillement et la prière : l'art ne doit venir qu'après la piété. Ils tâcheront, pour leur propre compte, de ne pas se laisser dissiper et de ne rien faire contre le respect du saint lieu.

63. — La lecture des livres pieux est grandement recommandée par les SS. Pères et aide beaucoup au progrès spirituel, parce qu'elle nourrit l'intelligence et échauffe le cœur. Il est donc à souhaiter qu'en dehors de leurs livres classiques, les Congréganistes aient à leur disposition, non pas seulement d'autres ouvrages utiles pour leur formation scientifique ou littéraire, mais aussi une bibliothèque spirituelle, assez bien choisie pour faire mentir le préjugé qui déclare ennuyeux *a priori* tout ouvrage de piété ou de religion, assez bien fournie pour suffire abondamment au nombre des demandes.

De toute façon, le P. Directeur a grâce d'état pour donner à chacun, sur ses lectures comme sur le reste, soit durant l'année scolaire, soit après, les conseils appropriés à ses besoins intel-

lectuels et moraux. Tous feront bien d'avoir au moins, avec leur *Manuel de Congrégation*, un *Nouveau Testament*, une *Imitation de Jésus-Christ* et un livre de *Méditations* ou de *Conseils pour jeunes gens*.

Les devoirs principaux d'un bibliothécaire sont, d'abord, d'être serviable ; puis, de connaître parfaitement sa bibliothèque; enfin, de savoir toujours par ses écritures où sont les ouvrages dont il est responsable.

64. — Les recommandations de cette Règle s'appliquent immédiatement à la visite des Congréganistes ; mais le même esprit de délicate charité doit animer les visites que les Congréganistes feront aux autres malades, soit dans les hôpitaux, soit à domicile, comme aussi aux pauvres et généralement aux malheureux de toute catégorie.

Pour un Congréganiste visiteur, le souci de l'âme doit primer tout le reste ; néanmoins il est des cas particuliers qui demandent, sous ce rapport, beaucoup de tact et de prudence pour ne rien compromettre. Alors surtout, il est indispensable de rendre compte et de demander conseil au Directeur.

Heureux qui possède l'art de consoler chrétiennement et joyeusement ! C'est un double don du ciel et un grand moyen d'apostolat.

65. — Il peut y avoir, selon les circonstances, avantage ou inconvénient à multiplier les petits emplois : ils excitent le zèle, mais nuisent parfois à l'unité d'action. C'est au Directeur, aidé du Conseil, de déterminer la juste mesure.

Dans les emplois qui exigent une certaine habitude, il sera bon de donner toujours au dignitaire principal un second, qui puisse plus tard lui succéder sans avoir tout à apprendre.

CHAPITRE IX.

Relations des Congrégations entre elles.

66. *Congrès régionaux.*

Comme moyen facile et sûr pour les Congrégations, soit isolées, soit d'une même catégorie, soit prises en général, de réaliser leurs fins, il faut louer les *Journées de Congrégation* qui réunissent Directeurs et Congréganistes, surtout ceux d'une même région. Ces Congrès doivent diriger leurs délibérations et toute leur activité au profit des âmes et à la solide piété. Qu'on ne s'y borne pas à des fêtes splendides et coûteuses, mais qu'on vise aux résultats pratiques et durables.

67. *Bulletins de Congrégation.*

Il faut louer aussi la publication et la lecture des *Bulletins Congréganistes*, qui traitent des intérêts des Congrégations et en développent l'esprit chez les lecteurs.

68. *Fédérations.*

La plus grande gloire de Dieu et l'honneur de notre T. S. Mère gagneraient, là où c'est possible, à ce qu'on réunît en fédération permanente, avec Conseil central, les Congrégations d'une même classe et d'une même région.

CHAPITRE X

Règles locales.

69. Modifications et additions à ces Règles.

Par disposition du T. R. P. Anderledy, si l'on désirait d'autres Règles différant peu des précédentes, on pourrait les proposer au T. R. P. Général, mais à lui seul.

Quant aux règlements locaux qui pourraient être ajoutés à ces Règles, ils ne doivent pas y être contraires, et s'ils affectent un caractère permanent, il faut les soumettre à l'approbation du P. Provincial ou du Supérieur de Mission.

NOTE.

69. — Les règlements locaux ne peuvent évidemment pas être dits *contraires* aux Règles, quand ils ne s'en écartent, dans une mesure discrète et raisonnable, que pour les cas où ces Règles elles-mêmes se bornent à formuler un usage, une convenance, ou qu'elles subordonnent une prescription à la possibilité pratique de son exécution.

NIHIL OBSTAT.

L. P.
Præp. Prov. Camp.

10 juill. 1911.

* Diplômes de Congréganiste.

Hoc nostrarum litterarum testimonio constare volumus, dilectum in Christo fratrem... die... anno... in sodalem Congregationis sub titulo... in... fuisse cooptatum, ut propterea omnes Indulgentias, favores, gratias ac privilegia, quibus sodales alii jam confirmati fruuntur, obtinere possit et valeat, et quum ex hac vita migraverit, omnibus, quæ defunctis sodalibus adhiberi solent, suffragiis ab hac nostra juvari debeat.

Datum ex eadem Deiparæ Virginis Congregatione, die et anno quibus supra.

Moderator *N.*

Præfectus *N.* Secretarius *N.*

Sur la foi des présentes Lettres nous voulons qu'il soit reconnu que notre bien-aimé frère en Jésus-Christ... a été reçu, le... jour de... en l'année..., comme membre de la Congrégation érigée sous le titre de... à..., de telle sorte qu'il possède la faculté et le droit de participer à toutes les indulgences, faveurs, grâces et prérogatives dont jouissent les autres Congréganistes régulièrement admis, et qu'après avoir quitté cette vie, il devra recevoir, dans notre Congrégation, le secours de tous les suffrages qu'on a coutume d'appliquer aux confrères défunts.

Donné en la même Congrégation de la Vierge Mère, au jour et an que dessus.

Directeur *N.*

Préfet *N.* Secrétaire *N.*

RÉUNIONS ET FORMULAIRES

1. RÉUNIONS ORDINAIRES.

Prières avant l'exhortation [1].

Si le T. S. Sacrement est présent :

P. Adoremus in æternum sanctissimum Sacramentum.
T. Adoremus in æternum sanctissimum Sacramentum.
P. Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto;
T. Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

Si non, on dit immédiatement :

P. Veni, sancte Spiritus;
T. Reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende.
P. Emitte Spiritum tuum, et creabuntur;
T. Et renovabis faciem terræ.
P. Oremus. Deus, qui corda fidelium sancti Spiritus illustratione docuisti : da nobis in eodem Spiritu recta sapere, et

---

1. Dans les prières et offices qui suivent, D. signifie *Directeur,* P. *Préfet,* A [1] et A [2] *premier* et *second Assistant,* L [1] et L [2] *premier* et *second Lecteur,* S. *Servant,* T. *tous,* T. P. temps pascal.

de ejus semper consolatione gaudere. Per Christum Dominum nostrum.

T. Amen.

P. Salve, Regina, mater misericordiæ, vita, dulcedo et spes nostra, salve.

T. Ad te clamamus, exsules filii Evæ.

P. Ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.

T. Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.

P. Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exsilium ostende.

T. O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria!

P. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix;

T. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

P. Oremus. Omnipotens sempiterne Deus, qui gloriosæ Virginis Matris Mariæ corpus et animam, ut dignum Filii tui habitaculum effici mereretur, Spiritu sancto cooperante, præparasti : da, ut cujus commemoratione lætamur, ejus pia intercessione, ab instantibus malis et a morte perpetua liberemur. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

T. Amen.

P. In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti.

T. Amen.

On s'assied. Proclamation des bonnes notes et des premières places. Exhortation.

Prières après l'exhortation.

P. Sub tuum præsidium confugimus,
T. Sancta Dei Genitrix : nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus ; sed a periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.
P. Regina sine labe originali concepta,
T. Ora pro nobis. (*Trois fois.*)
P. Memento Congregationis tuæ,
T. Quam possedisti ab initio.
P. Sancte Joseph, sponse Mariæ Virginis,
T. Ora pro nobis.
P. Sancte Aloysi Gonzaga,
T. Ora pro nobis.
P. Sancte Joannes Berchmans,
T. Ora pro nobis.
P. Sancte Stanislae Kotska,
T. Ora pro nobis.
P. Sancte Francisce Salesi,
T. Ora pro nobis.
P. Omnes Sancti Sodales Mariæ,
T. Orate pro nobis.
P. Oremus pro benefactoribus nostris.
T. Retribuere dignare, Domine, omnibus nobis bona facientibus propter nomen tuum, vitam æternam. Amen.
P. Oremus pro fratribus defunctis.
T. Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.
P. Requiescant in pace.
T. Amen.
P. Pro fratribus nostris absentibus.
T. Salvos fac servos tuos, Deus meus, sperantes in te.

P. Mitte eis, Domine, auxilium de sancto.
T. Et de Sion tuere eos.
P. Domine, exaudi orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.
P. Oremus. Defende, quæsumus, Domine, Beata Maria semper Virgine intercedente, istam ab omni adversitate familiam, et toto corde tibi prostratam ab hostium propitius tuere clementer insidiis. Per Christum Dominum nostrum.
T. Amen.
P. Cor Jesu sacratissimum,
T. Miserere nobis. (*Trois fois.*)

Pour un Congréganiste malade.

P. Ave Maria...
T. Sancta Maria...
P. Oremus. Omnipotens sempiterne Deus, salus æterna credentium, exaudi nos pro famulo tuo infirmo, pro quo misericordiæ tuæ imploramus auxilium : ut, reddita sibi sanitate, gratiarum tibi in Ecclesia tua referat actiones. Per Christum Dominum nostrum.
T. Amen.

Pour un Congréganiste défunt.

P. De profundis clamavi ad te, Domine : * Domine, exaudi vocem meam.
T. Fiant aures tuæ intendentes * in vocem deprecationis meæ.
P. Si iniquitates observaveris, Domine,* Domine, quis sustinebit?
T. Quia apud te propitiatio est,* et propter legem tuam sustinui te, Domine.

P. Sustinuit anima mea in verbo ejus,* speravit anima mea in Domino.

T. A custodia matutina usque ad noctem,* speret Israël in Domino.

P. Quia apud Dominum misericordia,* et copiosa apud eum redemptio.

T. Et ipse redimet Israël * ex omnibus iniquitatibus ejus.

P. Requiem æternam dona eis, Domine;

T. Et lux perpetua luceat eis.

P. A porta inferi.

T. Erue, Domine, animam ejus.

P. Requiescat in pace.

T. Amen.

P. Domine, exaudi orationem meam.

T. Et clamor meus ad te veniat.

P. Oremus. Absolve, quæsumus, Domine, animam famuli tui, fratris nostri : ut defunctus sæculo, tibi vivat, et quæ per fragilitatem carnis humana conversatione commisit, tu venia misericordissimæ pietatis clementer absterge. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum.

T. Amen.

---

2. ÉLECTIONS.

Prières avant l'élection.

P. Veni, Creator Spiritus,
Mentes tuorum visita,
Imple superna gratia
Quæ tu creasti pectora.

T. Qui diceris Paraclitus,
Altissimi donum Dei,
Fons vivus, ignis, caritas,
Et spiritalis unctio.

P. Tu septiformis munere.
Digitus paternæ dexteræ,
Tu rite promissum Patris,
Sermone ditans guttura.

T. Accende lumen sensibus,
Infunde amorem cordibus,
Infirma nostri corporis
Virtute firmans perpeti.

P. Hostem repellas longius,
Pacemque dones protinus;
Ductore sic te prævio,
Vitemus omne noxium.

T. Per te sciamus da Patrem,
Noscamus atque Filium,
Teque utriusque Spiritum
Credamus omni tempore.

P. Deo Patri sit gloria
Et Filio, qui a mortuis
Surrexit, ac Paraclito
In sæculorum sæcula.
T. Amen.

P. Emitte Spiritum tuum, et creabuntur (T. P. alleluia);
T. Et renovabis faciem terræ (alleluia).
P. Oremus. Deus, qui corda fidelium sancti Spiritus illustratione docuisti; da nobis in eodem Spiritu recta sapere, et de ejus semper consolatione gaudere. Per Christum Dominum nostrum.
P. Amen.
P. Ave Maria.
T. Sancta Maria.

Prières après l'élection.

D. Te Deum laudamus, * te Dominum confitemur.
T. Te æternum Patrem, * omnis terra veneratur.
D. Tibi omnes Angeli, * tibi Cæli et universæ Potestates,
T. Tibi Cherubim et Seraphim * incessabili voce proclamant :
D. Sanctus, sanctus, sanctus, * Dominus Deus Sabaoth.
T. Pleni sunt cæli et terra * majestatis gloriæ tuæ.
D. Te gloriosus * Apostolorum chorus,
T. Te Prophetarum * laudabilis numerus,

D. Te Martyrum candidatus * laudat exercitus.

T. Te per orbem terrarum * sancta confitetur Ecclesia,

D. Patrem * immensæ majestatis,

T. Venerandum tuum verum * et unicum Filium,

D. Sanctum quoque * Paraclitum Spiritum.

T. Tu Rex gloriæ, * Christe.

D. Tu Patris * sempiternus es Filius.

T. Tu ad liberandum suscepturus hominem,* non horruisti Virginis uterum.

D. Tu devicto mortis aculeo, * aperuisti credentibus regna cælorum.

T. Tu ad dexteram Dei sedes * in gloria Patris.

D. Judex crederis * esse venturus.

T. (*à genoux*) Te ergo quæsumus, tuis famulis subveni,* quos pretioso sanguine redemisti.

D. (*debout*) Æterna fac * cum Sanctis tuis in gloria numerari.

T. Salvum fac populum tuum, Domine,* et benedic hereditati tuæ.

D. Et rege eos,* et extolle illos usque in æternum.

T. Per singulos dies * benedicimus te.

D. Et laudamus nomen tuum in sæculum* et in sæculum sæculi.

T. Dignare, Domine, die isto * sine peccato nos custodire.

D. Miserere nostri, Domine,* miserere nostri.

T. Fiat misericordia tua, Domine, super nos,* quemadmodum speravimus in te.

D. In te, Domine, speravi : *
T. Non confundar in æternum.
D. Benedicamus Patrem et Filium cum Sancto Spiritu ;
T. Laudemus et superexaltemus eum in sæcula.
D. Benedictus es, Domine, in firmamento cæli ;
T. Et laudabilis, et gloriosus, et superexaltatus in sæcula.
D. Domine, exaudi orationem meam ;
T. Et clamor meus ad te veniat.
D. Dominus vobiscum.
T. Et cum spiritu tuo.
D. Oremus. Deus, cujus misericordiæ non est numerus, et bonitatis infinitus est thesaurus, piissimæ Majestati tuæ pro collatis donis gratias agimus, tuam semper clementiam exorantes, ut qui petentibus postulata concedis, eosdem non deserens, ad præmia futura disponas. Per Christum Dominum nostrum.
T. Amen.

---

3. INSTALLATIONS.

L'installation des dignitaires nouvellement élus se fait avec toute la solennité possible, pour rehausser le prestige de la Congrégation et l'autorité de ceux qu'elle a choisis pour chefs.

Étant montés à l'autel où doit se dire la sainte messe, le prêtre invité à présider la cérémonie et le Directeur se tournent vers l'auditoire. Le Directeur proclame successivement le Préfet et ses Assistants, puis le Secrétaire et les Conseillers, ensuite le Trésorier, le Sacristain et les Servants, enfin les Lecteurs, l'Organiste, les Chantres et le Portier. A mesure qu'ils sont appelés, ils viennent s'agenouiller à l'autel, où ils reçoivent l'investiture et, s'il y a lieu, l'insigne de leur charge [1], et promettent d'en remplir fidèlement les devoirs, selon les formules ci-après. Puis ils vont prendre possession de leurs places, restées vides jusque-là.

Il convient, quoiqu'il n'y ait pas obligation stricte, que ces formules se disent dans la langue liturgique, plutôt qu'en français.

---

1. Dans la plupart des Congrégations, le Préfet et les Assistants seuls reçoivent un insigne, qui consiste en un cordon, blanc et large pour le premier, blanc et bleu et moins large pour les seconds, portant la médaille de la Congrégation, simple ou enchâssée. Mais rien n'empêche d'en donner un aussi aux Conseillers.

D. Ad majorem Dei gloriam, in laudem Beatissimæ Virginis Mariæ, in spirituale hujus Congregationis bonum, Spiritu Sancto invocato, Sodalium suffragio electi sunt :

PRÆFECTUS N.

Accedat.

Fili carissime, cum gratia Virginis Immaculatæ, Matris Dei ac nostræ, accipe munus tibi commissum, utque gradu et officio in Sodalitio ceteros antecedis et secundum Moderatorem primus tibi debetur locus, ita etiam enitere ut virtute reliquis Sodalibus antecellas. Quare non modo quammaxima diligentia peculiaribus muneris tui legibus, verum etiam communibus parebis, dabisque operam ut Sodalitatem, non tam verbis quam exemplo, provehas ad virtutem perfectionemque christianam.

ASSISTENTES N. N.

Accedant.

Filii carissimi, cum gratia Virginis Immaculatæ, Matris Dei ac nostræ, accipite munus vobis commissum, ut consilio et opera Præfectum in Sodalitii administratione juvetis. Quocirca æquum erit ut cum eo consentiatis, et spiritualem Sodalitatis profectum, verbo et exemplo, quantum divina adjuvante gratia eniti poteritis, studeatis promovere.

Promittitis, vos bonum Sodalitatis, verbo et exemplo, pro posse vestro, promoturos?

Præf. Promitto, sic Maria me adjuvet. Amen.

D. Pour la plus grande gloire de Dieu, en l'honneur de la T. S. Vierge Marie, pour le bien spirituel de cette Congrégation, après invocation du Saint Esprit, en vertu des suffrages des Congréganistes, ont été élus :

PRÉFET N. Approchez.

Très cher fils, avec l'agrément de la Vierge Immaculée, Mère de Dieu et la nôtre, recevez la charge qui vous est confiée ; et comme par votre dignité et votre office dans la Congrégation vous passez avant tous les autres et vous avez droit à la première place après le Directeur, efforcez-vous aussi de surpasser les autres Congréganistes en vertu. Vous obéirez donc avec le plus grand soin, non seulement aux règles particulières de votre charge, mais encore aux règles communes, et ferez en sorte de p orter la Congrégation à la vertu et à la perfection chrétienne par vos paroles et vos exemples.

ASSISTANTS N. N. Approchez.

Très chers fils, avec l'agrément de la Vierge Immaculée, Mère de Dieu et la nôtre, recevez la charge qui vous est confiée pour aider le Préfet, de conseil et d'action, dans le gouvernement de la Congrégation. Votre devoir sera d'être en bon accord avec lui et de vous appliquer à promouvoir le profit spirituel de la Congrégation, par paroles et par exemples, autant qu'il vous sera possible avec l'aide de la grâce.

Promettez-vous de procurer, selon votre pouvoir, par la parole et l'exemple, le bien de la Cengrégation?

Pr. et *Assist.* Promitto, sic Maria me adjuvet. Amen.

D. SECRETARIUS N.

Accedat.

Fili carissime, cum gratia Virginis Immaculatæ, Matris Dei ac nostræ, accipe munus tibi commissum, et quæcumque scripto mandanda erunt, summa diligentia exsequere, omnia semper de sententia Moderatoris agendo ac Præfecti.

CONSULTORES N. N.

Accedant.

Filii carissimi, cum gratia Virginis Immaculatæ, Matris Dei ac nostræ, accipite munus vobis commissum, ut Præfecto in consultationibus et in administranda Sodalitate præsto sitis. In dicenda sententia majorem semper Dei ac Deiparæ Virginis gloriam et spiritualem Sodalitatis profectum ob oculos habete, nec vos partium studio a recto consilio abduci sinite; atque ut dignitate, sic exemplo reliquis Sodalibus antecellere studete.

Promittitis, vos in omnibus unice Dei ac Deiparæ gloriam ob oculos habituros?

Sec. et *Cons.* Promitto, sic Maria me adjuvet. Amen.

D. DEPOSITARIUS N. Accedat.

Fili carissime, accipe munus tibi commissum, ut quidquid tibi in utilitatem Congregationis creditum fuerit, exacte describas et diligenter custodias.

Pr. et *Ass.* Je le promets, qu'ainsi Marie me soit en aide. Ainsi soit-il.

D. Secrétaire N. Approchez. Très cher fils, avec l'agrément de la Vierge Immaculée, Mère de Dieu et la nôtre, recevez la charge qui vous est confiée ; et tout ce que vous aurez à consigner par écrit, exécutez-le avec le plus grand soin, en vous conformant toujours et en tout aux instructions du Directeur et du Préfet.

Conseillers N. N. Approchez. Très chers fils, avec l'agrément de la Vierge Immaculée, Mère de Dieu et la nôtre, recevez la charge qui vous est confiée pour prêter votre concours au Préfet dans les délibérations et dans le gouvernement de la Congrégation. En donnant votre avis, ayez toujours en vue la plus grande gloire de Dieu et de la Vierge Mère, avec le bien spirituel de la Congrégation, sans vous laisser détourner du droit chemin par l'esprit de parti ; et tâchez d'être supérieurs aux autres Congréganistes par le bon exemple autant que par votre dignité.

Promettez-vous d'avoir en toutes choses uniquement en vue la gloire de Dieu et de la divine Mère?

Sec. et *Cons.* Je le promets, qu'ainsi Marie me soit en aide. Ainsi soit-il.

D. Trésorier N. Approchez Très cher fils, recevez la charge qui vous est confiée, pour inscrire exactement et garder fidèlement tout ce qui vous aura été confié dans l'intérêt de la Congrégation.

Æditvus N. — Ministri N. N. Accedant.

Filii carissimi, accipite munus vobis commissum, ut diligenter ac pie vestrum ad altare ministerium impleatis.

Promittitis, vos res omnes Deo et Mariæ sacras et utriusque cultum diligenter curaturos?

Singuli. Promitto, sic Maria me adjuvet. Amen.

D. Lectores N. N. — Cantores N. N. Accedant.

Filii carissimi, accipite munus vobis commissum, et curate ut decenter ac pie Sodalibus psallentibus et decantantibus præeatis.

Janitor N. Accedat.

Fili carissime, accipe munus tibi commissum, et Sodalium assiduitati ac recto ordini bene attende.

Promittitis, vos omnem operam daturos, ut in nostris conventibus devotionem et bonam ædificationem foveatis?

Singuli. Promitto, sic Maria me adjuvet. Amen.

D. Ut vero, quæ singuli promisistis, Maria juvante, fideliter servetis, benedictio Dei Omnipotentis Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos et maneat semper. Amen.

(S'il y a de nouveaux Congréganistes à recevoir, la cérémonie de la proclamation et des promesses se fait immédiatement après celle de l'installation des dignitaires, selon ce qui est dit ci-après.

L'allocution a d'ordinaire lieu après l'Évangile.)

SACRISTAIN N. — SERVANTS N. N. Approchez.

Très chers fils, recevez la charge qui vous est confiée, pour remplir avec soin et piété votre service à l'autel.

Promettez-vous d'avoir exactement soin des objets consacrés à Dieu et à Marie, ainsi que de leur culte.

Chacun. Je le promets, qu'ainsi Marie me soit en aide. Ainsi soit-il.

D. LECTEURS N. N. — CHANTRES N. N. Approchez.

Très chers fils, recevez la charge qui vous est confiée, et soyez attentifs à diriger avec décence et piété la psalmodie et le chant des Congréganistes.

PORTIER N. Approchez.

Très cher fils, recevez la charge qui vous est confiée, et veillez bien à l'assiduité des Congréganistes et au bon ordre.

Promettez-vous de faire tous vos efforts pour seconder la dévotion et la bonne édification dans nos réunions?

Chacun. Je le promets, qu'ainsi Marie me soit en aide. Ainsi soit-il.

D. Pour que vous observiez tous fidèlement, avec l'aide de Marie, ce que vous avez promis : que la bénédiction du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint Esprit, descende sur vous et y demeure toujours. Ainsi soit-il.

(Après la messe, on donne la bénédiction du T. S. Sacrement ; puis on chante le *Magnificat* et l'on dit les prières pour gagner l'indulgence plénière, suivies de trois *Ave* pour tous ceux qui ont contribué à la solennité du jour.)

4. RÉCEPTIONS.

Réception des Approbanistes.

D. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.

Facta consultatione juxta regulas, ad probationis actum nuncupandum admittimus N.N., sperantes fore ut pietate sua et omni perfectionis studio mox in Congregationem nostram et in peculiare B. Mariæ Virginis servitium cooptari mereantur. Accedant.

Acte de probation.

Virginum custos et pater, sancte Joseph, cujus fideli custodiæ ipsa innocentia Christus Jesus et Virgo virginum Maria commissa fuit : ego N. te per hoc utrumque carissimum pignus Jesum et Mariam obsecro et obtestor, ut me ab omni immunditia præservatum, mente incontaminata, puro corde et casto corpore, Jesu et Mariæ semper facias castissime famulari. Amen.

Sancti juvenes, patroni ac fratres nostri, Aloysi Gonzaga, Joannes Berchmans, Stanislae Kotska, obtinete, quæso, ut potenti vestra intercessione et angelicæ vitæ imitatione, dignus evadam filius Virginis Immaculatæ. Amen.

La réception des Approbanistes se fait habituellement sans solennité, dans une simple réunion ou avant la messe ordinaire de Congrégation. A l'appel de son nom, chacun vient réciter l'acte de probation au pied de l'autel.

D. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Après avoir tenu conseil selon nos règles, nous admettons à prononcer l'acte de probation N. N., espérant que, par leur piété et leur zèle sans réserve pour la perfection, ils mériteront bientôt d'être reçus dans notre Congrégation et au service spécial de la B. Vierge Marie. Approchez.

Acte de probation.

Saint Joseph, protecteur et père des vierges, qui avez reçu sous votre fidèle garde Jésus l'innocence même et Marie la Vierge des vierges : moi N., par Jésus et Marie, ce double dépôt qui vous fut si cher, je vous en supplie et vous conjure, faites que, préservé de toute souillure, innocent de pensée, pur de cœur et chaste de corps, je serve constamment Jésus et Marie dans une parfaite pureté. Ainsi soit-ii.

Jeunes saints, nos patrons et nos frères, Louis de Gonzague, Jean Berchmans, Stanislas Kotska, obtenez, je vous en prie, que par votre puissante intercession et par l'imitation de votre vie angélique, je devienne un digne fils de la Vierge Immaculée. Ainsi soit-il.

Réception des Congréganistes

Immédiatement avant la messe, le prêtre qui préside la cérémonie ou le Directeur bénit les médailles sur l'autel; puis tous deux se tournent vers l'assistance et le Directeur proclame les noms des récipiendiaires, qui viennent s'agenouiller devant lui sur le plus haut degré de l'autel. Après qu'ils ont répondu aux questions d'usage, il les déclare admis au rang et aux privilèges des Congréganistes et leur remet la médaille. Puis il dit pour eux, avec toute la Congrégation, les prières qui se trouvent ci-après.

Au moment de la communion, après que le célébrant a dit l'*Indulgentiam,* les nouveaux Congréganistes, à genoux sur le degré supérieur et tenant en main le cierge, que le Préfet leur présente successivement en signe de son autorité sur eux, prononcent l'acte de consécration, qu'ils ont dû écrire de leur main et signer; puis ils remettent la feuille au Directeur, qui la dépose sur l'autel, et lorsque tous ont fini de lire, ils reçoivent le corps de Notre Seigneur. Après eux viennent communier le Préfet et les Assistants, ensuite les enfants de chœur et les autres Congréganistes.

Dans la journée, le Préfet les conduit chez le Directeur, qui les présente au Supérieur du Collège.

Bénédiction des médailles.

D. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
S. Qui fecit cælum et terram.
D. Domine, exaudi orationem meam.
S. Et clamor meus ad te veniat.
D. Dominus vobiscum.
S. Et cum spiritu tuo.

D. Oremus. Omnipotens sempiterne Deus, qui sanctorum tuorum imagines sculpi aut pingi non reprobas, ut quoties illas oculis corporis intuemur, toties eorum actus et sanctitatem ad imitandum memoriæ oculis meditemur : has, quæsumus, imagines in honorem et memoriam beatissimæ Virginis Mariæ, Matris Domini nostri Jesu Christi, adaptatas bene † dicere et sancti † ficare digneris, et præsta ut, quicumque coram illis beatissimam Virginem suppliciter colere et honorare studuerit, illius meritis et obtentu a te gratiam in præsenti et æternam gloriam obtineat in futurum. Per eumdem Christum Dominum nostrum.
S. Amen.

(Puis le prêtre asperge les médailles d'eau bénite et, si ce n'est déjà fait, y attache les indulgences ordinaires. Après quoi, le Directeur fait les proclamations qui suivent.)

Admission.

D. Ad laudem et gloriam sanctissimæ Trinitatis; in honorem beatissimæ Virginis Mariæ sine labe conceptæ, matris ac patronæ nostræ ; ad incrementum hujus Congregationis : in eam recipiendi proponuntur N. N. Accedant.

Filii carissimi,

An revera in hanc Congregationem Beatæ Virginis Mariæ suscipi desideratis, ut in eadem, sub gloriosissimæ Virginis et Matris tutela, vos totos Jesu Christo Salvatori nostro devoveatis ?

Candidati. Desideramus ex toto corde.

D. An sincere eniti vultis, ut in hac Congregatione studium pietatis, caritatem fraternam et proximorum ædificationem promoveatis?

Candidati. Volumus.

D. An promittitis exactam Sodalitatis legum observantiam, Moderatoribus filialem amorem, et in iis, quæ ad Congregationem spectant, promptam obœdientiam?

Candidati. Promittimus.

D. Et quæ promisistis, quamdiu servare vultis?

Candidati. Servabimus in perpetuum.

D. Ergo ad majorem Dei gloriam, in laudem beatissimæ Virginis Mariæ, in spirituale hujus Congregationis bonum, et ex potestate

Admission.

D. A la louange et à la gloire de la Très Sainte Trinité; en l'honneur de la B. Vierge Marie conçue sans péché, notre mère et notre patronne; pour l'accroissement de cette Congrégation : sont proposés pour y être reçus N. N. Approchez.

Très chers fils,

Est-ce que vous désirez vraiment être reçus dans cette Congrégation de la Sainte Vierge Marie, pour vous y dévouer tout entiers à Jésus-Christ notre Sauveur sous la protection de la glorieuse Vierge Mère?

Candidats. Nous le désirons de tout notre cœur.

D. Est-ce que vous voulez sincèrement vous efforcer de promouvoir dans cette Congrégation le goût de la piété, la charité fraternelle et l'édification du prochain?

Cand. Nous le voulons.

D. Est-ce que vous promettez l'exacte observation des règles de la Congrégation, et à l'égard des directeurs un amour filial et une prompte obéissance en tout ce qui regarde la Congrégation?

Cand. Nous le promettons.

D. Et ces promesses, combien de temps voulez-vous les tenir?

Cand. Nous les tiendrons à tout jamais.

D. En conséquence, pour la plus grande gloire de Dieu, à l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie, pour le bien spirituel de cette

a summo Pontifice mihi delata, ego, pro tempore hujus Congregationis præses, vos in numerum Sodalium nostræ Congregationis, sub titulo... erectæ, suscipio, et participes reddo ac declaro omnium gratiarum et fructuum, privilegiorum et indulgentiarum, quæ sancta Romana Ecclesia ipsi Primariæ Congregationi romanæ, cui hæc nostra canonice aggregata est, concessit. In nomine Patris † et Filii † et Spiritus Sancti. Amen.

Remise des médailles.

D. Accipe signum Congregationis B. M. V. ad corporis et animæ defensionem, ut divinæ bonitatis gratia, et ope Mariæ Matris tuæ, æternam beatitudinem consequi merearis. In nomine † Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

Prières pour les nouveaux Congréganistes.

D. Suscipiat vos Christus in numerum confratrum nostrorum et suorum famulorum. Concedat vobis tempus bene vivendi, locum bene agendi, constantiam bene perseverandi, et ad æternæ vitæ hereditatem feliciter perveniendi : et sicut nos hodie fraterna caritas spiritualiter jungit in terris, ita divina pietas, quæ dilectionis est auctrix et amatrix, nos cum fidelibus conjungere dignetur in cœlis. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

T. Amen.

D. Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.

T. A templo sancto tuo, quod est in Jerusalem.

Congrégation et en vertu des pouvoirs qui me sont octroyés par le Souverain Pontife, moi, directeur actuel de cette Congrégation, je vous reçois au nombre des confrères de notre Congrégation, érigée sous le titre de..., et vous rends et déclare participants de toutes les grâces, fruits spirituels, privilèges et indulgences, que la Sainte Église romaine a concédés à la Congrégation *Primaria* de Rome, à laquelle la nôtre est agrégée canoniquement. Au nom du Père, etc...

Remise des médailles.

D. Recevez cet insigne de la Congrégation de la Très Sainte Vierge pour la défense du corps et de l'âme, afin que, par la grâce de la divine Bonté et avec l'aide de Marie votre mère, vous méritiez d'acquérir le bonheur éternel. Au nom du Père, etc...

Prières pour les nouveaux Congréganistes.

D. Que Jésus-Christ vous reçoive au nombre de nos confrères et de ses serviteurs. Qu'il vous accorde le temps de bien vivre, l'occasion de bien faire, la constance pour bien persévérer et pour parvenir heureusement à l'héritage de la vie éternelle : et comme la charité fraternelle nous unit spirituellement aujourd'hui sur la terre, qu'ainsi la divine bonté, principe et soutien du pur amour, daigne nous réunir aux fidèles dans les cieux. Par le même J. C. N. S. — **T.** Ainsi s.-il.

D. Confirmez, ô Dieu, ce que vous avez opéré en nous.

T. De votre temple saint qui est dans Jérusalem.

D. Salvos fac servos tuos.
T. Deus meus, sperantes in te.
D. Mitte eis, Domine, auxilium de Sancto.
T. Et de Sion tuere eos.
D. Domine, exaudi orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.
D. Dominus vobiscum.
T. Et cum Spiritu tuo.

D. Oremus. Adesto, Domine, supplicationibus nostris, et hos famulos tuos, quos Congregationi B. M. V. aggregavimus, bene ✝ dicere dignare, et præsta ut statuta nostra, per auxilium gratiæ tuæ, sancte, pie et religiose vivendo, valeant observare, et observando vitam promereri sempiternam. Per Christum Dominum nostrum. — **T.** Amen.

Acte de Consécration.

Sancta Maria, Mater Dei et Virgo, ego N... te hodie in Dominam, Patronam et Advocatam eligo, firmiterque statuo ac propono, me nunquam te derelicturum, neque contra te aliquid unquam dicturum aut facturum, neque permissurum ut a meis subditis aliquid contra tuum honorem unquam agatur.

Insuper promitto, me nunquam ulli occultæ societati ab Ecclesia damnatæ nomen daturum.

Obsecro te igitur, suscipe me in servum perpetuum ; adsis mihi in omnibus actionibus meis, nec me deseras in hora mortis. Amen.

X., in sacello Congregationis Beatæ Mariæ Virginis..., die... mensis..., anno Domini millesimo...

D. Sauvez vos serviteurs.

T. Qui espèrent en vous, mon Dieu.

D. Envoyez-leur, Seigneur, votre secours du sanctuaire. — **T.** Et de Sion protégez-les.

D. Seigneur, exaucez ma prière.

T. Et que mon appel arrive jusqu'à vous.

D. Prions. Écoutez, Seigneur, nos supplications, et daignez bénir ceux de vos serviteurs que nous avons agrégés à la Congrégation de la Très Sainte Vierge. Faites par le secours de votre grâce que, vivant saintement, pieusement, religieusement, ils puissent observer nos règles et, en les observant, mériter la vie éternelle. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. — **T.** Ainsi soit-il.

Acte de Consécration.

Sainte Marie, Mère de Dieu et Vierge, moi N., je vous choisis aujourd'hui pour ma Souveraine, ma Patronne et mon Avocate, et je prends la ferme résolution de ne jamais vous abandonner, de ne jamais rien dire ni faire contre vous, et de ne jamais permettre à mes inférieurs de rien faire contre votre honneur.

En outre, je promets de ne jamais donner mon nom à aucune société secrète condamnée par l'Église.

Je vous en supplie donc : recevez-moi pour votre serviteur perpétuel ; assistez-moi dans toutes mes actions, et ne m'abandonnez pas à l'heure de la mort. Ainsi soit-il.

A..., dans la chapelle de Congrégation de la Sainte Vierge, le... jour du mois de..., en l'an du Seigneur mil...

---

5. — FÊTE DES ADIEUX.

Les Congrégations qui sont établies dans les colleges, les patronages et autres sociétés de ce genre, se séparent momentanément à l'époque des vacances. Alors aussi un certain nombre de congréganistes partent pour ne plus revenir. A la dernière fête qui précède cette séparation, on peut faire la cérémonie des adieux d'après le mode suivant.

Tous ceux des Congréganistes qui ne doivent pas revenir se mettent à genoux devant l'autel, et l'un d'eux, celui qui a occupé les plus hautes dignités, ou le plus ancien, prononce la

Formule des partants.

Sainte Marie, Vierge Immaculée, Mère de Jésus et notre Mère, nous Congréganistes partants, en présence de la Congrégation tout entière, devant votre autel et votre image bénie, qui furent témoins de nos premiers engagements : nous déclarons que nous sommes fermement résolus à demeurer toujours fidèles à votre étendard sacré. Constamment soucieux de votre honneur et de notre titre de Congréganistes, selon nos promesses solennelles, nous voulons éviter tout ce qui leur serait contraire et, par notre absolu dévouement à Dieu notre Seigneur, à vous notre Reine et notre Mère, à la sainte Église et à la patrie, mériter pleinement votre protection en ce monde et le partage de votre gloire en l'autre.

Marie... (*titre de la Congrégation*), soyez avec nous!

Ont signé N. N.

Quand la déclaration a été déposée sur l'autel, les partants se retirent, et le Préfet de l'année suivante ou le plus ancien des Congréganistes qui doivent revenir, accompagné des Assistants ou des deux plus anciens après lui, vient prononcer à genoux au pied de l'autel la

Formule des restants.

Sainte Marie, Vierge immaculée, Mère de Jésus et notre Mère, nous Congréganistes restants, devant votre autel et votre image bénie, nous déclarons, au nom de la Congrégation tout entière, prendre acte des promesses de nos frères partants. Obtenez-leur à tous, ô Marie, le courage et la persévérance nécessaires pour les réaliser, et à nous, Mère puissante et bonne, la grâce de marcher sur leurs traces, pour la gloire de votre divin Fils et pour la vôtre. Aux uns et aux autres donnez-nous cette union des cœurs qu'aucune séparation ne saurait détruire, et qui, fortifiée par l'union des prières, continuera d'être pour eux et pour nous, malgré l'espace et le temps, un précieux gage de salut.

Pour sceller à tout jamais cette union fraternelle, nous nous proposons d'offrir la sainte communion à l'intention de tous les membres présents et passés de notre Congrégation, d'abord le 15 août, jour de l'Assomption

de la Très Sainte Vierge, puis le 8 septembre, jour de sa Nativité, ou le dimanche suivant ; et nous invitons nos frères partants à faire de même.

Ont signé N. N.

Cette formule est déposée sur l'autel à côté de l'autre et toutes deux sont ensuite remises aux archives de la Congrégation.

DEUXIÈME PARTIE

OFFICES ORDINAIRES

Prière avant l'Office.

Aperi, Domine, os meum ad benedicendum nomen sanctum tuum : munda quoque cor meum ab omnibus vanis, perversis et alienis cogitationibus : intellectum illumina, affectum inflamma, ut digne, attente ac devote hoc officium recitare valeam, et exaudiri merear ante conspectum divinæ Majestatis tuæ. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Domine, in unione illius divinæ intentionis, qua ipse in terris laudes Deo persolvisti, has tibi horas persolvo.

I. PETIT OFFICE DE LA S. VIERGE.

MATINES

P. Ave, Maria. (*A genoux. Le reste à voix basse. On se lève.*)

P. Domine, labia mea aperies.

T. Et os meum annuntiabit laudem tuam.

P. † DEUS, in adjutorium meum intende.

T. Domine, ad adjuvandum me festina. Gloria Patri, et Filio, * et Spiritui Sancto. Sicut erat in principio, et nunc, et semper *, et in sæcula sæculorum. Amen. Alleluia. (*Septuagésime à Pâques :* Laus tibi, Domine, Rex æternæ gloriæ).

Invitatoire.

P. Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.

T. Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.

P. Venite, exsultemus Domino, jubilemus Deo salutari nostro; præoccupemus faciem ejus in confessione, et in psalmis jubilemus ei.

T. Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.

P. Quoniam Deus magnus Dominus, et Rex magnus super omnes deos ; quoniam non repellet Dominus plebem suam ; quia in manu ejus sunt omnes fines terræ, et altitudines montium ipse conspicit.

T. Dominus tecum.

P. Quoniam ipsius est mare, et ipse fecit illud, et aridam fundaverunt manus ejus. Venite, adoremus, et procidamus ante Deum; ploremus coram Domino qui fecit nos; quia ipse est Dominus Deus noster, nos autem populus ejus, et oves pascuæ ejus.

T. Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.

P. Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra sicut in exacerbatione, secundum diem tentationis in deserto, ubi tentaverunt me patres vestri, probaverunt et viderunt opera mea.

T. Dominus tecum.

P. Quadraginta annis proximus fui generationi huic, et dixi : Semper hi errant corde; ipsi vero non cognoverunt vias meas : quibus juravi in ira mea : Si introibunt in requiem meam !

T. Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.

P. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto : sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum : Amen.

T. Dominus tecum. Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum

HYMNE.

P. Quem terra, pontus, sidera
Colunt, adorant, prædicant,
Trinam regentem machinam,
Claustrum MARIÆ bajulat.

T. Cui luna, sol et omnia
Deserviunt per tempora,
Perfusa cœli gratia
Gestant puellæ viscera.

P. Beata mater, munere
Cujus supernus artifex,
Mundum pugillo continens,
Ventris sub arca clausus est !

T. Beata cæli nuntio,
Fecunda Sancto Spiritu,
Desideratus gentibus
Cujus per alvum fusus est !

P. Jesu, tibi sit gloria,
Qui natus es de Virgine ;
Cum Patre et almo Spiritu,
In sempiterna sæcula. — **T**. Amen.

(Quand on ne dit qu'un Nocturne, le 1er se récite dimanche, lundi et jeudi ; le 2e, mardi et vendredi ; le 3e, mercredi et samedi. — Pendant la récitation des psaumes, on est assis. Le Lecteur seul se lève pour les antiennes et les leçons. — Quand le 1er Assistant commence un psaume, le 1er chœur (droite) achève le verset et le 2e chœur reprend le verset suivant. *Vice versa* pour le 2e Assistant et le 2e chœur (gauche). — Pause à l'astérisque.)

1er Nocturne.

L 1. Benedicta tu.

Ps. 8.

A 1. Domine Dominus noster, * quam admirabile est nomen tuum in universa terra !

Quoniam elevata est magnificentia tua * super cælos.

Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem, propter inimicos tuos, * ut destruas inimicum et ultorem.

Quoniam videbo cælos tuos, opera digitorum tuorum; * lunam et stellas, quæ tu fundasti.

Quid est homo, quod memor es ejus, * aut filius hominis, quoniam visitas eum?

Minuisti eum paulo minus ab Angelis, gloria et honore coronasti eum, * et constituisti eum super opera manuum tuarum.

Omnia subjecisti sub pedibus ejus : * oves et boves universas, insuper et pecora campi ;

Volucres cæli et pisces maris, * qui perambulant semitas maris.

Domine Dominus noster, * quam admirabile est nomen tuum in universa terra!

Gloria Patri, et Filio, * et Spiritui sancto.

Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in sæcula sæculorum : Amen.

L [1]. Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.

L [2]. Sicut myrrha.

Ps. 18.

A [2]. Cæli enarrant gloriam Dei, * et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.

Dies diei eructat verbum, * et nox nocti indicat scientiam.

Non sunt loquelæ, neque sermones, * quorum non audiantur voces eorum.

In omnem terram exivit sonus eorum, * et in fines orbis terræ verba eorum.

In sole posuit tabernaculum suum; et ipse

tanquam sponsus procedens de thalamo suo.

Exsultavit ut gigas ad currendam viam : * a summo cælo egressio ejus.

Et occursus ejus usque ad summum ejus : * nec est qui se abscondat a calore ejus.

Lex Domini immaculata, convertens animas : * testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis.

Justitiæ Domini rectæ, lætificantes corda : * præceptum Domini lucidum, illuminans oculos.

Timor Domini sanctus, permanens in sæculum sæculi : * judicia Domini vera, justificata in semetipsa.

Desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum multum, * et dulciora super mel et favum.

Etenim servus tuus custodit ea : * in custodiendis illis retributio multa.

Delicta quis intelligit ? Ab occultis meis munda me, * et ab alienis parce servo tuo.

Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero, * et emundabor a delicto maximo.

Et erunt ut complaceant eloquia oris mei ; * et meditatio cordis mei in conspectu tuo semper.

Domine, adjutor meus, * et redemptor meus !

Gloria Patri. Sicut erat.

A 2. Sicut myrrha electa, odorem dedisti suavitatis, sancta DEI Genitrix.

A 1. Ante torum.

Ps. 23.

A 1. Domini est terra et plenitudo ejus : * orbis terrarum, et universi qui habitant in eo.

Quia ipse super maria fundavit eum, * et super flumina præparavit eum.

Quis ascendet in montem Domini, * aut quis stabit in loco sancto ejus?

Innocens manibus et mundo corde, * qui non accepit in vano animam suam, nec juravit in dolo proximo suo.

Hic accipiet benedictionem a Domino, * et misericordiam a DEO salutari suo.

Hæç est generatio quærentium eum, * quærentium faciem DEI Jacob.

Attollite portas, principes, vestras; et elevamini, portæ æternales; * et introibit Rex gloriæ.

Quis est iste Rex gloriæ? * Dominus fortis et potens, Dominus potens in prælio.

Attollite portas, principes, vestras; et elevamini, portæ æternales; * et introibit Rex gloriæ.

Quis est iste Rex gloriæ? * Dominus virtutum ipse est Rex gloriæ.

Gloria Patri. Sicut erat.

L [1]. Ante torum hujus Virginis frequentate nobis dulcia cantica dramatis.

IIe Nocturne.

Ps. 44.

L [1]. Specie tua.

A [1]. Eructavit cor meum verbum bonum; * dico ego opera mea Regi.

Lingua mea calamus scribæ * velociter scribentis.

Speciosus forma præ filiis hominum ; diffusa est gratia in labiis tuis : * propterea benedixit te DEUS in æternum.

Accingere gladio tuo super femur tuum, * potentissime.

Specie tua et pulchritudine tua * intende, prospere procede, et regna.

Propter veritatem, et mansuetudinem, et justitiam ; * et deducet te mirabiliter dextera tua.

Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent, * in corda inimicorum Regis.

Sedes tua, DEUS, in sæculum sæculi : * virga directionis, virga regni tui.

Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem : * propterea unxit te DEUS, DEUS tuus, oleo lætitiæ præ consortibus tuis.

Myrrha, et gutta, et casia a vestimentis tuis, a domibus eburneis : * ex quibus delectaverunt te filiæ regum in honore tuo.

Adstitit Regina a dextris tuis in vestitu deaurato, * circumdata varietate.

Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam : * et obliviscere populum tuum, et domum patris tui.

Et concupiscet Rex decorem tuum : * quoniam ipse est Dominus DEUS tuus, et adorabunt eum.

Et filiæ Tyri in muneribus : * vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.

Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus : * in fimbriis aureis circumamicta varietatibus.

Adducentur Regi virgines post eam : * proximæ ejus afferentur tibi.

Afferentur in lætitia et exsultatione : * adducentur in templum Regis

Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : * constitues eos principes super omnem terram.

Memores erunt nominis tui * in omni generatione et generationem.

Propterea populi confitebuntur tibi in æternum, * et in sæculum sæculi.

Gloria Patri. Sicut erat.

L[1]. Specie tua et pulchritudine tua intende, prospere procede, et regna.

L[2]. Adjuvabit eam DEUS.

PS. 45.

A[2]. DEUS noster refugium et virtus : * adjutor in tribulationibus quæ invenerunt nos nimis.

Propterea non timebimus dum turbabitur terra, * et transferentur montes in cor maris.

Sonuerunt et turbatæ sunt aquæ eorum : * conturbati sunt montes in fortitudine ejus.

Fluminis impetus lætificat civitatem DEI : * sanctificavit tabernaculum suum Altissimus.

DEUS in medio ejus, non commovebitur : * adjuvabit eam DEUS mane diluculo.

Conturbatæ sunt gentes, et inclinata sunt regna : * dedit vocem suam, mota est terra.

Dominus Virtutum nobiscum :* susceptor noster DEUS Jacob.

Venite, et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram, * auferens bella usque ad finem terræ.

Arcum conteret, et confringet arma, * et scuta comburet igni.

Vacate, et videte quoniam ego sum DEUS;

* exaltabor in gentibus et exaltabor in terra.
Dominus Virtutum nobiscum : * susceptor noster DEUS Jacob.
Gloria Patri. Sicut erat
A². Adjuvabit eam DEUS vultu suo : DEUS in medio ejus, non commovebitur.
A¹. Sicut lætantium.

PS. 86.

A¹. Fundamenta ejus in montibus sanctis : * diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob.
Gloriosa dicta sunt de te, * civitas DEI.
Memor ero Rahab et Babylonis, * scientium me.
Ecce alienigenæ, et Tyrus, et populus Æthiopum * hi fuerunt illic.
Numquid Sion dicet : Homo, et homo natus est in ea, * et ipse fundavit eam Altissimus.
Dominus narrabit in scripturis populorum et principum, * horum qui fuerunt in ea.
Sicut lætantium omnium * habitatio est in te.
Gloria Patri. Sicut erat.
A¹. Sicut lætantium omnium nostrum habitatio est in te, sancta Dei Genitrix.

IIIe NOCTURNE.

A¹. Gaude, MARIA Virgo.

PS. 95.

A¹. Cantate Domino canticum novum : * cantate Domino, omnis terra.

Cantate Domino, et benedicite nomini ejus : * annuntiate de die in diem salutare ejus.

Annuntiate inter gentes gloriam ejus, * in omnibus populis mirabilia ejus.

Quoniam magnus Dominus, et laudabilis nimis ; * terribilis est super omnes deos.

Quoniam omnes dii gentium dæmonia : * Dominus autem cælos fecit.

Confessio et pulchritudo in conspectu ejus : * sanctimonia et magnificentia in sanctificatione ejus.

Afferte Domino, patriæ gentium ; afferte Domino gloriam et honorem ; * afferte Domino gloriam nomini ejus.

Tollite hostias, et introite in atria ejus : * adorate Dominum in atrio sancto ejus.

Commoveatur a facie ejus universa terra : * dicite in gentibus quia Dominus regnavit.

Etenim correxit orbem terræ, qui non commovebitur : * judicabit populos in æquitate.

Lætentur cæli, et exsultet terra ; commoveatur mare et plenitudo ejus : * gaudebunt campi et omnia quæ in eis sunt.

Tunc exsultabunt omnia ligna silvarum a facie Domini, quia venit : * quoniam venit judicare terram.

Judicabit orbem terræ in æquitate, * et populos in veritate sua.

Gloria Patri. Sicut erat.

L[1]. Gaude, MARIA Virgo : cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.

L[2]. Dignare me.

PS. 96.

A[2]. Dominus regnavit, exsultet terra : * lætentur insulæ multæ.

Nubes et caligo in circuitu ejus : * justitia et judicium correctio sedis ejus.

Ignis ante ipsum præcedet ; * et inflammabit in circuitu inimicos ejus.

Illuxerunt fulgura ejus orbi terræ : * vidit, et commota est terra.

Montes sicut cera fluxerunt a facie Domini : * a facie Domini omnis terra.

Annuntiaverunt cæli justitiam ejus : * et viderunt omnes populi gloriam ejus.

Confundantur omnes qui adorant sculptilia, * et qui gloriantur in simulacris suis.

Adorate eum, omnes Angeli ejus : * audivit, et lætata est Sion.

Et exsultaverunt filiæ Judæ, * propter judicia tua, Domine.

Quoniam tu Dominus altissimus super omnem terram ; * nimis exaltatus es super omnes deos.

Qui diligitis Dominum, odite malum : * custodit Dominus animas sanctorum suorum ; de manu peccatoris liberabit eos.

Lux orta est justo ; * et rectis corde lætitia.

Lætamini, justi, in Domino : * et confitemini memoriæ sanctificationis ejus.

Gloria Patri. Sicut erat.

L[1]. Dignare me laudare te, Virgo sacrata : da mihi virtutem contra hostes tuos.

L[1]. Post partum. (*Pendant l'Avent :* Angelus Domini.)

PS. 97.

A[1]. Cantate Domino canticum novum, * quia mirabilia fecit.

Salvavit sibi dextera ejus, * et brachium sanctum ejus.

Notum fecit Dominus Salutare suum : * in conspectu gentium revelavit justitiam suam.

Recordatus est misericordiæ suæ, * et veritatis suæ domui Israel.

Viderunt omnes termini terræ * salutare Dei nostri.

Jubilate Deo, omnis terra : * cantate, et exsultate, et psallite.

Psallite Domino in cithara, in cithara et voce psalmi; * in tubis ductilibus et voce tubæ corneæ.

Jubilate in conspectu Regis Domini : * moveatur mare et plenitudo ejus, orbis terrarum et qui habitant in eo.

Flumina plaudent manu, simul montes exsultabunt a conspectu Domini : * quoniam venit judicare terram.

Judicabit orbem terrarum in justitia, * et populos in æquitate.

Gloria Patri. Sicut erat.

L[1]. Post partum, Virgo, inviolata permansisti : Dei Genitrix, intercede pro nobis.

Avent. Angelus Domini nuntiavit Mariæ, et concepit de Spiritu Sancto.

(*On se lève.*)

P. Diffusa est gratia in labiis tuis.

T. Propterea benedixit te Deus in æternum.

(A genoux.)

P. Pater noster (*à voix basse*).

Et ne nos inducas in tentationem.

T. Sed libera nos a malo.

P. Precibus et meritis beatæ Mariæ semper Virginis et omnium Sanctorum, perducat nos Dominus ad regna cælorum.

T. Amen.

(On se lève.)

L[1]. Jube, Domne, benedicere.

P. Nos cum proie pia benedicat Virgo Maria.

L[1]. Amen.

(On s'assied.)

Ire Leçon.

L[1]. In omnibus requiem quæsivi, et in hereditate Domini morabor. Tunc præcepit et dixit mihi Creator omnium : et qui creavit me requievit in tabernaculo meo et dixit mihi : « In Jacob inhabita, et in Israel hereditare, et in electis meis mitte radices. » Tu autem, Domine, miserere nobis.

(Pour l'Avent et l'Annonciation.)

Ire Leçon.

L[1]. Missus est Angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ cui nomen Nazareth, ad virginem desponsatam viro cui nomen erat Joseph, de domo David; et nomen virginis Maria. Et ingressus Angelus ad eam, dixit : « Ave, gratia plena ; Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus. » Tu autem, Domine, miserere nobis.

T. Deo gratias. Sancta et immaculata Virginitas, quibus te laudibus efferam nescio : * Quia quem cæli capere non poterant, tuo gremio contulisti.

L[1]. Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.

T. Quia quem cæli capere non poterant, tuo gremio contulisti.

L[2]. Jube, Domne, benedicere.

P. Ipsa virgo virginum intercedat pro nobis ad Dominum.

L[2]. Amen.

IIe Leçon.

L[2]. Et sic in Sion firmata sum, et in civitate sanctificata similiter requievi, et in Jerusalem potestas mea. Et radicavi in populo

---

T. Deo gratias. Missus est Gabriel Angelus ad Mariam virginem desponsatam Joseph, nuntians ei verbum : et expavescit virgo de lumine. « Ne timeas, Maria; invenisti gratiam apud Dominum : ecce concipies et paries, et vocabitur Altissimi Filius. »

L[1]. Dabit ei Dominus Deus sedem David patris ejus; et regnabit in domo Jacob in æternum.

T. Ecce concipies et paries, et vocabitur Altissimi Filius.

L[2]. Jube, Domne, benedicere.

P. Ipsa virgo virginum intercedat pro nobis ad Dominum.

L[2]. Amen.

IIe Leçon.

L[2]. Quæ quum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio. Et ait Angelus ei : « Ne timeas, Maria; invenisti enim

honorificato, et in parte Dei mei hereditas illius, et in plenitudine Sanctorum detentio mea. Tu autem, Domine, miserere nobis.

T. Deo gratias. Beata es, Virgo Maria, quæ Dominum portasti, Creatorem mundi : genuisti qui te fecit, et in æternum permanes virgo.

L[2]. Ave, Maria, gratia plena ; Dom. tec.

T. Genuisti qui te fecit, et in æternum permanes virgo.

L[2]. (*Ne se dit pas de la Septuagésime à Pâques.*) Gloria Patri et Filio et Spir. S.

T. Genuisti qui te fecit, et in æternum permanes virgo.

P. Jube, Domne, benedicere.

A[1]. Per Virginem Matrem concedat nobis Dominus salutem et pacem. — **P**. Amen.

---

gratiam apud Deum : ecce concipies in utero et paries Filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus : et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis. » Tu autem, Domine, mis. n.

T. Deo gratias. Ave, Maria, gratia plena ; Dominus tecum : Spiritus S. superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi : quod enim ex te nascetur Sanctum, vobabitur Filius Dei.

L[2]. Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ? Et respondens Angelus, dixit ei.

T. Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi : quod enim ex te nascetur Sanctum, vocabitur Filius Dei.

P. Jube, Domne, benedicere.

A[1]. Per Virginem Matrem concedat nobis Dominus salutem et pacem. — **P**. Amen.

IIIe Leçon.

P. Quasi cedrus exaltata sum in Libano, et quasi cypressus in monte Sion. Quasi palma exaltata sum in Cades, et quasi plantatio rosæ in Jericho. Quasi oliva speciosa in campis, et quasi platanus exaltata sum juxta aquas in plateis; sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi : quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris. — Tu autem, Domine, miserere nobis.

T. Deo gratias.

IIIe Leçon.

P. Dixit autem MARIA ad Angelum : « Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ? » Et respondens Angelus, dixit ei : « Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius DEI. Et ecce Elisabeth, cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua. Et hic mensis sextus est illi, quæ vocatur sterilis; quia non erit impossibile apud DEUM omne verbum. » Dixit autem MARIA : « Ecce ancilla Domini : fiat mihi secundum verbum tuum. » — Tu autem, Domine, mis. n.

T. DEO gratias. Suscipe verbum, Virgo MARIA, quod tibi a Domino per Angelum transmissum est : concipies et paries DEUM pariter et hominem : * Ut benedicta dicaris inter omnes mulieres.

P. Paries quidem filium, et virginitatis non patieris detrimentum ; efficieris gravida et eris mater semper intacta.

T. Ut benedicta dicaris inter omnes mulieres.

Hymne de S. Ambroise et de S. Augustin[1].

P. Te Deum laudamus : * te Dominum confitemur.

T. Te æternum Patrem * omnis terra veneratur.

P. Tibi omnes Angeli, * tibi cœli et universæ Potestates :

T. Tibi Cherubim et Seraphim * incessabili voce proclamant :

P. Sanctus, sanctus, sanctus, * Dominus Deus Sabaoth.

T. Pleni sunt cœli et terra * majestatis gloriæ tuæ.

P. Te gloriosus * Apostolorum chorus,

T. Te Prophetarum * laudabilis numerus,

P. Te Martyrum candidatus * laudat exercitus.

---

1. *Depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, on ne dit pas le* Te DEUM, *excepté aux fêtes de la sainte Vierge, et on le remplace par le répons suivant :*

T. Felix namque es, sacra Virgo MARIA, et omni laude dignissima : * Quia ex te ortus est Sol justitiæ, Christus DEUS noster.

P. Ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto femineo sexu : sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tuam sanctam commemorationem.

T. Quia ex te ortus est Sol justitiæ, Christus DEUS noster.

P. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.

T. Quia ex te ortus est sol justitiæ, Christus DEUS noster.

T. Te per orbem terrarum * sancta confitetur Ecclesia :

P. Patrem * immensæ majestatis;

T. Venerandum tuum verum * et unicum Filium;

P. Sanctum quoque * Paraclitum Spiritum.

T. Tu Rex gloriæ, * Christe.

P. Tu Patris * sempiternus es Filius.

T. Tu ad liberandum suscepturus hominem, * non horruisti virginis uterum.

P. Tu, devicto mortis aculeo, * aperuisti credentibus regna cœlorum.

T. Tu ad dexteram Dei sedes, * in gloria Patris.

P. Judex crederis * esse venturus.

T. Te ergo quæsumus, tuis famulis subveni; * quos pretioso sanguine redemisti.

P. Æterna fac, * cum Sanctis tuis, in gloria numerari.

T. Salvum fac populum tuum, Domine : * et benedic hereditati tuæ.

P. Et rege eos, * et extolle illos usque in æternum.

T. Per singulos dies * benedicimus te.

P. Et laudamus nomen tuum in sæculum, * et in sæculum sæculi.

T. Dignare, Domine, die isto, * sine peccato nos custodire.

P. Miserere nostri, Domine, * miserere nostri.

T. Fiat misericordia tua, Domine, super nos, * quemadmodum speravimus in te.

P. In te, Domine, speravi :

T. Non confundar in æternum.

LAUDES

P. † Deus, in adjutorium meum intende.
T. Domine, ad adjuvandum me festina.
P. Gloria Patri...
T. Sicut erat... Alleluia (*ou :* Laus tibi...)
L[1]. Assumpta est Maria in cælum.

Avent et Ann. Missus est Gabriel Angelus. | *De Noël à la Purif.* O admirabile.

Ps. 92.

A[1]. Dominus regnavit, decorem indutus est : * indutus est Dominus fortitudinem, et præcinxit se.

Etenim firmavit orbem terræ, * qui non commovebitur.

Parata sedes tua ex tunc : * a sæculo tu es.

Elevaverunt flumina, Domine, * elevaverunt flumina vocem suam.

Elevaverunt flumina fluctus suos : a vocibus aquarum multarum.

Mirabiles elationes maris ; * mirabilis in altis Dominus.

Testimonia tua credibilia facta sunt nimis : * domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum.

Gloria Patri. Sicut erat.

L[1]. Assumpta est Maria in cælum : gau-

dent Angeli, laudantes benedicunt Dominum.

Avent. et Ann.	*De Noël à la Purif.*
Missus est Gabriel Angelus ad Mariam Virginem desponsatam Joseph.	O admirabile commercium! Creator generis humani, animatum corpus sumens de virgine nasci dignatus est; et procedens homo sine semine, largitus est nobis suam deitatem.

℞. Maria Virgo.

Avent et Ann.	*De Noël à la Purif.*
Ave, Maria.	Quando natus es.

Ps. 99.

A². Jubilate Deo, omnis terra : * servite Domino in lætitia.

Introite in conspectu ejus, * in exsultatione.

Scitote quoniam Dominus ipse est Deus : * ipse fecit nos, et non ipsi nos.

Populus ejus et oves pascuæ ejus, * introite portas ejus in confessione, atria ejus in hymnis : confitemini illi.

Laudate nomen ejus, quoniam suavis est Dominus; in æternum misericordia ejus, * et usque in generationem et generationem veritas ejus.

Gloria Patri. Sicut erat.

℞. Maria Virgo assumpta est ad æthereum thalamum, in quo Rex regum stellato sedet solio.

Avent et Ann.

Ave, Maria, gratia plena; Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus, alleluia.

De Noël à la Purif.

Quando natus es ineffabiliter ex Virgine, tunc impletæ sunt Scripturæ : sicut pluvia in vellus descendisti, ut salvum faceres genus humanum : te laudamus, Deus noster.

L[1]. In odorem.

Avent et Annonciation.

Ne timeas, Maria.

De Noël à la Purif.

Rubum quem viderat Moyses.

Ps. 62.

A[1]. Deus, Deus meus, * at te de luce vigilo.

Sitivit in te anima mea : * quam multipliciter tibi caro mea!

In terra deserta, et invia, et inaquosa, sic in sancto apparui tibi, * ut viderem virtutem tuam et gloriam tuam.

Quoniam melior est misericordia tua super vitas, * labia mea laudabunt te.

Sic benedicam te in vita mea, * et in nomine tuo levabo manus meas

Sicut adipe et pinguedine repleatur anima mea, * et labiis exultationis laudabit os meum.

Si memor fui tui super stratum meum, in matutinis meditabor in te; * quia fuisti adjutor meus.

Et in velamento alarum tuarum exsultabo, adhæsit anima mea post te; * me suscepit dextera tua.

Ipsi vero in vanum quæsierunt animam meam, introibunt in inferiora terræ, * tradentur in manus gladii, partes vulpium erunt.
Rex vero lætabitur in Deo, laudabuntur omnes qui jurant in eo : * quia obstructum est os loquentium iniqua.

Ps. 66.

Deus misereatur nostri, et benedicat nobis : * illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri.
Ut cognoscamus in terra viam tuam : * in omnibus gentibus Salutare tuum.
Confiteantur tibi populi, Deus, * confiteantur tibi populi omnes.
Lætentur et exsultent gentes : * quoniam judicas populos in æquitate, et gentes in terra dirigis.
Confiteantur tibi populi, Deus, confiteantur tibi populi omnes ; * terra dedit fructum suum.
Benedicat nos Deus, Deus noster, benedicat nos Deus : * et metuant eum omnes fines terræ.
Gloria Patri. — Sicut erat.
L[1]. In odorem unguentorum tuorum currimus, adolescentulæ dilexerunt te nimis.

Avent et Annonciation.

Ne timeas, Maria, invenisti gratiam apud Dominum : ecce concipies et paries filium, alleluia.

De Noël à la Purif.

Rubum quem viderat Moyses incombustum, conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem; Dei genitrix, intercede pro nobis.

L². Benedicta filia.

Avent et Annonciation.	*De Noël a la Purif.*
Dabit ei Dominus.	Germinavit radix Jesse.

Cantique (Daniel).

A². Benedicite, omnia opera Domini, Domino : * laudate et superexaltate eum in sæcula.

Benedicite, Angeli Domini, Domino : * benedicite, cæli, Domino.

Benedicite, aquæ omnes, quæ super cælos sunt, Domino : * benedicite, omnes virtutes Domini, Domino.

Benedicite, sol et luna, Domino : * benedicite, stellæ cæli, Domino.

Benedicite, omnis imber et ros, Domino : * benedicite, omnes spiritus Dei, Domino.

Benedicite, ignis et æstus, Domino : * benedicite, frigus et æstus, Domino.

Benedicite, rores et pruina, Domino : * benedicite, gelu et frigus, Domino.

Benedicite, glacies et nives, Domino : * benedicite, noctes et dies, Domino.

Benedicite, lux et tenebræ, Domino : * benedicite, fulgura et nubes, Domino.

Benedicat terra Dominum : * laudet et superexaltet eum in sæcula.

Benedicite, montes et colles, Domino : * benedicite, universa germinantia in terra, Domino.

Benedicite, fontes, Domino : * benedicite, maria et flumina, Domino.

Benedecite, cete et omnia quæ moventur in

aquis, Domino : * benedicite, omnes volucres cæli, Domino.

Benedicite, omnes bestiæ et pecora, Domino : * benedicite, filii hominum, Domino.

Benedicat Israel Dominum : * laudet et superexaltet eum in sæcula.

Benedicite, sacerdotes Domini, Domino : * benedicite, servi Domini, Domino.

Benedicite, spiritus et animæ justorum, Domino : * benedicite, sancti et humiles corde, Domino.

Benedicite, Anania, Azaria, Misael, Domino : * laudate et superexaltate eum in sæcula.

Benedicamus Patrem et Filium cum Sancto Spiritu : * laudemus et superexaltemus eum in sæcula.

Benedictus es, Domine, in firmamento cæli : * et laudabilis et gloriosus et superexaltatus in sæcula.

L². Benedicta filia tu a Domino : quia per te fructum vitæ communicavimus.

Avent et Annonciation.

Dabit ei Dominus sedem Patris ejus, et regnabit in æternum.

De Noël à la Purif.

Germinavit radix Jesse, orta est stella ex Jacob, virgo peperit Salvatorem : te laudamus, Deus noster.

L¹. Pulchra es.

Av. et Ann. Ecce ancilla Domini.

De Noël à la Purif. Ecce Maria.

Ps. 148.

A[1]. Laudate Dominum de cælis : * laudate eum in excelsis.

Laudate eum, omnes Angeli ejus : * laudate eum, omnes virtutes ejus.

Laudate eum, sol et luna : * laudate eum, omnes stellæ et lumen.

Laudate eum, cæli cælorum : * et aquæ omnes quæ super cælos sunt laudent nomen Domini.

Quia ipse dixit, et facta sunt : * ipse mandavit, et creata sunt.

Statuit ea in æternum, et in sæculum sæculi : * præceptum posuit, et non præteribit.

Laudate Dominum de terra, * dracones et omnes abyssi.

Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum, * quæ faciunt verbum ejus;

Montes et omnes colles, * ligna fructifera, et omnes cedri;

Bestiæ et universa pecora, * serpentes et volucres pennatæ;

Reges terræ et omnes populi; * principes et omnes judices terræ;

Juvenes et virgines, senes cum junioribus laudent nomen Domini : * quia exaltatum est nomen ejus solius.

Confessio ejus super cælum et terram; * et exaltavit cornu populi sui.

Hymnus omnibus Sanctis ejus, * filiis Israel, populo appropinquanti sibi.

Ps. 149.

Cantate Domino canticum novum : * laus ejus in ecclesia Sanctorum.

Lætetur Israel in eo qui fecit eum : * et filii Sion exsultent in Rege suo.

Laudent nomen ejus in choro : * in tympano et psalterio psallant ei.

Quia beneplacitum est Domino in populo suo ; * et exaltabit mansuetos in salutem.

Exsultabunt Sancti in gloria ; * lætabuntur in cubilibus suis.

Exaltationes Dei in gutture eorum, * et gladii ancipites in manibus eorum.

Ad faciendam vindictam in nationibus, * increpationes in populis.

Ad alligandos reges eorum in compedibus, * et nobiles eorum in manicis ferreis.

Ut faciant in eis judicium conscriptum : * gloria hæc est omnibus Sanctis ejus.

Ps. 150.

Laudate Dominum in sanctis ejus ; * laudate eum in firmamento virtutis ejus.

Laudate eum in virtutibus ejus ; * laudate eum secundum multitudinem magnitudinis ejus.

Laudate eum in sono tubæ ; * laudate eum in psalterio et cithara.

Laudate eum in tympano et choro : * laudate eum in chordis et organo.

Laudate eum in cymbalis benesonantibus, laudate eum in cymbalis jubilationis ; * omnis spiritus laudet Dominum.

Gloria Patri. -- Sicut erat.

L[1]. Pulchra es et decora, filia Jerusalem : terribilis ut castrorum acies ordinata.

Avent et Annonciation.

Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.

(*On se lève.*)

De Noël à la Purif.

Ecce Maria genuit nobis Salvatorem, quem Joannes videns exclamavit dicens : Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi, alleluia.

CAPITULE

Pendant l'Avent.

P. Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet, et requiescet super eum Spiritus Domini.

T. Deo gratias.

Durant l'année.

P. Viderunt eam filiæ Sion et beatissimam prædicaverunt, et reginæ laudaverunt eam.

T. Deo gratias.

HYMNE

P. O gloriosa virginum,
Sublimis inter sidera,
Qui te creavit parvulum
Lactente nutris ubere.

T. Quod Heva tristis abstulit,
Tu reddis almo germine ;
Intrent ut astra flebiles,
Cæli recludis cardines.

P. Tu regis alti janua,
Et aula lucis fulgida :
Vitam datam per Virginem,
Gentes redemptæ, plaudite.

T. Jesu, tibi sit gloria,
Qui natus es de Virgine;
Cum Patre et almo Spiritu
In sempiterna sæcula. Amen.

P. Benedicta tu in mulieribus.
T. Et benedictus fructus ventris tui.
L. Beata Dei Genitrix (T. P. Regina cæli.)

Avent et Annonc.	*De Noël à la Purif.*
Spiritus Sanctus.	Mirabile mysterium.

CANTIQUE DE ZACHARIE

P. † Benedictus Dominus Deus Israel, * quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ ;

Et erexit cornu salutis nobis, * in domo David pueri sui ;

Sicut locutus est per os sanctorum, * qui a sæculo sunt, prophetarum ejus :

Salutem ex inimicis nostris, * et de manu omnium qui oderunt nos ;

Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, * et memorari testamenti sui sancti.

Jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum * daturum se nobis.

Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, * serviamus illi.

In sanctitate et justitia coram ipso, * omnibus diebus nostris.

Et tu, puer, Propheta Altissimi vocaberis ; * præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus.

Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, * in remissionem peccatorum eorum.

Per viscera misericordiæ DEI nostri, * in quibus visitavit nos Oriens ex alto.

Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, * ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.

Gloria Patri. Sicut erat.

Durant l'année.

L[1]. Beata Dei Genitrix Maria, Virgo perpetua, templum Domini, sacrarium Spiritus sancti, sola sine exemplo placuisti Domino nostro Jesu Christo : ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto femineo sexu.

Avent et Annonc.

L[1]. Spiritus Sanctus in te descendet, Maria : ne timeas ; habebis in utero Filium Dei, alleluia.

De Noël à la Purif.

Mirabile mysterium declaratur hodie ; innovantur naturæ : Deus homo factus est ; id quod fuit permansit, et quod non erat, assumpsit, non commixtionem passus neque divisionem.

Temps pascal.

Regina cæli, lætare, alleluia ; quia quem meruisti portare, alleluia ; resurrexit sicut dixit, alleluia. Ora pro nobis Deum, alleluia.

P. Kyrie eleison.
T. Christe eleison. Kyrie eleison.
P. Domine, exaudi orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.

P. OREMUS.

Durant l'année.

DEUS, qui de beatæ MARIÆ Virginis utero Verbum tuum, Angelo nuntiante, carnem suscipere voluisti; præsta supplicibus tuis, ut qui vere eam Genitricem DEI credimus, ejus apud te intercessionibus adjuvemur. Per eumdem Dominum nostrum JESUM CHRISTUM, Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti, DEUS, per omnia sæc. sæc.

De Noël à la Purif.

DEUS, qui salutis æternæ, beatæ MARIÆ virginitate fecunda, humano generi præmia præstitisti : tribue quæsumus, ut ipsam pro nobis intercedere sentiamus, per quam meruimus auctorem vitæ suscipere Dominum nostrum JESUM CHRISTUM, Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti, DEUS, per omnia sæcula sæculorum.

T. Amen.

COMMÉMORAISON DES SAINTS

Durant l'année.

P. Sancti Dei omnes, intercedere dignemini pro nostra omniumque salute.

Lætamini in Domino, et exsultate, justi.

T. Et gloriamini, omnes recti corde.

P. Oremus. Pro-

Pendant l'Avent.

P. *Ant.* Ecce Dominus veniet, et omnes Sancti ejus cum eo : et erit in die illa lux magna, alleluia.

Ecce apparebit Dominus super nubem candidam.

tege, Domine, populum tuum, et Apostolorum tuorum Petri et Pauli, et aliorum Apostolorum patrocinio confidentem, perpetua defensione conserva.

Omnes Sancti tui, quæsumus, Domine, nos ubique adjuvent : ut dum eorum merita recolimus, patrocinia sentiamus : et pacem tuam nostris concede temporibus, et ab Ecclesia tua cunctam repelle nequitiam : iter, actus, et voluntates nostras, et omnium famulorum tuorum, in salutis tuæ prosperitate dispone : benefactoribus nostris sempiterna bona retribue : et omnibus fidelibus defunctis requiem æternam concede. Per D. n. J. C. Filium t. qui tec... per o. s. s.

T. Amen. *Etc. ci-contre.**

T. Et cum eo Sanctorum millia.

P. Oremus. Conscientias nostras, quæsumus, Domine, visitando purifica : ut veniens Jesus Christus, Filius tuus, Dominus noster, cum omnibus Sanctis, paratam sibi in nobis inveniat mansionem. Qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum.

T. Amen.

***P**. Domine, exaudi orationem meam.

T. Et clamor meus ad te veniat.

P. Benedicamus Domino.

T. Deo gratias.

P. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace.

T. Amen.

P. Dominus det nobis suam pacem.

T. Et vitam æternam. Amen.

On termine par l'Antienne du Temps à la Sainte Vierge.

ANTIENNES A LA SAINTE VIERGE

De l'Avent à la Purification.

P. Alma Redemptoris Mater, quæ pervia cœli

T. Porta manes, et Stella maris, succurre cadenti,

P. Surgere qui curat, populo. Tu quæ genuisti,

T. Natura mirante, tuum sanctum Genitorem,

P. Virgo prius ac posterius : Gabrielis ab ore

T. Sumens illud Ave, peccatorum miserere.

Pendant l'Avent.

P. Angelus Domini nuntiavit Mariæ.

T. Et concepit de Spiritu sancto.

De Noël à la Purif.

P. Post partum, Virgo inviolata permansisti.

T. Dei Genitrix, intercede pro nobis.

P. Oremus.

Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde : ut qui, Angelo nuntiante, Christi Filii tui Incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur, Per eumd. C. D. n.

T. Amen.

Deus, qui salutis æternæ, beatæ Mariæ virginitate fecunda, humano generi præmia præstitisti : tribue, quæsumus, ut ipsam pro nobis intercedere sentiamus, per quam meruimus auctorem vitæ suscipere Dominum nostrum J. C. Filium tuum.

P. Divinum auxilium maneat semp. nob.

T. Amen. — Pater noster (*à voix basse*).

De la Purification à Pâques.

P. Ave, Regina cælorum;
T. Ave, Domina Angelorum.
P. Salve, radix, salve, porta,
T. Ex qua mundo lux est orta.
P. Gaude, Virgo gloriosa,
T. Super omnes speciosa.
P. Vale, o valde decora,
T. Et pro nobis Christum exora!
P. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.
T. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

P. OREMUS

Concede, misericors DEUS, fragilitati nostræ præsidium; ut qui sanctæ DEI Genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio a nostris iniquitatibus resurgamus. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

T. Amen. — **P**. Div. aux. —**T**. Amen. Pater.

De Pâques à la Trinité.

P. Regina cæli, lætare, alleluia;
T. Quia quem meruisti portare, alleluia,
P. Resurrexit sicut dixit, alleluia.
T. Ora pro nobis Deum, alleluia.
P. Gaude et lætare, Virgo Maria, all.
T. Quia surrexit Dominus vere, alleluia.

P. OREMUS

Deus, qui per resurrectionem Filii tui Domini nostri Jesu Christi mundum lætificare dignatus es; præsta, quæsumus, ut per

ejus genitricem Virginem Mariam perpetuæ capiamus gaudia vitæ. Per eumdem C. D. n.
T. Amen. — **P**. Div. aux.—**T**. Amen. Pater.

De la Trinité à l'Avent.

P. Salve, Regina, mater misericordiæ, vita, dulcedo et spes nostra, salve.

T. Ad te clamamus, exsules filii Evæ.

P. Ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.

T. Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.

P. Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende.

T. O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria !

P. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix.

T. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

P. OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, qui gloriosæ Virginis Matris Mariæ corpus et animam, ut dignum Filii tui habitaculum effici mereretur, Spiritu Sancto cooperante, præparasti : da ut, cujus commemoratione lætamur, ejus pia intercessione ab instantibus malis et a morte perpetua liberemur. Per eumdem Christum Dom. n. — **T**. Amen.

P. Divinum aux. — **T**. Amen. Pater.

PETITES HEURES

PRIME

P. Ave, Maria (*le reste à voix basse*).
Deus, in adjutorium meum intende.
T. Domine, ad adjuvandum me festina.
P. Gloria Patri.
T. Sicut erat. Allel. (*ou* : Laus tibi).

HYMNE

P. Memento, rerum Conditor,
Nostri quod olim corporis
Sacrata ab alvo Virginis
Nascendo formam sumpseris.

T. Maria, mater gratiæ,
Dulcis parens clementiæ,
Tu nos ab hoste protege
Et mortis hora suscipe.

P. Jesu, tibi sit gloria,
Qui natus es de Virgine,
Cum Patre et almo Spiritu
In sempiterna sæcula.

T. Amen.

L[1]. Assumpta est Maria in cælum.

Pendant l'Avent.

Missus est Gabriel Angelus.

De Noël à la Purif.

O admirabile commercium.

Ps. 53.

A[1]. Deus, in nomine tuo salvum me fac, * et in virtute tua judica me.

Deus, exaudi orationem meam, * auribus percipe verba oris mei.

Quoniam alieni insurrexerunt adversum me, et fortes quæsierunt animam meam; *et non proposuerunt DEUM ante conspectum suum.

Ecce enim DEUS adjuvat me, * et Dominus susceptor est animæ meæ.

Averte mala inimicis meis, * et in veritate tua disperde illos.

Voluntarie sacrificabo tibi, et confitebor nomini tuo, Domine, * quoniam bonum est.

Quoniam ex omni tribulatione eripuisti me, et super inimicos meos despexit oculus meus.

Gloria Patri. Sicut erat.

Ps. 84.

A[2]. Benedixisti, Domine, terram tuam : avertisti captivitatem Jacob.

Remisisti iniquitatem plebis tuæ; * operuisti omnia peccata eorum.

Mitigasti omnem iram tuam; * avertisti ab ira indignationis tuæ.

Converte nos, DEUS, salutaris noster; * et averte iram tuam a nobis.

Numquid in æternum irasceris nobis? * aut extendes iram tuam a generatione in generationem?

DEUS, tu conversus vivificabis nos, * et plebs tua lætabitur in te.

Ostende nobis, Domine misericordiam tuam; * et salutare tuum da nobis.

Audiam quid loquatur in me Dominus

Deus, * quoniam loquetur pacem in plebem suam;

Et super sanctos suos, * et in eos qui convertuntur ad cor.

Verumtamen prope timentes eum salutare ipsius : * ut inhabitet gloria in terra nostra.

Misericordia et veritas obviaverunt sibi; * justitia et pax osculatæ sunt.

Veritas de terra orta est : * et justitia de cœlo prospexit

Etenim Dominus dabit benignitatem, * et terra nostra dabit fructum suum.

Justitia ante eum ambulabit, * et ponet in via gressus suos.

Gloria Patri. Sicut erat.

Ps. 116.

A[1]. Laudate Dominum, omnes gentes : laudate eum, omnes populi.

Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus, * et veritas Domini manet in æternum.

Gloria Patri. Sicut erat.

L[1]. Assumpta est Maria in cælum, gaudent Angeli, laudantes benedicunt Dominum.

Avent et Annonciation.

Missus est Gabriel Angelus ad Mariam virginem desponsatam Joseph.

De Noël à la Purif.

O admirabile commercium! Creator generis humani, animatum corpus sumens, de Virgine nasci dignatus est, et procedens homo sine semine, largitus est nobis suam deitatem.

CAPITULE

Durant l'année.

P. Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata?

T. Deo gratias.

Pendant l'Avent.

P. Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel : butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum et eligere bonum.

T. Deo gratias.

P. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.
T. Da mihi virtutem contra hostes tuos.
P. Kyrie eleison.
T. Christe eleison. Kyrie eleison.
P. Domine, exaudi orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.

P. Oremus.

Durant l'année.

Deus, quï virginalem aulam beatæ Mariæ Virginis, in qua habitares, eligere dignatus es : da quæsumus, ut sua nos defensione munitos, jucundos facias suæ interesse commemorationi. Qui vivis et regnas cum Deo Patre, in unitate Spiritus sancti Deus. Per o. s. s. — **T.** Amen.

Avent.

Deus, qui de beatæ Mariæ virginis utero Verbum tuum, Angelo nuntiante, car-

De Noël à la Purif.

Deus, qui salutis æternæ, beatæ Mariæ virginitate fecunda, humano ge-

nem suscipere voluisti : præsta supplicibus tuis, ut, qui vere eam Genitricem Dei credimus, ejus apud te intercessionibus adjuvemur. Per eumdem Dominum nostrum J. Chr. F. t. Qui...

neri præmia præstitisti : tribue, quæsumus; ut ipsam pro nobis intercedere sentiamus, per quam meruimus auctorem vitæ suscipere, Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum. Qui tecum.

T. Amen.

P. Domine, exaudi orationem meam.

T. Et clamor meus ad te veniat.

P. Benedicamus Domino.

T. Deo gratias.

P. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace.

T. Amen.

TIERCE

P. Ave, Maria (*le reste à voix basse*).
Deus, in adjutorium meum intende.

T. Domine, ad adjuvandum me festina.

P. Gloria Patri.

T. Sicut erat. Alleluia. (*ou :* Laus tibi.).

HYMNE

P. Memento, rerum Conditor,
Nostri quod olim corporis
Sacrata ab alvo Virginis
Nascendo formam sumpseris.

T. Maria, mater gratiæ,
Dulcis parens clementiæ,

Tu nos ab hoste protege
Et mortis hora suscipe.

P. Jesu, tibi sit gloria
Qui natus es de Virgine,
Cum Patre et almo Spiritu
In sempiterna sæcula. — **T**. Amen.

L[2]. Maria virgo.

Avent et Ann.	*De Noël à la Pur.*
Ave, Maria.	Quando natus es.

Ps. 119.

A[2]. Ad Dominum, cum tribularer, clamavi, * et exaudivit me.

Domine, libera animam meam a labiis iniquis, * et a lingua dolosa.

Quid detur tibi, aut quid apponatur tibi, * ad linguam dolosam?

Sagittæ potentis acutæ, * cum carbonibus desolatoriis.

Heu mihi! quia incolatus meus prolongatus est * : habitavi cum habitantibus Cedar; multum incola fuit anima mea.

Cum his qui oderunt pacem eram pacificus : * cum loquebar illis, impugnabant me gratis.

Gloria Patri. Sicut erat.

Ps. 120.

A[1]. Levavi oculos meos in montes, * unde veniet auxilium mihi.

Auxilium meum a Domino, * qui fecit cælum et terram.

Non det in commotionem pedem tuum, * neque dormitet qui custodit te.

Ecce non dormitabit neque dormiet *, qui custodit Israel.

Dominus custodit te, Dominus protectio tua, * super manum dexteram tuam.

Per diem sol non uret te, * neque luna per noctem.

Dominus custodit te ab omni malo; * custodiat animam tuam Dominus.

Dominus custodiat introitum tuum et exitum tuum, * ex hoc nunc et usque in sæculum.

Gloria Patri. Sicut erat.

Ps. 121.

A[2]. Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : * in domum Domini ibimus.

Stantes erant pedes nostri * in atriis tuis, Jerusalem.

Jerusalem, quæ ædificatur ut civitas, * cujus participatio ejus in idipsum.

Illuc enim ascenderunt tribus, tribus Domini; * testimonium Israel ad confitendum nomini Domini.

Quia illic sederunt sedes in judicio * sedes super domum David.

Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem, * et abundantia diligentibus te.

Fiat pax in virtute tua, * et abundantia in turribus tuis.

Propter fratres meos et proximos meos, * loquebar pacem de te.

Propter domum Dei nostri * quæsivi bona tibi.

Gloria Patri. Sicut erat.

L[2]. Maria Virgo assumpta est ad æthereum thalamum, in quo Rex regum stellato sedet solio.

Avent et Annonciation.

Ave, Maria, gratia plena; Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus, alleluia.

De Noël à la Purif.

Quando natus es ineffabiliter ex Virgine, tunc impletæ sunt Scripturæ : sicut pluvia in vellus descendisti, ut salvum faceres genus humanum : te laudamus, Deus noster.

CAPITULE

Durant l'année.

P. Et sic in Sion firmata sum, et in civitate sanctificata similiter requievi, et in Jerusalem potestas mea.

Pendant l'Avent.

P. Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet, et requiescet super eum Spiritus Domini.

T. Deo gratias.
L[2]. Diffusa est gratia in labiis tuis.
T. Propterea benedixit te Deus in æternum.
P. Kyrie eleison.
T. Christe eleison. Kyrie eleison.
P. Domine, exaudi orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.

P. Oremus.

Hors de l'Avent.

Deus, qui salutis æternæ, beatæ Mariæ virginitate fecunda, humano generi præmia præstitisti : tribue, quæsumus, ut ipsam pro nobis intercedere sentiamus, per quam meruimus auctorem vitæ suscipere, Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum. Qui tecum vivit et regnat...

Pendant l'Avent.

Deus, qui de beatæ Mariæ Virginis utero Verbum tuum, Angelo nuntiante, carnem suscipere voluisti ; præsta supplicibus tuis, ut, qui vere eam Genitricem Dei credimus, ejus apud te intercessionibus adjuvemur. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum Filium, tuum, qui tecum...

T. Amen.
P. Domine, exaudi. — **T.** Et clamor.
P. Benedicamus Domino. — **T.** Deo gr.
P. Fidelium animæ per m. D. r. in p.
T. Amen.

SEXTE

P. Ave, Maria (*le reste à voix basse*).
Deus, in adjutorium meum intende.
T. Domine, ad adjuvandum me festina.
P. Gloria Patri.
T. Sicut erat. Alleluia (*ou* : Laus tibi).

HYMNE

P. Memento, rerum Conditor,
Nostri quod olim corporis

Sacrata ab alvo Virginis
Nascendo formam sumpseris.

T. Maria, mater gratiæ,
Dulcis parens clementiæ,
Tu nos ab hoste protege
Et mortis hora suscipe.

P. Jesu, tibi sit gloria
Qui natus es de Virgine,
Cum Patre et almo Spiritu
In sempiterna sæcula. — **T.** Amen.

L[1]. In odorem.

Avent et Annonc.	*De Noël à la Purif.*
Ne timeas, Maria.	**Rubum quem viderat Moyses.**

Ps. 122.

A[1]. Ad te levavi oculos meos, * qui habitas in cælis.

Ecce sicut oculi servorum * in manibus dominorum suorum.

Sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ * : ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri.

Miserere nostri, Domine, miserere nostri; * quia multum repleti sumus despectione.

Quia multum repleta est anima nostra : * opprobrium abundantibus, et despectio superbis.

Gloria Patri, et Filio, etc.

Ps. 123.

A[1]. Nisi quia Dominus erat in nobis, dicat nunc Israël : * nisi quia Dominus erat in nobis;

Cum exsurgerent homines in nos, * forte vivos deglutissent nos.

Cum irasceretur furor eorum in nos, * forsitan aqua absorbuisset nos.

Torrentem pertransivit anima nostra : * forsitan pertransisset anima nostra aquam intolerabilem.

Benedictus Dominus * qui non dedit nos in captionem dentibus eorum !

Anima nostra sicut passer erepta est * de laqueo venantium.

Laqueus contritus est, * et nos liberati sumus.

Adjutorium nostrum in nomine Domini, * qui fecit cælum et terram.

Gloria Patri. Sicut erat.

Ps. 124.

A². Qui confidunt in Domino, sicut mons Sion : * non commovebitur in æternum, qui habitat in Jerusalem.

Montes in circuitu ejus : * et Dominus in circuitu populi sui, ex hoc nunc et usque in sæculum.

Quia non relinquet Dominus virgam peccatorum super sortem justorum ; * ut non extendant justi ad iniquitatem manus suas.

Benefac, Domine, * bonis et rectis corde.

Declinantes autem in obligationes adducet Dominus cum operantibus iniquitatem : * pax super Israel.

Gloria Patri. — Sicut erat.

L². In odorem unguentorum tuorum currimus : adolescentulæ dilexerunt te nimis.

Avent et Annonciation.

Ne timeas, Maria; invenisti gratiam apud Dominum : ecce concipies et paries filium, alleluia.

De Noël à la Purif.

Rubum quem viderat Moyses incombustum, conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem: Dei Genitrix, intercede pro nobis.

CAPITULE

Durant l'année.

P. Et radicavi in populo honorificato, et in parte Dei mei hæreditas illius, et in plenitudine Sanctorum detentio mea.

Pendant l'Avent.

P. Dabit ei Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis.

T. Deo gratias.
P. Benedicta tu in mulieribus.
T. Et benedictus fructus ventris tui.
P. Kyrie eleison.
T. Christe eleison. Kyrie eleison.
P. Domine, exaudi orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.

P. Oremus.

Durant l'année.

Concede, misericors Deus, fragilitati nostræ præsidium : ut qui sanctæ Dei Genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio a nostris iniquitatibus resurgamus. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum. — **T**. Amen.

Pendant l'Avent.

Deus, qui de beatæ Mariæ virginis utero Verbum tuum, Angelo nuntiante, carnem suscipere voluisti; præsta supplicibus tuis, ut, qui vere eam Genitricem Dei credimus, ejus apud te intercessionibus adjuvemur. Per eumdem D. N. J. C. F. t., qui tecum.

De Noël à la Purif.

Deus, qui salutis æternæ, beatæ Mariæ virginitate fecunda, humano generi præmia præstitisti; tribue, quæsumus, ut ipsam pro nobis intercedere sentiamus; per quam meruimus auctorem vitæ suscipere, Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum.

T. Amen.
P. Domine, exaudi... — **T**. Et clamor.
P. Benedicamus Domino. — **T**. Deo gr.
P. Fidelium animæ per m. D. r. in pace.
T. Amen.

NONE

P. Ave, Maria (*le reste à voix basse*).
Deus, in adjutorium meum intende.
T. Domine, ad adjuvandum me festina.
P. Gloria Patri.
T. Sicut erat. Alleluia (*ou :* Laus tibi).

HYMNE

P. Memento, rerum Conditor,
Nostri quod olim corporis
Sacrata ab alvo virginis
Nascendo formam sumpseris.

T. Maria, mater gratiæ,
Dulcis parens clementiæ,
Tu nos ab hoste protege
Et mortis hora suscipe.

P. Jesu, tibi sit gloria
Qui natus es de Virgine,
Cum Patre et almo Spiritu
In sempiterna sæcula. — **T**. Amen.

L[2]. Pulchra es.

Avent et Ann.	*De Noël à la Purif.*
Ecce ancilla Domini.	Ecce Maria.

Ps. 125.

A [2]. In convertendo Dominus captivitatem Sion, * facti sumus sicut consolati.

Tunc repletum est gaudio os nostrum, * et lingua nostra exsultatione.

Tunc dicent inter gentes : * magnificavit Dominus facere cum eis.

Magnificavit Dominus facere nobiscum : * facti sumus lætantes.

Converte, Domine, captivitatem nostram, * sicut torrens in austro.

Qui seminant in lacrimis, * in exsultatione metent.

Euntes ibant et flebant, * mittentes semina sua.

Venientes autem venient cum exsultatione, * portantes manipulos suos.

Gloria Patri. — Sicut erat.

Ps. 126.

A[1]. Nisi Dominus ædificaverit domum, * in vanum laboraverunt qui ædificant eam.

Nisi Dominus custodierit civitatem, * frustra vigilat qui custodit eam.

Vanum est vobis ante lucem surgere : * surgite postquam sederitis, qui manducatis panem doloris.

Quum dederit dilectis suis somnum : * ecce hereditas Domini, filii; merces, fructus ventris.

Sicut sagittæ in manu potentis, * ita filii excussorum.

Beatus vir qui implevit desiderium suum ex ipsis : non confundetur, quum loquetur inimicis suis in porta.

Gloria Patri. — Sicut erat.

Ps. 127.

A[2]. Beati omnes qui timent Dominum, * qui ambulant in viis ejus.

Labores manuum tuarum quia manducabis, * beatus es, et bene tibi erit.

Uxor tua sicut vitis abundans, * in lateribus domus tuæ.

Filii tui sicut novellæ olivarum, * in circuitu mensæ tuæ.

Ecce sic benedicetur homo, * qui timet Dominum.

Benedicat tibi Dominus ex Sion, * et videas bona Jerusalem omnibus diebus vitæ tuæ.

Et videas filios filiorum tuorum, * pacem super Israel.

Gloria Patri. — Sicut erat.

L². Pulchra es et decora, filia Jerusalem; terribilis ut castrorum acies ordinata.

Avent et Annonciation.

Ecce ancilla Domini : fiat mihi secundum verbum tuum.

De Noël à la Purif.

Ecce Maria genuit nobis Salvatorem, quem Joannes videns exclamavit dicens : Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi, alleluia.

CAPITULE

Durant l'année.

P. In plateis sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi : quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris.

T. Deo gratias.

P. Post partum, Virgo, inviolata permansisti.

T. Dei Genitrix, intercede pro nobis.

Pendant l'Avent.

P. Ecce Virgo concipiet et pariet filium : et vocabitur nomen ejus Emmanuel; butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum et eligere bonum.

T. Deo gratias.

P. Angelus Domini nuntiavit Mariæ.

T. Et concepit de Spiritu Sancto.

P. Kyrie eleison.
T. Christe eleison. Kyrie eleison.
P. Domine, exaudi orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.

P. Oremus.

Durant l'année.

Famulorum tuorum, quæsumus, Domine,

delictis ignosce, ut qui tibi placere de actibus nostris non valemus, Genitricis Filii tui Domini nostri intercessione salvemur. Per eumdem Dominum nostrum JESUM CHRISTUM, Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate spiritus Sancti, Deus, per omnia sæcula sæculorum.

T. Amen.

Pendant l'Avent.

Deus, qui de beatæ Mariæ Virginis utero Verbum tuum, Angelo nuntiante, carnem suscipere voluisti; præsta supplicibus tuis, ut, qui vere eam Genitricem Dei credimus, ejus apud te intercessionibus adjuvemur. Per eumdem Dominum N. J. C. F. t. qui tecum.

De Noël à la Purif.

Deus, qui salutis æternæ, beatæ Mariæ virginitate fecunda, humano generi præmia præstitisti: tribue quæsumus, ut ipsam pro nobis intercedere sentiamus, per quam meruimus auctorem vitæ suscipere, Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum.

T. Amen.
P. Domine, exaudi.
T. Et clamor meus ad te veniat.
P. Benedicamus Domino.
T. Deo gratias.
P. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace.
T. Amen.

VÊPRES

—

P. Ave, Maria (*le reste à voix basse*).
Deus, in adjutorium meum intende.
T. Domine, ad adjuvandum me festina.
P. Gloria Patri.
T. Sicut erat. Alleluia (*ou :* Laus tibi).
L[1]. Dum esset Rex.

Avent et Annonciation.	*De Noël à la Purif.*
Missus est Gabriel.	O admirabile commercium.

Ps. 109.

A[1]. Dixit Dominns Domino meo : sede a dextris meis.

Donec ponam inimicos tuos * scabellum pedum tuorum.

Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion : * dominare in medio inimicorum tuorum.

Tecum principium in die virtutis tuæ, in splendoribus sanctorum : * ex utero ante luciferum genui te.

Juravit Dominus, et non pænitebit eum : * Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.

Dominus a dextris tuis, * confregit in die iræ suæ reges.

Judicabit in nationibus, implebit ruinas : * conquassabit capita in terra multorum.

De torrente in via bibet : * propterea exaltabit caput.

Gloria Patri. — Sicut erat.

L[1]. Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suavitatis.

Avent et Annonciation.

Missus est Gabriel Angelus ad Mariam virginem desponsatam Joseph.

De Noël à la Purif.

O admirabile commercium! Creator generis humani, animatum corpus sumens, de Virgine nasci dignatus est; et procedens homo sine semine, largitus est nobis suam Deitatem.

L[2]. Læva ejus.

Avent et Ann.

Ave, Maria.

De Noël à la Purif.

Quando natus es.

Ps. 112.

A[2]. Laudate, pueri, Dominum : * laudate nomen Domini.

Sit nomen Domini benedictum, * ex hoc nunc et usque in sæculum!

A solis ortu usque ad occasum, *laudabile nomen Domini.

Excelsus super omnes gentes Dominus : * et super cælos gloria ejus.

Quis sicut Dominus DEUS noster, qui in altis habitat, * et humilia respicit in cælo et in terra ?

Suscitans a terra inopem, * et de stercore erigens pauperem ;

Ut collocet eum cum principibus, * cum principibus populi sui.

Qui habitare facit sterilem in domo * matrem filiorum lætantem.

Gloria Patri. — Sicut erat

L². Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

Avent et Annonciation.

Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus, alleluia.

De Noël à la Purif.

Quando natus es ineffabiliter ex Virgine, tunc impletæ sunt Scripturæ : sicut pluvia in vellus descendisti, ut salvum faceres genus humanum : te laudamus, Deus noster.

L¹. Nigra sum.

Avent et Annonciation.

Ne timeas.

De Noël à la Purif.

Rubum quem viderat Moyses.

Ps. 121.

A¹. Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : * in domum Domini ibimus.

Stantes erant pedes nostri, * in atriis tuis, Jerusalem.

Jerusalem, quæ ædificatur ut civitas : * cujus participatio ejus in idipsum.

Illuc enim ascenderunt tribus, tribus Domini : * testimonium Israel, ad confitendum nomini Domini.

Quia illic sederunt sedes in judicio, * sedes super domum David.

Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem : * et abundantia diligentibus te.

Fiat pax in virtute tua, * et abundantia in turribus tuis.

Propter fratres meos et proximos meos, * loquebar pacem de te.

Propter domum Domini Dei nostri, * quæsivi bona tibi.

Gloria Patri. — Sicut erat.

L[1]. Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem : ideo dilexit me Rex et introduxit me in cubiculum suum.

Avent et Annonciation.

Ne timeas, Maria : invenisti gratiam apud Dominum : ecce concipies, et paries filium, alleluia.

De Noël à la Purif.

Rubum, quem viderat Moyses incombustum, conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem : Dei Genitrix, intercede pro nobis.

L[2]. Jam hiems transiit.

Avent et Annonciation.

Dabit ei Dominus.

De Noël à la Purif.

Germinavit radix Jesse.

Ps. 126.

A[2]. Nisi Dominus ædificaverit domum, * in vanum laboraverunt qui ædificant eam.

Nisi Dominus custodierit civitatem, * frustra vigilat qui custodit eam.

Vanum est vobis ante lucem surgere ; * surgite postquam sederitis, qui manducatis panem doloris.

Cum dederit dilectis suis somnum ; * ecce

hereditas Domini, filii; merces, fructus ventris.

Sicut sagittæ in manu potentis, * ita filii excussorum.

Beatus vir qui implevit desiderium suum ex ipsis; * non confundetur cum loquetur inimicis suis in porta.

Gloria Patri. — Sicut erat.

L[2]. Jam hiems transiit, imber abiit et recessit : * surge, amica mea, et veni.

Avent et Annonciation.	*De Noël à la Purif.*
Dabit ei Dominus sedem David patris ejus, et regnabit in æternum.	Germinavit radix Jesse, orta est stella ex Jacob, virgo peperit Salvatorem : te laudamus, Deus noster.

L. Speciosa facta es.

Avent et Ann.	*De Noël à la Purif.*
Ecce ancilla Domini.	Ecce Maria.

Ps. 147.

A[1]. Lauda, Jerusalem, Dominum : * lauda Deum tuum, Sion.

Quoniam confortavit seras portarum tuarum : * benedixit filiis tuis in te.

Qui posuit fines tuos pacem, * et adipe frumenti satiat te.

Qui emittit eloquium suum terræ : * velociter currit sermo ejus.

Qui dat nivem sicut lanam, * nebulam sicut cinerem spargit.

Mittit cristallum suam sicut buccellas : * ante faciem frigoris ejus quis sustinebit ?

Emittet verbum suum et liquefaciet ea ; * flabit spiritus ejus, et fluent aquæ.

Qui annuntiat verbum suum Jacob, * justitias et judicia sua Israel.

Non fecit taliter omni nationi, * et judicia sua non manifestavit eis.

Gloria Patri. — Sicut erat.

L. Speciosa facta es et suavis in deliciis tuis, sancta Dei Genitrix.

Avent et Annonciation.

Ecce ancilla Domini : fiat mihi secundum verbum tuum.

De Noël à la Purif.

Ecce Maria genuit nobis Salvatorem, quem Joannes videns exclamavit, dicens : Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi, alleluia.

CAPITULE

Durant l'année.

P. Ab initio et ante sæcula creata sum, et usque ad futurum sæculum non desinam, et in habitatione sancta coram ipso ministravi.

T. Deo gratias.

Pendant l'Avent.

P. Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet et requiescet super eum Spiritus Domini.

T. Deo gratias.

HYMNE

P. Ave, maris Stella,
Dei Mater alma,
Atque semper virgo,
Felix cæli Porta.

T. Sumens illud ave
Gabrielis ore,
Funda nos in pace,
Mutans Evæ nomen.

P. Solve vincla reis,
Profer lumen cæcis;
Mala nostra pelle,
Bona cuncta posce.

T. Monstra te esse matrem :
Sumat per te preces
Qui, pro nobis natus
Tulit esse tuus.

P. Virgo singularis,
Inter omnes mitis,
Nos, culpis solutos,
Mites fac et castos.

T. Vitam præsta puram,
Iter para tutum,
Ut videntes Jesum
Semper collætemur.

P. Sit laus Do Patri,
Summo Christo decus,
Spiritui Sancto,
Tribus honor unus. — **T**. Amen.

P. Diffusa est gratia in labiis tuis.

T. Propterea benedixit te Deus in æternum.

Durant l'année.	*Avent et Ann.*
L[1]. Beata Mater.	**L**[1].Spiritus sanctus
Temps pascal.	*De Noël à la Purif.*
Regina cæli, lætare.	Magnum hereditatis.

Cantique de la Sainte Vierge.

P. ✝ Magnificat * anima mea Dominum.

Et exsultavit spiritus meus * in Deo Salutari meo.

Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : * ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

Quia fecit mihi magna qui potens est, * et sanctum nomen ejus.

Et misericordia ejus a progenie in progenies, * timentibus eum.

Fecit potentiam in brachio suo : * dispersit superbos mente cordis sui.

Deposuit potentes de sede, * et exaltavit humiles.

Esurientes implevit bonis, * et divites dimisit inanes.

Suscepit Israel puerum suum, * recordatus misericordiæ suæ.

Sicut locutus est ad patres nostros, * Abraham et semini ejus in sæcula.

Gloria Patri. — Sicut erat.

Durant l'année.

L[1]. Beata Mater et intacta Virgo, gloriosa regina mundi, intercede pro nobis ad Dominum.

Temps pascal.

Regina cæli, lætare, alleluia; quia quem meruisti portare, alleluia, resurrexit sicut dixit, alleluia. Ora pro nobis Deum, alleluia.

Avent. et Annonc.

L[1]. Spiritus Sanctus in te descendet, Maria : ne timeas; habebis in utero Filium Dei, alleluia.

De Noël à la Purif.

Magnum hereditatis mysterium : templum Dei factus est uterus nescientis virum ; non est pollutus ex ea carnem assumens; omnes gentes venient, dicentes : Gloria tibi, Domine.

P. Kyrie eleison.
T. Christe eleison. Kyrie eleison.
P. Domine, exaudi orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.

P. OREMUS.

Durant l'année et au temps pascal.

Concede nos famulos tuos, quæsumus, Domine DEUS, perpetua mentis et corporis sanitate gaudere, et gloriosa beatæ MARIÆ semper virginis intercessione, a præsenti liberari tristitia et æterna perfrui lætitia. Per Dominum nostrum JESUM CHISTUM Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti, DEUS, per omnia sæcula sæculorum.
T. Amen.

Avent et Annonciation.

Deus, qui de beatæ Mariæ Virginis utero Verbum tuum, Angelo nuntiante, carnem suscipere voluisti : præsta supplicibus tuis, ut, qui vere eam genitricem Dei credimus, ejus apud te intercessionibus adjuvemur. Per eumdem Christum Dom. n.

De Noël à la Purif.

Deus qui salutis æternæ, beatæ Mariæ virginitate fecunda humano generi præmia præstitisti : tribue, quæsumus, ut ipsam pro nobis intercedere sentiamus, per quam meruimus auctorem vitæ suscipere, Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum.

T. Amen.

Commémoraison des Saints et Antienne à la Sainte Vierge.

(Comme à la fin des Laudes, p. 132.)

COMPLIES

P. Converte nos, Deus, salutaris noster.

T. Et averte iram tuam a nobis.

P. † Deus, in adjutorium meum intende.

T. Domine, ad adjuvandum me festina.

P. Gloria Patri.

T. Sicut erat. Alleluia (*Ou :* Laus tibi).

Ps. 128.

A[1]. Sæpe expugnaverunt me a juventute mea *, dicat nunc Israel.

Sæpe expugnaverunt me a juventute mea : * etenim non potuerunt mihi.

Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores : * prolongaverunt iniquitatem suam.

Dominus justus concidit cervices peccatorum : * confundantur et convertantur retrorsum omnes qui oderunt Sion.

Fiant sicut fenum tectorum, * quod priusquam evellatur exaruit;

De quo non implevit manum suam qui metit, * et sinum suum qui manipulos colligit,

Et non dixerunt qui præteribant : Benedictio Domini super vos, * benediximus vobis in nomine Domini.

Gloria Patri. — Sicut erat.

Ps. 129.

A[2]. De profundis clamavi ad te, Domine :* Domine, exaudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendentes * in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitates observaveris, Domine, * Domine, quis sustinebit ?

Quia apud te propitiatio est ; * et propter legem tuam sustinui te, Domine.

Sustinuit anima mea in verbo ejus : * speravit anima mea in Domino.

A custodia matutina usque ad noctem, * speret Israel in Domino.

Quia apud Dominum misericordia, * et copiosa apud eum redemptio.

Et ipse redimet Israel, *ex omnibus iniquitatibus ejus.

Gloria Patri. — Sicut erat.

Ps. 130.

A[1]. Domine, non est exaltatum cor meum, * neque elati sunt oculi mei :

Neque ambulavi in magnis, * neque in mirabilibus super me.

Si non humiliter sentiebam, * sed exaltavi animam meam :

Sicut ablactatus est super matre sua, * ita retributio in anima mea.

Speret Israel in Domino, * ex hoc nunc et usque in sæculum.

Gloria Patri. — Sicut erat.

HYMNE

P. Memento, rerum Conditor,
Nostri quod olim corporis
Sacrata ab alvo Virginis
Nascendo formam sumpseris.

T. Maria, mater gratiæ,
Dulcis parens clementiæ,
Tu nos ab hoste protege
Et mortis hora suscipe.

P. Jesu, tibi sit gloria
Qui natus es de Virgine,
Cum Patre et almo Spiritu
In sempiterna sæcula. — **T.** Amen.

CAPITULE

Hors de l'Avent.

P. Ego mater pulchræ dilectionis et timoris, et agnitionis et sanctæ spei.

T. Deo gratias.

P. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix.

T. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Pendant l'Avent.

Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel; butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum et eligere bonum. — **T**. Deo gr.

P. Angelus Domini nuntiavit Mariæ.

T. Et concepit de Spiritu Sancto.

Durant l'année.

L[1]. Sub tuum præsidium.

Temps pascal.

Regina cæli, lætare.

Avent et Annonciation.

Spiritus Sanctus.

De Noël à la Purif.

Magnum hereditatis.

Cantique de Siméon.

P. Nunc dimittis servum tuum, Domine, * secundum verbum tuum in pace.

T. Quia viderunt oculi mei * salutare tuum;

P. Quod parasti * ante faciem omnium populorum;

T. Lumen ad revelationem gentium * et gloriam plebis tuæ Israel.

P. Gloria Patri. — **T**. Sicut erat.

Durant l'année.

L[1]. Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix : nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus ; sed a periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

Temps Pascal.

Regina cæli, lætare, alleluia ; quia quem meruisti portare, alleluia ; resurrexit sicut dixit, alleluia. Ora pro nobis Deum, alleluia.

Avent et Annonciation.

Spiritus Sanctus in te descendet, Maria : ne timeas ; habebis in utero Filium Dei, alleluia.

De Noël à la Purif.

Magnum hereditatis mysterium : templum Dei factus est uterus nescientis virum ; non est pollutus ex ea carnem assumens ; omnes gentes, venient, dicentes : Gloria tibi, Domine.

P. Kyrie eleison.
T. Christe eleison. Kyrie eleison.
P. Domine, exaudi orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.

P. Oremus.

Durant l'année et au temps pascal.

Beatæ et gloriosæ semper Virginis Mariæ, quæsumus, Domine, intercessio gloriosa nos protegat, et ad vitam perducat æternam. Per Dominum n. J. C. F. t. qui tecum...

Avent et Annonciation.

Deus, qui de beatæ Mariæ Virginis utero verbum tuum, Angelo nuntiante, carnem suscipere voluisti : præsta supplicibus tuis, ut qui vere eam genitricem Dei credimus, ejus apud te intercessionibus adjuvemur. Per eumd. C. D. n.

De Noël à la Purif.

Deus qui salutis æternæ, beatæ Mariæ virginitate fecunda, humano generi præmia præstitisti : tribue, quæsumus, ut ipsam pro nobis intercedere sentiamus, per quam meruimus auctorem vitæ suscipere, Dominum N. J. C. Filium tuum.

T. Amen.

P. Domine, exaudi orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.
P. Benedicamus Domino.
T. Deo gratias.
P. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace.
T. Amen.
P. Dominus det nobis suam pacem.
T. Et vitam æternam. Amen.

Antienne à la Sainte Vierge.
(P. 134.)

II. PETIT OFFICE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

MATINES

P. Eia, mea labia, nunc annuntiate
T. Laudes et præconia Virginis beatæ.
P. Domina, in adjutorium meum intende.
T. Me de manu hostium potenter defende.
P. Gloria Patri. — **T**. Sicut erat. Amen.

HYMNE

P. Salve, mundi domina, — cælorum regina,
Salve, virgo virginum, — stella matutina;
Salve, plena gratia, — clara lux divina,
Mundi in auxilium, — Domina, festina.

T. Ab æterno Dominus — te præordinavit
Matrem unigeniti — Verbi, quo creavit
Terram, pontum, æthera; — te pulchram ornavit
Sibi sponsam, in qua — Adam non peccavit. Amen.

P. Elegit eam Deus et præelegit eam.
T. In tabernaculo suo habitare fecit eam.
P. Domina, protege orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.

P. OREMUS.

Sancta Maria, regina cælorum, mater Domini nostri Jesu Christi et mundi domina, quæ nullum derelinquis et nullum despicis : respice me, Domina, clementer oculo pietatis, et impetra mihi apud tuum dilectum Filium cunctorum veniam peccatorum ; ut qui nunc tuam sanctam et immaculatam Conceptionem devoto affectu recolo, æternæ in futurum beatitudinis bravium capiam, ipso, quem Virgo peperisti, donante Domino nostro Jesu Christo, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat in unitate perfecta, Deus, in sæcula sæculorum.

T. Amen.
P. Domina, protege orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.
P. Benedicamus Domino.
T. Deo gratias.
P. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace.
T. Amen.

PRIME

P. Domina, in adjutorium meum intende.
T. Me de manu hostium potenter defende.
P. Gloria Patri.
T. Sicut erat. Amen.

HYMNE

P. Salve, Virgo sapiens, — domus Deo dicata,
Columna septemplici — mensaque exornata,
Ab omni contagio — mundi præservata,
Ante sancta in utero — parentis quam nata.

T. Tu mater viventium — et porta es sanctorum,
Nova stella Jacob, — domina Angelorum,
Zabulo terribilis, — acies castrorum ;
Portus et refugium — sis christianorum. Amen.

P. Ipse creavit illam in Spiritu Sancto.
T. Et effudit illam super omnia opera sua.
P. Domina, protege orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.

P. Oremus.

Sancta Maria, regina cælorum, mater Domini nostri, etc. (p. 170).

TIERCE

P Domina, in adjutorium meum intende.
T. Me de manu hostium potenter defende.
P. Gloria Patri.
T. Sicut erat. Amen.

HYMNE

P. Salve, arca fœderis, — thronus Salomonis,
Arcus pulcher ætheris, — rubus visionis,
Virga frondens germinis, — vellus Gedeonis,
Porta clausa Numinis, — favusque Samsonis.

T. Decebat tam nobilem — Natum præcavere
Ab originali — labe matris Evæ
Almam quam elegerat — Genitricem vere,
Nulli prorsus sinens — culpæ subjacere.

P. Ego in altissimis habito.
T. Et thronus meus in columna nubis.
P. Domina, protege orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.
P. Oremus. Sancta Maria, etc. (p. 170).

SEXTE

P. Domina, in adjutorium meum intende.
T. Me de manu hostium potenter defende.
P. Gloria Patri.
T. Sicut erat. Amen.

HYMNE

P. Salve, Virgo puerpera, — templum Trinitatis,
Angelorum gaudium, — cella puritatis,
Solamen mærentium, — hortus voluptatis,
Palma patientiæ, — cedrus castitatis.

T. Terra es benedicta, — et sacerdotalis,
Sancta et immunis — culpae originalis,
Civitas Altissimi, — porta orientalis;
In te est omnis gratia, — Virgo singularis. Amen.

P. Sicut lilium inter spinas,
T. Sic amica mea inter filias.
P. Domina, protege. — **T**. Et clamor.
P. Oremus (p. 170).

NONE

P. Domina, in adjutorium meum intende.
T. Me de manu hostium potenter defende.
P. Gloria Patri. — **T**. Sicut erat. Amen.

HYMNE

P. Salve, urbs refugii — turrisque munita
David, propugnaculis — armisque insignita;
In Conceptione, — caritate ignita,
Draconis potestas — est a te contrita.

T. O mulier fortis — et invicta Judith,
Pulchra Abisag virgo — verum fovens David :
Rachel curatorem — Ægypti gestavit,
Salvatorem mundi — Maria portavit. Amen.

P. Tota pulchra es, amica mea,
T. Et macula originalis non est in te.
P. Domina, protege. — **T**. Et clamor.
P. Oremus (p. 170).

VÊPRES

P. Domina, in adjutorium meum intende.
T. Me de manu hostium potenter defende.
P. Gloria Patri. — **T**. Sicut erat. Amen.

HYMNE

P. Salve, horologium — quo retrogradatu
Sol in decem lineis ; — Verbum incar natur,
Homo ut ab inferis — ad summa attol latur ;
Immensus ab angelis — paulo minoratur

T. Solis hujus radiis — Maria coruscat,
Consurgens aurora — in conspectu micat
Lilium inter spinas — quæ serpentis con terat
Caput ; pulchra ut luna — errantes col lustrat. Amen.

P. Ego feci in cælis ut oriretur lumen inde ficiens,
T. Et quasi nebula texi omnem terram.
P. Domina, protege. — **T**. Et clamor.
P. Oremus (p. 170).

COMPLIES

P. Convertat nos, Domina, tuis precibus placatus Jesus Christus Filius tuus.
T. Et avertat iram suam a nobis.
P. Domina, in adjutorium meum intende
T. Me de manu hostium potenter defende.
P. Gloria Patri. — **T**. Sicut erat. Amen.

HYMNE

P. Salve, virgo florens, — mater illibata,
Regina clementiæ, stellis coronata,
Supra omnes Angelos — pura, immaculata,
Atque ad Regis dexteram — stans veste deaurata.

T. Per te, mater gratiæ, — dulcis spes reorum,
Fulgens stella maris, — portus naufragorum,
Patens cæli janua, — salus infirmorum,
Videamus Regem — in aula Sanctorum. Amen.

P. Oleum effusum, Maria, nomen tuum.
T. Servi tui dilexerunt te nimis.
P. Domina, protege. — **T.** Et clamor.
P. Oremus (p. 170).

RECOMMANDATION

P. Supplices offerimus — tibi, Virgo pia
Hæc laudum præconia ; — fac nos ut in via
Ducas cursu prospero — et in agonia
Tu nobis assiste, — o dulcis Maria.

T. Amen. Hæc est virga, in qua nec nodus originalis, nec cortex actualis culpæ fuit.

P. In conceptione tua, Virgo immaculata fuisti.

T. Ora pro nobis Patrem, cujus Filium peperisti.

P. Oremus.

Deus, qui per immaculatem virginis conceptionem dignum Filio tuo habitaculum præparasti : quæsumus, ut, sicut ex morte ejusdem Filii tui prævisa eam ab omni labe præservasti, ita nos quoque mundos ejus intercessione ad te pervenire concedas. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

T. Amen.

P. Divinum auxilium maneat semper nobiscum.

T. Amen.

(*300 j. d'indulg.*).

III. OFFICE DES MORTS

MATINES

INVITATOIRE

Cet Invitatoire se dit seulement le jour de la Commémoraison de tous les fidèles trépassés et le jour des obsèques d'un défunt. On dit alors les trois Nocturnes qui suivent, et on double les Antiennes.

En tout autre temps, on dit un seul Nocturne avec les Laudes, en suivant cet ordre : Lundi et Jeudi, premier Noct.; Mardi et Vendredi, second Noct.; Mercredi et Samedi, troisième Noct.

Ps. 94.

P. Regem cui omnia vivunt, venite, adoremus.

T. Regem, cui omnia vivunt, venite, adoremus.

P. Venite, exsultemus Domino, jubilemus Deo salutari nostro : * præoccupemus faciem ejus in confessione, et in psalmis jubilemus ei.

T. Regem cui omnia vivunt, venite, adoremus.

P. Quoniam Deus magnus Dominus, et Rex magnus super omnes deos : * quoniam non repellet Dominus plebem suam; quia in manu ejus sunt omnes fines terræ, et altitudines montium ipse conspicit.

T. Venite, adoremus.

P. Quoniam ipsius est mare, et ipse fecit illud, et aridam fundaverunt manus ejus : * venite, adoremus et procidamus ante Deum ; ploremus coram Domino, qui fecit nos ; quia ipse est Dominus Deus noster, nos autem populus ejus, et oves pascuæ ejus.

T. Regem, cui omnia vivunt, venite, adoremus.

P. Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra, sicut in exacerbatione secundum diem tentationis in deserto, * ubi tentaverunt me patres vestri, probaverunt et viderunt opera mea.

T. Venite, adoremus.

P. Quadraginta annis proximus fui generationi huic, et dixi : Semper hi errant corde : * ipsi vero non cognoverunt vias meas, quibus juravi in ira mea, si introibunt in requiem meam.

T. Regem, cui omnia vivunt, venite, adoremus.

P. Requiem æternam dona eis, Domine, * et lux perpetua luceat eis.

T. Venite, adoremus.

P. Regem, cui omnia vivunt, venite, adoremus.

I. NOCTURNE.

L[1]. *Ant.* Dirige, * Domine Deus meus in conspectu tuo viam meam.

Ps. 5.

A[1]. Verba mea auribus percipe, Domine : * intellige clamorem meum.

Intende voci orationis meæ, * Rex meus et Deus meus.

Quoniam ad te orabo, Domine : * mane exaudies vocem meam.

Mane adstabo tibi, et videbo : * quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.

Neque habitabit juxta te malignus : * neque permanebunt injusti ante oculos tuos.

Odisti omnes qui operantur iniquitatem : * perdes omnes qui loquuntur mendacium.

Virum sanguinum et dolosum abominabitur Dominus : * ego autem in multitudine misericordiæ tuæ.

Introibo in domum tuam : * adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo.

Domine, deduc me in justitia tua : * propter inimicos meos dirige in conspectu tuo viam meam.

Quoniam non est in ore eorum veritas : * cor eorum vanum est.

Sepulcrum patens est guttur eorum, linguis suis dolose agebant : * judica illos, Deus.

Decidant a cogitationibus suis : secundum multitudinem impietatum eorum expelle eos * quoniam irritaverunt te, Domine.

Et lætentur omnes qui sperant in te : * in æternum exsultabunt, et habitabis in eis.

Et gloriabuntur in te omnes qui diligunt nomen tuum : * quoniam tu benedices justo.

Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ * coronasti eos.

Requiem æternam, *etc.*

L[1]. *Ant.* Dirige, Domine Deus meus, in conspectu tuo viam meam.

L[2]. *Ant.* Convertere, * Domine, et eripe

animam meam, quoniam non est in morte, qui memor sit tui.

Ps. 6.

A². Domine, ne in furore tuo arguas me, * neque in ira tua corripias me.

Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum : * sana me, Domine, quoniam conturbata sunt ossa mea.

Et anima mea turbata est valde : * sed tu, Domine, usquequo ?

Convertere, Domine, et eripe animam meam : * salvum me fac propter misericordiam tuam.

Quoniam non est in morte qui memor sit tui : * in inferno autem quis confitebitur tibi ?

Laboravi in gemitu meo, lavabo per singulas noctes lectum meum : * lacrymis meis stratum meum rigabo.

Turbatus est a furore oculus meus : * inveteravi inter omnes inimicos meos.

Discedite a me, omnes qui operamini iniquitatem : * quoniam exaudivit Dominus vocem fletus mei.

Exaudivit Dominus deprecationem meam, * Dominus orationem meam suscepit.

Erubescant et conturbentur vehementer omnes inimici mei : * convertantur et erubescant valde velociter.

Requiem æternam, *etc.*

L². *Ant.* Convertere, Domine, et eripe animam meam : quoniam non est in morte qui memor sit tui.

L[1]. *Ant.* Nequando * rapiat ut leo animam meam, dum non est qui redimat neque qui salvum faciat.

Ps. 7.

A[1]. Domine Deus meus, in te speravi : * salvum me fac ex omnibus persequentibus me, et libera me.

Nequando rapiat ut leo animam meam : * dum non est qui redimat, neque qui salvum faciat.

Domine Deus meus, si feci istud ; * si est iniquitas in manibus meis ;

Si reddidi retribuentibus mihi mala : * decidam merito ab inimicis meis inanis ;

Persequatur inimicus animam meam, et comprehendat, et conculcet in terra vitam meam, * et gloriam meam in pulverem deducat.

Exsurge, Domine, in ira tua : * et exaltare in finibus inimicorum meorum.

Et exsurge, Domine Deus meus, in præcepto, quod mandasti : * et synagoga populorum circumdabit te.

Et propter hanc in altum regredere : * Dominus judicat populos.

Judica me, Domine, secundum justitiam meam, * et secundum innocentiam meam super me.

Consumetur nequitia peccatorum, et diriges justum : * scrutans corda et renes Deus.

Justum adjutorium meum a Domino, * qui salvos facit rectos corde.

Deus judex justus, fortis et patiens : * numquid irascitur per singulos dies?

Nisi conversi fueritis, gladium suum vibrabit : * arcum suum tetendit, et paravit illum.

Et in eo paravit vasa mortis : * sagittas suas ardentibus effecit.

Ecce parturiit injustitiam : * concepit dolorem, et peperit iniquitatem.

Lacum aperuit, et effodit eum : * et incidit in foveam quam fecit.

Convertetur dolor ejus in caput ejus : * et in verticem ipsius iniquitas ejus descendet.

Confitebor Domino secundum justitiam ejus : * et psallam nomini Domini altissimi.

Requiem æternam, *etc.*

L[1]. *Ant.* Nequando rapiat ut leo animam meam, dum non est qui redimat neque qui salvum faciat.

P. A porta inferi.

T. Erue, Domine, animas eorum.

P. Pater noster. (*Le reste à voix basse.*)

I. LEÇON. *Job*, 7.

L[1]. Parce mihi, Domine : nihil enim sunt dies mei. Quid est homo, quia magnificas eum? aut quid apponis erga eum cor tuum? Visitas eum diluculo, et subito probas illum. Usquequo non parcis mihi, nec dimittis me, ut glutiam salivam meam? Peccavi : quid faciam tibi, o custos hominum? Quare me posuisti contrarium tibi, et factus sum mihimetipsi gravis? Cur non tollis peccatum meum, et quare non aufers iniquitatem meam? Ecce nunc in pulvere dormiam : et si mane me quæsieris, non subsistam.

T. Credo quod Redemptor meus vivit : et in novissimo die de terra surrecturus sum :* et in carne mea videbo Deum Salvatorem meum.

L[1]. Quem visurus sum ego ipse et non alius, et oculi mei conspecturi sunt.

T. Et in carne mea videbo Deum Salvatorem meum.

II. LEÇON. *Job*, 10.

L[2]. Tædet animam meam vitæ meæ, dimittnm adversum me eloquium meum, loquar in amaritudine animæ meæ. Dicam Deo : Noli me condemnare : indica mihi, cur me ita judices. Numquid bonum tibi videtur, si calumnieris me, et opprimas me, opus manuum tuarum, et consilium impiorum adjuves? Numquid oculi carnei tibi sunt, aut sicut videt homo, et tu videbis? Numquid sicut dies hominis, dies tui, et anni tui sicut humana sunt tempora, ut quæras iniquitatem meam, et peccatum meum scruteris? Et scias quia nihil impium fecerim, quum sit nemo qui de manu tua possit eruere.

T. Qui Lazarum resuscitasti a monumento fœtidum : * Tu eis, Domine, dona requiem et locum indulgentiæ.

L[2]. Qui venturus es judicare vivos et mortuos, et sæculum per ignem.

T. Tu eis, Domine, dona requiem, et locum indulgentiæ.

III. LEÇON. *Job*, 10

P. Manus tuæ fecerunt me, et plasma-

verunt me totum in circuitu : et sic repente præcipitas me! Memento, quæso, quod sicut lutum feceris me, et in pulverem reduces me. Nonne sicut lac mulsisti me et sicut caseum me coagulasti? Pelle et carnibus vestisti me, ossibus et nervis compegisti me. Vitam et misericordiam tribuisti mihi, et visitatio tua custodivit spiritum meum.

T. Domine, quando veneris judicare terram, ubi me abscondam a vultu iræ tuæ? * quia peccavi nimis in vita mea.

P. Commissa mea pavesco, et ante te erubesco : dum veneris judicare, noli me condemnare.

T. Quia peccavi nimis in vita mea.

P. Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.

T. Quia peccavi nimis in vita mea.

II. Nocturne.

L[1]. *Ant.* In loco pascuæ, * ibi me collocavit.

Ps. 22.

A[1]. Dominus regit me, et nihil mihi deerit : * in loco pascuæ ibi me collocavit.

Super aquam refectionis educavit me : * animam meam convertit.

Deduxit me super semitas justitiæ, * propter nomen suum.

Nam etsi ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala : * quoniam tu mecum es.

Virga tua, et baculus tuus, * ipsa me consolata sunt.

Parasti in conspectu meo mensam, * adversus eos qui tribulant me.

Impinguasti in oleo caput meum : * et calix meus inebrians quam præclarus est!

Et misericordia tua subsequetur me, * omnibus diebus vitæ meæ.

Et ut inhabitem in domo Domini, * in longitudinem dierum.

Requiem æternam, *etc.*

L[1]. *Ant.* In loco pascuæ, ibi me collocavit.

L[2]. *Ant.* Delicta juventutis meæ * et ignorantias meas ne memineris, Domine.

Ps. 24.

A[2]. Ad te, Domine, levavi animam meam : * Deus meus, in te confido, non erubescam.

Neque irrideant me inimici mei : * etenim universi, qui sustinent te, confundentur.

Confundantur omnes iniqua agentes * supervacue.

Vias tuas, Domine, demonstra mihi : * et semitas tuas edoce me.

Dirige me in veritate tua, et doce me : * quia tu es Deus Salvator meus, et te sustinui tota die.

Reminiscere miserationum tuarum, Domine : * et misericordiarum tuarum, quæ a sæculo sunt.

Delicta juventutis meæ, * et ignorantias meas ne memineris.

Secundum misericordiam tuam memento mei tu, * propter bonitatem tuam, Domine.

Dulcis et rectus Dominus : * propter hoc legem dabit delinquentibus in via.

Diriget mansuetos in judicio; * docebit mites vias suas.

Universæ viæ Domini misericordia et veritas, * requirentibus testamentum ejus et testimonia ejus.

Propter nomen tuum, Domine, propitiaberis peccato meo : * multum est enim.

Quis est homo, qui timet Dominum? * legem statuit ei in via, quam elegit.

Anima ejus in bonis demorabitur, * et semen ejus hæreditabit terram.

Firmamentum est Dominus timentibus eum, * et testamentum ipsius, ut manifestetur illis.

Oculi mei semper ad Dominum : * quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos.

Respice in me, et miserere mei : * quia unicus et pauper sum ego.

Tribulationes cordis mei multiplicatæ sunt : * de necessitatibus meis erue me.

Vide humilitatem meam et laborem meum; * et dimitte universa delicta mea.

Respice inimicos meos, quoniam multiplicati sunt : * et odio iniquo oderunt me.

Custodi animam meam, et erue me : * non erubescam, quoniam speravi in te.

Innocentes et recti adhæserunt mihi, * quia sustinui te.

Libera, Deus, Israël, * ex omnibus tribulationibus suis.

Requiem æternam, *etc.*

L[2]. *Ant.* Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris, Domine.

L[1]. *Ant.* Credo videre * bona Domini in terra viventium.

Ps. 26.

A[1]. Dominus illuminatio mea et salus mea : * quem timebo?

Dominus protector vitæ meæ : * a quo trepidabo?

Dum appropiant super me nocentes, * ut edant carnes meas.

Qui tribulant me inimici mei, * ipsi infirmati sunt et ceciderunt.

Si consistant adversum me castra, * non timebit cor meum.

Si exsurgat adversum me prælium, * in hoc ego sperabo.

Unam petii a Domino, hanc requiram : * ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ.

Ut videam voluptatem Domini, * et visitem templum ejus.

Quoniam abscondit me in tabernaculo suo : * in die malorum protexit me in abscondito tabernaculi sui.

In petra exaltavit me : * et nunc exaltavit caput meum super inimicos meos.

Circuivi et immolavi in tabernaculo ejus hostiam vociferationis : * cantabo et psalmum dicam Domino.

Exaudi, Domine, vocem meam, qua clamavi ad te : * miserere mei, et exaudi me.

Tibi dixit cor meum, exquisivit te facies mea : * faciem tuam, Domine, requiram.

Ne avertas faciem tuam a me : * ne declines in ira a servo tuo.

Adjutor meus esto : * ne derelinquas me, neque despicias me, Deus salutaris meus.

Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me : * Dominus autem assumpsit me.

Legem pone mihi. Domine, in via tua, et dirige me in semitam rectam propter inimicos meos.

Ne tradideris me in animas tribulantium me : * quoniam insurrexerunt in me testes iniqui, et mentita est iniquitas sibi.

Credo videre bona Domini * in terra viventium.

Exspecta Dominum, viriliter age, * et confortetur cor tuum, et sustine Dominum.

Requiem æternam, *etc.*

L[1]. *Ant.* Credo videre bona Domini in terra viventium.

P. Collocet eos Dominus cum principibus.

T. Cum principibus populi sui.

P. Pater noster. (*Le reste à voix basse.*)

IV. LEÇON. *Job*, 13.

L[1]. Responde mihi : quantas habeo iniquitates et peccata, scelera mea et delicta ostende mihi. Cur faciem tuam abscondis, et arbitraris me inimicum tuum ? Contra folium, quod vento rapitur, ostendis potentiam tuam, et stipulam siccam persequeris. Scribis enim contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiæ meæ. Posuisti in nervo pedem meum, et observasti omnes semitas meas, et vestigia pedum meorum considerasti. Qui quasi putredo consumendus

sum, et quasi vestimentum, quod comeditur a tinea.

T. Memento mei, Deus, quia ventus est vita mea, * nec aspiciat me visus hominis.

L[1]. De profundis clamavi ad te, Domine : Domine, exaudi vocem meam.

T. Nec aspiciat me visus hominis.

V. LEÇON. *Job,* 14.

L[2]. Homo, natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis. Qui quasi flos egreditur, et conteritur; et fugit velut umbra, et nunquam in eodem statu permanet. Et dignum ducis super hujuscemodi aperire oculos tuos, et adducere eum tecum in judicium ! Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine ? nonne tu qui solus es ? Breves dies hominis sunt, numerus mensium ejus apud te est : constituisti terminos ejus, qui præteriri non poterunt. Recede paululum ab eo, ut quiescat, donec optata veniat, sicut mercenarii, dies ejus.

T. Heu mihi, Domine ! quia peccavi nimis in vita mea. Quid faciam miser ? ubi fugiam, nisi ad te, Deus meus ? * Miserere mei, dum veneris in novissimo die.

L[2]. Anima mea turbata est valde, sed tu, Domine, succurre ei.

T. Miserere mei, dum veneris in novissimo die.

VI. LEÇON. *Job,* 14.

P. Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, et abscondas me, donec pertranseat furor tuus, et constituas mihi tem-

pus, in quo recorderis mei? Putasne mortuus homo rursum vivat? Cunctis diebus, quibus nunc milito, exspecto, donec veniat immutatio mea. Vocabis me, et ego respondebo tibi. Operi manuum tuarum porriges dexteram. Tu quidem gressus meos dinumerasti, sed parce peccatis meis.

T. Ne recorderis peccata mea, Domine, * dum veneris judicare sæculum per ignem.

P. Dirige, Domine Deus meus, in conspectu tuo viam meam.

T. Dum veneris judicare sæculum per ignem.

P. Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.

T. Dum veneris judicare sæculum per ignem.

III. Nocturne.

L[1]. *Ant.* Complaceat * tibi, Domine, ut eripias me : Domine, ad adjuvandum me respice.

Ps. 39.

A[1]. Exspectans exspectavi Dominum, * et intendit mihi.

Et exaudivit preces meas : * et eduxit me de lacu miseriæ, et de luto fæcis.

Et statuit super petram pedes meos : * et direxit gressus meos.

Et immisit in os meum canticum novum, * carmen Deo nostro.

Videbunt multi, et timebunt : * et sperabunt in Domino.

Beatus vir, cujus est nomen Domini spes ejus, * et non respexit in vanitates et insanias falsas.

Multa fecisti tu, Domine Deus meus, mirabilia tua : * cogitationibus tuis non est qui similis sit tibi.

Annuntiavi et locutus sum : * multiplicati sunt super numerum.

Sacrificium et oblationem noluisti : * aures autem perfecisti mihi.

Holocaustum et pro peccato non postulasti ; * tunc dixi : Ecce venio.

In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam : * Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei.

Annuntiavi justitiam tuam in ecclesia magna : * ecce labia mea non prohibebo, Domine, tu scisti.

Justitiam tuam non abscondi in corde meo : * veritatem tuam et salutare tuum dixi.

Non abscondi misericordiam tuam et veritatem tuam, * a concilio multo.

Tu autem, Domine, ne longe facias miserationes tuas a me : * misericordia tua et veritas tua semper susceperunt me.

Quoniam circumdederunt me mala quorum non est numerus : * comprehenderunt me iniquitates meæ, et non potui ut viderem.

Multiplicatæ sunt super capillos capitis mei : * et cor meum dereliquit me.

Complaceat tibi, Domine, ut eruas me : * Domine, ad adjuvandum me respice.

Confundantur et revereantur simul, qui quærunt animam meam : * ut auferant eam.

Convertantur retrorsum et revereantur, * qui volunt mihi mala.

Ferant confestim confusionem suam, * qui dicunt mihi : Euge, euge.

Exsultent et lætentur super te omnes quærentes te : * et dicant semper : Magnificetur Dominus, qui diligunt salutare tuum.

Ego autem mendicus sum et pauper : * Dominus sollicitus est mei.

Adjutor meus et protector meus tu es : * Deus meus, ne tardaveris.

Requiem æternam, *etc.*

L[1]. *Ant.* Complaceat tibi, Domine, ut eripias me : Domine, ad adjuvandum me respice.

L[2]. *Ant.* Sana, Domine, * animam meam, quia peccavi tibi.

Ps. 40.

A[2]. Beatus vir qui intelligit super egenum et pauperem : * in die mala liberabit eum Dominus.

Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra : * et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

Dominus opem ferat illi super lectum doloris ejus : * universum stratum ejus versasti in infirmitate ejus.

Ego dixi : Domine, miserere mei : * sana animam meam, quia peccavi tibi.

Inimici mei dixerunt mala mihi : * Quando morietur, et peribit nomen ejus?

Et si ingrediebatur, ut videret, vana loquebatur : * cor ejus congregavit iniquitatem sibi.

Egrediebatur foras : * et loquebatur in idipsum.

Adversum me susurrabant omnes inimici mei : * adversum me cogitabant mala mihi.

Verbum iniquum constituerunt adversum me : * Numquid qui dormit, non adjiciet, ut resurgat?

Etenim homo pacis meæ, in quo speravi, * qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem.

Tu autem, Domine, miserere mei, et resuscita me : * et retribuam eis.

In hoc cognovi, quoniam voluisti me : * quoniam non gaudebit inimicus meus super me.

Me autem propter innocentiam suscepisti : * et confirmasti me in conspectu tuo in æternum.

Benedictus Dominus Deus Israel a sæculo, et usque in sæculum : * fiat, fiat.

Requiem æternam, *etc.*

L[2]. *Ant.* Sana, Domine, animam meam, quia peccavi tibi.

L[1]. *Ant.* Sitivit * anima mea ad Deum vivum; quando veniam, et apparebo ante faciem Domini?

Ps. 41.

A[1]. Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum : * ita desiderat anima mea ad te, Deus.

Sitivit anima me ad Deum fortem vivum; * quando veniam et apparebo ante faciem Dei ?

Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte : * dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus?

Hæc recordatus sum, et effudi in me animam meam : * quoniam transibo in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei.

In voce exsultationis, et confessionis, * sonus epulantis.

Quare tristis es, anima mea? * et quare conturbas me?

Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi : * salutare vultus mei, et Deus meus.

Ad meipsum anima mea conturbata est : * propterea memor ero tui de terra Jordanis, et Hermoniim a monte modico.

Abyssus abyssum invocat, * in voce cataractarum tuarum.

Omnia excelsa tua et fluctus tui * super me transierunt.

Id die mandavit Dominus misericordiam suam, * et nocte canticum ejus.

Apud me oratio Deo vitæ meæ : * dicam Deo : Susceptor meus es.

Quare oblitus es mei? * et quare contristatus incedo, dum affligit me inimicus?

Dum confringuntur ossa mea, exprobraverunt mihi, * qui tribulant me inimici mei.

Dum dicunt mihi per singulos dies : Ubi est Deus tuus? * quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me?

Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi : * salutare vultus mei, et Deus meus.

Requiem æternam, *etc.*

L[1]. *Ant.* Sitivit anima mea ad Deum vivum; quando veniam, et apparebo ante faciem Domini?

P. Ne tradas bestiis animas confitentes tibi.

T. Et animas pauperum tuorum ne obliviscaris in finem.

P. Pater noster. (*Le reste à voix basse.*)

VII. LEÇON. *Job*, 17.

L[1]. Spiritus meus attenuabitur, dies mei breviabuntur, et solum mihi superest sepulcrum. Non peccavi, et in amaritudinibus moratur oculus meus. Libera me, Domine, et pone me juxta te, et cujusvis manus pugnet contra me. Dies mei transierunt, cogitationes meæ dissipatæ sunt, torquentes cor meum. Noctem verterunt in diem, et rursum post tenebras spero lucem. Si sustinuero, infernus domus mea est, et in tenebris stravi lectulum meum. Putredini dixi : Pater meus es; Mater mea et soror mea, vermibus. Ubi est ergo nunc præstolatio mea, et patientiam meam quis considerat?

T. Peccantem me quotidie, et non me pœnitentem, timor mortis conturbat me : * Quia in inferno nulla est redemptio : miserere mei, Deus, et salva me.

L[1]. Deus, in nomine tuo salvum me fac, et in virtute tua libera me.

T. Quia in inferno nulla est redemptio : miserere mei, Deus, et salva me.

VIII. LEÇON. *Job*, 19.

L[2]. Pelli meæ, consumptis carnibus, adhæsit os meum, et derelicta sunt tantummodo labia circa dentes meos. Miseremini

mei, miseremini mei, saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me. Quare persequimini me sicut Deus, et carnibus meis saturamini? Quis mihi tribuat, ut scribantur sermones mei? Quis mihi det, ut exarentur in libro stylo ferreo et plumbi lamina vel celte sculpantur in silice? Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum : et rursum circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum. Quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius : reposita est hæc spes mea in sinu meo.

T. Domine, secundum actum meum noli me judicare : nihil dignum in conspectu tuo egi : ideo deprecor Majestatem tuam, * ut tu Deus deleas iniquitatem meam.

L[2]. Amplius lava me, Domine, ab injustitia mea : et a delicto meo munda me.

T. Ut tu, Deus, deleas iniquitatem meam.

IX. LEÇON. *Job,* 19.

P. Quare de vulva eduxisti me? qui utinam consumptus essem, ne oculus me videret. Fuissem quasi non essem, de utero translatus ad tumulum. Numquid non paucitas dierum meorum finietur brevi? Dimitte ergo me, ut plangam paululum dolorem meum : antequam vadam, et non revertar, ad terram tenebrosam et opertam mortis caligine : terram miseriæ et tenebrarum, ubi umbra mortis et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.

T. Libera me, Domine, de morte æterna, in die illa tremenda : * quando cæli movendi

Requiem æternam, *etc.*

L[1]. *Ant.* Exsultabunt Domino ossa humiliata.

L[2]. *Ant.* Exaudi, Domine, * orationem meam : ad te omnis caro veniet.

Ps. 65.

A[2]. Te decet hymnus, Deus, in Sion : * et tibi reddetur votum in Jerusalem.

Exaudi orationem meam : * ad te omnis caro veniet.

Verba iniquorum prævaluerunt super nos : * et impietatibus nostris tu propitiaberis.

Beatus quem elegisti et assumpsisti : * inhabitabit in atriis tuis.

Replebimur in bonis domus tuæ : * sanctum est templum tuum, mirabile in æquitate.

Exaudi nos, Deus salutaris noster : * spes omnium finium terræ et in mari longe.

Præparans montes in virtute tua, accinctus potentia : * qui conturbas profundum maris, sonum fluctuum ejus.

Turbabuntur gentes et timebunt qui habitant terminos a signis tuis : * exitus matutini et vespere delectabis.

Visitasti terram et inebriasti eam : * multiplicasti locupletare eam.

Flumen Dei repletum est aquis, parasti cibum illorum : * quoniam ita est præparatio ejus.

Rivos ejus inebria, multiplica genimina ejus : * in stillicidiis ejus lætabitur germinans.

Benedices coronæ anni benignitatis tuæ : * et campi tui replebuntur ubertate.

Pinguescent speciosa deserti : *et exsultatione colles accingentur.

Induti sunt arietes ovium, et valles abundabunt frumento : * clamabunt, etenim hymnum dicent.

Requiem æternam, *etc.*

L². *Ant.* Exaudi, Domine, orationem meam : ad te omnis caro veniet.

L¹. *Ant.* Me suscepit * dextera tua, Domine.

Ps. 62.

A¹. Deus, Deus meus, * ad te de luce vigilo, *page* 123.

Requiem æternam, *etc.*

L¹. *Ant.* Me suscepit dextera tua, Domine.

L². *Ant.* A porta inferi * erue, Domine, animam meam.

CANTIQUE D'ÉZÉCHIAS

Isa., 38.

A². Ego dixi : In dimidio dierum meorum, * vadam ad portas inferi.

Quæsivi residuum annorum meorum; dixi : Non videbo Dominum Deum in terra viventium.

Non aspiciam hominem ultra, * et habitatorem quietis.

Generatio mea ablata est, et convoluta est a me, * quasi tabernaculum pastorum.

Præcisa est velut a texente vita mea; dum

adhuc ordirer, succidit me : * de mane usque ad vesperam finies me.

Sperabam usque ad mane : * quasi leo sic contrivit omnia ossa mea.

De mane usque ad vesperam finies me : * sicut pullus hirundinis, sic clamabo, meditabor ut columba.

Attenuati sunt oculi mei, * suspicientes in excelsum.

Domine, vim patior, responde pro me : * quid dicam, aut quid respondebit mihi, cum ipse fecerit?

Recogitabo tibi omnes annos meos, * in amaritudine animæ meæ.

Domine, si sic vivitur, et in talibus vita spiritus mei, corripies me, et vivificabis me. * Ecce in pace amaritudo mea amarissima.

Tu autem eruisti animam meam, ut non periret : * projecisti post tergum tuum omnia peccata mea.

Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te : * non exspectabunt qui descendunt in lacum, veritatem tuam.

Vivens, vivens ipse confitebitur tibi, sicut et ego hodie : * pater filiis notam faciet veritatem tuam.

Domine, salvum me fac : * et psalmos nostros cantabimus cunctis diebus vitæ nostræ in domo Domini.

Requiem æternam, *etc*.

L[2]. *Ant.* A porta inferi erue, Domine, animam meam.

L[1]. *Ant.* Omnis spiritus * laudet Dominum.

Ps. 148.

A[1]. Laudate Dominum de cœlis : * laudate eum in excelsis, *page* 127.

Requiem æternam dona eis, Domine *, et lux perpetua luceat eis.

L[1]. *Ant.* Omnis spiritus laudet Dominum.

P. Audivi vocem de cœlo dicentem mihi.

T. Beati mortui qui in Domino moriuntur.

L[2]. *Ant.* Ego sum * resurrectio et vita : qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet : et omnis qui vivit, et credit in me, non morietur in æternum.

CANTIQUE DE ZACHARIE

Luc., 1.

P. Benedictus Dominus Deus Israel, * quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ, *page* 130.

Requiem æternam dona eis, Domine *, et lux perpetua luceat eis.

L[2]. *Ant.* Ego sum resurrectio et vita; qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet : et omnis qui vivit, et credit in me, non morietur in æternum.

P. Pater noster. (*Le reste à voix basse.*)

Et ne nos inducas in tentationem.

T. Sed libera nos a malo.

On omet le Ps. suivant, le jour des Fidèles Trépassés et le jour des obsèques d'un défunt.

Ps. 129.

P. De profundis clamavi ad te, Domine : * Domine, exaudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendentes * in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitates observaveris, Domine, * Domine, quis sustinebit?

Quia apud te propitiatio est : * et propter legem tuam sustinui te, Domine.

Sustinuit anima mea in verbo ejus : * speravit anima mea in Domino.

A custodia matutina usque ad noctem * speret Israel in Domino.

Quia apud Dominum misericordia, * et copiosa apud eum redemptio.

Et ipse redimet Israel * ex omnibus iniquitatibus ejus.

Requiem æternam dona eis, Domine.

Et lux perpetua luceat eis.

P. A porta inferi.
T. Erue, Domine, animas eorum.
P. Requiescant in pace. — **T**. Amen.
P. Domine, exaudi orationem meam.
T. Et clamor meus ad te veniat.
P. Dominus vobiscum.
T. Et cum spiritu tuo.
P. Oremus.

Pour les défunts en général, oraisons 1. 2. 5.
Le jour du décès, or. 3. *et conclusion* Per Dominum.
Le jour des obsèques, or. 4. et conclusion Per Dominum.
Le jour des Trépassés, or. 5. *et concl.* Quis vivis.. cum D.

1. Deus, qui inter Apostolicos Sacerdotes famulos tuos pontificali seu sacerdotali fecisti dignitate vigere : præsta, quæsumus, ut eorum quoque perpetuo aggregentur consortio.

2. Deus, veniæ largitor et humanæ salutis amator, quæsumus clementiam tuam ; ut nostræ Congregationis fratres, propinquos, et benefactores, qui ex hoc sæculo transierunt, beata Maria semper virgine intercedente cum omnibus Sanctis tuis, ad perpetuæ beatitudinis consortium pervenire concedas.

3. Inclina, Domine, aurem tuam ad preces nostras, quibus misericordiam tuam supplices deprecamur : ut animam famuli tui *N.*, quam de hoc sæculo migrare jussisti, in pacis ac lucis regione constituas, et sanctorum tuorum jubeas esse consortem.

4. Absolve, quæsumus, Domine, animam famuli tui *N.*, ut defunctus sæculo tibi vivat, et quæ per fragilitatem carnis humana conversatione commisit, tu venia misericordissimæ pietatis absterge.

5. Fidelium, Deus, omnium Conditor et Redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum : ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur. Qui vivis et regnas in s.

T. Amen.
P. Requiem æternam dona eis, Domine.
T. Et lux perpetua luceat eis.
P. Requiescant in pace.
T. Amen.

TROISIÈME PARTIE

JOURNÉE PIEUSE

du

CONGRÉGANISTE

2. PRIÈRE DU MATIN

Remercier Dieu du repos de la nuit précédente, lui offrir les actions de la journée afin qu'elles ne soient pas inutiles pour le ciel, enfin lui demander la grâce de la passer sans dommage pour le corps et pour l'âme : voilà les trois points essentiels de la prière du matin.

Quoiqu'il n'y ait pas toujours péché à l'omettre, un bon chrétien ne l'omettra jamais volontairement ou par négligence, parce qu'il aurait peur de faire par là un acte d'ingratitude envers Dieu et de compromettre tout le mérite et le succès de sa journée.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen.

Mettons-nous en la présence de Dieu, adorons son saint nom.

Très sainte et très auguste Trinité, Dieu seul en trois personnes, je crois que vous êtes ici présent. Je vous adore avec les sentiments de l'humilité la plus profonde, et vous rends de tout mon cœur les hommages qui sont dus à votre souveraine Majesté.

Remercions Dieu des grâces qu'il nous a faites, et offrons-nous à lui.

MON Dieu, je vous remercie très humblement de toutes les grâces que vous m'avez faites jusqu'ici. C'est encore par un effet de votre bonté que je vois ce jour : je veux aussi l'employer uniquement à vous servir. Je vous en consacre toutes les pensées, les paroles, les actions et les peines. Bénissez-les, Seigneur, afin qu'il n'y en ait aucune qui ne soit animée de votre amour et qui ne tende à votre plus grande gloire.

Formons la résolution d'éviter le péché, et de pratiquer la vertu.

ADORABLE Jésus, divin modèle de la perfection à laquelle nous devons aspirer, je vais m'appliquer, autant que je pourrai, à me rendre semblable à vous : doux, humble, chaste, zélé, patient, charitable et résigné comme vous; et je ferai particulièrement tous mes efforts pour ne pas retomber aujourd'hui dans les fautes que je commets si souvent, et dont je souhaite sincèrement de me corriger.

Demandons à Dieu les grâces qui nous sont nécessaires.

MON Dieu, vous connaissez ma faiblesse. Je ne puis rien sans le secours de votre grâce ; ne me la refusez pas, ô mon Dieu, proportionnez-la à mes besoins : donnez-moi assez de force pour éviter tout le mal que

vous défendez, pour pratiquer tout le bien que vous attendez de moi, et pour souffrir patiemment toutes les peines qu'il vous plaira de m'envoyer.

Acte de Foi.

Mon Dieu, je crois fermement tout ce que croit et enseigne la sainte Église catholique, apostolique et romaine, parce que c'est vous, ô Vérité infaillible, qui le lui avez révélé.

Acte d'Espérance.

Mon Dieu, j'espère avec une ferme confiance que vous me donnerez, par les mérites de Jésus-Christ, votre grâce en ce monde, et, si j'observe vos commandements, votre gloire en l'autre, parce que vous êtes tout-puissant, bon et fidèle en vos promesses.

Acte de Charité.

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces, par-dessus toutes choses, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Pour la propagation de la Foi.

Pater noster. Ave Maria.
Sancte Francisce Xaveri, ora pro nobis.

Credo.
Confiteor. Misereatur nostri. Indulgentiam.

Invoquons la sainte Vierge, notre bon Ange et notre saint Patron.

SAINTE VIERGE, Mère de Dieu, ma Mère et ma Patronne, je me mets sous votre protection, et je me jette avec confiance dans le sein de votre miséricorde. Soyez, Mère de bonté, mon refuge dans mes besoins, ma consolation dans mes peines, et mon avocate auprès de votre adorable Fils, aujourd'hui, tous les jours de ma vie et particulièrement à l'heure de ma mort.

Ange du ciel, mon fidèle et charitable guide, obtenez-moi d'être si docile à vos inspirations, et de régler si bien mes pas que je ne m'écarte en rien de la voie des commandements de Dieu.

Grand Saint dont j'ai l'honneur de porter le nom, protégez-moi, priez pour moi, afin que je puisse servir Dieu comme vous sur la terre, et le glorifier éternellement avec vous dans le ciel. Ainsi soit-il.

LITANIES DU SAINT NOM DE JÉSUS

KYRIE, eleison. — Christe, el. — Kyrie, el.
Jesu, audi nos. — Jesu, exaudi nos.
Pater de cælis, Deus, miserere nobis.
Fili, Redemptor mundi, Deus, mis. n.
Spiritus Sancte, Deus, miserere nob.
Sancta Trinitas, unus Deus, mis. nob.

Jesu, Fili Dei vivi,
Jesu, splendor Patris,
Jesu, candor lucis æternæ,
Jesu, Rex gloriæ,
Jesu, Sol justitiæ,
Jesu, Fili Mariæ Virginis,
Jesu amabilis,
Jesu admirabilis,
Jesu, Deus fortis,
Jesu, Pater futuri sæculi,
Jesu, magni consilii Angele,
Miserere nobis.
Jesu potentissime,
Jesu patientissime,
Jesu obedientissime,
Jesu mitis et humilis corde,
Jesu, amator castitatis,
Jesu, amator pacis,
Jesu, amator noster,
Jesu, auctor vitæ,
Jesu, exemplar virtutum,
Jesu, zelator animarum,
Jesu, Deus noster,
Jesu, refugium nostrum,
Miserere nobis.
Jesu, Pater pauperum,
Jesu, thesaurus fidelium,
Jesu, bone Pastor,
Jesu, lux vera,
Jesu, sapientia æterna,
Jesu, bonitas infinita,
Jesu, via et vita nostra,
Jesu, gaudium Angelorum,
Jesu, Rex Patriarcharum,
Jesu, Magister Apostolorum,
Jesu, Doctor Evangelistarum,
Jesu, fortitudo Martyrum.
Jesu, lumen Confessorum,
Miserere nobis.

Jesu, puritas Virginum, mis. nob.
Jesu, corona Sanctorum omnium, mis. n.
Propitius esto, parce nobis, Jesu.
Propitius esto, exaudi nos, Jesu.
Ab omni malo, libera nos, Jesu.
Ab omni peccato,
Ab ira tua,
Ab insidiis diaboli,
A spiritu fornicationis,
A morte perpetua,
A neglectu inspirationum tuarum,
Per mysterium sanctæ incarnationis tuæ,
Libera nos, Jesu.
Per nativitatem tuam,
Per infantiam tuam,
Per divinissimam vitam tuam,
Per labores tuos,
Per agoniam et passionem tuam,
Per crucem et derelictionem tuam,
Per languores tuos,
Per mortem et sepulturam tuam,
Per resurrectionem tuam,
Per ascensionem tuam,
Per gaudia tua,
Per gloriam tuam,
Libera nos, Jesu.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Jesu.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Jesu.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis, Jesu.
Jesu, audi nos.
Jesu, exaudi nos.

OREMUS

Domine Jesu Christe, qui dixisti : Petite et accipietis ; quærite et invenietis ; pulsate, et aperietur vobis : quæsumus, da nobis petentibus, divinissimi tui amoris affectum, ut te toto corde, ore et opere diligamus, et a tuâ numquam laude cessemus, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen. (*300 jours.*)

Angelus Domini nuntiavit Mariæ, et concepit de Spiritu sancto. — Ave, Maria.

Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. — Ave, Maria.

Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis — Ave.

℣. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix.
℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS

Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde ; ut qui, Angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem, ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

(*100 jours.*)

PRIÈRE DU MATIN ABRÉGÉE

(*extraite de l'Office ordinaire de* PRIME).

---

† Domine Deus omnipotens, qui ad principium hujus diei nos pervenire fecisti : tua nos hodie salva virtute, ut in hac die ad nullum declinemus peccatum, sed semper ad tuam justitiam faciendam nostra procedant eloquia, dirigantur cogitationes et opera.

Sancta Maria et omnes Sancti intercedant pro nobis ad Dominum : ut nos mereamur ab eo adjuvari et salvari, qui vivit et r. i. s. s.

Dominus † nos benedicat, et ab omni malo defendat, et ad vitam perducat æternam. Amen.

---

† Seigneur Dieu tout-puissant, qui nous avez fait parvenir au commencement de ce jour, soutenez-nous aujourd'hui de votre force, afin que durant cette journée nous ne tombions dans aucun péché, mais que nos paroles, nos pensées et nos actions soient constamment dirigées à l'accomplissement de votre loi.

Que Sainte Marie et tous les Saints intercèdent pour nous auprès du Seigneur, afin que nous méritions d'être aidés et sauvés par Lui, qui vit et règne dans les siéc. des s.

Que le Seigneur † nous bénisse, et nous défende de tout mal, et nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

II. PRIÈRE DU SOIR

Elle a pour but de remercier Dieu des bienfaits de la journée, de lui demander pardon des fautes commises et de lui recommander le repos de la nuit.

Mettons-nous en la présence de Dieu, et adorons-le.

JE vous adore, ô mon Dieu, avec la soumission que m'inspire la présence de votre souveraine grandeur. Je crois en vous, parce que vous êtes la vérité même; j'espère en vous, parce que vous êtes infiniment bon; je vous aime de tout mon cœur, parce que vous êtes souverainement aimable, et j'aime le prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Remercions Dieu des grâces qu'il nous a faites.

QUELLES actions de grâces vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tous les biens que j'ai reçus de vous? Vous avez songé à moi de toute éternité; vous m'avez tiré du néant; vous avez donné votre vie pour me racheter, et vous me comblez encore tous les jours d'une infinité de faveurs. Hélas! Seigneur, que puis-je faire en reconnaissance de tant de bonté?

Joignez-vous à moi, Esprits bienheureux, pour louer le Dieu des miséricordes, qui ne cesse de faire du bien à la plus indigne et à la plus ingrate de ses créatures.

Demandons à Dieu de connaître nos péchés.

Source éternelle de lumière, Esprit-Saint, dissipez les ténèbres qui me cachent la laideur et la malice du péché. Faites-m'en concevoir une si grande horreur, ô mon Dieu, que je le haïsse, s'il se peut, autant que vous le haïssez vous-même, et que je ne craigne rien tant que de le commettre à l'avenir.

Examinons-nous sur le mal commis envers Dieu (prière du matin, messe, autres prières), envers le prochain (parents, maîtres, camarades, étrangers) et envers nous-mêmes (orgueil, impureté, sensualité, colère, paresse).

Me voici, Seigneur, tout couvert de confusion, et pénétré de douleur à la vue de mes fautes. Je viens les détester devant vous avec un vrai déplaisir d'avoir offensé un Dieu si bon, si aimable et si digne d'être aimé. Était-ce donc là, ô mon Dieu, ce que vous deviez attendre de ma reconnaissance, après m'avoir aimé jusqu'à répandre votre sang pour moi? Oui, Seigneur, j'ai poussé trop loin ma malice et mon ingratitude. Je vous en demande très humblement pardon, et je vous conjure, ô mon Dieu, par cette même bonté dont j'ai ressenti tant de fois les effets, de m'accorder la grâce d'en faire dès aujourd'hui et jusqu'à la mort une sincère pénitence.

Faisons un ferme propos de ne plus pécher.

Que je souhaiterais, ô mon Dieu, ne vous avoir jamais offensé! Mais, puisque j'ai été assez malheureux que de vous déplaire, je vais vous marquer la douleur que j'en ai, par une conduite tout opposée à celle que j'ai gardée jusqu'ici. Je renonce dès à présent au péché et à l'occasion du péché, surtout de celui où j'ai la faiblesse de retomber si souvent. Et si vous daignez m'accorder votre grâce, ainsi que je la demande et que je l'espère, je tâcherai de remplir fidèlement mes devoirs, et rien ne sera capable de m'arrêter, quand il s'agira de vous servir.

Ainsi soit-il.

Notre Père. Je vous salue, Marie. Je crois en Dieu. Je confesse à Dieu tout-puissant.

Recommandons-nous à Dieu, à la Sainte Vierge et aux Saints.

Bénissez, ô mon Dieu, le repos que je vais prendre pour réparer mes forces, afin de mieux vous servir. Vierge sainte, mère de mon Dieu, et, après lui, mon unique espérance; mon bon Ange, mon Saint Patron, intercédez pour moi; protégez-moi pendant cette nuit, tout le temps de ma vie et à l'heure de ma mort.

Ainsi soit-il.

Prions pour les vivants et pour les fidèles trépassés.

Répandez, Seigneur, vos bénédictions sur mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis et

mes ennemis. Protégez tous ceux que vous m'avez donnés pour maîtres, tant spirituels que temporels ; secourez les pauvres, les prisonniers, les affligés, les voyageurs, les malades, les agonisants. Convertissez les hérétiques et éclairez les infidèles.

Dieu de bonté et de miséricorde, ayez aussi pitié des âmes des fidèles qui sont dans le Purgatoire. Mettez fin à leurs peines, et donnez à celles pour lesquelles je suis obligé de prier, le repos et la lumière éternelle. — Ainsi soit-il.

LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

Kyrie, eleison.
Christe, eleison.
Kyrie, eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater de cælis, Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi, Deus, miser. nobis.
Spiritus Sancte, Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nob.
Sancta Maria,
Sancta Dei Genitrix,
Sancta Virgo virginum,
Mater Christi,
Mater divinæ gratiæ,
Mater purissima,
Mater castissima,
Mater inviolata,

Ora pro nobis.

Mater intemerata,
Mater amabilis.
Mater admirabilis,
Mater boni consilii,
Mater Creatoris,
Mater Salvatoris,
Virgo prudentissima,
Virgo veneranda,
Virgo prædicanda,
Virgo potens,
Virgo clemens,
Virgo fidelis,
Ora pro nobis.

Speculum justitiæ,
Sedes sapientiæ,
Causa nostræ lætitiæ,
Vas spirituale,
Vas honorabile,
Vas insigne devotionis,
Rosa mystica,
Turris Davidica,
Turris eburnea,
Domus aurea,
Fœderis arca,
Janua cœli,
Stella matutina,
Ora pro nobis.

Salus infirmorum,
Refugium peccatorum,
Consolatrix afflictorum,
Auxilium Christianorum,
Regina Angelorum,
Regina Patriarcharum,
Regina Prophetarum,
Regina Apostolorum,
Regina Martyrum,
Regina Confessorum,
Regina Virginum,
Ora pro nobis.

Regina Sanctorum omnium,
Regina sine labe concepta,
Regina sacratissimi Rosarii,
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
℣. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix :
℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS

GRATIAM tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut qui, Angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem, ad resurrectionis gloriam perducamur ; Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

(300 jours.)

PRIÈRE DU SOIR ABRÉGÉE

(*extraite de l'Office ordinaire de* COMPLIES.)

Noctem quietam et finem perfectum concedat nobis Dominus omnipotens.

Visita, quæsumus, Domine, habitationem istam, et omnes insidias inimici ab ea longe repelle; Angeli tui sancti habitent in ea, qui nos in pace custodiant, et benedictio tua sit super nos semper. Per Christum Dominum nostrum.

Benedicat et custodiat nos omnipotens et misericors Dominus, † Pater et Filius et Spiritus Sanctus. Amen.

In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.

Que le Seigneur tout-puissant nous accorde une nuit tranquille et une heureuse fin.

Visitez, s'il vous plaît, Seigneur, cette maison, et écartez loin d'elle toutes les embûches de l'ennemi; que vos saints Anges y habitent pour nous garder en paix, et que votre bénédiction soit sur nous toujours. Par le Christ Notre-Seigneur.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux, † Père, Fils et Saint-Esprit, nous bénisse et nous garde. Ainsi soit-il.

Seigneur, je remets mon âme entre vos mains.

III. MESSE

Le saint sacrifice de la messe, offert par le prêtre au nom de N.-S. J-C., est l'acte de religion le plus excellent et le plus efficace. Il renouvelle d'une façon non sanglante, mais réelle au point de vue des effets de salut, le sacrifice du Calvaire. On conçoit donc qu'il n'y ait rien de plus salutaire pour les fidèles que d'y participer par la communion. Au défaut de la communion sacramentelle, l'assistance à la messe avec la communion spirituelle constitue l'hommage le plus parfait qu'on puisse rendre à Dieu et la source de grâces la plus abondante. Tout chrétien devrait s'estimer heureux de pouvoir y puiser, chaque matin, les secours dont il a besoin pour sanctifier sa journée.

De toutes les méthodes pour y assister avec fruit, la meilleure est celle qui nous unit davantage au prêtre dans l'oblation de la divine hostie. Elle consiste à suivre avec attention et ferveur les prières et les cérémonies instituées par l'Eglise, c'est-à-dire l'*Ordinaire de la Messe.*

Les prières, telles que le prêtre les prononce dans la langue même de l'Église, ont une vertu particulière pour exprimer les sentiments qui conviennent à la célébration du divin mystère. Les fidèles qui comprennent le latin, les diront avec fruit en même temps que le prêtre : les autres trouveront plus loin des prières équivalentes en français.

La messe, outre deux parties secondaires, qui sont la *préparation* et l'*action de grâces*, comporte trois parties principales : l'***offertoire,*** la ***consécration*** et la ***communion.***

ORDINAIRE DE LA MESSE

Ire P. **Préparation.**

Le prêtre au pied de l'autel.

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.

℣. Introibo ad altare Dei.

℟. Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Ps. 42.

1. Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta * : ab homine iniquo et doloso erue me.

Quia tu es, Deus, fortitudo mea * : quare me repulisti, et quare tristis incedo, dum affligit me inimicus ?

Emitte lucem tuam et veritatem tuam * : ipsa me deduxerunt, et adduxerunt in montem sanctum tuum et in tabernacula tua.

Et introïbo ad altare Dei * : ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Confitebor tibi in cithara, Deus, Deus meus * : quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me ?

Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi * : salutare vultus mei et Deus meus.

Gloria Patri. — Sicut erat. Amen.

---

1. Le prêtre, comme effrayé du grand acte qu'il doit accomplir, s'excite par ce psaume à la confiance en Dieu.

℣. Introïbo ad altare Dei.

℟. Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.

℟. Qui fecit cælum et terram.

2. Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper Virgini, beato Michaeli Archangelo, beato Joanni Baptistæ, Sanctis Apostolis Petro et Paulo, omnibus Sanctis, et vobis, fratres, quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere : mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa. Ideo precor beatam Mariam semper Virginem, beatum Michaelem Archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos Apostolos Petrum et Paulum, omnes Sanctos, et vos, fratres, orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Misereatur tui omnipotens Deus, et dimissis peccatis tuis, perducat te ad vitam æternam. Amen.

Confiteor... omnibus Sanctis et tibi, Pater, quia... omnes Sanctos et te, Pater, orare...

Misereatur vestri omnipotens Deus, et dimissis peccatis vestris, perducat vos ad vitam æternam. Amen.

Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

℣. Deus, tu conversus vivificabis nos.

℟. Et plebs tua lætabitur in te.

---

2. Il fait sa confession et reçoit celle du peuple, représenté par le servant, pour que le sacrifice soit plus agréable à Dieu.

℣. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam.

℟. Et salutare tuum da nobis.

℣. Domine, exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Dominus vobiscum. — ℟. Et cum spiritu tuo.

3. *En montant à l'autel :*

OREMUS

Aufer a nobis, quæsumus, Domine, iniquitates nostras : ut ad Sancta sanctorum puris mereamur mentibus introire. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

En baisant l'autel :

Oramus te, Domine, per merita Sanctorum tuorum quorum reliquiæ hic sunt, et omnium Sanctorum : ut indulgere digneris omnia peccata mea. Amen.

4. *On dit l'Introït du jour, puis :*

Kyrie, eleison. Kyrie, eleison. Kyrie, eleison.

Christe, eleison. Christe, eleison. Christe, eleison.

Kyrie, eleison. Kyrie, eleison. Kyrie, eleison.

---

3. Il monte à l'autel en demandant la pureté de cœur, puis le baise pour honorer les reliques des Saints qu'il renferme.

4. L'*Introït* (entrée) consiste en une Antienne et un Psaume (abrégé) en rapport avec la fête du jour. Le *Kyrie*, souvenir et signe de communion avec l'Église grecque, s'adresse trois fois à chacune des personnes divines.

5. *Hymne des Anges.*

Gloria in excelsis Deo. Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Laudamus te. Benedicimus te. Adoramus te. Glorificamus te. Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam. Domine Deus, Rex cælestis, Deus Pater omnipotens. Domine Fili, Unigenite, Jesu Christe. Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris. Qui tollis peccata mundi, miserere nobis. Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram. Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis. Quoniam tu solus sanctus. Tu solus Dominus. Tu solus Altissimus, Jesu Christe. Cum Sancto Spiritu, in gloria Dei Patris. Amen.

Dominus vobiscum. — Et cum.

OREMUS

6. *On dit les Collectes, l'Épitre, le Graduel et le Trait.*

---

5. Par le chant du *Gloria*, l'homme s'unit aux chœurs angéliques pour exalter le Christ, Fils du Père Tout-Puissant.

6. Après le *Dominus vobiscum*, par lequel le prêtre salue les fidèles et demande en quelque sorte leur délégation pour prier en leur nom, il dit les *Collectes* ou prières collectives, adressées à Dieu le Père ou à Notre-Seigneur.

L'*Epître*, lue aux messes solennelles par le sous-diacre, est en rapport avec la fête du jour, comme les Collectes et comme le *Graduel*, psaume abrégé, et le *Trait* (tractus) composé de quelques versets de l'Ecriture Sainte.

Après l'Epître, le prêtre demande que Dieu lui purifie les lèvres et le cœur pour annoncer dignement l'Evangile.

Puis, au milieu de l'autel :

Munda cor meum ac labia mea, omnipotens Deus, qui labia Isaiæ prophetæ calculo mundasti ignito : ita me tua grata miseratione dignare mundare, ut sanctum Evangelium tuum digne valeam nuntiare. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Jube, Domine, benedicere. Dominus sit in corde meo et in labiis meis : ut digne et competenter annuntiem Evangelium suum. Amen.

7. *Pour l'Évangile :*

℣. Dominus vobiscum. — ℟. Et cum.

Initium (sequentia) sancti Evangelii secundum...

Gloria tibi, Domine. — *A la fin :* Laus tibi, Christe.

Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem cæli et terræ, visibilium omnium et invisibilium. Et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum. Et ex Patre natum ante omnia sæcula. Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero. Genitum, non factum, consubs-

---

7. A l'Évangile. on se signe avec le prêtre le front, la bouche et la poitrine, pour montrer qu'on ne veut pas rougir de la croix, mais la confesser de bouche et la garder dans le cœur. On reste debout pendant cette lecture pour attester qu'on est résolu à faire ce que la loi divine prescrit, et, à la fin, on baise l'Évangile en signe d'amour.

A ce moment se fait l'instruction pastorale, que suit le *Credo* (symbole de Nicée), résumé de notre foi.

tantialem Patri : per quem omnia facta sunt. Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cælis. Et incarnatus est de Spiritu Sancto ex Maria Virgine : ET HOMO FACTUS EST. Crucifixus etiam pro nobis sub Pontio Pilato, passus et sepultus est. Et resurrexit tertia die, secundum Scripturas. Et ascendit in cælum : sedet ad dexteram Patris. Et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos : cujus regni non erit finis. Et in Spiritum Sanctum, Dominum et vivificantem : qui ex Patre Filioque procedit; qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur : qui locutus est per Prophetas. Et unam sanctam catholicam et apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum. Et exspecto resurrectionem mortuorum. Et vitam venturi sæculi. **Amen.**

IIe P. **Offertoire.**

Dominus vobiscum. — Et cum.
Oremus. (*Antienne du jour.*)

8. *En offrant le pain :*
Suscipe, sancte Pater, omnipotens æterne Deus, hanc immaculatam hostiam, quam ego indignus famulus tuus offero tibi, Deo meo

---

8. Après avoir offert le pain pour tous les fidèles présents et absents, le prêtre mêle un peu d'eau au vin, pour signifier l'union des deux natures en Jésus-Christ, et offre le calice pour le salut du monde. Puis il appelle la bénédiction de Dieu sur le sacrifice tout entier.

vivo et vero, pro innumerabilibus peccatis, et offensionibus, et negligentiis meis, et pro omnibus circumstantibus, sed et pro omnibus fidelibus christianis vivis atque defunctis : ut mihi et illis proficiat ad salutem in vitam æternam. Amen.

En versant le vin et l'eau :

Deus, qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti et mirabilius reformasti : da nobis per hujus aquæ et vini mysterium, ejus divinitatis esse consortes, qui humanitatis nostræ fieri dignatus est particeps, Jesus Christus Filius tuus, Dominus noster. Qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus : per omnia sæcula sæculorum. Amen.

En offrant le vin :

Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris, tuam deprecantes clementiam : ut in conspectu divinæ Majestatis tuæ, pro nostra et totius mundi salute cum odore suavitatis ascendat. Amen.

In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te, Domine : et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi, Domine Deus.

Veni, sanctificator omnipotens æterne Deus, et benedic hoc sacrificium tuo sancto nomini præparatum.

9. *En se lavant les doigts :*

---

9. Il se lave les extrémités des doigts, afin d'indiquer que, pour paraître devant Dieu, l'âme doit être pure des moindres taches.

Ps. 25.

Lavabo inter innocentes manus meas * : et circumdabo altare tuum, Domine.

Ut audiam vocem laudis * : et enarrem universa mirabilia tua.

Domine, dilexi decorem domus tuæ * : et locum habitationis gloriæ tuæ.

Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam * : et cum viris sanguinum vitam meam.

In quorum manibus iniquitates sunt * : dextera eorum repleta est muneribus.

Ego autem in innocentia mea ingressus sum * : redime me, et miserere mei.

Pes meus stetit in directo : in ecclesiis benedicam te, Domine.

Gloria Patri. — Sicut erat. Amen.

10. Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem, quam tibi offerimus ob memoriam passionis, resurrectionis et ascensionis Jesu Christi Domini nostri : et in honorem beatæ Mariæ semper Virginis, et beati Joannis Baptistæ, et sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, et istorum, et omnium Sanctorum : ut illis proficiat ad honorem, nobis autem ad salutem, et illi pro nobis intercedere dignentur in cælis, quorum memoriam agimus in terris. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

Orate, fratres : ut meum ac vestrum sacri-

---

10. Ainsi purifié, il prie Dieu de recevoir cette oblation par les mérites des Saints et invite les fidèles à demander la même grâce.

ficium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem.

℟. Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis ad laudem et gloriam nominis sui, ad utilitatem quoque nostram totiusque Ecclesiæ suæ sanctæ. Amen.

11. *Secrète, puis Préface du temps :*

Per omnia sæcula sæculorum. — Amen

Dominus vobiscum. — Et cum.

Sursum corda. — Habemus ad Dominum.

Gratias agamus Domino Deo nostro. — Dignum et justum est.

Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, per Christum Dominum nosrum. Per quem majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates. Cæli cælorumque Virtutes, ac beata Seraphim, socia exsultatione concelebrant. Cum quibus et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur, supplici confessione dicentes :

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt cæli et terra gloria tua. Hosanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine Domini. Hosanna in excelsis.

---

11. La *Secrète* est une oraison que le prêtre dit à voix basse, pendant que les assistants prient pour lui.

Par la *Préface*, il engage le peuple à se recueillir pour le sacrifice qui est près de s'accomplir. — Ici on fermait autrefois le sanctuaire, pendant qu'on chantait le triple *Sanctus*.

III P. Consécration.

Canon.

12. Te igitur, clementissime Pater, per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum, supplices rogamus ac petimus, uti accepta habeas et benedicas hæc dona, hæc munera, hæc sancta sacrificia illibata : in primis, quæ tibi offerimus pro Ecclesia tua sancta catholica, quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris toto orbe terrarum : una cum famulo tuo Papa nostro N., et Antistite nostro N., et omnibus orthodoxis atque catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus.

Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum N. N... et omnium circumstantium, quorum tibi fides cognita est et nota devotio : pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt hoc sacrificium laudis, pro se suisque omnibus, pro redemptione animarum suarum, pro spe salutis et incolumitatis suæ : tibique reddunt vota sua æterno Deo vivo et vero.

Communicantes, et memoriam venerantes, in primis gloriosæ semper virginis Mariæ,

---

12. *Canon* signifie la *règle* qui doit s'observer pour l'accomplissement du sacrifice. — Une première prière se fait pour l'Eglise et pour tous les fidèles, spécialement pour ceux à l'intention desquels se dit la messe (*Memento des vivants*), par les mérites de la Sainte Vierge, des Apôtres et de douze Saints particulièrement honorés à Rome.

genitricis Dei ac Domini nostri Jesu Christi : sed et beatorum Apostolorum ac Martyrum tuorum Petri et Pauli, Andreæ, Jacobi, Joannis, Thomæ, Jacobi, Philippi, Bartholomæi, Matthæi, Simonis et Thaddæi : Lini, Cleti, Clementis, Xysti, Cornelii, Cypriani, Laurentii, Chrysogoni, Joannis et Pauli, Cosmæ et Damiani : et omnium Sanctorum tuorum : quorum meritis precibusque concedas, ut in omnibus protectionis tuæ muniamur auxilio. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

13. Hanc igitur oblationem servitutis nostræ, sed et cunctæ familiæ tuæ quæsumus, Domine, ut placatus accipias : diesque nostros in tua pace disponas, atque ab æterna damnatione nos eripi et in electorum tuorum jubeas grege numerari. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

14. Quam oblationem tu, Deus, in omnibus, quæsumus, benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem acceptabilemque facere digneris : ut nobis Corpus et Sanguis fiat

---

13. Pour la deuxième prière, le prêtre étend les mains sur l'oblation, selon le rit ancien, qui voulait ainsi détourner la colère divine sur la victime. Il demande pour tous les fidèles la paix et le bonheur éternel.

14. Par la prière suivante, il supplie Dieu de ratifier et de garantir l'accomplissement du divin mystère. Puis rappelant l'institution de l'Eucharistie à la dernière Cène et parlant au nom de Notre-Seigneur, il prononce les paroles de la double consécration sur l'hostie et sur le calice, qu'il *élève* pour les offrir à l'adoration des fidèles.

dilectissimi Filii tui, Domini nostri Jesu Christi,

Qui pridie quam pateretur, accepit panem in sanctas ac venerabiles manus suas, et elevatis oculis in cælum ad te Deum Patrem suum omnipotentem, tibi gratias agens, benedixit, fregit, deditque discipulis suis, dicens : Accipite, et manducate ex hoc omnes :

HOC EST ENIM CORPUS MEUM.

Simili modo, postquam cenatum est, accipiens et hunc præclarum calicem in sanctas ac venerabiles manus suas : item tibi gratias agens, benedixit, deditque discipulis suis, dicens : Accipite, et bibite ex eo omnes :

HIC EST ENIM CALIX SANGUINIS MEI,

novi et æterni testamenti : mysterium fidei : qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum.

Hæc quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis.

15. Unde et memores, Domine, nos servi tui, sed et plebs tua sancta, ejusdem Christi Filii tui, Domini nostri, tam beatæ passionis necnon et ab inferis resurrectionis, sed et in cælos gloriosæ ascensionis : offerimus præclaræ majestati tuæ, de tuis donis ac datis, Hostiam puram, Hostiam sanctam, Hostiam

---

15. Offrande du Corps et du Sang de Notre-Seigneur à son divin Père, pour la bénédiction de tous ceux qui y participeront.

immaculatam, Panem sanctum vitæ æternæ, et calicem salutis perpetuæ.

Supra quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris, et accepta habere, sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel, et sacrificium Patriarchæ nostri Abrahæ, et quod tibi obtulit summus sacerdos tuus Melchisedech, sanctum sacrificium, immaculatam hostiam.

Supplices te rogamus, omnipotens Deus, jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum, in conspectu divinæ majestatis tuæ : ut quotquot ex hac altaris participatione sacrosanctum Filii tui Corpus et Sanguinem sumpserimus, omni benedictione cælesti et gratia repleamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

16. Memento etiam, Domine, famulorum famularumque tuarum N. N. qui nos præcesserunt cum signo fidei et dormiunt in somno pacis. Ipsis, Domine, et omnibus in Christo quiescentibus, locum refrigerii, lucis et pacis ut indulgeas deprecamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

17. Nobis quoque peccatoribus, famulis tuis, de multitudine miserationum tuarum sperantibus, partem aliquam et societatem donare digneris cum tuis sanctis Apostolis et Martyribus : cum Joanne, Stephano, Ma-

---

16. Memento pour les fidèles défunts, spécialement ceux pour lesquels se dit la messe.

17. Prière pour tous les assistants, avec mémoire de quinze des plus illustres martyrs honorés à Rome.

thia, Barnaba, Ignatio, Alexandro, Marcellino, Petro, Felicitate, Perpetua, Agatha, Lucia, Agnete, Cæcilia, Anastasia, et omnibus Sanctis tuis : intra quorum nos consortium, non æstimator meriti, sed veniæ, quæsumus, largitor admitte. Per Christum Dominum nostrum.

Per quem hæc omnia, Domine semper bona creas, sanctificas, vivificas, benedicis et præstas nobis. Per ipsum, et cum ipso, et in ipso, est tibi, Deo Patri omnipotenti, in unitate Spiritus Sancti, omnis honor et gloria :

Per omnia sæcula sæculorum. Amen.

IVᵉ P. **Communion.**

18. Oremus. Præceptis salutaribus moniti et divina institutione formati, audemus dicere :

Pater noster, qui es in cælis : sanctificetur nomen tuum : adveniat regnum tuum : fiat voluntas tua, sicut in cælo, et in terra. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie, et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. Et ne nos inducas in tentationem. — ℟. Sed libera nos a malo.

---

18. Le prêtre se prépare à la communion par l'*oraison dominicale,* suivie de l'énumération des maux dont nous demandons à être delivrés. — Après la *fraction du pain,* le prêtre en mêle une petite portion au precieux sang pour figurer la résurrection, dont la communion est le gage.

Amen. — Libera nos, quæsumus, Domine, ab omnibus malis præteritis, præsentibus et futuris : et, intercedente beata et gloriosa semper Virgine Dei genitrice Maria, cum beatis Apostolis tuis Petro et Paulo, atque Andrea, et omnibus Sanctis, da propitius pacem in diebus nostris : ut ope misericordiæ tuæ adjuti, et a peccato simus semper liberi, et ab omni perturbatione securi. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus.

Per omnia sæcula sæculorum. — ℟. Amen.

Pax Domini sit semper vobiscum. — ℟. Et cum spiritu tuo.

Hæc commixtio et consecratio Corporis et Sanguinis Domini nostri Jesu Christi fiat accipientibus nobis in vitam æternam. Amen.

19. *En se frappant la poitrine :*

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.

---

19. Par la triple invocation de l'*Agnus Dei*, le prêtre appelle sur lui-même la miséricorde divine ; puis il demande pour toute l'Église la paix et l'union, figurées par le baiser de paix que se donnent les Officiants. Apres deux autres prières plus personnelles et la triple confession de son indignité par les paroles du centenier, il communie sous les deux espèces, et purifie ensuite ses doigts et le calice.

Domine Jesu Christe, qui dixisti Apostolis tuis : Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : ne respicias peccata mea, sed fidem Ecclesiæ tuæ, eamque secundum voluntatem tuam pacificare et coadunare digneris. Qui vivis et regnas Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui ex voluntate Patris, cooperante Spiritu Sancto, per mortem tuam mundum vivificasti : libera me per hoc sacrosanctum Corpus et Sanguinem tuum ab omnibus iniquitatibus meis, et universis malis : et fac me tuis semper inhærere mandatis, et a te nunquam separari permittas. Qui cum Deo Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas Deus in sæcula sæculorum. Amen.

Perceptio Corporis tui, Domine Jesu Christe, quod ego indignus sumere præsumo, non mihi proveniat in judicium et condemnationem : sed pro tua pietate prosit mihi ad tutamentum mentis et corporis et ad medelam percipiendam. Qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Panem cælestem accipiam, et nomen Domini invocabo.

Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum : sed tantum dic verbo, et sanabitur anima mea (*ter*).

Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam. Amen.

Après avoir pris la sainte hostie :

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo. Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.

Sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam Amen.

Après avoir pris le précieux sang :

Quod ore sumpsimus, Domine, pura mente capiamus, et de munere temporali fiat nobis remedium sempiternum.

Corpus tuum, Domine, quod sumpsi, et Sanguis quem potavi, adhæreat visceribus meis : et præsta, ut in me non remaneat scelerum macula, quem pura et sancta refecerunt sacramenta. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Ve P. Action de grâces.

Le prêtre dit d'abord l'antienne appelée *Communion,* qui se chantait autrefois pendant la communion des fidèles, — puis l'oraison appelée *Postcommunion,* pour remercier Dieu et s'assurer le fruit du sacrifice.

Par l'*Ite missa est* il annonce la fin de la messe ; ensuite il benit l'assistance et dit le dernier Évangile.

PRIÈRES

PENDANT LA SAINTE MESSE

Les prières qui suivent, s'adaptent exactement à l'ordinaire de la messe. On y trouvera ferveur et consolation, pourvu qu'on les dise, non pas seulement des lèvres, mais avec le cœur.

Il serait bon de les réciter, dans leur ensemble, au moins une fois par semaine, spécialement le dimanche, pour éviter plus sûrement les divagations.

Au commencement de la Messe.

On doit se tenir à genoux depuis le commencement de la Messe jusqu'à l'Évangile.

Je me présente, ô mon adorable Sauveur, devant vos saints autels, pour assister à votre divin Sacrifice. Faites que, par mon attention et par ma ferveur, j'en retire tout le fruit que vous souhaitez. Daignez suppléer par votre grâce aux dispositions qui me manquent. Par le mérite de votre Passion, qui va se renouveler sur cet autel, effacez tous les péchés et toutes les souillures que vous voyez en moi.

Permettez-moi, ô divin Jésus, d'unir mes intentions à celles de votre divin Cœur. Donnez-moi les sentiments dont j'aurais dû être pénétré, si j'avais été témoin de votre immolation sur la Croix.

Trinité sainte, Père, Fils et Saint-Esprit, DIEU seul en trois personnes, je vous offre ce saint Sacrifice : — pour rendre à votre souveraine Majesté *l'hommage* qui lui est dû ; — pour vous *remercier* de tous vos bienfaits ; — pour l'*expiation* de mes péchés et de tous les péchés du monde ; — pour *obtenir* toutes les grâces dont j'ai besoin.

Je vous l'offre en particulier pour...

Au Confiteor.

Je m'accuse devant vous, ô mon DIEU, de tous les péchés dont je suis coupable. Je m'en accuse en présence de MARIE, la plus pure de toutes les vierges, et en présence de tous les Saints et de tous les fidèles ; parce que j'ai péché en pensées, en paroles, en actions, en omissions, par ma faute, oui, par ma faute, et ma très grande faute. C'est pourquoi je conjure la très sainte Vierge et tous les Saints de vouloir bien intercéder pour moi.

Seigneur, écoutez favorablement ma prière, et accordez-moi l'indulgence, l'absolution et la rémission de tous mes péchés.

Au Kyrie eleison.

Divin Créateur de nos âmes, ayez pitié de l'ouvrage de vos mains ; Père miséricordieux, faites miséricorde à vos enfants.

Aimable Sauveur, doux JÉSUS, ayez compassion de nos misères ; pardonnez-nous nos péchés.

Esprit-Saint, visitez nos âmes, remplissez de votre divine grâce les cœurs que vous avez créés.

Au Gloria in excelsis.

Gloire à Dieu dans le ciel, et paix aux hommes de bonne volonté sur la terre ! Nous vous louons, Seigneur, nous vous bénissons, nous vous adorons, nous vous glorifions, nous vous rendons de très humbles actions de grâces, dans la vue de votre grande gloire ; vous qui êtes le Seigneur, le souverain Monarque, le Très-Haut, le seul vrai Dieu, le Père tout-puissant.

Adorable Jésus, Fils unique du Père, Dieu et Seigneur de toutes choses, Agneau de Dieu envoyé pour effacer les péchés du monde, ayez pitié de nous. Du haut du ciel où vous régnez avec votre Père, jetez un regard de compassion sur nous. Sauvez-nous ; vous êtes le seul qui le puissiez, Seigneur Jésus, parce que vous êtes le seul infiniment saint, infiniment puissant, infiniment adorable, avec le Saint-Esprit, dans la gloire du Père. Ainsi soit-il.

Aux Oraisons ou Collectes.

Accordez-nous, Seigneur, par l'intercession de la sainte Vierge et des saints que nous honorons, toutes les grâces que votre ministre vous demande pour lui et pour nous. M'unissant à lui, je vous fais la même prière pour tous ceux pour lesquels je suis obligé de prier ; et je vous demande, Seigneur, pour eux et pour moi, tous les secours que vous savez nous être nécessaires, afin d'obtenir la vie éternelle. Au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

A l'Épître.

Mon DIEU, vous m'avez appelé à la connaissance de votre sainte loi, préférablement à tant de peuples qui vivent dans l'ignorance de vos mystères. J'accepte de tout mon cœur cette divine loi, et j'écoute avec respect les divins oracles que vous avez prononcés par la bouche de vos Prophètes. Je les révère avec toute la soumission qui est due à la parole d'un DIEU, et j'en vois l'accomplissement avec toute la joie de mon âme.

Que n'ai-je pour vous, ô mon DIEU, un cœur semblable à celui des saints de votre Ancien Testament! Que ne puis-je vous désirer avec l'ardeur des Patriarches, vous connaître et vous révérer comme les Prophètes, vous aimer et m'attacher uniquement à vous comme les Apôtres!

A l'Évangile.

L'Évangile et le Symbole des Apôtres doivent être entendus debout.

Ce ne sont plus, ô mon DIEU, les Prophètes ni les Apôtres qui m'instruisent de mes devoirs ; c'est votre Fils unique, c'est sa parole que j'entends. Mais, hélas! que me servira d'avoir cru que c'est votre parole, Seigneur JÉSUS, si je n'agis pas conformément à ma croyance? Que me servira, lorsque je paraîtrai devant vous, d'avoir eu la foi, sans le mérite de la charité et des bonnes œuvres?

Je crois, et je vis comme si je ne croyais pas, ou comme si je croyais un Évangile

contraire au vôtre. Ne me jugez pas, ô mon Dieu, sur cette opposition perpétuelle que je mets entre vos maximes et ma conduite. Je crois, mais inspirez moi le courage et la force de pratiquer ce que je crois. A vous, Seigneur, en reviendra toute la gloire.

Au Credo.

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, Créateur de l'univers ; en Notre-Seigneur Jésus-Christ, son Fils unique, parfaitement semblable à lui, saint, puissant, éternel, Dieu comme lui. Je crois que ce Fils adorable s'est fait homme pour l'amour de nous, qu'il a souffert, qu'il est mort, qu'il est ressuscité, qu'il est monté au ciel, qu'il en descendra pour juger les hommes, et qu'ensuite il continuera un règne éternellement heureux.

Je crois au Saint-Esprit, Dieu comme le Père et le Fils, procédant de l'un et de l'autre, et partageant la même gloire avec eux ; source de vie, auteur de la sanctification des hommes et lumière des Prophètes. Je crois une Église sainte, catholique et apostolique, un baptême institué pour la rémission des péchés ; et, plein de confiance en la miséricorde de mon Dieu, j'attends la résurrection des morts et la vie éternelle. Ainsi soit-il.

A l'Offertoire.

On peut se tenir assis depuis la fin du *Credo* jusqu'à la Préface.

Père infiniment saint, Dieu tout-puissant et éternel, quelque indigne que je sois de

paraître devant vous, j'ose vous présenter cette hostie par les mains du prêtre, avec l'intention qu'a eue JÉSUS-CHRIST, mon Sauveur, lorsqu'il institua ce sacrifice, et qu'il a encore au moment où il s'immole ici pour moi.

Je vous l'offre pour reconnaître votre souverain domaine sur moi et sur toutes les créatures. Je vous l'offre pour l'expiation de mes péchés et en actions de grâces de tous les bienfaits dont vous m'avez comblé.

Je vous l'offre enfin, mon DIEU, cet auguste Sacrifice, afin d'obtenir de votre infinie bonté, pour moi, pour mes parents, pour tous les membres de ma famille, pour mes bienfaiteurs, pour mes amis et pour mes ennemis, ces grâces précieuses du salut qui ne peuvent être accordées à un pécheur qu'en vue des mérites de Celui qui est le Juste par excellence, et qui s'est fait victime de propitiation pour tous.

Mais, en vous offrant cette adorable Victime, je vous recommande, ô mon DIEU, toute l'Église catholique, Notre Saint-Père le Pape, notre Évêque, notre Pasteur, les Princes et Magistrats chrétiens et tous les peuples qui croient en vous.

Souvenez-vous aussi, Seigneur, des fidèles trépassés, et, en considération des mérites de votre Fils, donnez-leur un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix.

N'oubliez pas, ô mon DIEU, vos ennemis et les miens : ayez pitié de tous les infidèles, des hérétiques et de tous les pécheurs ; comblez de bénédictions ceux qui me persécutent, et pardonnez-moi mes péchés comme

je leur pardonne tout le mal qu'ils me font ou qu'ils voudraient me faire. Ainsi soit-il.

A la Préface.

On doit se tenir debout durant la Préface, jusqu'au *Sanctus*.

Voici l'heureux moment où le Roi des Anges et des hommes va paraître. Seigneur, remplissez-moi de votre esprit ; que mon cœur, dégagé de la terre, ne pense qu'à vous. Quelle obligation n'ai-je pas de vous bénir et de vous louer en tout temps et en tout lieu, DIEU du ciel et de la terre, Maître infiniment grand, Père tout-puissant et éternel !

Rien n'est plus juste, rien n'est plus avantageux que de nous unir à JÉSUS-CHRIST, pour vous adorer continuellement. C'est par lui que tous les Esprits bienheureux rendent leurs hommages à votre Majesté ; c'est par lui que toutes les vertus du ciel, saisies d'une frayeur respectueuse, s'unissent pour vous glorifier. Souffrez, Seigneur, que nous joignions nos faibles louanges à celles de ces saintes Intelligences, et que, de concert avec elles, nous disions dans un transport de joie et d'admiration :

Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le DIEU des armées. Tout l'univers est rempli de sa gloire. Que les bienheureux le bénissent dans le ciel ! Béni soit Celui qui nous vient sur la terre, DIEU et Seigneur comme Celui qui l'envoie !

Au Canon.

Le respect pour le saint Sacrifice exige qu'on se tienne à genoux depuis le *Sanctus* jusqu'après la Communion. N'imitons pas la paresse et l'irrévérence de ceux qui ne daignent s'agenouiller qu'au moment de la Consécration.

Nous vous conjurons, au nom de Jésus-Christ votre Fils et notre Seigneur, ô Père infiniment miséricordieux, d'avoir pour agréable et de bénir l'offrande que nous vous présentons, afin qu'il vous plaise de conserver, de défendre et de gouverner votre sainte Église, avec tous les membres qui la composent, le Pape, notre Évêque, et généralement tous ceux qui font profession de notre sainte foi.

Nous vous recommandons en particulier, Seigneur, ceux pour qui la justice, la reconnaissance et la charité nous obligent de prier, tous ceux qui sont présents à cet adorable sacrifice, et particulièrement les membres de notre Congrégation, notre vénéré Directeur et toutes les Congrégations répandues dans l'univers. Et afin, grand Dieu, que nos hommages vous soient plus agréables, nous nous unissons à la glorieuse Marie, toujours Vierge, Mère de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ; à tous vos Apôtres, à tous les bienheureux Martyrs et à tous vos Saints, qui composent avec nous une même Église.

Que n'ai-je en ce moment, ô mon Dieu, les désirs enflammés avec lesquels les saints Patriarches souhaitaient la venue du Messie!

Que n'ai-je leur foi et leur amour! Venez, Seigneur JÉSUS! Venez, aimable Réparateur du monde, venez accomplir un mystère qui est l'abrégé de toutes les merveilles... Il vient, cet Agneau de DIEU; voici l'adorable Victime par qui tous les péchés du monde sont effacés.

A l'Élévation.

Verbe incarné, divin JÉSUS, vrai DIEU et vrai homme, je crois que vous êtes ici présent; je vous y adore avec humilité; je vous aime de tout mon cœur, et, comme vous y venez pour l'amour de moi, je me consacre entièrement à vous.

J'adore ce Sang précieux que vous avez répandu pour tous les hommes, et j'espère, ô mon DIEU, que vous ne l'aurez pas versé inutilement pour moi. Faites-moi la grâce de m'en appliquer les mérites. Je vous offre le mien, aimable JÉSUS, en reconnaissance de cette charité infinie que vous avez eue de donner le vôtre pour l'amour de moi.

Après l'Élévation. — Suite du Canon.

Quelles seraient donc désormais ma malice et mon ingratitude, si, après avoir vu ce que je vois, je consentais à vous offenser! Non, mon DIEU, je n'oublierai jamais ce que vous me représentez par cette auguste cérémonie, les souffrances de votre Passion, la gloire de votre Résurrection, votre corps tout déchiré, votre Sang répandu pour nous, réellement présents à mes yeux sur cet autel.

C'est maintenant, éternelle Majesté, que nous vous offrons, véritablement et proprement, la Victime pure, sainte et sans tache, qu'il vous a plu de nous donner vous-même, et dont toutes les autres n'étaient que la figure. Oui, grand DIEU, nous osons vous le dire, il y a ici plus que tous les sacrifices d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech : la seule victime digne de votre autel, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, votre Fils, l'unique objet de vos éternelles complaisances.

Que tous ceux qui participent ici, de la bouche ou du cœur, à cette sacrée Victime, soient remplis de sa bénédiction.

Que cette bénédiction se répande, ô mon DIEU, sur les âmes des fidèles qui sont morts dans la paix de l'Église, et particulièrement sur l'âme des défunts de ma famille et sur tous les Congréganistes décédés. Accordez-leur, Seigneur, en vue de ce sacrifice, la délivrance entière de leurs peines.

Daignez nous accorder aussi un jour cette grâce à nous-mêmes, Père infiniment bon; et faites-nous entrer en société avec les saints Apôtres, les saints Martyrs et tous les Saints, afin que nous puissions vous aimer et vous glorifier éternellement avec eux. Ainsi soit-il.

Au Pater.

Que je suis heureux, ô mon DIEU, de vous avoir pour père! Que j'ai de joie de songer que le ciel, où vous êtes, doit être un jour ma demeure! Que votre saint nom soit glorifié par toute la terre. Régnez absolument sur

tous les cœurs et sur toutes les volontés. Ne refusez pas à vos enfants la nourriture spirituelle et corporelle. Nous pardonnons de bon cœur; pardonnez-nous. Soutenez-nous dans les tentations et les maux de cette misérable vie; mais préservez-nous du péché, le plus grand de tous les maux. Ainsi soit-il.

A l'Agnus Dei.

Agneau de DIEU, immolé pour moi, ayez pitié de moi. Victime adorable de mon salut, sauvez-moi. Divin médiateur, obtenez-moi ma grâce auprès de votre Père, donnez-moi votre paix.

Communion spirituelle.

Combien je désire, ô mon aimable Sauveur être bientôt, si je ne le suis pas encore, du nombre de ces heureux chrétiens qui approchent tous les jours de votre sainte Table!

Quel avantage pour moi, si je pouvais en ce moment vous posséder dans mon cœur vous y rendre mes hommages, vous y exposer mes besoins, et participer aux grâce, que vous faites à ceux qui vous reçoivent réellement! Mais, puisque j'en suis très indigne, suppléez, ô mon DIEU, à l'indisposition de mon âme. Pardonnez-moi tous mes péchés; je les déteste de tout mon cœur, parce qu'ils vous déplaisent. Recevez le désir sincère que j'ai de m'unir à vous. Purifiez-moi d'un seul de vos regards, et mettez-moi en état de vous bien recevoir au plus tôt.

En attendant cet heureux jour, je vous conjure, Seigneur, de me faire participant

des fruits que la communion du prêtre doit produire en tout le peuple fidèle qui est présent à ce Sacrifice. Augmentez ma foi par la vertu de ce divin Sacrement ; fortifiez mon espérance, épurez en moi la charité, remplissez mon cœur de votre amour, afin qu'il ne respire plus que pour vous. Ainsi soit-il.

Aux dernières Oraisons.

Après la communion du prêtre et des fidèles, on peut se tenir assis jusqu'à la Bénédiction.

Vous venez, ô mon Dieu, de vous immoler pour mon salut, je veux me sacrifier pour votre gloire. Je suis votre victime, ne m'épargnez point. J'accepte de bon cœur toutes les croix qu'il vous plaira de m'envoyer ; je les bénis, je les reçois de votre main, et je les unis à la Croix du Calvaire.

Je sors purifié de vos saints mystères ; je fuirai avec horreur les moindres taches du péché, surtout de celui où mon penchant m'entraîne avec plus de violence. Je serai fidèle à votre loi, et je suis résolu de tout perdre et de tout souffrir plutôt que de la violer.

A la Bénédiction.

La Bénédiction doit être reçue à genoux.

Bénissez, Seigneur Jésus, ces saintes résolutions ; bénissez-nous tous par la main de votre ministre, et que les effets de votre bénédiction demeurent éternellement sur cette pieuse Congrégation, établie en l'honneur de votre divine mère. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Au dernier Évangile.

On doit se tenir debout, durant la récitation de cet Évangile.

Verbe divin, Fils unique du Père, lumière du monde venue du ciel pour nous en montrer le chemin, ne permettez pas que je ressemble à ce peuple infidèle qui a refusé de vous reconnaître pour le Messie. Ne souffrez pas que je tombe dans le même aveuglement que ces malheureux, qui ont mieux aimé devenir esclaves de Satan que d'avoir part à la glorieuse adoption d'enfants de DIEU, que vous veniez leur procurer.

Verbe fait chair, je vous adore avec le respect le plus profond; je mets toute ma confiance en vous seul, espérant fermement que, puisque vous êtes mon DIEU, et un DIEU qui s'est fait homme afin de sauver les hommes, vous m'accorderez les grâces nécessaires pour me sanctifier et vous posséder éternellement dans le ciel.

PRIÈRE

APRÈS LA MESSE

Seigneur, je vous remercie de la grâce que vous m'avez faite en me permettant d'assister aujourd'hui à la sainte Messe, préférablement à tant d'autres qui n'ont pas eu le même bonheur. Je vous demande pardon de toutes les fautes que j'ai commises par la dissipa-

tion et la langueur où je me suis laissé aller en votre présence. Que ce sacrifice, ô mon Dieu, me purifie pour le passé et me fortifie pour l'avenir. Je vais présentement avec confiance aux occupations, où votre volonté m'appelle. Je me souviendrai toute cette journée de la grâce que vous venez de me faire, et je tâcherai de ne laisser échapper aucune parole, aucune action, de ne former aucun désir qui démente mon titre de Congréganiste de Marie et me fasse perdre ainsi le fruit de la Messe que je viens d'entendre. C'est ce que je me propose avec le secours de votre sainte grâce. Ainsi soit-il.

Manière de varier les Prières de la messe.

Pour échapper à la routine et au dégoût, on peut, tout en suivant le développement général du saint Sacrifice et en prêtant une attention spéciale aux parties les plus importantes, s'occuper de ses besoins personnels ou de ses dévotions.

Ce qu'il faut éviter toujours, c'est de rester dans le vague d'une rêverie plus ou moins pieuse, ou de borner tout son effort de ferveur à la récitation facile de quelques prières vocales sans but précis.

En deux mots, il faut avoir une *intention* et une *méthode*.

Voici ce qu'on peut faire :

1° Dès qu'on se trouve en présence de Notre-Seigneur, le saluer au tabernacle et lui offrir ses bons désirs, en lui demandant de les faire fructifier.

2° A l'*Introibo,* formuler l'intention pour laquelle on veut entendre cette messe, et la recommander aux patrons du jour : dimanche, à la très sainte Trinité ; lundi, aux saints Anges ; mardi, aux saints Apôtres ; mercredi, à saint Joseph ; jeudi, au très saint Sacrement ; vendredi, au Sacré Cœur ; samedi, à la sainte Vierge. (*Voir ci-après.*)

3° Employer à cette même dévotion du jour le temps qui suit jusqu'au *Sanctus,* à moins qu'on ne chante un cantique ou qu'on ne récite un office en commun.

4° Après le *Sanctus,* unir ses prières à celles du prêtre ; puis, adorer Notre-Seigneur présent sur l'autel.

5° Après l'*Élévation,* recommander ses intentions particulières à Dieu et aux Saints, soit de cœur, soit au moyen d'une prière vocale appropriée.

6° Si l'on doit communier, s'y disposer dès le *Pater* par les actes habituels ; si non, faire du moins, au moment où le prêtre communie, la communion spirituelle ou de désir.

7° Après la communion du prêtre, si l'on ne chante pas, dire les dernières prières de la messe, pour remercier Dieu des grâces reçues.

8° Ne sortir jamais, sans avoir fixé ses résolutions pour la journée.

———

Avis général sur la manière d'assister aux Vêpres et aux Saluts.

Si l'on veut mériter les grâces qui s'attachent aux offices de l'Église, même quand ils ne sont pas strictement commandés, et se garantir de la distraction ou de l'ennui, il faut suivre de son mieux la marche des cérémonies, tâcher d'en saisir l'esprit et y prendre part aussi activement que possible par le chant et la prière, en union avec le clergé et les fidèles, selon les intentions spéciales que comporte la circonstance.

La solennité extérieure, la décoration, la musique doivent elles-mêmes, en émouvant le cœur, servir à l'élever vers Dieu, qu'elles ont pour but de glorifier.

IV. CONFESSION

Le Sacrement de **Pénitence** est l'un des deux grands remèdes institués par Notre-Seigneur contre les maux de l'âme : il la purifie du péché et la fortifie contre les rechutes. Mais pour qu'il opère ce double effet, il est nécessaire : 1° d'y apporter les dispositions convenables, qui sont un vrai regret de ses fautes, le désir d'en recevoir le pardon complet, et la résolution de les réparer ; — 2° d'accomplir aussi bien que possible les actes prescrits, savoir : l'*examen de conscience*, qui doit être en rapport avec le temps écoulé depuis la confession précédente et avec la nature des fautes commises ; — l'*accusation*, qui doit être humble et sincère ; — la *contrition*, qui ne doit pas se réduire à une simple formule, mais pénétrer vraiment l'esprit et le cœur, depuis le commencement jusqu'à la fin ; — l'*action de grâces*, qu'on est trop souvent tenté d'oublier ; — la *pénitence sacramentelle*, qui, pour produire son effet salutaire, demande à être accomplie avec grande exactitude et ferveur, le plus tôt possible. En outre, il est bon, avant qu'on retourne à sa vie ordinaire, de renouveler ses résolutions en les précisant nettement.

MÉTHODE ABRÉGÉE

Préparation.

Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, de me confesser avec les dispositions convenables. Soyez dans mon esprit, afin que je connaisse bien tous mes péchés ; soyez dans mon cœur, afin que je les déteste ; soyez dans ma bouche, afin que je les confesse sincèrement et que j'en obtienne le pardon complet.

Avant l'examen.

Esprit-Saint, auteur de toute lumière, venez à mon secours et faites-moi voir clairement les fautes que j'ai commises depuis ma dernière confession, avec leur espèce, leur nombre et leur degré de gravité.

Ave, Maria.

Examen.

Devoirs envers Dieu

1er *Comm.* Doutes, paroles ou actes contre la foi. Désespoir ou présomption. Amour des créatures au préjudice de Dieu. Négligences dans la prière et les sacrements.

2e *Comm.* Faux serment, promesse ou vœu mal tenus ; blasphème.

3e *Comm.* Dimanche mal sanctifié. Messe manquée ou mal entendue.

Devoirs envers le prochain et soi-même :

4e *Comm.* Manque de soumission, de respect, d'amour à l'égard des parents ou supérieurs. Manque d'amour, de justice, de vigilance à l'égard des inférieurs, enfants, domestiques...

5e *Comm.* Manquements à la charité par rancune, insultes, mauvais traitements, scandale direct ou indirect.

6e *et* **9e** *Comm.* Indécence par pensée désir, propos, lectures, regards, actions. ,

7e *et* **10e** *Comm.* Dommages causés au prochain par vol, tromperie, destruction ; par complicité. Désir de vol, etc...

8e *Comm.* Péchés de langue contre la vérité, la charité, la justice.

Comm. de l'Église : Jeûne et abstinence.

Péchés capitaux : Orgueil, envie, colère, avarice, gourmandise, paresse.

Contrition.

Mon Dieu, je me prosterne humblement au pied de votre croix, pour vous demander pardon. Malgré toutes les peines que j'ai déjà méritées dans le passé, malgré la miséricorde et la bonté dont j'ai été l'objet de votre part, j'ai de nouveau abusé de vos grâces pour vous offenser. Je suis un ingrat et un misérable, digne de tous les châtiments.

Mais si vous me punissez comme je le mérite, ou si vous m'abandonnez à ma faiblesse, que deviendrai-je ? Quoique bien indigne de votre amour, ne suis-je pas votre créature ? Quoique je ne sois qu'un fils prodigue, n'êtes-vous pas toujours mon Père? Jésus le Rédempteur du monde, n'êtes-vous pas mon Sauveur et mon divin Frère?

Ayez pitié de moi, Seigneur, cette fois encore. Pardonnez-moi, pour l'amour de votre sainte Mère, et faites-moi trouver, dans le Sacrement que je vais recevoir, de nouvelles forces pour réparer mes fautes. Je suis résolu à faire de sérieux efforts : veuillez aider ma bonne volonté. Ainsi soit-il.

Après la confession.

Mon Dieu, de coupable que j'étais il n'y a qu'un moment, me voici, par un nouvel effet de votre miséricorde paternelle, justifié et lavé de mes souillures! Vous voulez bien, encore une fois, tout me pardonner, tout oublier et me rendre vos bonnes grâces. Merci, mon Dieu! Merci, mon Jésus! Merci, ma Mère, qui avez intercédé pour moi!

La faveur que vous venez de m'accorder, mon Dieu, m'inspire une haine toute nouvelle pour le péché. Je vous conjure d'augmenter en moi le désir que j'ai de changer de vie et de rendre efficace la résolution que je prends, en votre divine présence, d'éviter toutes les occasions du péché, surtout de celui qui vous déplaît en moi depuis si longtemps... et de tel et tel autre.

Je vais commencer dès aujourd'hui : accordez-moi, Seigneur, le courage et la persévérance. Vierge Immaculée, assistez-moi. (*On termine en faisant la pénitence imposée.*)

AVIS POUR LA DIRECTION SPIRITUELLE.

L'absolution justifie le pécheur, en le réconciliant avec Dieu, et le fortifie, en lui conférant la grâce nécessaire pour ne pas retomber : mais cette grâce, comme toutes les grâces, suppose la coopération de celui qui la reçoit. Après la rémission du péché, il reste des défauts et des tentations à combattre, des vertus à acquérir. C'est le devoir du confesseur, qui n'est pas seulement juge et père, mais aussi médecin des âmes et docteur, d'indiquer les remèdes contre le mal et les règles du bien.

Les bons avis qu'il donne avant d'absoudre peuvent suffire, quand le pénitent n'éprouve ni difficultés particulières pour servir Dieu dans la voie commune, ni désirs de s'élever à une vie chrétienne plus parfaite.

Dans le cas contraire, une *direction* plus approfondie et plus détaillée peut devenir nécessaire, soit en confession, soit en dehors. Elle suppose, chez le directeur, l'*expérience* de la vie spirituelle et le *dévouement* aux âmes que Dieu lui confie; — chez le dirigé, la *franchise,* qui manifeste le bien et le mal, et la *docilité,* qui voit dans les conseils du prêtre, l'expression de la volonté de Dieu. Les résultats ordinaires de cette confiance sont la sécurité de l'esprit et la joie du cœur.

V. COMMUNION

La communion est le second et le plus grand des deux remèdes de l'âme, établis par Notre-Seigneur. Elle est le « contrepoison des fautes journalières » ; elle affaiblit la concupiscence, resserre notre union avec Dieu et nous garantit la vie éternelle. Elle est le pain vivant que nous devrions être dignes de recevoir chaque jour : du moins faut-il en approcher le plus souvent possible, si nous voulons faire des progrès dans la pureté de cœur et dans l'amour de Dieu.

Mais n'oublions pas que si l'Eucharistie, par le fait qu'elle n'est pas reçue en état de péché mortel, opère toujours une augmentation de la grâce sanctifiante, elle ne confère les grâces actuelles que dans la mesure de la ferveur qu'on apporte à la communion. Il faut donc s'y disposer de son mieux, non pas seulement par quelques actes pris dans un livre, immédiatement avant de communier, mais par une préparation du cœur plus lointaine, par les bons désirs et par la haine de tout ce qui nous sépare de Dieu. Il faut ensuite, pendant qu'on reçoit le corps de Notre-Seigneur et qu'on le garde vivant dans sa poitrine, répondre à son amour par le nôtre en oubliant le monde extérieur pour converser avec Lui seul et pour recueillir ainsi tous les fruits de cette ineffable union.

MÉTHODE ABRÉGÉE

Avant la Communion.

Foi.

Dieu du ciel et de la terre, Sauveur des hommes, je crois fermement que c'est vous-

même que je vais recevoir dans ce sacrement de votre amour : vous-même qui, né dans une crèche, avez voulu mourir pour moi sur la croix et qui, tout glorieux que vous êtes à la droite du Père, daignez vous cacher ici sous les espèces du pain pour vous donner à nous. Je le crois, parce que vous l'avez dit et que j'adore votre divine parole.

Humilité.

Mais qui suis-je, grand Dieu, pour que vous descendiez du ciel jusqu'à moi, moi pécheur, moi ver de terre, moi plus méprisable que le néant, puisque j'ai osé tant de fois me révolter contre vous ? Ah ! Seigneur, je suis mille fois indigne de vous recevoir dans mon cœur ! Je m'anéantis devant vous, et je voudrais pouvoir m'humilier aussi profondément pour votre gloire que vous vous abaissez dans ce sacrement pour l'amour de moi. Je désavoue tous les péchés de ma vie ; je les déteste de toute mon âme et vous en demande très humblement pardon. Je suis déjà purifié, comme je l'espère, par le sacrement de pénitence; mais purifiez-moi, Seigneur, encore davantage et créez en moi un cœur nouveau, qui me mette en état de vous offrir une demeure moins indigne de vous.

Confiance.

Puisque vous voulez bien venir à moi, divin Sauveur, j'ose tout espérer de votre amour. Je me présente donc devant vous avec toute la confiance que m'inspirent votre puissance infinie et votre infinie bonté. Vous connaissez tous les besoins de mon âme, vous

pouvez les soulager, vous le voulez. Eh bien, mon Dieu, sur votre parole, je viens à vous. Me voici, avec toutes mes faiblesses, toutes mes misères spirituelles et corporelles. J'espère que vous me soulagerez, que vous me fortifierez, que vous me changerez.

Désir.

Venez donc, aimable Jésus, venez servir de nourriture à mon âme, qui en a tant besoin ! Venez, mon Sauveur, et quelque indigne que je sois de vous recevoir, dites seulement une parole et votre serviteur sera guéri.

Mon cœur est prêt, et s'il ne l'était pas, d'un seul de vos regards vous pouvez le préparer, l'attendrir et l'enflammer.

Venez, Seigneur Jésus, venez !

Après la communion.

Quand on a son Dieu en sa possession, aucune formule ne doit venir troubler le cœur à cœur de la créature avec son Créateur, parce qu'aucune ne saurait le remplacer. Nous ne faisons qu'indiquer les actes convenables.

Adoration.

Je vous adore, présent en moi, Seigneur, et vous offre toutes les adorations de vos Anges, prosternés invisiblement près de moi, pour suppléer à la faiblesse des miennes. *Tu solus Dominus, tu solus Altissimus, Jesu Christe !*

Amour.

O Jésus, que n'ai-je un cœur de Séraphin pour vous rendre un peu de l'immense amour que vous me témoignez ! Je voudrais vous aimer autant que vous êtes aimable, infiniment, par-dessus tout. Enflammez vous-même mon cœur, ô divin Maître, afin que je puisse vous dire que je vous aime... Oui, mon Dieu, je veux vous aimer... Je vous aime...

Remerciement.

Merci, Seigneur, de vous être donné à moi, vous Créateur tout-puissant à moi faible créature, vous Rédempteur à moi, pauvre captif du péché... En reconnaissance, je me donne à vous, avec tout ce que je suis et tout ce que j'ai... C'est bien peu de chose, Seigneur ; mais vous m'aiderez de votre grâce pour que mon offrande devienne moins indigne de vous.

Bon-propos.

Après ce nouveau bienfait, Seigneur, avec les nouvelles forces que me promet votre divine visite, je veux vous témoigner par des actes ma reconnaissance et ma bonne volonté. Je veux lutter avec plus d'énergie et de persévérance contre mes défauts, surtout contre... Je veux faire plus d'efforts pour vous plaire en toute chose, pour vous aimer et pour vous faire aimer.

Demande.

Mais que puis-je faire sans vous, Seigneur? Rien... Venez donc à mon secours. Vous

êtes le Tout-Puissant : je suis devant vous comme un pauvre mendiant, qui attend de vous tout ce qui lui manque pour le corps et pour l'âme... Je vous demande spécialement telle grâce... et je vous recommande telles personnes...

[On termine par les prières habituelles pour gagner les indulgences, dont cependant il faut éviter de se préoccuper aux dépens de l'action de grâce. La suivante doit être récitée devant l'image du Christ et accompagnée d'une prière *quelconque* aux intentions de notre saint Père le Pape : au besoin un *Pater* et un *Ave* bien dits suffisent.]

Prière à Notre-Seigneur.

En ego, o bone et dulcissime Jesu, ante conspectum tuum genibus me provolvo, ac maximo animi ardore te oro atque obtestor ut meum in cor vividos fidei, spei et caritatis sensus, atque veram peccatorum meorum pœnitentiam, eaque emendandi firmissimam voluntatem velis imprimere; dum magno animi affectu et dolore tua quinque vulnera mecum ipse considero ac mente contemplor, illud præ oculis habens quod jam in ore ponebat tuo David propheta, de te, o bone Jesu : *Foderunt manus meas et pedes meos; dinumeraverunt omnia ossa mea.*

Me voici, ô bon et très doux Jésus, prosterné en votre présence, vous priant et vous conjurant avec toute la ferveur de mon âme d'imprimer dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un véritable repentir de mes fautes et une très ferme volonté de m'en corriger. Cependant, avec

grande affection et douleur, je considère en moi-même et en esprit vos cinq plaies, ayant devant les yeux ces paroles que le prophète David vous appliquait déjà, en les plaçant sur vos lèvres, ô bon Jésus : *Ils ont percé mes mains et mes pieds; ils ont compté tous mes os.*

VI. DÉVOTIONS

POUR TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE.

DIMANCHE : *la T. S. Trinité.*

Le *jour du Seigneur* est naturellement indiqué pour adorer un seul Dieu en trois personnes et pour remercier de leurs bienfaits le Père qui nous a créés, le Fils qui nous a rachetés et le Saint-Esprit qui nous sanctifie. Tout ce jour devrait être pour les hommes un jour, non pas seulement de repos, mais de prière filiale.

Prière à la très sainte Trinité.

Gloire au Père, qui par sa puissance m'a tiré du néant et créé à son image! Gloire au Fils, qui par sa passion m'a délivré de l'enfer et m'a ouvert la porte du ciel! Gloire au Saint-Esprit, qui par sa miséricorde m'a sanctifié dans le baptême et qui opère encore tous les jours mon salut par les grâces que je reçois de sa bonté! Gloire aux trois adorables personnes de la très sainte Trinité, aussi digne de respect et d'amour qu'elle l'était au commencement, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. — *Gloria in excelsis. Te Deum.*

Renouvellement des promesses du baptême.

Je renonce de tout mon cœur à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, c'est-à-dire aux

vanités et à l'éclat trompeur du monde, à ses plaisirs criminels, aux maximes corrompues du siècle, et à tout péché.

C'est à Jésus-Christ que je m'attache ; c'est lui seul que je veux suivre, c'est pour lui seul que je veux vivre.

Je veux aussi, avec le secours de sa grâce, être toujours fidèle à la sainte Église catholique, apostolique et romaine : c'est dans son sein que je suis né, c'est dans sa communion que je veux vivre et mourir. Ainsi soit-il.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. (*Indulgence de 50 jours chaque fois, de 100 avec l'eau bénite.*)

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto : Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen. (*100 jours 3 fois par jour — récité 3 fois.*)

Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus exercituum : plena est terra gloria ejus. Gloria Patri, gloria Filio, gloria Spiritui sancto. (*100 jours, une fois par jour.*) — Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées : la terre est pleine de sa gloire. Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au St-Esprit.

Credo, quia verus es ; spero, quia fidus es ; amo, quia bonus es. (*Et pour toute autre formule de ces trois actes exprimant les motifs, 7 ans et 7 quarantaines.*)

Béni soit Dieu ! (*50 jours.*)

LUNDI : *les Saints Anges.*

Les Anges sont nos protecteurs, nos intercesseurs, nos amis, nos frères : nous leur devons respect, reconnaissance, amour, docilité, spécialement à notre Ange gardien.

HYMNE

aux Saints Anges.

Christe, sanctorum decus Angelorum,
Gentis humanæ Sator et Redemptor,
Cælitum nobis tribuas beatas
Scandere sedes.

Angelus pacis MICHAEL in ædes
Cælitus nostras veniat, serenæ
Auctor ut pacis lacrymosa in Orcum
Bella releget.

Angelus fortis GABRIEL, ut hostes
Pellat antiquos, et amica cælo,
Quæ triumphator statuit per orbem,
Templa revisat.

Angelus nostræ medicus salutis
Adsit e cælo RAPHAEL, ut omnes
Sanet ægrotos, dubiosque vitæ
Dirigat actus.

Virgo dux pacis genitrixque lucis,
Et sacer nobis chorus Angelorum
Semper assistat, simul et micantis
Regia cæli.

Præstet hoc nobis Deitas beata
Patris ac Nati pariterque sancti
Spiritus, cujus resonat per omnem
Gloria mundum. Amen.

℣. Angelis suis mandavit de te.
℟. Ut custodiant te in omnibus viis tuis.

OREMUS

Deus, qui miro ordine Angelorum ministeria hominumque dispensas : concede propitius, ut a quibus tibi ministrantibus in cælo semper assistitur, ab his in terra vita nostra muniatur. Per Christum D. n.

Prière à l'Ange gardien.

O saint Ange, que Dieu, par un pur effet de sa bonté, a chargé du soin de mon corps et de mon âme; vous qui m'assistez dans tous mes besoins et mes dangers, qui me soutenez dans mes chagrins et mes ennuis, qui intercédez pour moi sans relâche : je vous remercie du fond de mon cœur et vous conjure très humblement de me continuer votre aimable protection. Défendez-moi contre tous mes ennemis, éloignez de moi les occasions de péché, obtenez que je sois docile à écouter vos inspirations et fidèle à les suivre. Mais surtout protégez-moi à l'heure de ma mort et ne me quittez pas, je vous en supplie, mon bon Ange, avant de m'avoir introduit au séjour du repos éternel. Ainsi soit-il.

Invocation.

Angele Dei, qui custos es mei, me tibi commissum pietate superna illumina, custodi, rege et guberna.

Ange de Dieu, mon gardien, vous étant confié par la bonté céleste, je vous prie de m'éclairer, de me garder, de me conduire et de me gouverner.

(100 jours d'indulgence chaque fois.)

Prière à saint Michel, ange protecteur de la France.

Sancte Michael Archangele, defende nos in prælio : contra nequitiam et insidias diaboli esto præsidium. Imperet illi Deus, supplices deprecamur : tuque, princeps militiæ cœlestis, Satanam aliosque spiritus malignos, qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo, divina virtute in infernum detrude.

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat : soyez notre secours contre la malice et les ruses du démon. Nous demandons en suppliants que Dieu lui commande, et que par vous, chef de la milice céleste, Satan et les autres esprits mauvais, qui parcourent le monde pour la perte des âmes, soient en vertu de la puissance divine refoulés dans les enfers.

Saint Michel Archange, protecteur de la France chrétienne, priez pour nous et sauvez-nous.

MARDI : *les Saints Apôtres.*

Les Apôtres ont été nos pères dans la foi : leurs successeurs, le Pape, les évêques et les prêtres, continuent auprès de nous le ministère du salut. Demandons-leur de nous garder cette foi sans laquelle nul n'est sauvé et qui se perd, hélas !

A saint Pierre, prince des Apôtres.

Tu es pastor ovium, princeps Apostolorum : tibi traditæ sunt claves regni cælorum.

℣. Tu es Petrus,

℟. Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.

OREMUS. Deus, qui beato Petro Apostolo tuo, collatis clavibus regni cælestis, ligandi atque solvendi pontificium tradidisti : concede, ut intercessionis ejus auxilio, a peccatorum nostrorum nexibus liberemur. Per.

A saint Paul.

Ant. Sancte Paule Apostole, prædicator veritatis et Doctor gentium, intercede pro nobis ad Dominum, qui te elegit.

℣. Tu es vas electionis, S. Paule Apostole,

℟. Prædicator veritatis in universo mundo.

OREMUS. Deus, qui multitudinem gentium beati Pauli Apostoli prædicatione docuisti : da nobis, quæsumus, ut cujus commemorationem colimus, ejus apud te patrocinia sentiamus. Per Christum Dominum nostrum.

Prière pour l'Église.

Deus, refugium nostrum et virtus, populum ad te clamantem propitius respice ; et intercedente gloriosa et immaculata semper Virgine Dei genitrice Maria, cum beato Joseph ejus sponso, ac beatis Apostolis tuis Petro et Paulo, et omnibus Sanctis : quas pro conversione peccatorum, pro libertate et exaltatione sanctæ Matris Ecclesiæ, preces effundimus, misericors et benignus exaudi. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

Dieu notre refuge et notre force, regardez favorablement votre peuple qui crie vers vous ; et par l'intercession de la glorieuse et toujours immaculée Vierge Marie, mère de Dieu, de saint Joseph son époux, de vos saints Apôtres Pierre et Paul, et de tous les saints : exaucez dans votre miséricordieuse bonté les prières que nous répandons devant vous pour la conversion des pécheurs, pour la liberté et l'exaltation de notre sainte mère l'Église. Par le même Christ Notre-Seigneur.

Prière pour le Pape.

℣. Oremus pro Pontifice nostro N.

℟. Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

Pater. Ave. (*300 jours une fois le jour.*)

Prière aux saints Apôtres pour la conservation de la foi.

Illustres saints que le Sauveur lui-même, dans sa vie terrestre, a choisis et formés

pour instruire toutes les nations; vous qui, après avoir porté l'Evangile jusqu'aux extrémités du monde, lui avez donné le suprême témoignage du martyre, et qui, maintenant assis sur douze trônes dans le royaume céleste, jugerez un jour tout le peuple croyant : daignez abaisser sur les descendants de ceux que vous avez convertis un regard de bienveillance.

Ils vous doivent les bienfaits qui accompagnent la vraie foi : ne permettez pas qu'ils la perdent jamais et que votre sang répandu pour eux devienne inutile. Sans une foi éclairée, ferme et agissante, comment un chrétien, comment un jeune homme surtout, pourrait-il échapper aux sophismes de l'impiété, triompher des mille séductions d'un monde pervers et faire quelque chose de signalé pour la gloire de Dieu?

Le zèle dont vous brûliez sur terre pour le salut des hommes, loin de s'éteindre dans la gloire, y a pris une nouvelle force : vous nous aimez encore. Prouvez-le-nous, s'il vous plaît, en nous conservant ce précieux trésor de la foi, à nous-mêmes, à nos familles, à notre chère et malheureuse patrie.

Mais pour que le don de Dieu ne demeure pas stérile, obtenez-nous la grâce de faire pénétrer l'esprit de foi dans toutes nos pensées et tous nos actes, afin que notre vie tout entière devienne agréable à Dieu et nous mérite de partager un jour votre félicité. Ainsi soit-il.

Prière de saint François-Xavier pour la conversion des infidèles.

Grand Dieu, qui étant de toute éternité, avez voulu produire dans le temps tout ce qui est hors de vous, afin de nous manifester vos adorables perfections : souvenez-vous que les âmes des infidèles sont l'ouvrage de vos mains et qu'elles ont l'honneur d'être vos images. Vous voyez partout, mon Seigneur, qu'au mépris de votre nom, l'enfer se remplit tous les jours de ces pauvres et misérables infortunées créatures. Considérez, s'il vous plaît, le mérite du sang que Jésus-Christ a répandu et la très cruelle mort qu'il a soufferte pour leur salut. Ne permettez pas, mon Dieu, que votre Fils soit plus longtemps méconnu et méprisé de ces peuples barbares; mais laissant fléchir votre juste rigueur aux prières de vos saints et de la sainte Église, épouse immaculée de votre Fils, rappelez la mémoire de vos anciennes miséricordes, et mettant en oubli les crimes de leur idolâtrie et de leur infidélité, faites-leur enfin la grâce de connaître et d'adorer avec nous votre Fils Jésus-Christ, que vous avez envoyé au monde pour être l'auteur de notre salut, de notre vie et de notre résurrection. Par lui, en effet, nous avons été rachetés et délivrés de la mort éternelle : qu'il soit glorifié de toutes les créatures, dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

(300 jours, une fois par jour.)

MERCREDI : *saint Joseph.*

Comme chef de la Sainte Famille, époux de Marie et père nourricier de Jésus, saint Joseph tient une place privilégiée parmi les Saints. De là cette confiance envers lui, de toutes les âmes chrétiennes et de l'Église, qui l'a choisi pour son protecteur par une déclaration solennelle de Pie IX.

Hymne à saint Joseph.

Te, Joseph, celebrent agmina Cælitum,
Te cuncti resonent Christianum chori :
Qui clarus meritis junctus es inclytæ
Casto fœdere Virgini.

Almo quum tumidam germine conjugem
Admirans, dubio tangeris anxius,
Afflatu superi Flaminis Angelus
Conceptum puerum docet.

Tu natum Dominum stringis, ad exteras
Ægypti profugum tu sequeris plagas ;
Amissum Solymis quæris et invenis,
Miscens gaudia fletibus.

Post mortem reliquos mors pia consecrat,
Palmamque emeritos gloria suscipit :
Tu vivens superis par, frueris Deo,
Mira sorte beatior.

Nobis, summa Trias, parce precantibus :
Da Joseph meritis sidera scandere :
Ut tandem liceat nos tibi perpetim
Gratum promere canticum. Amen.

℣. Constituit eum dominum domus suæ,
℟. Et principem omnis possessionis suæ.

Oremus. Deus, qui ineffabili providentia beatum Joseph sanctissimæ Genitricis tuæ sponsum eligere dignatus es : præsta, quæsumus, ut quem protectorem veneramur in terris, intercessorem habere mereamur in cælis. Qui vivis et regnas.

Prière dite efficace pour obtenir la vertu de pureté.

Virginum custos et Pater, Sancte Joseph, cujus fideli custodiæ ipsa innocentia Christus Jesus, et Virgo Virginum Maria commissa fuit ; te per hoc utrumque carissimum pignus, Jesum et Mariam, obsecro et obtestor, ut me ab omni immunditia præservatum, mente incontaminata, puro corde et casto corpore, Jesu et Mariæ semper facias castissime famulari.
Amen.

O Saint Joseph, Père et protecteur des Vierges, gardien fidèle à qui Dieu confia Jésus, l'innocence même, et Marie, la Vierge des Vierges ; je vous en supplie et vous en conjure, par Jésus, par Marie, par ce double dépôt qui vous fut si cher, faites que préservé de toute souillure, innocent dans mes pensées, pur de cœur, chaste de corps, je serve constamment Jésus et Marie dans une chasteté parfaite. Ainsi soit-il.

(*100 jours, une fois le jour.*)

Prière pour l'Église.

Nous recourons à vous dans notre tribulation, Bienheureux Joseph, et après avoir imploré le secours de votre très Sainte Épouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre PATRONAGE. — Par l'affection qui vous a uni à la Vierge Immaculée, Mère de Dieu ; par l'amour paternel dont vous avez entouré l'enfant Jésus, nous vous supplions de regarder avec bonté L'HÉRITAGE que Jésus-Christ a conquis par son sang, et de nous assister de votre puissance et de votre secours dans nos besoins.

PROTÉGEZ, Ô TRÈS SAGE GARDIEN DE LA DIVINE FAMILLE, la race élue de Jésus-Christ ; préservez-nous, ô PÈRE TRÈS AIMANT, DE TOUTE SOUILLURE, D'ERREUR ET DE CORRUPTION ; soyez-nous propice et assistez-nous du haut du ciel, ô NOTRE TRÈS PUISSANT LIBÉRATEUR, DANS LE COMBAT que nous livrons à la puissance des ténèbres ; et de même que vous avez arraché autrefois l'enfant Jésus au péril de la mort, DÉFENDEZ AUJOURD'HUI LA SAINTE ÉGLISE DE DIEU des embûches de l'ennemi et de toute adversité. Accordez-nous VOTRE PERPÉTUELLE PROTECTION, afin que, soutenus PAR VOTRE EXEMPLE et par votre secours, nous puissions VIVRE SAINTEMENT, pieusement mourir et obtenir la Béatitude éternelle ! Ainsi soit-il. (*7 ans et 7 quar.*)

Souvenez-vous.

Souvenez-vous, ô très chaste époux de la Vierge Marie, Saint Joseph, mon aimable protecteur, qu'on n'a jamais entendu dire

qu'aucun de ceux qui ont réclamé votre protection et imploré votre secours, soit resté sans consolation. Plein de confiance en votre pouvoir, je viens en votre présence et me recommande à vous avec ferveur. Ah! ne dédaignez pas mes prières, ô vous qui êtes appelé Père du Rédempteur, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer.

(300 jours, une fois le jour.)

JEUDI : *le très saint Sacrement.*

Jésus-Christ au tabernacle réalise divinement la promesse qu'il nous a faite d'*être avec nous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* Il est là pour recevoir à tout moment nos adorations et nos prières, et pour se donner lui-même à nous, aussi souvent qu'il nous plait. Témoignons-lui notre foi et notre reconnaissance par une tenue toujours profondément respectueuse, par des visites fréquentes, par de ferventes communions.

Hymnes et Proses en l'honneur du très-saint Sacrement.

1. *Lauda, Sion,* Salvatorem,
Lauda ducem et pastorem
In hymnis et canticis.

Quantum potes, tantum aude,
Quia major omni laude,
Nec laudare sufficis.

Laudis thema specialis,
Panis vivus et vitalis
Hodie proponitur.

Quem in sacræ mensa cenæ
Turbæ fratrum duodenæ
Datum non ambigitur.

Sit laus plena, sit sonora,
Sit jucunda, sit decora
Mentis jubilatio.

Dies enim sollemnis agitur,
In qua mensæ prima recolitur
Hujus institutio.

In hac mensa novi Regis
Novum Pascha novæ legis
Phase vetus terminat.

Vetustatem novitas,
Umbram fugat veritas,
Noctem lux eliminat.

Quod in cena Christus gessit,
Faciendum hoc expressit
In sui memoriam.

Docti sacris institutis,
Panem, vinum in salutis
Consecramus hostiam.

Dogma datur christianis,
Quod in carnem transit panis
Et vinum in sanguinem.

Quod non capis, quod non vides,
Animosa firmat fides,
Præter rerum ordinem.

Sub diversis speciebus,
Signis tantum et non rebus,
Latent res eximiæ.

Caro cibus, sanguis potus :
Manet tamen Christus totus,
Sub utraque specie.

A sumente non concisus,
Non confractus, non divisus,
Integer accipitur.

Sumit unus, sumunt mille,
Quantum isti, tantum ille,
Nec sumptus consumitur.

Sumunt boni, sumunt mali,
Sorte tamen inæquali
Vitæ vel interitus.

Mors est malis, vita bonis :
Vide paris sumptionis
Quam sit dispar exitus.

Nulla rei fit scissura ;
Signi tantum fit fractura,
Qua nec status nec statura
Signati minuitur.

Ecce panis Angelorum,
Factus cibus viatorum,
Vere panis filiorum,
Non mittendus canibus.

In figuris præsignatur,
Quum Isaac immolatur,
Agnus Paschæ deputatur,
Datur manna patribus.

Bone Pastor, panis vere,
Jesu, nostri miserere !
Tu nos pasce, nos tuere ;
Tu nos bona fac videre
In terra viventium.

Tu qui cuncta scis et vales,
Qui nos pascis hic mortales,
Tuos ibi commensales,
Coheredes et sodales
Fac sanctorum civium. Amen.

2. *Pange, lingua*, gloriosi
Corporis mysterium,
Sanguinisque pretiosi,
Quem in mundi pretium,
Fructus ventris generosi,
Rex effudit gentium.

Nobis datus, nobis natus
Ex intacta Virgine,
Et in mundo conversatus,
Sparso verbi semine,
Sui moras incolatus
Miro clausit ordine.

In supremæ nocte cenæ
Recumbens cum fratribus,
Observata lege plene,
Cibis in legalibus,
Cibum turbæ duodenæ
Se dat suis manibus.

Verbum caro, panem verum
Verbo carnem efficit,
Fitque sanguis Christi merum,
Et si sensus deficit,
Ad firmandum cor sincerum
Sola fides sufficit.

Tantum ergo Sacramentum
Veneremur cernui,
Et antiquum documentum
Novo cedat ritui;
Præstet fides supplementum
Sensuum defectui.

Genitori Genitoque
Laus et jubilatio,
Salus honor, virtus quoque

Sit et benedictio;
Procedenti ab utroque
Compar sit laudatio. Amen.

---

3. *Ave, verum* corpus natum
De Maria Virgine,
Vere passum, immolatum
In cruce pro homine :
Cujus latus perforatum
Fluxit unda et sanguine.
Esto nobis prægustatum
Mortis in examine.
O Jesu dulcis, o Jesu pie,
O Jesu fili Mariæ,
Tu nobis miserere. Amen.

---

4. *Adoro te* devote, latens Deitas,
Quæ sub his figuris vere latitas :
Tibi se cor meum totum subjicit,
Quia te contemplans totum deficit.

Visus, tactus, gustus in te fallitur,
Sed auditu solo tuto creditur :
Credo quidquid dixit Dei Filius :
Nil hoc veritatis verbo verius.

In cruce latebat sola Deitas,
At hic latet simul et humanitas :
Ambo tamen credens atque confitens,
Peto quod petivit latro pœnitens.

Plagas sicut Thomas non intueor,
Deum tamen meum te confiteor :
Fac me tibi semper magis credere,
In te spem habere, te diligere.

O memoriale mortis Domini,
Panis vivus, vitam præstans homini,
Præsta meæ menti de te vivere,
Et te illi semper dulce sapere.

Pie Pelicane, Jesu Domine,
Me immundum munda tuo sanguine,
Cujus una stilla salvum facere
Totum mundum quit ab omni scelere.

Jesu, quem velatum nunc aspicio,
Oro, fiat illud quod tam sitio :
Ut te revelata cernens facie,
Visu sim beatus tuæ gloriæ. Amen.

---

5. *Sacris solemniis* juncta sint gaudia
Et ex præcordiis sonent præconia;
Recedant vetera, nova sint omnia,
Corda voces et opera.

Noctis recolitur cena novissima,
Qua Christus creditur agnum et azyma
Dedisse fratribus juxta legitima
Priscis indulta patribus.

Post agnum typicum expletis epulis,
Corpus dominicum datum discipulis,
Sic totum omnibus quod totum singulis,
Ejus fatemur manibus.

Dedit fragilibus Corporis ferculum,
Dedit et tristibus Sanguinis poculum,
Dicens : Accipite quod trado vasculum ;
Omnes ex eo bibite.

Sic sacrificium istud instituit,
Cujus officium committi voluit
Solis presbyteris, quibus sic congruit
Ut sumant, et dent ceteris.

Panis angelicus fit panis hominum;
Dat panis cælicus figuris terminum.
O res mirabilis! manducat Dominum
Pauper, servus et humilis.

Te trina Deitas unaque, poscimus:
Sic nos tu visita, sicut te colimus,
Per tuas semitas duc nos quo tendimus,
Ad lucem quam inhabitas. Amen.

---

6. *Verbum supernum* prodiens
Nec Patris linquens dexteram,
Ad opus suum exiens,
Venit ad vitæ vesperam.

In mortem a discipulo
Suis tradendus æmulis,
Prius in vitæ ferculo
Se tradidit discipulis.

Quibus sub bina specie
Carnem dedit et sanguinem,
Ut duplicis substantiæ
Totum cibaret hominem.

Se nascens dedit socium,
Convescens in edulium,
Se moriens in pretium,
Se regnans dat in præmium.

O salutaris hostia,
Quæ cæli pandis ostium,
Bella premunt hostilia:
Da robur, fer auxilium.

Uni trinoque Domino
Sit sempiterna gloria,
Qui vitam sine termino
Nobis donet in patria. Amen.

7. *Jesu dulcis* memoria,
Dans vera cordi gaudia;
Sed super mel et omnia
Ejus dulcis præsentia.

Nil canitur suavius,
Nil auditur jucundius,
Nil cogitatur dulcius
Quam Jesus, Dei Filius.

Jesu, spes pænitentibus,
Quam pius es petentibus,
Quam bonus te quærentibus!
Sed quid invenientibus?

Nec lingua valet dicere,
Nec littera exprimere,
Expertus potest credere
Quid sit Jesum diligere.

Sis, Jesu, nostrum gaudium,
Qui es futurus præmium;
Sit nostra in te gloria
Per cuncta semper sæcula. Amen.

---

8. *Jesu, Rex* admirabilis
Et triumphator nobilis,
Dulcedo ineffabilis,
Totus desiderabilis.

Quando cor nostrum visitas,
Tunc lucet ei veritas,
Mundi vilescit vanitas,
Et intus fervet caritas.

Jesu, dulcedo cordium,
Fons vivus, lumen mentium,
Excedens omne gaudium
Et omne desiderium.

Jesum omnes agnoscite,
Amorem ejus poscite,
Jesum ardenter quærite,
Quærendo inardescite.

Te nostra, Jesu, vox sonet ;
Nostri te mores exprimant,
Te corda nostra diligant
Et nunc et in perpetuum. Amen.

---

9. *Jesu, decus* angelicum,
In aure dulce canticum,
In ore mel mirificum,
In corde nectar cœlicum.

Qui te gustant, esuriunt ;
Qui bibunt, adhuc sitiunt ;
Desiderare nesciunt
Nisi Jesum quem diligunt.

O Jesu mi dulcissime,
Spes suspirantis animæ,
Te quærunt piæ lacrimæ,
Te clamor mentis intimæ.

Mane nobiscum, Domine,
Et nos illustra lumine ;
Pulsa mentis caligine,
Mundum reple dulcedine.

Jesu, flos Matris Virginis,
Amor nostræ dulcedinis,
Tibi laus, honor nominis,
Regnum beatitudinis. Amen.

---

10. *Adoremus* in æternum Sanctissimum Sacramentum.

11. *O sacrum convivium,* in quo Christus sumitur, recolitur memoria passionis ejus, mens impletur gratia, et futuræ gloriæ nobis pignus datur.

Panem de cælo præstitisti eis,
Omne delectamentum in se habentem.

Oremus. Deus, qui nobis sub Sacramento mirabili Passionis tuæ memoriam reliquisti : tribue, quæsumus, ita nos Corporis et Sanguinis tui sacra mysteria venerari, ut redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus. Qui vivis.

Prière
devant le très saint Sacrement.

Doux Jésus, aimable Sauveur, qui, par l'excès du plus prodigieux amour, avez voulu demeurer avec nous dans le Sacrement de l'autel, je vous y reconnais pour mon souverain Seigneur et mon Dieu. Je vous y adore avec les sentiments de l'humilité la plus profonde. Je vous remercie de tout mon cœur de la tendresse infinie que vous nous y témoignez, malgré les mauvais traitements que vous y recevez de nous ; et, pénétré de douleur à la vue de nos ingratitudes, je viens, ô Dieu de majesté, vous faire amende honorable pour toutes les profanations, les sacrilèges et les impiétés qui se sont jamais commises, et qui se pourront commettre contre cet adorable Sacrement. Que ne puis-je, ô mon Dieu, vous témoigner la douleur que je ressens d'avoir moi-même paru devant vous

avec tant d'irrévérence, et de m'être approché de vous avec si peu d'amour et de ferveur!

Oubliez, Seigneur, mes iniquités, pour ne vous ressouvenir que de vos miséricordes. Agréez le désir sincère que j'ai de vous honorer et devous voir honoré dans le Sacrement de votre amour. Oui, je souhaite de tout mon cœur de vous y aimer, bénir, louer et adorer autant que les Saints et les Anges vous y aiment, vous y bénissent et vous y adorent, et je vous conjure par ce Corps adorable et ce Sang précieux devant lequel je me prosterne, de faire que désormais je vous y adore si respectueusement, et vous y reçoive si dignement, qu'après ma mort je puisse, avec tous les bienheureux, vous glorifier éternellement. Ainsi soit-il.

Aspirations.

Loué et remercié soit à tout moment le très saint et très divin Sacrement (*100 jours une fois le jour, 3 fois les jeudis*).

Cœur eucharistique de Jésus, qui brûlez d'amour pour nous, embrasez nos cœurs d'amour pour vous (*200 jours chaque fois*).

O très doux Jésus, ne soyez pas mon juge, mais mon Sauveur (*50 jours*).

Jésus, mon Dieu, je vous aime par-dessus tout (*50 jours*).

Mon Jésus, miséricorde! (*100 jours*).

VENDREDI : *le Sacré Cœur.*

L'éternelle haine de Satan contre Dieu se traduit de nos jours par la guerre directe à Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'amour infini que nous a témoigné son divin Cœur est partout payé « de mépris, d'irrévérences, de sacrileges, de froideurs », comme il s'en est plaint lui-même à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Aussi cherche-t-il des cœurs fideles, qui puissent, par leur amour sincère, le consoler de l'oubli des autres et détourner les châtiments que le monde impie a mérités. On connait les magnifiques promesses qu'il fait aux dévoués serviteurs de son Cœur.

Cette dévotion éminemment pratique se résume en deux mots : *rendre au Cœur de Notre-Seigneur amour pour amour.* Elle demande d'abord certaines pratiques expiatoires : adorations, communions, pénitences. Mais parce que tout sacrifice veut une victime qui soit pure et agréable à Dieu, il n'y a pas de véritable dévotion au Sacré Cœur sans une vie de foi, de pureté, de charité et de zèle pour la gloire de Dieu. Et ainsi cette dévotion renferme à elle seule toute la perfection chrétienne.

HYMNE

O COR amoris victima,
Cæli perenne gaudium,
Mortalium solatium,
Mortalium spes ultima.

TU Trinitatis gloria,
Jungit tibi se Filius,
In te quiescit Spiritus,
In te Patris sunt gaudia.

Te, sole puro purius,
Verbi Dei sacrarium,
Verbi Dei palatium,
Templumque cœlo dignius;

Te digna sedes Numine,
Fecunda virtus Flaminis
Illapsa in alvum Virginis
Puro creavit sanguine.

Cor dulce, Cor amabile,
Amore nostri saucium,
Amore nostri languidum,
Fac sis mihi placabile.

Vindex reis irascitur
Deus, sed, ut te respicit,
Placatus iras abjicit,
Et fulmen obliviscitur.

Grandi reclusum vulnere
Amor dedit te pervium,
Amor reclusit ostium,
Hortatur et pervadere.

Quos abluisti sanguine
Venis apertis omnibus,
Nos intimis recessibus
Semel receptos contine.

Jesu, Patris Cor unicum,
Puris amicum mentibus,
Puris amandum cordibus,
In corde regnes omnium.
Amen.

℣. Jesu mitis et humilis corde.
℟. Fac cor nostrum secundum Cor tuum.
(300 jours, une fois le jour.)

Litaniæ ss. Cordis Jesu.

Kyrie, eleison. — Christe, el. — Kyrie, el
Christe, audi nos. — Christe exaudi nos.
Pater de cælis Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus, mis. nob.
Spiritus Sancte Deus, mis. nob.
Sancta Trinitas, unus Deus, mis. nob.
Cor Jesu, Filii Patris æterni, mis. nob.
Cor Jesu, in sinu Virginis-Matris a Spiritu Sancto formatum, miserere nobis.
Cor Jesu, Verbo Dei substantialiter unitum,
Cor Jesu Majestatis infinitæ, mis. nob.
Cor Jesu, Templum Dei sanctum,
Cor Jesu, Tabernaculum Altissimi,
Cor Jesu, Domus Dei et porta cœli,
Cor Jesu, fornax ardens caritatis,
Cor Jesu, justitiæ et amoris receptaculum,
Cor Jesu, bonitate et amore plenum,
Cor Jesu, virtutum omnium abyssus,
Cor Jesu, omni laude dignissimum,
Cor Jesu, rex et centrum omnium cordium,
Cor Jesu, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ,
Cor Jesu, in quo habitat omnis plenitudo divinitatis,
Cor Jesu, in quo Pater sibi bene complacuit,
Cor Jesu, de cujus plenitudine omnes nos accepimus,
Cor Jesu, desiderium collium æternorum,
Cor Jesu, patiens et multæ misericordiæ,
Cor Jesu, dives in omnes qui invocant Te,
Cor Jesu, fons vitæ et sanctitatis,
Cor Jesu, propitiatio pro peccatis nostris,
Cor Jesu, saturatum opprobriis,
Cor Jesu, attritum propter scelera nostra,

Cor Jesu, usque ad mortem obediens factum miserere nobis.
Cor Jesu, lancea perforatum,
Cor Jesu, fons totius consolationis,
Cor Jesu, vita et resurrectio nostra,
Cor Jesu, pax et reconciliatio nostra,
Cor Jesu, victima peccatorum,
Cor Jesu, salus in Te sperantium,
Cor Jesu, spes in Te morientium,
Cor Jesu, deliciæ Sanctorum omnium,
Agnus Dei, qui... parce nobis, Domine.
Agnus Dei, qui... exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui... miserere nobis.

℣. Jesu mitis et humilis Corde,
℟. Fac cor nostrum secundum Cor tuum.

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, respice in Cor dilectissimi Filii tui, et in laudes et satisfactiones, quas in nomine peccatorum tibi persolvit, iisque misericordiam tuam petentibus Tu veniam concede placatus, in nomine ejusdem Filii tui Jesu Christi, qui tec.

AMENDE HONORABLE
AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

O Cœur adorable de mon Sauveur et de mon Dieu, pénétré de douleur à la vue des injures que vous avez reçues et que vous recevez encore tous les jours dans le sacrement de l'Eucharistie, je viens vous en faire amende honorable. Que ne puis-je, par mes hommages, réparer votre honneur méprisé ! Que ne puis-je effacer de mes larmes tant d'irrévérences, de profanations et de sacri-

lèges! Accordez-moi, ô mon Dieu! dans votinie miséricorde, le pardon que je vous demande pour tant d'hérétiques et de mauvais chrétiens qui vous déshonorent, et surtout pour moi-même, qui vous ai si souvent outragé. Souvenez-vous que votre Cœur adorable, portant le poids de mes péchés, a été triste jusqu'à la mort; ne permettez pas que vos souffrances et votre Sang me soient inutiles. Anéantissez mon cœur criminel, et donnez-m'en un selon le vôtre : un cœur contrit et humilié, un cœur pur et sans tache, un cœur qui ne soit plus désormais qu'une victime consacrée à votre gloire et embrasée du feu sacré de votre amour. De ma part, je promets de réparer par ma modestie dans les églises, par mon assiduité à vous visiter, par ma dévotion et ma ferveur à vous recevoir, les irrévérences et les sacriléges que je déplore dans l'amertume de mon cœur.

OFFRANDE AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

O MON adorable Jésus, moi, *N. N.*, pour vous témoigner ma reconnaissance et pour réparer mes infidélités, je vous donne mon cœur, je me consacre entièrement à vous, et, avec le secours de votre grâce, je me propose de ne plus vous offenser. (*100 j. chaque jour, devant une image du S. C.*)

OFFRANDE DE S. IGNACE

Suscipe, Domine, universam meam libertatem; accipe memoriam, intellectum atque voluntatem omnem. Quidquid habeo vel possideo, mihi largitus es : id tibi totum res-

tituo, ac tuæ prorsus voluntati trado gubernandum. Amorem tui solum cum gratia tua mihi dones, et dives sum satis, nec aliud quidquam ultra posco.

Recevez, Seigneur, ma liberté tout entière ; acceptez ma mémoire, mon intelligence et ma volonté sans réserve. Tout ce que j'ai ou que je possède, vous m'en avez fait don : je vous rends tout et le livre absolument à la disposition de votre volonté. Donnez-moi seulement votre amour avec votre grâce, et je suis assez riche et je ne vous demande rien au delà. *(300 jours, une fois le jour.)*

Prière au Sacré Cœur pour le salut de la France.

Seigneur Jésus, qui avez choisi un coin de la terre de France pour manifester au monde ingrat les mystères de votre divin Cœur, pourriez-vous, après cette faveur unique, laisser notre malheureuse patrie courir à sa perte ?

Longtemps elle a été fière de se dire la fille aînée de votre Église et de mettre en tête de ses lois le nom du *Christ qui aime les Francs*. Votre immaculée Mère, proclamée reine de France par un de nos rois, est descendue elle aussi sur ce sol, qui est le sien, et y reçoit, en échange des bienfaits qu'elle y distribue en votre nom, les hommages de milliers d'âmes pieuses. Un de vos vicaires sur terre n'a pas craint de proclamer que la France, par sa générosité chrétienne et sa charité, est *le cœur de l'Église.*

Tous ces motifs, Seigneur, ne pèseront-ils pas assez dans la balance de votre justice pour neutraliser le poids de nos défaillances et de nos crimes? N'êtes-vous plus le Dieu au Cœur compatissant, qui aurait épargné Sodome pour dix justes? N'êtes-vous plus le bon Pasteur, qui va chercher à travers les ronces et les épines la brebis égarée?

La France est égarée par les mauvaises doctrines et les mauvaises passions; son esprit est prompt, sa chair est faible. Éclairez-la, Cœur de Jésus; purifiez-la; s'il le faut, frappez-la; mais ne la rejetez pas pour toujours. Acceptez, ô Cœur miséricordieux, en expiation de l'aveuglement des uns, la pénitence et l'amour des autres.

Ramenez à vous, Seigneur, l'enfant prodigue; recevez-le encore sur votre Cœur, et donnez-lui le temps et les moyens de vous prouver par des actes meilleurs son amour repentant. Ainsi soit-il.

Doux Cœur de Jésus, soyez mon amour! (*300 jours, une fois par jour.*)

Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis (*100 jours.*)

Jésus! (*25 jours.*) — Loué soit Jésus-Christ, Dans tous les siècles (*à deux, 50 jours.*)

Aimé soit partout le Sacré Cœur de Jésus (*200 jours une fois par jour.*)

Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus! (*300 jours chaque fois.*)

Loués soient Jésus et Marie, Aujourd'hui et toujours! (*à deux, 50 jours.*)

**Prière
à Jésus souffrant.**

Agneau sans tache, victime innocente, qui par votre mort et votre sang avez effacé les péchés des hommes, effacez les miens, et ne permettez pas que tant de souffrances me deviennent inutiles. Jésus abandonné de tout le monde, triste, désolé, agonisant, résigné à la mort, aidez-moi à recevoir avec une résignation pareille à la vôtre toutes les afflictions qu'il vous plaira de m'envoyer. Jésus accusé, calomnié, outragé avec le dernier mépris, apprenez-moi à mépriser les jugements des hommes, et à souffrir patiemment les plus noires calomnies. Jésus déchiré de coups, percé d'épines et couvert de sang pour l'amour de moi, apprenez-moi à endurer pour l'amour de vous les incommodités et les douleurs de la maladie. Jésus livré aux bourreaux, et condamné au supplice de la croix, faites-moi la grâce de fuir la gloire et d'aimer les plus humiliantes confusions. Jésus accablé du pesant fardeau de la croix, je me joins à vous, et ma croix à la vôtre ; faites-moi la grâce de la porter avec la même force et la même douceur que vous. Jésus élevé en croix, attirez-moi à vous. Vous expirez pour moi, faites que je ne vive plus que pour vous, et que, désormais crucifié avec vous, je ne sois occupé qu'à vous aimer et à vous plaire. Ainsi soit-il.

Offrande du précieux sang de Notre-Seigneur au Père éternel.

Père éternel, je vous offre le très précieux Sang de Jésus-Christ en expiation de mes péchés, et pour les besoins de la sainte Église (*100 jours chaque fois*).

Prière pour les mourants.

O très miséricordieux Jésus, plein d'amour pour les âmes, je vous en conjure par l'agonie de votre Sacré Cœur et par les douleurs de votre Mère immaculée, purifiez dans votre sang tous les pécheurs de la terre qui sont maintenant à l'agonie et qui doivent mourir aujourd'hui. Ainsi soit-il. Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants (*100 jours*).

En l'honneur de la Passion.

Anima Christi, sanctifica me.
Corpus Christi, salva me.
Sanguis Christi, inebria me.
Aqua lateris Christi, lava me.
Passio Christi, conforta me.
O bone Jesu, exaudi me.
Intra tua vulnera absconde me.
Ne permittas me separari a te.
Ab hoste maligno defende me.
In hora mortis meæ voca me,
Et jube me venire ad te,
Ut cum Sanctis tuis laudem te
In sæcula sæculorum. Amen.

Ame du Christ, sanctifiez-moi,
Corps du Christ, sauvez-moi.
Sang du Christ, enivrez-moi.
Eau du côté du Christ, lavez-moi.
Passion du Christ, fortifiez-moi.
O bon Jésus, exaucez-moi.
Dans vos plaies cachez-moi.
Ne permettez pas que je sois séparé de vous.
Contre l'esprit du mal, défendez-moi.
A l'heure de ma mort, appelez-moi.
Et faites-moi venir auprès de vous
Pour qu'avec vos Saints je vous loue
Dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.
(*300 jours. — 7 ans après communion.*)

Pratique
du Chemin de la croix.

Quand le Sauveur fut remonté au ciel, sa Bienheureuse Mère et les disciples refaisaient le chemin douloureux qu'il avait suivi du prétoire au Calvaire. Les pèlerins de Terre Sainte continuent de rendre au divin Crucifié cet hommage de compassion, de reconnaissance et de pénitence, et l'Église encourage les fidèles de tous pays à imiter cet exemple de quelque façon, en parcourant avec les mêmes sentiments, dans un sanctuaire à leur portée, les quatorze stations qui représentent celles de Jérusalem. L'expérience prouve que ce pieux exercice est un des plus consolants et des plus fortifiants, surtout pour les âmes affligées.

Le *Chemin de la croix* est enrichi des mêmes indulgences qu'on gagne en faisant les stations de Jérusalem. L'Église a défendu de les préciser ; mais elles sont très nombreuses. Pour y avoir droit, il faut :

1° Être en état de grâce, c'est-à-dire exempt de péché mortel ;

2° Parcourir les quatorze stations, à moins que le Chemin de la croix ne se fasse processionnellement ;

3° Méditer, même brièvement, selon sa capacité, sur la passion de Notre-Seigneur, soit en général, soit en se bornant à un ou plusieurs des mystères.

Aucune prière n'est exigée, ni avant, ni pendant, ni après, quoiqu'il soit bon d'en faire quelques-unes, pour mieux s'exciter aux sentiments convenables.

Si l'on ne dispose que d'un temps restreint, on peut s'en tenir à la méthode suivante ou une semblable.

Après s'être mis sous la conduite de la Mère douloureuse par l'invocation :

Sancta Mater, istud agas :
Crucifixi fige plagas
Cordi meo valide,

On fléchit le genou devant chaque station en disant :

Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi,
Quia per crucem tuam redemisti mundum.

Puis on ajoute une prière, appropriée au sujet du tableau qu'on considère un moment :

I. Jésus condamné à mort pour nous, faites que je déteste et répare mes péchés.

II. Jésus portant votre croix pour nous, faites que j'accepte mes épreuves en esprit de pénitence et de résignation.

III. Jésus tombé une première fois sous le fardeau de la croix, faites que je combatte généreusement mes faiblesses.

IV. Jésus rencontrant votre Mère chérie et désolée, faites que je ne contriste plus jamais votre Cœur ni le sien.

V. Jésus aidé par Simon le Cyrénéen, faites que j'apprenne à souffrir avec vous.

VI. Jésus imprimant votre sainte face sur le voile de Véronique, faites que je ne rougisse jamais de paraître chrétien.

VII. Jésus tombé une deuxième fois sans vous plaindre, faites que je ne murmure jamais contre vos ordres.

VIII. Jésus consolant les saintes femmes, faites que je compatisse aux souffrances d'autrui.

IX. Jésus tombé une troisième fois, faites que je ne désespère jamais après mes chutes.

X. Jésus indignement dépouillé, faites que je sois mortifié pour rester pur.

XI. Jésus cruellement cloué à la croix, faites que je vous sacrifie désormais tout ce que je suis et tout ce que j'ai.

XII. Jésus mort sur la croix pour nous, faites que je meure dans votre grâce.

XIII. Jésus déposé dans les bras de votre Mère, pardonnez-moi pour l'amour d'elle.

XIV. Jésus mis au tombeau, aidez-moi à vous faire oublier mes iniquités passées par une vie toute nouvelle de pureté, de fidélité et de dévouement.

Anima Christi.

Consécration au Sacré-Cœur d'après la bienheureuse Marguerite Marie.

Je me donne et me consacre au Sacré Cœur de Notre-Seigneur ; je lui offre ma personne, ma vie, mes actions, mes peines et mes souffrances, pour ne plus me servir d'aucune partie de mon être que pour l'aimer, l'honorer et le glorifier. C'est ma volonté irrévocable d'être tout à lui et de faire tout pour son amour, en renonçant à ce qui pourrait lui déplaire.

Je vous prends donc, ô SACRÉ CŒUR, pour l'unique objet de mon amour, le protecteur de ma vie, l'assurance de mon salut, le remède à mon inconstance, le réparateur de tous les défauts de ma vie, et mon asile assuré à l'heure de ma mort. Soyez, ô CŒUR de bonté, ma justification envers Dieu le Père et détournez de moi les traits de sa juste colère ; ô CŒUR d'amour, je mets toute ma confiance en vous, car je crains tout de ma faiblesse, mais j'espère tout de vos bontés. Consumez donc en moi ce qui peut vous déplaire ou vous résister, et que votre pur amour s'imprime si avant dans mon cœur que jamais je ne vous puisse oublier, ni être séparé de vous ; je vous conjure, par toutes vos bontés, d'écrire mon nom en vous, puisque je veux faire consister mon bonheur à vivre et à mourir en qualité de votre esclave.

Pour demander la dévotion au Sacré Cœur.

(Oraison de la B. Marguerite-Marie.)

Domine Jesu Christe, qui investigabiles divitias Cordis tui beatæ Margaritæ virgini mirabiliter revelasti : da nobis, ejus meritis et imitatione, ut te in omnibus et super omnia diligentes, jugem in eodem Corde tuo mansionem habere mereamur. Qui vivis et regnas.

SAMEDI : *la Sainte Vierge.*

Il est superflu de rappeler à un Congréganiste pourquoi il doit aimer et servir Marie : ne l'a-t-il pas publiquement, solennellement et à tout jamais choisie pour sa *Souveraine,* sa *Patronne* et son *Avocate?* N'est-il pas à elle comme un enfant à la meilleure des mères?

Hymnes et Proses en l'honneur de la Sainte Vierge.

1. *Inviolata,* integra et casta es, Maria!
Quæ es effecta fulgida cœli porta,
O Mater alma Christi carissima,
Suscipe pia laudum præconia.
Nostra ut pura pectora sint et corpora,
Te nunc flagitant devota corda et ora.
Tua per precata dulcisona,
Nobis concedas veniam per sæcula.
O benigna! O benigna! O benigna,
Quæ sola inviolata permansisti!

2. *Omni die*, dic Mariæ,
Mea, laudes, anima :
Ejus festa, Ejus gesta
Cole devotissima.
Contemplare et mirare
Ejus celsitudinem :
Dic felicem Genitricem,
Dic beatam Virginem.

Ipsam cole, ut de mole
Criminum te liberet ;
Hanc appella, ne procella
Vitiorum superet.
Contemplare, etc.

Hæc persona nobis dona
Contulit cælestia :
Hæc Regina nos divina
Illustravit gratia.
Contemplare, etc.

Lingua mea, dic trophæa
Virginis puerperæ,
Quæ inflictum maledictum
Miro transfert germine.
Contemplare, etc.

Sine fine dic Reginæ
Mundi laudum cantica,
Ejus bona semper sona,
Semper illam prædica.
Contemplare, etc.

---

3. *Stabat Mater* dolorosa
Juxta Crucem lacrymosa,
Dum pendebat Filius.

Cujus animam gementem
Contristatam et dolentem
Pertransivit gladius.

O quam tristis et afflicta
Fuit illa benedicta
Mater Unigeniti!

Quæ mærebat, et dolebat,
Pia Mater dum videbat
Nati pœnas inclyti.

Quis est homo qui non fleret.
Matrem Christi si videret
In tanto supplicio?

Quis non posset contristari,
Christi Matrem contemplari
Dolentem cum Filio?

Pro peccatis suæ gentis
Vidit Jesum in tormentis,
Et flagellis subditum.

Vidit suum dulcem natum
Moriendo desolatum,
Dum emisit spiritum.

Eia, Mater, fons amoris,
Me sentire vim doloris
Fac, ut tecum lugeam.

Fac, ut ardeat cor meum
In amando Christum Deum.
Ut sibi complaceam.

Sancta Mater, istud agas,
Crucifixi fige plagas
Cordi meo valide.

Tui nati vulnerati,
Tam dignati pro me pati,
Pœnas mecum divide.

Fac me tecum pie flere,
Crucifixo condolere,
Donec ego vixero.

Juxta crucem tecum stare,
Et me tibi sociare
In planctu desidero.

Virgo virginum præclara,
Mihi jam non sis amara :
Fac me tecum plangere.

Fac ut portem Christi mortem,
Passionis fac consortem,
Et plagas recolere.

Fac me plagis vulnerari,
Fac me Cruce inebriari
Et cruore Filii.

Flammis ne urar succensus,
Per te, Virgo, sim defensus
In die judicii.

Christe, quum sit hinc exire,
Da per Matrem me venire
Ad palmam victoriæ.

Quando corpus morietur,
Fac ut animæ donetur
Paradisi gloria. Amen.

---

4. *O sanctissima*, o purissima,
Dulcis Virgo Maria!
Mater amata, intemerata,
Ora, ora pro nobis![1]

1. Voir dans l'Office de la sainte Vierge les autres hymnes et antiennes.

Prière de saint Bernard.

Memorare, o piissima Virgo Maria, noi esse auditum a sæculo, quemquam ad tu currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia, esse derelictum : ego, tali animatus confidentia, a te venio ; ad te, Virgo Virginum, Mater curro : coram te gemens peccator assist Noli, Mater Verbi, verba mea despicere, s audi propitia et exaudi.

Souvenez-vous, ô très miséricordieu Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu di qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vot protection, imploré votre assistance, réclam votre médiation, ait été abandonné. Anin d'une pareille confiance, je viens à vo Vierge des Vierges, ma Mère ; je cours vous ; me voici à vos pieds, gémissant sous poids de mes péchés. O Mère du Verbe, rejetez pas mes prières, mais écoutez-les f vorablement, et exaucez-les. (*300 jours.*)

Contre les tentations.

(*P. Zucchi, S. J.*)

O Domina mea, o Mater mea! me tibi totum offero ; atque ut me tibi probem devotum, consecro tibi hodie oculos meos, aures meas, os meum, cor meum, plane me totum.

Quoniam itaque tuus suum, o bona Mater serva me, defende me ut rem ac possessionem tuam. Amen. Ave Maria.

(*100 jours une fois, récitée matin et soir.*)

O ma souveraine, ô ma Mère! je m'offre
ut à vous; et, pour vous prouver mon dé-
uement, je vous consacre aujourd'hui mes
ux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur,
ut moi-même.

Puisque je vous appartiens, ô ma bonne
ère! gardez-moi, défendez-moi comme vo-
e bien et votre propriété. Ainsi soit-il.

Ave Maria.

Aspiration dans la tentation.

O Domina mea, o Mater mea! memento
e esse tuum: serva me, defende me, ut rem
possessionem tuam. (*40 jours.*)

O ma Souveraine, ô ma Mère, souvenez-
us que je vous appartiens; gardez-moi, dé-
ndez-moi comme votre bien et votre pro-
iété.

Prière de saint Louis de Gonzague.

O Domina mea, sancta Maria, me in tuam
edictam fidem ac singularem custodiam,
n sinum misericordiæ tuæ, hodie et quo-
ie, et in hora exitus mei, animam meam
corpus meum tibi commendo; omnem
m et consolationem meam, omnes angus-
et miserias meas, vitam et finem vitæ
æ tibi committo: ut per tuam sanctissi-
m intercessionem, et per tua merita, om-
mea dirigantur et disponantur opera se-
dum tuam tuique Filii voluntatem.

O ma Souveraine, sainte Marie, je me mets sous votre béni patronage et votre garde spéciale et dans le sein de votre miséricorde, pour aujourd'hui et pour tous les jours, et pour l'heure de ma mort, moi, mon âme et mon corps ; je vous confie toute mon espérance et ma consolation, toutes mes angoisses et mes misères, ma vie et la fin de ma vie : pour que, par votre bienheureuse intercession et par vos mérites, toutes mes actions soient dirigées et gouvernées selon votre bon plaisir et celui de votre Fils.

Invocations.

Sancta Virgo Maria immaculata, Mater Dei, Mater nostra, tu pro nobis loquere ad Cor Jesu, qui tuus Filius est et frater noster.

Sainte Vierge, Marie immaculée, Mère de Dieu et notre Mère, parlez pour nous au Cœur de Jésus, qui est votre Fils et notre frère. (*100 jours, une fois le jour.*)

Benedicta sit sancta et immaculata Conceptio B. M. V. (*300 jours.*)

Cor Mariæ immaculatum, ora pro nobis. (*100 jours.*)

Doux cœur de Marie, soyez mon salut. (*300 jours.*)

Notre-Dame du Sacré Cœur, priez pour nous ! (*300 jours.*)

Marie! (*25 jours.*)

PRATIQUE FACILE

POUR LE SAINT ROSAIRE MÉDITÉ

Au milieu de chaque *Ave Maria*, après le saint nom de Jésus, on ajoute l'indication du mystère auquel se rapporte la dizaine.

---

1. Mystères joyeux.

(Lundi, jeudi.)

Quem Virgo concepisti.
Quem visitans Elisabeth portasti.
Quem Virgo peperisti.
Quem in templo præsentasti.
Quem in templo invenisti.

Que Vierge vous avez conçu.
Que vous avez porté chez Elisabeth.
Que Vierge vous avez enfanté.
Que vous avez présenté au Temple.
Que vous avez retrouvé au Temple.

2. Mystères douloureux.

(Mardi, vendredi.)

Qui pro nobis sanguinem sudavit.
Qui pro nobis flagellatus est.
Qui pro nobis spinis coronatus est.
Qui pro nobis crucem bajulavit.
Qui pro nobis crucifixus est.

Qui pour nous a sué du sang.
Qui pour nous a été flagellé.
Qui pour nous a été couronné d'épines.
Qui pour nous a porté la croix.
Qui pour nous a été crucifié.

3. Mystères glorieux.

(Dimanche, mercredi, samedi)

Qui a mortuis surrexit.
Qui in cælum ascendit.
Qui Spiritum Sanctum misit.
Qui te in cælum assumpsit.
Qui te in cælo coronavit.

Qui est ressuscité des morts.
Qui est monté au ciel.
Qui a envoyé le Saint-Esprit.
Qui vous a enlevée au ciel.
Qui vous a couronnée dans le ciel.

VIII. PRIÈRES DIVERSES

Au saint Patron.

Grand Saint dont j'ai l'honneur de porter le nom, Dieu vous a confié d'une façon particulière le soin de mon salut, au jour de mon baptême. En devenant son fils adoptif, je suis devenu aussi votre enfant. J'ai confiance dans votre puissante protection. Obtenez-moi, je vous en prie, d'imiter vos vertus, d'éviter le péché, de sauver mon âme. Veillez sur moi, dans toutes les circonstances difficiles de ma vie, et ne m'abandonnez pas à l'heure de la mort, afin que j'aie le bonheur d'aller glorifier Dieu éternellement avec vous dans le ciel. Ainsi soit-il.

Saint N., mon patron, priez pour moi.

Aux saints patrons de la jeunesse.

La jeunesse est l'âge difficile : c'est la saison des semailles et celle des premières tempêtes.. Elle décide ordinairement de toute la vie par les habitudes qu'on y prend. C'est pour cela que l'Église, dans sa maternelle sollicitude, a donné pour protecteurs et pour modèles aux jeunes gens trois saints. Louis de Gonzague, Jean Berchmans, Stanislas Kotska, qui, en des conditions diverses, ont su, avant d'être arrivés à l'âge d'homme, atteindre la perfection de leur état et mériter un rang élevé dans le ciel.

A SAINT LOUIS DE GONZAGUE

(*Pour obtenir la pureté.*)

O bienheureux Louis, orné d'une angélique pureté, tout indigne que j'en suis, je mets sous votre protection la pureté de mon âme et de mon corps. Je vous supplie, par cette angélique vertu que vous avez si bien pratiquée, de me recommander à l'Agneau sans tache Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à sa très sainte Mère, la Vierge des vierges. Préservez-moi de toute faute grave, ne permettez pas que je me souille d'aucune tache d'impureté ; mais quand vous me verrez dans la tentation et le danger de pécher, éloignez de mon cœur les pensées et les affections impures, rappelez à mon esprit le souvenir de l'éternité et de Jésus crucifié, imprimez profondément dans mon cœur le sentiment de la sainte crainte de Dieu, rallumez-y le feu de l'amour divin, afin qu'après vous avoir imité sur la terre, je mérite de posséder Dieu avec vous dans le ciel. Ainsi soit-il.

Pater, *Ave* (*100 jours*, *une fois par jour*).

ORAISON

Cœlestium donorum distributor Deus, qui in angelico juvene Aloysio miram vitæ innocentiam pari cum pœnitentia sociasti : ejus meritis et precibus concede ; ut innocentem non secuti, pœnitentem imitemur. Per.

A SAINT JEAN BERCHMANS

(*Pour obtenir la régularité.*)

Jeune Saint, qui, sans faire des choses extraordinaires, avez su plaire à Dieu par l'exacte observation du devoir présent et par une attention continuelle à ne pas transgresser la moindre de vos règles, obtenez-moi la grâce de voir toujours, comme vous, la volonté de Dieu dans la direction de mes supérieurs et dans les prescriptions qui règlent ma vie de chaque jour. A votre exemple, à l'exemple du Sauveur à Nazareth, je voudrais être soumis, afin de mériter aussi de grandir avec l'âge en sagesse et en grâce. J'ose attendre de votre puissante et fraternelle intercession le courage et la persévérance nécessaires. Ainsi soit-il.

ORAISON

Concede, quæsumus, famulis tuis, Domine Deus, ejus innocentiæ ac fidelitatis exempla in tuo servitio sectari, quibus angelicus juvenis Joannes ætatis suæ florem consecravit. Per.

A SAINT STANISLAS KOTSKA

(*Pour obtenir le bon emploi du temps.*)

Aimable saint, enfant privilégié de Marie, qui avez été dès vos premiers pas un miracle d'innocence et de pur amour, et qui en peu d'années avez fourni une longue car-

rière de vertu, demandez à Dieu, pour vos condisciples et vos frères, pour moi, la grâce de comprendre la valeur du temps que Dieu nous donne et de l'employer selon ses desseins, avec la même ardeur que vous. J'ignore la mesure de vie qu'il m'accordera et la vocation qu'il me destine. Que ne puis-je, comme vous, jeune encore et innocent, mourir d'amour pour Jésus et Marie! Mais si je dois vivre, travailler et lutter, aidez-moi dès maintenant, je vous en conjure, à m'y préparer par de sérieux efforts et à profiter de mes jeunes années pour assurer mon avenir éternel. Ainsi soit-il.

ORAISON

Deus, qui inter cætera sapientiæ tuæ miracula etiam in tenera ætate maturæ sanctitatis gratiam contulisti : da, quæsumus; ut beati Stanislai exemplo, tempus instanter operando redimentes, in æternam ingredi requiem festinemus. Per.

A SAINT IGNACE DE LOYOLA

(*Pour la générosité au service de Dieu.*)

ORAISON

Deus, qui ad majorem tui nominis gloriam propagandam, novo per beatum Ignatium subsidio militantem Ecclesiam roborasti : concede; ut ejus auxilio et imitatione certantes in terris, coronari cum ipso mereamur in cælis. Qui vivis.

Prière attribuée à saint Ignace.

O Verbe de Dieu bien-aimé, apprenez-moi à être généreux, enseignez-moi à vous servir comme vous le méritez, à donner sans compter, à combattre sans souci des blessures, à travailler sans chercher le repos, à me dépenser sans attendre d'autre récompense que celle de savoir que je fais votre sainte et divine volonté.

Aspiration de saint Ignace.

O mon Dieu, faites que je vous aime, et que la seule récompense de mon amour soit de vous aimer toujours davantage. (*100 jours, une fois le jour.*)

A SAINT FRANÇOIS-XAVIER

La *neuvaine de la grâce* en l'honneur de ce Saint (du 4 au 12 mars, jour de sa canonisation) est ainsi appelée, parce qu'il avait promis au P. Mastrilli d'exaucer tous ceux qui la feraient pieusement. Pie X (23 mars 1904) a accordé trois cents jours d'indulgence aux fidèles qui diront la prière suivante ou, à son défaut, 5 *Pater, Ave* et *Gloria*, pour chacun des neuf jours, et une indulgence plénière dans les huit jours après la neuvaine, — le tout deux fois par an, à n'importe quelle époque.

Saint très aimable et plein de charité, j'adore respectueusement avec vous la Majesté divine, et parce que je me complais singu-

lièrement dans la pensée des dons particuliers de la grâce qu'elle vous a départis pendant votre vie, et de ceux de la gloire après votre mort, je lui rends de très ferventes actions de grâces, et je vous supplie de tout mon cœur de m'obtenir, par votre puissante intercession, la grâce si importante de vivre et de mourir saintement ; je vous supplie de m'obtenir aussi (*désigner la grâce particulière qu'on veut obtenir*) ; et si ce que je demande n'est point selon la gloire de Dieu et le plus grand bien de mon âme, obtenez-moi ce qu'il y a de plus conforme à l'un et à l'autre. Ainsi soit-il.

Pater. Ave. Gloria.

ORAISON

Deus, qui Indiarum gentes beati Francisci prædicatione et miraculis Ecclesiæ tuæ aggregare voluisti : concede propitius, ut cujus gloriosa merita veneramur, virtutum quoque imitemur exempla. Per Christum.

Prière du Père de la Colombière.

Acte de confiance en Dieu.

Mon Seigneur et mon Dieu, je suis persuadé que vous veillez sur tous ceux qui espèrent en vous, et qu'on ne peut jamais manquer de rien quand on attend tout de vous ; c'est ce qui fait que je suis résolu de vivre désormais sans aucun trouble, et de jeter dans votre sein paternel toutes mes inquiétudes et toutes mes peines. Les créatures

peuvent s'armer contre moi, les maladies peuvent m'ôter la force et les moyens de vous servir selon mes désirs, je puis même perdre votre grâce par le péché ; mais jamais je ne perdrai ma confiance en votre miséricorde. Je la conserverai jusqu'au dernier soupir de ma vie ; les démons feront de vains efforts pour me l'arracher, rien ne pourra jamais ébranler ma constance. Que les autres attendent leur bonheur des créatures, de leurs biens, de leurs talents ; qu'ils s'appuient sur l'innocence de leur vie, sur la rigueur de leur pénitence; sur le nombre de leurs bonnes œuvres ou sur la ferveur de leurs prières ; pour moi, Seigneur, ma confiance, c'est ma confiance même. Cette confiance en vous n'a jamais trompé et ne trompera jamais personne ; je suis donc assuré que je serai éternellement heureux, parce que j'espère fermement de l'être, et que c'est de vous, mon Dieu, que je l'espère. Je connais, et je ne connais, hélas ! que trop, combien je suis fragile et changeant ; je sais ce que peuvent les tentations contre les vertus les plus solides ; j'ai vu tomber les astres du ciel et les colonnes du firmament s'ébranler. Mais tout cela ne peut m'effrayer, si vous êtes pour moi, et vous le serez toujours, tant que j'espérerai en vous. Ainsi, j'espère que vous me soutiendrez sur les pentes les plus rapides, que vous me protégerez contre les plus périlleux assauts, que vous ferez triompher ma faiblesse de mes plus redoutables ennemis. J'espère, je suis sûr que vous m'aimerez toujours ; j'espère aussi vous aimer sans cesse, sans partage, sans bornes. Et pour

porter tout d'un coup mon espérance au souverain degré, je vous espère, ô mon Dieu, vous-même de vous-même. J'espère qu'après vous avoir aimé, servi et adoré dans le temps, j'aurai le bonheur de vous voir et de jouir de vous pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

Avant l'étude ou la classe.

(*Saint Thomas d'Aquin.*)

Concede mihi, misericors Deus, quæ tibi placita sunt, ardenter concupiscere, prudenter investigare, veraciter agnoscere et perfecte adimplere, ad laudem et gloriam nominis tui. Amen. (*300 jours.*)

Accordez-moi, Dieu de miséricorde, la grâce de désirer ardemment ce qui vous est agréable, de le rechercher sagement, de le concevoir exactement et de le réaliser parfaitement, à la louange et à la gloire de votre nom. Ainsi soit-il.

Prière des Étudiants.

Seigneur, vous distribuez vos dons avec sagesse et bonté. Pour votre plus grande gloire, pour le bien de mon âme, pour la consolation de mes parents, donnez-moi, s'il vous plaît, le succès dans mes études, avec la grâce de ne jamais en tirer vanité.

Je veux travailler à vous contenter et à me rendre capable de répondre un jour à vos desseins sur moi : aidez ma bonne volonté, ô mon Dieu, et soutenez-moi contre la légèreté, la mollesse et le découragement.

Inspirez-moi pour mes maîtres le respect et la docilité, et récompensez-les du bien qu'ils me font.

Donnez-moi aussi pour mes condisciples les sentiments d'une amitié vraiment fraternelle et chrétienne, afin que nous puissions nous soutenir mutuellement dans le chemin de la vertu : mais surtout, ô notre divin Père, préservez-nous tous du malheur de perdre jamais votre amitié par le péché mortel. Nous vous le demandons par les mérites du Sacré Cœur et de la Vierge Immaculée. Ainsi soit-il.

Pour se corriger de son défaut dominant.

Tous les défauts se rattachent à deux chefs : 1° l'*orgueil*, qui engendre l'estime de soi, le mépris d'autrui, l'égoïsme, l'indépendance, la colère et tous les vices contraires à la justice ou à la charité ; 2° la *mollesse*, qui produit la négligence de ses devoirs, l'insouciance, l'amour de son bien-être et des plaisirs faciles, la peur de l'effort et de la lutte, enfin la sensualité et l'impureté. Pour combattre efficacement celui des deux qui domine en nous, deux moyens sont indispensables : 1° le *retour sur soi* par l'examen particulier, pratiqué régulièrement et persévéramment ; — 2° la *prière continuelle*, soutenue par la sainte communion. (Pour les détails pratiques, voir l'Appendice de ce *Petit livre*.)

Seigneur, vous voyez ma faiblesse et mes rechutes continuelles dans la même faute. Je vous en demande pardon ; je déteste ma lâcheté ; je veux me corriger. Mais je ne

puis rien sans vous. Aidez-moi de votre grâce : avec elle je pourrai tout.

Cœur de Jésus, Marie ma mère, soutenez-moi dans la lutte.

Pour connaître sa vocation.

Notre salut est étroitement lié à notre état de vie ; car Dieu, tout en nous laissant peut-être le choix entre plusieurs états, nous réserve certaines grâces en vue d'un seul qu'il désire pour nous. Il importe donc de ne pas nous tromper dans ce choix.

Deux voies s'ouvrent devant le jeune homme : 1° la *voie parfaite,* qui est celle des *conseils* évangéliques, impliquant le renoncement au monde et le sacrifice total de soi à Dieu. Pour y entrer, il faut un appel de Dieu (*vocatio*), manifesté extraordinairement par quelque événement extérieur, plus ordinairement par les attraits intérieurs, accompagnés des aptitudes convenables et contrôlés par une sage direction ; — 2° la *voie ordinaire*, qui est celle des *commandements.* Ici l'homme, n'étant pas appelé au renoncement complet, peut suivre ses goûts naturels pour une carrière préférée et organiser librement sa vie, à condition de subordonner toujours ses projets au salut de son âme et de régler selon Dieu l'emploi des dons qu'il en a reçus.

La retraite de fin d'études est l'époque indiquée pour le choix définitif de l'*état de vie* et du *plan de vie.* Mais ce choix veut être préparé de plus loin. La réflexion personnelle et l'expérience d'autrui doivent servir à dégager la réalité, des ignorances et des illusions qui l'enveloppent quelquefois. La prière doit obtenir à l'esprit la lumière, au cœur la force. (Voir à l'Appendice la Méthode d'élection.)

Prière pour connaître sa vocation.

Seigneur, mon Créateur et mon Père, je vous dois tout ce que je suis et tout ce que j'ai : je n'ai pas le droit d'en disposer au gré de mes caprices. En me le donnant, vous aviez vos desseins sur l'emploi que je dois en faire, pour le bien de mon âme et d'autres âmes : mon devoir est de chercher à connaître ces desseins pour y conformer toute ma vie.

Suis-je destiné à jouir des biens de ce monde, à titre de simple chrétien, ou m'appellerez-vous à y renoncer, en tout ou en partie, pour me contenter ici-bas de la joie intime de faire uniquement votre sainte volonté, même dans les privations et la souffrance? N'imposerez-vous à ma faiblesse que les vertus ordinaires, ou me fixerez-vous un degré de sainteté qui exigera des sacrifices et des luttes? Dans quelle mesure voudrez-vous que je sois utile au prochain? Sera-ce par la prière, le bon exemple et les œuvres de charité vulgaires, ou par un apostolat plus actif et plus élevé?

C'est à vous, Seigneur, de manifester votre volonté : parlez, votre serviteur écoute. Quel que soit votre appel, je serais ingrat et déraisonnable d'y résister : car vous ne voulez autre chose que mon bien et je ne saurais le trouver en dehors de votre bon plaisir. Éclairez-moi donc sur la voie que j'ai à suivre, et fortifiez-moi, pour que je la suive sans faiblesse jusqu'au terme de la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

Pour ses parents et ses proches.

Notre Père qui êtes aux cieux, je viens vous remercier de m'avoir donné les parents qui représentent pour moi sur la terre votre autorité et votre bonté. C'est à eux, après vous, que je dois tous les bienfaits de la vie, l'éducation, une tendresse constamment attentive au bien de mon corps et de mon âme. Daignez, ô mon Dieu, les récompenser comme ils le méritent, en leur accordant dès ce monde tout le bonheur possible, en les préservant de tout mal, en les consolant dans leurs épreuves, mais surtout en leur distribuant les grâces nécessaires pour gagner une belle place au paradis.

Moi-même, Seigneur, ne permettez pas que je les contriste jamais par une ingratitude : aidez-moi, au contraire, à leur prouver toujours mon affection filiale par mon obéissance, mon travail, ma piété, mon amour du devoir. Inspirez-leur aussi, du haut du ciel, et bénissez les projets d'avenir qu'ils formeront pour moi, comme pour mes frères et sœurs, afin que votre sainte volonté s'accomplisse parfaitement sur nous tous, pour votre gloire et pour notre bien.

O Marie, très douce mère des hommes, étendez votre puissante protection sur ma famille et sur chacun de ses membres. Faites-nous trouver dans une sincère union des cœurs la joie pure et le soutien mutuel, pour qu'après vous avoir servis sur la terre, vous et votre divin Fils, nous puissions un jour,

sans que personne manque au rendez-vous, jouir avec vous du bonheur éternel. Ainsi soit-il.

Pour les défunts.

1. *Dies iræ*, dies illa
Solvet sæclum in favilla,
Teste David cum Sibylla.
Quantus tremor est futurus,
Quando Judex est venturus,
Cuncta stricte discussurus!
Tuba mirum spargens sonum
Per sepulcra regionum,
Coget omnes ante thronum.
Mors stupebit et natura,
Quum resurget creatura,
Judicanti responsura.
Liber scriptus proferetur,
In quo totum continetur,
Unde mundus judicetur.
Judex ergo quum sedebit,
Quidquid latet apparebit,
Nil inultum remanebit.
Quid sum miser tunc dicturus,
Quem patronum rogaturus,
Quum vix justus sit securus?
Rex tremendæ majestatis,
Qui salvandos salvas gratis,
Salva me, fons pietatis.
Recordare, Jesu pie,
Quod sum causa tuæ viæ,
Ne me perdas illa die.
Quærens me sedisti lassus,
Redemisti crucem passus:
Tantus labor non sit cassus.

Juste judex ultionis,
Donum fac remissionis,
Ante diem rationis.
Ingemisco tanquam reus,
Culpa rubet vultus meus :
Supplicanti parce, Deus.
Qui Mariam absolvisti
Et latronem exaudisti,
Mihi quoque spem dedisti.
Preces meæ non sunt dignæ,
Sed tu bonus fac benigne,
Ne perenni cremer igne.
Inter oves locum præsta
Et ab hædis me sequestra,
Statuens in parte dextra.
Confutatis maledictis,
Flammis acribus addictis,
Voca me cum benedictis.
Oro supplex et acclinis,
Cor contritum quasi cinis :
Gere curam mei finis.
Lacrymosa dies illa,
Qua resurget ex favilla
Judicandus homo reus.
Huic ergo parce, Deus.
Pie Jesu, Domine,
Dona eis requiem.
Amen.

2. *De profundis*, à l'Office des morts, p. 203. (*Cinquante jours, 3 fois par jour.*)

3. O Marie, mère de Dieu et mère de miséricorde, priez pour nous et pour les fidèles trépassés (*100 jours, une fois le jour.*)

Invocations pour obtenir une bonne mort.

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie.

Jésus, Marie, Joseph, faites que je meure en votre sainte compagnie. (*100 jours pour chaque invocation.*)

———

APPENDICE

QUELQUES AVIS POUR LA VIE CHRÉTIENNE

I. DOCTRINE

Les principes qui dirigent la vie chrétienne peuvent se réduire à quelques propositions très simples :

1. Nous sommes sur terre pour glorifier Dieu notre Créateur et pour sauver notre âme.

2. Nous atteindrons cette double fin en évitant le péché et en pratiquant la vertu.

3. Nous ne pouvons éviter le péché et pratiquer la vertu que par une lutte continuelle contre le démon, contre le monde et contre nous-mêmes.

4. Dans cette lutte, la victoire dépend de deux choses : la grâce, que Dieu ne refuse jamais, et notre propre bonne volonté.

---

1. Vertus théologales et vices contraires.

On appelle *théologales* les vertus qui ont Dieu pour objet immédiat.

Ce sont la *foi*, l'*espérance* et la *charité*.

I. La *foi* est une vertu surnaturelle qui incline notre intelligence à donner son plein assentiment aux vérités révélées à cause de la souveraine autorité de Dieu, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper.

Elle a pour objet toutes les vérités que Dieu nous a fait connaître soit par lui-même, soit par ses envoyés. L'ensemble de cet enseignement est renfermé dans l'Écriture et la Tradition, dont le dépôt et l'interprétation ont été confiés par Dieu à son Église.

Elle a pour motif la véracité infaillible de Dieu. L'acte de foi suppose deux conditions, savoir : 1° que Dieu a dit telle chose ; 2° que sa parole est infaillible. Ces deux points nous sont révélés, d'un côté par la lumière de la raison, par l'histoire et par le témoignage de l'Église ; de l'autre, par la lumière et le secours de la grâce. Ce n'est donc pas un acte aveugle ou imprudent, mais un acte éminemment raisonnable.

Tout chrétien est obligé : 1° de connaître et de croire les deux vérités fondamentales, qui sont l'existence de Dieu et sa justice rémunérative, et, en outre, les principales vérités pratiques comprises dans le Symbole des Apôtres, les Commandements, les Sacrements, l'Oraison dominicale ; 2° de faire quelquefois dans la vie un acte de foi, au moins implicite, spécialement pour la réception des Sacrements, dans les tentations et à l'article de la mort ; 3° de confesser sa foi, même au péril de ses biens et de sa vie, chaque fois que l'honneur dû à Dieu, notre propre salut ou le salut du prochain sont en cause.

Les vices opposés à la foi sont :

1° L'*infidélité,* absence de la foi chez ceux qui la repoussent, quand elle leur est

offerte, ou qui négligent de l'acquérir (païens, juifs, mahométans);

2° L'*incrédulité*, absence de la foi chez ceux qui, l'ayant reçue, l'ont perdue (athées, déistes, panthéistes, rationalistes);

3° L'*hérésie*, erreur volontaire et obstinée sur quelque vérité particulière chez un chrétien baptisé;

4° L'*apostasie*, renoncement total à la foi chrétienne.

A la *foi* se rattache la vertu morale de *religion*, par laquelle on rend à Dieu le culte qui lui est dû comme Maître souverain (adoration), comme Bienfaiteur (action de grâces), comme Juge (propitiation), comme Père (impétration).

Ces divers actes de religion sont autant de formes de la *prière*, qui est une élévation de l'âme vers Dieu. La prière peut être *mentale* ou *vocale*, *privée* ou *publique*. Cette dernière comprend toutes les cérémonies de l'Église. Dieu a droit comme chef suprême de la société humaine au culte public ou social, qui trouve son expression parfaite dans le saint sacrifice de la messe.

Nos devoirs de religion sont contenus principalement dans les trois premiers commandements de Dieu et précisés sur quelques points par les commandements de l'Eglise. On y manque surtout gravement :

1° Par superstition (idolâtrie, vaine observance, divination, magie);

2° Par irréligion (tentation de Dieu, sacrilège, simonie);

3° Par blasphème ou parjure ;

4° Par profanation du saint jour de dimanche ;

5° Par omission de la messe dominicale ou du devoir pascal.

Aux actes de *religion* obligatoires les chrétiens fervents ne manquent pas de joindre, suivant leurs besoins ou leurs attraits, certaines œuvres de *piété* ou de *dévotion,* selon la parole de l'Apôtre : « La piété est utile à tout, car elle a les promesses de la vie présente et de la vie future. » En tête, la réception plus fréquente des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, qui nous ouvrent les grandes sources de la grâce ; puis les prières qui sanctifient nos actions de chaque jour ; enfin les dévotions qui nous procurent l'assistance particulière de Notre-Seigneur et des saints : le Sacré-Cœur, Notre-Dame, Saint Joseph, nos anges gardiens et nos patrons.

II. L'*espérance* est une vertu surnaturelle qui nous fait attendre avec pleine confiance, à cause des promesses de Dieu, le bonheur futur et les moyens de l'acquérir.

Elle a pour motifs la bonté de Dieu, sa toute-puissance et sa fidélité aux promesses qu'il nous a faites en vue des mérites de son Fils.

L'acte d'espérance comprend le désir du bonheur éternel, la ferme assurance d'y arriver en prenant les moyens et la disposition du cœur à vaincre tous les obstacles. Il est absolument nécessaire au salut et doit être renouvelé quelquefois dans la vie

Les vices opposés sont :

1° Le *désespoir*, défiance consentie, par suite de laquelle on renonce à attendre de Dieu son salut et les moyens d'y arriver ;

2° La *présomption*, confiance déréglée, par suite de laquelle on prétend obtenir son salut en dehors des moyens que Dieu a établis, c'est-à-dire par ses seules forces ou sans aucun effort.

III. La *charité* (dans son sens général) est une vertu surnaturelle qui nous fait aimer Dieu comme le souverain bien à cause de lui-même et le prochain à cause de Dieu.

Aimer Dieu pour ses infinies perfections et plus que tout le reste, c'est la charité *parfaite*, qui suffit à justifier le pécheur. Elle devient *imparfaite*, si nous aimons Dieu pour ses bienfaits ou en général pour notre propre bien, quoique le désir de notre bien ne soit pas incompatible avec le motif de la charité parfaite.

Nous devons aimer le prochain : 1° parce que Dieu l'ordonne ; 2° parce que tous les hommes sont les images de Dieu, ses enfants et nos frères. Nous devons l'aimer comme nous-mêmes, c'est-à-dire être prêts à faire pour lui ce que nous désirons raisonnablement qu'on fasse pour nous.

Voici l'ordre à suivre dans nos affections :

1° Après Dieu, nous devons nous aimer nous-mêmes et, pour les biens spirituels, nous préférer aux autres, en ce sens que

nous n'avons pas le droit de sacrifier pour n'importe qui le salut de notre âme ou son bien essentiel;

2° Nous devons aimer davantage les personnes qui nous sont plus étroitement unies par les liens de la nature ou de la grâce, de l'autorité ou de la bienveillance;

3° Dans l'exercice de l'amour du prochain, nous devons avoir égard aussi, d'une part, à la nécessité des personnes, laquelle peut être *extrême*, simplement *grave* ou *ordinaire*, et, d'autre part, aux inconvénients plus ou moins sérieux qui peuvent nous dispenser de cet exercice en certains cas.

Les œuvres de miséricorde ou de charité comprennent tout ce qui se fait pour le bien corporel ou spirituel du prochain. Il y en a sept principales de chaque espèce :

Œuvres corporelles : 1. Donner à manger à ceux qui ont faim; — 2. Donner à boire à ceux qui ont soif; — 3. Donner des vêtements à ceux qui en manquent; — 4. Donner l'hospitalité aux étrangers; — 5. Visiter les malades; — 6. Soulager les captifs; — 7. Ensevelir les morts.

Œuvres spirituelles : 1. Corriger les pécheurs; — 2. Instruire les ignorants; — 3. Donner de bons conseils à ceux qui en ont besoin; — 4. Consoler les affligés; — 5. Souffrir patiemment les injures; — 6. Pardonner les offenses; — 7. Prier pour les vivants et les morts.

Ces œuvres de charité sont à la fois *méritoires*, *satisfactoires* et *impétratoires*.

Elles deviennent, dans certains cas, une obligation de stricte justice (entre parents

et enfants, supérieurs et inférieurs, riches et pauvres).

Toutes se rapportent à l'*aumône*, qui, avec la *prière* et le *jeûne*, constitue l'ensemble des *bonnes œuvres* nécessaires au salut.

Les vices opposés à la charité sont :

1° La haine de Dieu et des choses divines, qui est propre à Satan et à ses suppôts ;

2° La haine du prochain avec ses conséquences naturelles, qui sont l'envie, la discorde, etc. ;

3° Le scandale — toute parole ou action qui donne au prochain, directement ou indirectement, occasion de pécher. Il est *direct*, quand on a l'intention de faire pécher le prochain et qu'on le sollicite au mal par conseil, enseignement ou excitation quelconque. Il est *indirect*, lorsque, sans avoir cette intention perverse, on prévoit, au moins confusément, la chute du prochain comme résultat de l'acte qu'on pose (mauvais discours, livres, journaux, chansons, dessins, statues, représentations, danses, réunions).

---

2. Vertus morales et péchés capitaux.

On appelle *vertus morales* celles qui règlent les mœurs, c'est-à-dire toute notre conduite. Les quatre principales sont la prudence, la justice, la force et la tempérance, qu'on nomme aussi vertus *cardinales*, parce qu'elles sont comme les pivots de la vie chrétienne. Elles donnent naissance à beaucoup de vertus particulières, qui répondent elles-

mêmes aux différentes obligations des commandements et sont opposées directement aux *péchés capitaux*.

On donne ce dernier nom à sept péchés ou vices qui sont la source de beaucoup d'autres et qui tiennent aux principales passions du cœur humain. On peut y rapporter tout ce que les commandements défendent. Ce sont :

1. L'*orgueil*, amour déréglé de sa propre élévation, mortel, quand il est poussé jusqu'à préférer l'estime de soi à un commandement grave ou jusqu'à mépriser gravement le prochain. Il a pour suites l'ambition, la présomption, la vanité, l'hypocrisie, le mépris d'autrui, l'égoïsme, l'indépendance, l'entêtement et toutes les révoltes. — La vertu contraire est l'*humilité*, amour réglé de son propre abaissement. Elle consiste : 1° à ne pas tirer gloire de ce qu'on tient de soi-même ; 2° à se juger indigne par soi-même des dons de Dieu et incapable d'aucun bien ; 3° à ne pas désirer, de la part des autres, une estime, des honneurs ou des éloges qu'on ne mérite pas, puisque tout bien vient de Dieu ; 4° à désirer même, en ce qui dépend de soi, d'être tenu pour peu de chose et méprisé ; 5° à s'affliger, pour ce qui regarde sa propre personne, des honneurs qu'on reçoit et à ne les accepter que pour les rapporter à Dieu ; 6° à se mettre au-dessous des autres, en ne voyant que le bien qui est en eux et le mal qu'on a en soi ; 7° à nous soumettre absolument au bon plaisir de Dieu pour tout ce qui nous regarde,

spécialement pour les biens et les maux de cette vie ; 8° à nous soumettre aux hommes pour Dieu, dont ils sont les instruments ; 9° à choisir toujours, autant du moins que les convenances et les devoirs d'état le permettent, ce qu'il y a de moins élevé dans les fonctions extérieures, charges, etc...

2. La *colère,* mouvement déréglé de l'âme contre quelqu'un ou quelque chose, avec le désir de se venger. Elle engendre la rancune, la haine, la discorde et une foule de manquements à la charité. — La vertu opposée est la *douceur,* qui domine ou règle les désirs de vengeance. Elle est compatible avec une juste sévérité, mais peut aussi devenir la *clémence,* qui pardonne, et l'*amabilité,* qui prévient les fautes par de bons procédés.

3. L'*envie,* chagrin qu'on éprouve du bonheur d'autrui comme diminuant nos avantages sur lui. On peut y rattacher la joie que nous cause le malheur du prochain comme nous donnant un avantage sur lui. Elle produit la haine, la détraction, la calomnie et toute sorte de méchancetés. — Son contraire est la *bonté de cœur* ou *bienveillance,* qui prend une part fraternelle au bonheur et au malheur du prochain.

4. L'*avarice,* attachement déréglé aux biens matériels. Elle conduit à la fraude, à l'injustice, à la violence, à la dureté de cœur, à toutes les trahisons. — Son contraire est le *détachement* ou la *pauvreté d'esprit,* qui règle la recherche et l'usage des biens de ce monde selon leur destination divine, c'est-à-dire en vue du salut de leurs posses-

seurs et du soulagement des nécessiteux.

5. La *luxure* ou *impureté,* recherche du plaisir charnel. Elle a pour effets le dégoût de la piété, l'affaiblissement des forces du corps et des facultés de l'âme, la ruine de la foi et du sens moral, l'endurcissement du cœur et l'impénitence finale. — La vertu contraire est la *chasteté* ou *pureté,* qu'on appelle aussi la sainte vertu et la vertu angélique.

6. La *gourmandise* ou *intempérance,* amour déréglé du manger et du boire. Elle peut se trouver soit dans la recherche des mets délicats, soit dans la quantité de ce qu'on absorbe, soit dans un empressement excessif, et devient grave, quand elle va jusqu'à nuire notablement à la santé ou à priver de la raison. Elle mène à l'impureté, à la paresse et à tout ce qui dégrade l'homme. — Son contraire est la *tempérance* ou *sobriété,* qui règle les plaisirs de la table selon la raison et la mortification chrétienne.

7. La *paresse* ou *tiédeur,* dégoût des biens spirituels, à raison des peines qu'ils imposent. Elle a pour suites l'indifférence au bien, la peur ou la haine de tout effort salutaire, le dégoût des choses divines, l'oubli de ses devoirs d'état, la dissipation. — Son contraire est la *ferveur,* c'est-à-dire l'amour ardent du bien, qui produit la piété, la générosité du cœur et toutes les formes du dévouement chrétien.

II. PRATIQUE

---

1. Moyens généraux pour prévenir le mal et progresser dans le bien [1].

1. Le moyen principal et universel, c'est la prière humble et fréquente, accompagnée d'une grande confiance en Dieu. Il faut donc y recourir, dès que la tentation se présente, et implorer avec grande ferveur et persévérance le secours de la grâce divine. En outre, il sera très utile de se rendre familier l'usage des oraisons jaculatoires et de faire souvent dans la journée quelque pieuse aspiration vers Dieu.

2. Il est avantageux ou plutôt indispensable qu'on renouvelle fréquemment la résolution de ne point pécher et qu'on se demande compte de la manière dont on a pratiqué sa résolution. (Voir ci-après la méthode de l'*examen particulier.*)

3. La confession fréquente. Se confesser immédiatement, quand on est tombé dans un péché mortel ; hors de là, à intervalles réglés.

4 La communion fréquente, mais avec la préparation et l'action de grâces convenable.

5. La fuite des mauvaises compagnies et

1. Cf. *Théologie morale* du P. Lehmkuhl, II, 324 (d'après Lacroix, l. VI, p. 2, n. 1825).

la fréquentation des gens de bonne vie et mœurs.

6. La lecture de livres pieux.

7. La méditation des vérités éternelles, et de la vie du Sauveur et des Saints. (Voir ci-après les diverses *méthodes de méditation.*)

8. Le souvenir fréquent de la présence de Dieu en tous lieux.

9. Le souvenir des fins dernières : la mort, le jugement, l'enfer et le ciel.

10. En punition d'une rechute, s'imposer une pénitence volontaire, fixée d'avance. C'est un excellent remède, non seulement pour se garder des péchés graves, mais aussi pour se corriger de ses défauts quelconques ou même des simples imperfections, pourvu qu'on se l'applique avec rigueur et persévérance.

11. La dévotion spéciale au Sacré Cœur de Jésus, à la Sainte Vierge et à l'ange gardien. Ici encore, il faut se fixer quelques pratiques sérieuses, peu nombreuses, mais qu'on observera fidèlement.

12. La confiance et la persévérance, même après des rechutes. Car rien ne mine davantage les forces spirituelles que le découragement, qui, en présence de rechutes fréquentes, tend à nous faire croire notre correction trop difficile ou presque impossible. Cette impression vient de ce qu'on a mal pratiqué les moyens précédents et tient à une sorte d'orgueil ou de secret dépit. Il faut donc renoncer à toute confiance dans nos propres forces et placer toutes nos espérances en Dieu seul, qui, après nos chutes les plus graves, ne cesse de stimuler

notre conscience, en nous rappelant sa loi sainte, et nous offre toujours son aide.

---

2. Moyens particuliers pour combattre les principaux vices et acquérir les vertus contraires.

A. Orgueil.

1. Considérez : Ce que vous avez été? Rien. — Ce que vous êtes? Quant à votre âme, enveloppé de ténèbres, sujet aux passions, accablé de péchés ; quant au corps, semblable aux bêtes.

2. Le Christ, notre Maître et Seigneur, nous a surtout offert le modèle de l'humilité : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » (Mat., XI, 29.) Par contre, l'orgueil est le grand péché du démon.

3. L'humilité conduit à l'acquisition des biens éternels : « Dieu résiste aux orgueilleux, mais donne sa grâce aux humbles. » (Jac., IV, 6.)

4. Pour acquérir l'humilité, l'humiliation est nécessaire. Donc, autant que le permettent les convenances sociales, il faut observer la modération dans l'éclat extérieur, fréquenter les gens simples et modestes, se garer contre les éloges, au lieu de les rechercher.

B. Colère.

1. Il faut éloigner, quand on le peut, les occasions extérieures qui portent à la colère ; si non, atténuer le danger, moyennant des précautions.

2. Dieu, qui est la sainteté infinie, aurait pu en toute justice s'irriter de nos fautes et nous châtier : s'il nous a pardonné, n'est-il pas juste que nous pardonnions aussi à notre frère ?

3. Si le prochain ne mérite point de pardon, Jésus-Christ, qui nous demande de pardonner, ne mérite-t-il pas que nous le lui accordions ?

4. Si nous ne pardonnons pas, Dieu nous refusera son pardon. La demande du *Pater* : « Pardonnez-nous... comme nous pardonnons... », retombera sur notre tête.

5. Dans l'accès même de la colère, il faut retenir sa langue : car il est plus facile, alors, de garder le silence que de parler avec modération.

C. Envie.

1. L'envieux est son propre bourreau, et ce vice est de tous le plus déraisonnable.

2. Porter envie aux autres, est diabolique : se réjouir de leur bonheur, c'est ressembler à Dieu, qui prend plaisir à voir le bien qu'il répand sur ses créatures.

3. Tous les hommes sont frères et appelés à jouir fraternellement de la bienheureuse éternité : il n'y aura point là de place pour le jaloux.

4. Quand on est tenté d'envie contre quelqu'un, un bon remède est de lui donner un témoignage effectif de bienveillance, ou du moins de prier spécialement pour lui.

D. Avarice.

1. L'Écriture dit ; « Il n'est rien de plus

criminel que l'avare, rien de plus inique que d'aimer l'argent. L'âme même de celui-là est à vendre. » (Eccli., x, 9.)

2. La possession de grandes richesses ne rassasie point l'âme, mais la tourmente plutôt et augmente sa soif de l'argent : plus on modère ses désirs, plus on a de sécurité et de paix.

3. Il faudra bientôt tout quitter, et vos biens seront peut-être dilapidés : ne vaut-il pas mieux vous en servir pour vous assurer une place au ciel, par l'aumône et les bonnes œuvres?

4. « Ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation et dans les filets du diable. » (I Tim., 6, 9.) Le Sauveur s'est fait pauvre pour nous : s'il y avait une meilleure voie que celle-là pour aller au ciel, il nous l'aurait montrée.

E. Luxure.

1. Fuite des choses ou des personnes dont la vue excite à quelque indécence ; fuite de toute familiarité dangereuse.

2. Fuite du désœuvrement. Avoir toujours une occupation honnête (travail ou distraction).

3. Garde des sens. Se défier de la curiosité malsaine qui veut tout voir, tout savoir et parler de tout (spectacles, lectures, sociétés [1]).

---

1. Un jeune homme qui veut *lire*, ne peut se dispenser de connaître les règles de l'*Index* : elles ne sont pas de simple conseil, mais d'obligation stricte et grave pour tous les chrétiens.

4. Ne pas flatter son corps en le traitant délicatement, mais plutôt le traiter rudement, à l'exemple de tant de Saints qui ont malmené le leur comme le pire des ennemis. Si l'on n'ose aller jusque-là, du moins faut-il s'en rapprocher par quelques mortifications dans le manger, le boire, le coucher...

5. Il faut combattre la tentation dès son début : plus elle grandit, plus elle est difficile à vaincre.

6. En cette matière surtout, une humble prière est indispensable, selon le mot de la Sagesse : « Quand j'eus compris que je ne pouvais être chaste si Dieu ne me l'accordait,... j'allai au Seigneur et l'implorai. » (Sag., VIII, 21.)

7. La dévotion à la Vierge Immaculée.

8. Les œuvres de miséricorde, exercées en vue de nous rendre Dieu propice

F. Gourmandise.

1. La gourmandise est un vice honteux, qui dégrade l'homme et confine à l'impureté.

2. Il faut se garder des aliments trop délicats ou excitants; si l'on est obligé d'en user, le faire avec modération.

3. En donnant au corps ce dont il a besoin pour réparer ses forces, l'esprit ne doit pas s'absorber dans cette occupation matérielle, mais la relever par des considérations pieuses ou, du moins, par des discours honnêtes.

4. On peut se fixer d'avance une mesure raisonnable, qu'on ne dépassera point; si l'on était tenté de la dépasser, on restera en dessous, pour se vaincre.

5. Il peut être avantageux de s'imposer régulièrement une petite privation, si légère qu'elle soit.

G. Paresse.

1. L'Écriture dit : « Le paresseux veut et ne veut pas... Les désirs tuent le paresseux. » (Prov., XIII, 4 et XXI, 25.) Et ailleurs : « Parce que tu n'es ni froid ni chaud, mais tiède, ma bouche va te rejeter. » (Apoc., III, 16.) Et le serviteur paresseux de l'Évangile est puni comme mauvais serviteur : « Jetez ce serviteur inutile dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. » (Mat., XXV, 30.)

2. Le temps est court; toute notre vie, si longue qu'on la suppose, n'est rien en comparaison de l'éternité. Quelle folie de rester inactif, quand on ne devrait pas en négliger une parcelle pour assurer son salut!

3. Dans le chemin du ciel, ne pas avancer, c'est reculer.

4. Que de peines on se donne dans le monde pour arriver aux honneurs et à la richesse! Dieu et le ciel n'en méritent-ils pas davantage?

5. Pour mieux vaincre la paresse et la tiédeur, il faut régler sa vie selon un plan déterminé, renouveler chaque matin la résolution de le suivre et s'en demander compte chaque soir.

3. Méthodes.

A. Examen particulier.

L'examen particulier quotidien, tel que saint Ignace le présente, ne fait qu'appliquer pratiquement à la correction de nos défauts les deux grands moyens que Notre-Seigneur recommanda aux Apôtres pour ne pas succomber à la tentation : « Veillez et priez ! » C'est un ensemble de prescriptions très simple en apparence, mais très puissant, parce qu'il oblige à une vigilance de tous les instants et au recours régulier à Dieu.

Voici comment saint Ignace l'explique dans son Livre des *Exercices spirituels :*

« L'examen particulier quotidien renferme trois temps et deux retours sur soi.

« Le premier temps est le matin. Dès qu'on se lève, on doit prendre la résolution de se garder soigneusement du péché particulier ou du défaut dont on veut se corriger.

« Le second temps est après le dîner. On demande à Dieu Notre-Seigneur ce que l'on désire savoir : la grâce de se rappeler combien de fois on est tombé dans ce péché particulier ou ce défaut, et celle de se corriger pour l'avenir. Puis on fait le premier examen, demandant compte à son âme, selon la résolution prise, sur la chose particulière dont on veut se corriger. Pour cela, on parcourt successivement les heures ou les autres intervalles du temps écoulé, depuis le moment du lever jusqu'à celui du présent examen, et l'on marque sur la première ligne de la figure ci-dessous autant de points qu'on est tombé de fois dans le péché ou défaut

en question. Après quoi, on renouvelle la résolution de s'amender jusqu'au prochain examen.

« Le troisième temps est après le souper. On fait alors de la même manière le second examen, heure par heure, depuis le premier examen jusqu'à celui-ci, et l'on marque par des points sur la seconde ligne le nombre de fois qu'on est tombé. »

Pour arriver plus vite à détruire le péché ou défaut particulier, saint Ignace ajoute deux recommandations pratiques :

1° Chaque fois qu'on tombe, approcher la main de la poitrine en regrettant sa chute — ce qui peut se faire même en compagnie sans être remarqué.

2° Le soir, constater, par la comparaison des points marqués, s'il y a eu progrès du premier examen au second. On comparera de même chaque jour à la veille et chaque semaine à la précédente.

1re sem.	2e sem.
D	D
L	L
M	M
M	M
J	J
V	V
S	S

Si l'on ne peut faire l'examen du milieu de la journée, ni complètement ni sommairement, on fera au moins celui du soir. Rien n'empêche d'y ajouter, mais *à part*,

un examen plus général sur les autres péchés, tel que le comporte la prière du soir, en y mettant le temps convenable, sans exagérer.

Quant au choix du péché ou du défaut à combattre, il est bon de consulter un directeur éclairé, qui connaisse tous nos faibles et notre besoin le plus urgent. D'ordinaire, on commence par attaquer le défaut dominant, celui qui est la cause de nos fautes les plus fréquentes ou les plus graves : on le trouve toujours, plus ou moins caractérisé, parmi les sept péchés capitaux.

Mais pour en avoir raison, il ne faut pas le prendre en bloc : il faut, selon le vieil adage qui recommande de diviser pour régner (*Divide et impera*), le décomposer en plusieurs parties, qu'on attaquera séparément. D'abord, les manifestations extérieures, qui sont plus faciles à saisir; puis, les mauvais mouvements intérieurs.

Quand on sera arrivé à ne plus commettre que des fautes rares et légères, on passera du négatif au positif, c'est-à-dire de la lutte contre le vice à la pratique de la vertu opposée, dont on fera des actes soigneusement gradués et toujours contrôlés selon la méthode de l'examen particulier, avec cette seule différence que les points marqués ne représenteront plus des fautes, mais des actes de vertu.

La fidélité persévérante à toutes ces prescriptions est une condition indispensable du succès final. Il faut y joindre la prière humble et ardente, qui fait descendre sur la bonne volonté de l'homme la toute-puissante bénédiction de Dieu.

B. Méditation.

Méditer, c'est réfléchir sur un sujet de piété pour en tirer un fruit pratique.

Rien de plus simple : car le procédé est à la portée de tout le monde. Il suffit d'avoir une intelligence et une volonté.

Rien de plus utile pour nous soutenir et nous encourager dans le bien : car notre volonté risque naturellement de fléchir, si elle n'est sans cesse stimulée par l'intelligence, lui rappelant ses devoirs et ses intérêts.

Tout chrétien capable de réfléchir devrait, chaque jour, consacrer au moins quelques instants à cet exercice, qui, d'ailleurs, s'adapte à toutes les situations.

En voici différentes formes. Toutes ont cela de commun qu'elles s'ouvrent et se ferment par une prière.

1. La *lecture méditée*. — Elle consiste à prendre une méditation toute faite et à s'appliquer, selon ses besoins et ses attraits personnels, les pensées, les sentiments et les conclusions pratiques de l'auteur.

2. La *méditation personnelle sur une simple pensée*. — La pensée peut être prise dans l'Écriture (par exemple une des huit béatitudes), dans les Maximes des saints, dans l'*Imitation de Jésus-Christ* ou quelque autre livre de piété.

Tout d'abord, demandez à Dieu par une courte prière d'éclairer votre esprit et de toucher votre cœur. Puis réfléchissez sur le sens de la pensée, sur les raisons qui la justi-

fient, sur les applications que vous pouvez ou devez en faire à vous-même pour le bien de votre âme. Tirez de là une résolution immédiatement pratique, et priez Dieu ou les Saints de vous aider à la réaliser [1].

3. La *méditation sur un sujet complet*, c'est-à-dire sur un ensemble de pensées, une grande vérité, telle que la fin de l'homme, la mort, le bon emploi du temps, la confiance en Dieu, etc. — La méthode sera la même que pour l'exercice précédent, si ce n'est que le sujet devra être partagé en deux ou trois points, auxquels on appliquera successive-

---

1. On peut aussi prendre pour sujet de l'exercice une vertu, un vice, un commandement de Dieu ou de l'Eglise et, après en avoir compris le sens et les raisons, s'examiner sur les reproches qu'on aurait à se faire dans la pratique, en demander pardon à Dieu et lui promettre de s'amender, avec le secours de sa grâce.

La même méthode peut s'appliquer aux prières vocales. On s'arrête successivement à chacun des mots principaux qui la composent, et cela, aussi longtemps qu'on y trouve de quoi nourrir sa dévotion. Le temps de finir arrivé, on récite couramment le reste de la prière, sauf à la reprendre plus tard après le dernier mot médité. Cet exercice offre un moyen très utile pour combattre les effets de la routine dans la récitation de nos prières habituelles.

Quand on ne peut réfléchir beaucoup, par exemple en cas de maladie, il suffit de s'arrêter à chaque mot durant l'intervalle d'une respiration à l'autre, en pensant au sens du mot, à la dignité de la personne qu'on prie, à notre propre indignité, etc. (*D'après saint Ignace.*)

ment l'intelligence et la volonté, pour aboutir toujours à quelque résolution pratique.

4. La *méditation sur un fait sensible*, ou *contemplation*. — Elle met en jeu les trois facultés ou puissances de l'âme, pour produire un effet plus complet. Voici comment saint Ignace la présente :

« La méditation par les trois puissances contient d'abord une oraison préparatoire et deux préludes.

« L'*oraison préparatoire* consiste à demander à Dieu sa grâce, pour que toutes mes intentions, mes actions et mes opérations (durant l'exercice) soient uniquement dirigées au service et à la gloire de sa divine Majesté.

« Le *premier prélude* est la composition de lieu, qui est de voir par l'imagination le lieu matériel où se trouve la chose que je veux contempler, comme le temple ou la montagne où se trouve Jésus-Christ ou Notre-Dame, selon le sujet de la contemplation.

« Le *second prélude* est de demander à Dieu Notre-Seigneur ce que je veux et désire. La demande doit être conforme au sujet : si la contemplation se fait sur la Résurrection, il faut demander la joie avec le Christ joyeux ; si elle se fait sur la Passion, on demandera la douleur, les larmes et les tourments avec le Christ tourmenté. »

Vient ensuite le corps de la méditation, qui comprend plusieurs *points*. Le péché des Anges va nous montrer le rôle qu'y jouent les trois puissances de l'âme.

La mémoire nous rappellera d'abord com-

ment « les Anges, créés dans l'état de grâce, refusèrent d'user de leur liberté pour rendre respect et obéissance à leur Créateur et Seigneur, et comment, par suite, étant tombés dans l'orgueil, ils passèrent de l'état d'innocence à celui de malice et furent précipités en enfer. L'intelligence, comparant avec cet unique péché, cause de la damnation des Anges, tant de péchés que j'ai commis, me fera comprendre, par voie de conséquence, combien de fois j'ai mérité le même châtiment. Enfin la volonté remuée par ces réflexions, produira sans peine les actes intérieurs de honte et de confusion qu'elles appellent.

La méditation se termine toujours par un *colloque*. Il se fait, dit saint Ignace, « comme quand un ami parle à son ami ou un serviteur à son maître, tantôt demandant quelque faveur, tantôt s'accusant de quelque faute commise, tantôt lui confiant ses embarras et demandant conseil ».

Cette méthode peut s'appliquer très utilement et très aisément aux mystères de la vie de Notre-Seigneur, qui sont, de tous les sujets de méditation, les plus profitables aux âmes désireuses de plaire au divin Maître en lui ressemblant quelque peu. Voici comment.

On prend dans le texte évangélique un fait bien limité, tel que l'Adoration des mages, la résurrection de Lazare, l'agonie du Jardin des Olives, l'Ascension. On le divise d'après la suite naturelle des événements en deux ou trois points. Dans chacun de ces

points, on applique successivement sa mémoire ou son imagination à voir les personnages du mystère, à entendre leurs paroles, à considérer leurs actes; des diverses reflexions que l'intelligence tire de là, se formeront dans l'âme des sentiments variés, que la volonté transformera, comme elle le doit toujours, en résolutions pratiques.

Une sage direction pourra indiquer d'autres méthodes encore.

C. Élection.

Il se présente dans la vie telles circonstances, où l'on est obligé de prendre une décision qui engage de graves intérêts, parfois tout l'avenir temporel et éternel. Sans doute, alors, tout bon chrétien recourra à Dieu par la prière et aux hommes sages par voie de consultation : mais cette seconde ressource peut venir à manquer et, d'ailleurs, il faut, dans certains cas, savoir prendre par soi-même une résolution.

Pour être moins exposé à se tromper, voici une *manière de faire une bonne et saine élection,* tirée des *Exercices* de saint Ignace. Elle comprend six points :

« 1. Me mettre sous les yeux, d'une façon précise, l'objet du choix à faire.

« 2. Me rappeler que la fin essentielle de ma vie, c'est le service de Dieu et le salut de mon âme, et par suite, me tenir dans un équilibre absolu entre les deux partis, ne voulant choisir que ce qui me paraîtra plus avantageux à la gloire de Dieu et à mon salut.

« 3. Demander à Dieu Notre-Seigneur de

vouloir bien diriger ma volonté et mettre dans mon âme ce que je dois faire pour me conformer à son divin plaisir.

« 4. Considérer, avec l'aide de ma raison, quels avantages le premier parti m'apportera, au seul point de vue de la gloire de Dieu et du salut de mon âme, et ensuite, quels inconvénients et dangers. Puis rechercher, de la même façon, les avantages et les désavantages du parti contraire.

« 5. Voir alors de quel côté la raison incline le plus et régler ma décision finale sur l'autorité de la raison, sans égard pour aucune impression sensible.

« 6. La décision prise, aller avec empressement à la prière devant Dieu Notre-Seigneur et la lui offrir, afin qu'il daigne la recevoir et la ratifier, si elle est dans l'intérêt de sa plus grande gloire. »

Dans une seconde méthode plus simple et plus courte, qui peut suffire pour les cas ordinaires ou quand le temps d'un examen détaillé manque, le Saint recommande de se poser à soi-même trois questions :

« 1. Que conseillerais-je, toujours au point de vue de la plus grande gloire de Dieu et de sa propre perfection, à un inconnu ou (si je le préfère) à un ami, auquel je souhaiterais d'être parfait ?

2. Comment voudrais-je, si j'étais à l'article de la mort, avoir procédé à cette élection ?

3. Comment, au jour du jugement, voudrais-je avoir choisi ?

Conclusion : faire ce que je conseillerais

à d'autres et ce que je voudrais un jour avoir fait.

On peut combiner les deux méthodes, comme nous allons le montrer dans un exemple particulier, à l'usage des jeunes gens qui ont à faire leur

Choix d'un état de vie.

1. Me placer franchement au point de vue surnaturel de ma fin dernière et dans la ferme résolution de choisir ce qui sera le meilleur pour la gloire de Dieu et pour le salut de mon âme, sans me laisser influencer par des raisons ou des impressions d'un autre ordre.

2. Prier Dieu d'accorder dans ce but la lumière à mon intelligence et la force à ma volonté.

3. Examiner mes attraits et mes répugnances, mes aptitudes et mes inaptitudes, d'abord pour la vie parfaite (vocation religieuse ou sacerdotale), puis pour la vie ordinaire (simple carrière).

4. Comparer les raisons pour et contre que j'aurai trouvées, les peser; ensuite choisir le parti le plus raisonnable, c'est-à-dire pour lequel il y a plus de raisons sérieuses.

5. Me demander si je conseillerais ce parti à un inconnu ou à un ami auquel je veux du bien.

6. Me demander si, au moment de ma mort et de mon jugement, je voudrais l'avoir choisi.

7. Offrir mon choix à Dieu, pour qu'il l'accepte et le ratifie, si c'est réellement le plus profitable à sa gloire et à mon salut.

1. Pour la Vie religieuse.

Attraits.

Salut plus assuré que dans le monde.
Reconnaissance pour grâces reçues.
Désir de réparation pour mes fautes.
Indifférence ou dégoût pour le monde.
Gloire de Dieu plus grande.
Récompense du renoncement total.
Vie commune, réglée, sans préoccupation.
Motifs personnels.

Ordre contemplatif.

Attraits.

Oubli complet du monde.
Amour de prière et de pénitence.
Goût pour études et exercices monastiques.

Aptitudes.

Santé robuste (jeûnes et veilles).
Disposition pour exercices monastiques.
Caractère peu expansif.

Ordre actif.

Attraits.

Désir d'imiter Notre-Seigneur.
Zèle des âmes.
Bon emploi des dons de Dieu.
Besoin naturel d'action.
Goût pour missions, enseignement...

Aptitudes.

Santé suffisante.
Talent et goût pour études en général.
Jugement droit, imagination réglée.
Cœur généreux, volonté souple.

1. Contre la Vie religieuse.

Répugnances.

Salut probable dans le monde.
Nul appel à la vie parfaite.
Goût raisonnable pour le monde.
Espoir de faire du bien dans le monde.
Crainte des obligations religieuses.
Besoin de liberté, d'action extérieure.
Intérêts personnels ou de famille.

Ordre contemplatif.

Répugnances.

Peur de clôture, silence, solitude.
Peur de prière et pénitence prolongée.

Inaptitudes.

Infirmités ou faiblesse de complexion.
Indisposition aux exercices monastiques.
Caractère expansif.

Ordre actif.

Répugnances.

Crainte d'insuccès en apostolat.
Crainte des dangers du monde.
Amour des exercices contemplatifs.

Inaptitudes.

Santé faible.
Intelligence médiocre.
Défaut de jugement, excès d'imagination.
Etroitesse, mollesse ou raideur.

2. Pour la Vie sacerdotale.

Attraits.

Dévotion et estime du sacerdoce.
Zèle pour le ministère paroissial.
Vie réglée, mais relativement libre.
Goût pour certaines études ou occupations.

Aptitudes.

Santé suffisante.
Talent et goût pour études sacrées.
Jugement droit, volonté décidée.

---

3. Pour la Vie ordinaire.

Attraits.

Situation de famille à garder.
Honorabilité personnelle à conquérir.
Emploi utile des dons de Dieu.
Motifs personnels.

Aptitudes.

Age, santé, tempérament.
Talents spéciaux.
Volonté suffisante pour bien faire.

---

2. Contre la Vie sacerdotale.

Répugnances.

Crainte du célibat ou du monde.
Peu de goût pour certains ministères.
Crainte de monotonie ou d'isolement.
Paresse naturelle.

Inaptitudes.

Santé très faible.
Intelligence médiocre.
Défaut de jugement ou de caractère.

---

3. Contre la Vie ordinaire.

Répugnances.

Situation à créer.
Côtés vulgaires de la profession.
Difficulté pour le bien ; dangers.
Motifs personnels.

Inaptitudes.

Défaut d'aptitudes physiques.
Défaut d'intelligence ou de sens pratique.
Légèreté ou mollesse.

***Principales carrières**

sur lesquelles peut s'exercer le choix pour la vie ordinaire :

1. *Armée* (Écoles spéciales d'officiers ou de sous-officiers).
2. *Marine :* armée ou commissariat.
3. *Administration :* intérieur, finances, colonies...
4. *Diplomatie* (École des Sciences politiques)
5. *Politique.* Journalisme.
6. *Magistrature* (Écoles de droit). Études d'avoué, de notaire.
7. *Médecine.* Pharmacie.
8. *Lettres* ou *Sciences* (Facultés, Hautes Écoles). Enseignement. Écrits.
9. *Beaux-Arts :* architecture, peinture ou sculpture, musique.
10. *Travaux publics* (École Polytechnique) : ponts et chaussées, mines, chemins de fer...
11. *Agriculture* (Écoles spéciales). Colonisation. Forêts.
12. *Industrie* (École centrale, Arts et Métiers...).
13. *Commerce* (Écoles spéciales).

D. Règlement ou plan de vie.

Le grand danger et le grand malheur des jeunes gens, parfois déjà pendant leurs vacances de collégien, mais surtout durant la période des études préparatoires à leur carrière et dans les années qui précèdent leur établissement définitif, c'est de vivre au hasard des circonstances ou des caprices, sans ligne ferme de conduite et sans règle. Les conséquences ordinaires en sont, ou bien de tristes abus qu'ils font de leur liberté, ou du moins une vie plus ou moins désœuvrée, gaspillée, stérile pour leur bien et pour le bien des autres.

Le remède est de se tracer d'avance, dans une retraite ou autrement, avec l'aide de son directeur, un plan de vie qui règle, suivant les besoins de chacun, les points essentiels à observer, si l'on veut assurer son avenir temporel et éternel. Ces points se réduisent à cinq :

1. *Piété :* prière, sacrements, direction; retraite annuelle.

2. *Travail :* études de carrière, culture générale, préparation à la vie publique (œuvres sociales).

2. *Plaisirs :* mauvais, dangereux, permis.

4. *Relations :* mauvaises, douteuses, bonnes (associations).

5. *Défaut dominant :* occasions, moyens de lutte.

Les résolutions qu'on prendra devront être peu nombreuses, mais nettes, pratiques — et fidèlement pratiquées, avec l'aide de Dieu et de Marie Immaculée.

A. M. D. G.

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

RÈGLES ET COUTUMES

DEUXIÈME PARTIE

OFFICES ORDINAIRES

TROISIÈME PARTIE

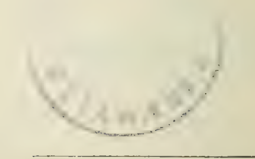
JOURNÉE PIEUSE DU CONGRÉGANISTE

APPENDICE

QUELQUES AVIS POUR LA VIE CHRÉTIENNE

I. Doctrine.

II. Pratique.



Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

